



**COMMUNE  
DE SAINT-SULPICE**

**RAPPORT DE GESTION**

**2 0 1 5**

**Rapport**  
**de la Municipalité de Saint-Sulpice**  
**au Conseil communal**  
**sur la gestion de l'exercice 2015**

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères,  
Messieurs les Conseillers,

En vertu des dispositions :

- de la loi sur les communes du 28 février 1956 (art. 93 c),
- du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes,
- du règlement du Conseil communal de Saint-Sulpice du 17 mai 2006,

la Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation le rapport sur sa gestion pendant l'année 2015, ainsi que les comptes communaux arrêtés au 31 décembre 2015.

***Les comptes, accompagnés des commentaires de la Municipalité,  
sont présentés séparément.***



<b>SOMMAIRE</b>
-----------------

<b>CONSEIL COMMUNAL</b>	1
Composition du bureau	3
Liste des membres	3
Mutations	4
Sommaire des décisions	4
Commissions permanentes	6
Sortie annuelle	7
Rencontre amicale entre Autorités de Préverenges et Saint-Sulpice	7
Remise des pouvoirs du Bureau	7
<b>MUNICIPALITÉ</b>	9
Préambule	11
Composition de la Municipalité	12
Répartition des dicastères	12
Tableau des préavis de la Municipalité	13
Visite préfectorale	16
Activités diverses	16
Bureau intermunicipal	17
Associations, ententes et collaborations intercommunales	18
Composition des commissions municipales	19
<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE CONTRÔLE DES HABITANTS PAROISSES</b>	21
<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>	23
Personnel communal	25
Activités du Greffe municipal	25
Jeunes citoyens	26
Registre civique	26
Votations / Élections	26
Initiatives et référendums	29
Affaires militaires	29



<b>CONTRÔLE DES HABITANTS</b>	30
Population du district de l'Ouest lausannois	30
Répartition de la population de Saint-Sulpice	30
Mutations	31
Relevé des diverses nationalités dans la souche de la population	31
Répartition des permis pour étrangers	32

<b>PAROISSES</b>	33
Église de Saint-Sulpice	33
Pèlerins de St-Jacques de Compostelle	33
Orgues	33
Statistique des confessions	33
Paroisse protestante d'Ecublens – Saint-Sulpice	34
Communauté catholique de Saint-Sulpice et Paroisse catholique romaine (Paroisse de Renens et environs)	35
Paroisse de langue allemande de Villamont	35
Communauté israélite de Lausanne et du Canton de Vaud	35

<b>FINANCES POLICE DES CONSTRUCTIONS AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE TRANSPORTS PUBLICS</b>	37
---	----

<b>FINANCES</b>	39
Remarques générales	39
Attribution du bénéfice	40
Trésorerie	40
État de la dette communale	40
Organe de contrôle	40
Estimation fiscale des immeubles	41
Résultat du compte de fonctionnement	41

<b>POLICE DES CONSTRUCTIONS / AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE</b>	42
Remarques générales	42
Statistique du logement	42
Contrôle des citernes	43
Plan de quartier « En Champagny Sud »	44
Zone du Laviau	44
Commission communale de salubrité	44

<b>TRANSPORTS PUBLICS</b>	45
tl - Transports publics de la région lausannoise	45
MBC/TPM – Transports de la région Morges – Bière – Cossonay	45
Cartes journalières CFF	46
Compagnie Générale de Navigation sur le Lac Léman / CGN	46
Navia – Projet de navette automatique	46

<b>INSTRUCTION PUBLIQUE - UAPE - BIBLIOTHÈQUE BÂTIMENTS COMMUNAUX ROUTES – ÉCLAIRAGE PUBLIC ÉPURATION</b>	47
---	----

<b>INSTRUCTION PUBLIQUE</b>	49
Conseil de l'établissement scolaire primaire et secondaire de Chavannes-près-Renens et de Saint-Sulpice	49
Etablissement primaire et secondaire de Chavannes-près-Renens et de Saint-Sulpice	50
Effectif des classes de l'établissement	50
Corps enseignant de Saint-Sulpice	52
Unité d'Accueil pour Ecoliers (UAPE)	52
Bibliothèque	53
Santé scolaire	53
Chalet « Les Alouettes » Morgins	54
Transport des élèves	55
Association du Passeport-vacances de la Région lausannoise (APVRL)	56
Conférence des municipaux en charge des écoles de l'Ouest lausannois	56

<b>BÂTIMENTS COMMUNAUX</b>	57
----------------------------	----

<b>ROUTES - ÉCLAIRAGE PUBLIC</b>	58
----------------------------------	----

<b>ÉPURATION</b>	59
Entente intercommunale Mèbre-Sorge	59

<b>POLICE - SERVICE DU FEU - PROTECTION CIVILE VOIRIE - DOMAINES – GESTION DES DÉCHETS SOCIÉTÉS LOCALES ET SPORTIVES</b>	61
<b>POLICE</b>	63
Juggers Sécurité	64
Registre des chiens	65
Contrôles de la qualité hygiénique des eaux des plages	65
Préposé agricole	65
Naturalisations	65
Port de la Venoge et port Tissot	66
<b>SERVICE DU FEU</b>	66
<b>PROTECTION CIVILE</b>	66
<b>VOIRIE</b>	68
Service de voirie	68
<b>DOMAINES</b>	69
Places – Parcs – Promenades	69
Cimetière	69
Vigne	69
Exploitation du bateau faucardeur	70
<b>GESTION DES DÉCHETS</b>	71
Généralités	71
Taxe au sac	71
Récupération des matières	71
Déchets divers	71
Déchets toxiques ménagers	72
Distribution gratuite de sacs poubelle taxés	72
<b>SOCIÉTÉS LOCALES ET SPORTIVES</b>	73
USL – Union des Sociétés Locales	73
St-Sulpice-Sport FC	73
Section des Samaritains	73
Société de Tir	74
Abbaye des Lacustres	76
Société de Gymnastique	76
Chœur d'hommes « La Riveraine »	77
Tennis Club Saint-Sulpice - TCSS	77
Jeunesse de Saint-Sulpice	78

<b>AFFAIRES CULTURELLES TOURISME SÉCURITÉ SOCIALE</b>	79
<b>AFFAIRES CULTURELLES</b>	81
Journal « Le Serpeliou »	81
Œuvres d'art de la commune	81
Théâtre Kléber-Méleau	81
Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise	82
Carte Cultissime - Passeport culturel pour jeunes « Morges-sous-Rire »	82
ZigZag Théâtre	83
Loi sur les écoles de musiques (LEM)	83
<b>TOURISME</b>	83
Société de développement	83
Nuitées hôtelières	85
Manifestations et réunions organisées à Saint-Sulpice	86
<b>SÉCURITÉ SOCIALE</b>	89
ARASOL – Association régionale pour l'action sociale dans l'Ouest lausannois	89
Conférence des municipaux responsables des affaires sociales de l'Ouest lausannois	89
Plateforme jeunesse de l'Ouest lausannois	90
Plateforme logement	90
Santé publique	91
APREMADOL – Association pour la Prévention et le Maintien à Domicile dans l'Ouest lausannois	91
AJESOL - Association pour l'Accueil de Jour des Enfants du Sud-Ouest lausannois	91
Nonagénaires	92
Sortie des Aînés	92
<b>CONCLUSIONS GÉNÉRALES</b>	93





# CONSEIL COMMUNAL



<b>CONSEIL COMMUNAL</b>
-------------------------

Au cours de l'année 2015, le Conseil communal s'est réuni à 5 reprises sous la direction de son président 2014-2015, M. Benito **Quintas**, et à 4 reprises sous la direction de son nouveau président, M. Pierre-Yves **Brandt** pour 2015-2016.

**COMPOSITION DU BUREAU AU 30.06.2015**

Président	M.	<b>Quintas</b>	Benito
1 <sup>er</sup> Vice-président	M.	<b>Brandt</b>	Pierre-Yves
2 <sup>ème</sup> Vice-présidente	Mme	<b>Willi</b>	Corinne
Scrutateurs	Mme	<b>Borel</b>	Chantal
	M.	<b>Piller</b>	René
Scrutateurs-suppléants	Mme	<b>Probst</b>	Claude
	M.	<b>Hirsch</b>	Hans-Jörg
<i>Secrétaire</i>	<i>M.</i>	<i><b>Giroud</b></i>	<i>Daniel (*)</i>

**COMPOSITION DU BUREAU AU 31.12.2015**

Président	M.	<b>Brandt</b>	Pierre-Yves
1 <sup>ère</sup> Vice-présidente	Mme	<b>Willi</b>	Corinne
2 <sup>ème</sup> Vice-président	M.	<b>Clerc</b>	Laurent
Scrutateurs	Mme	<b>Probst</b>	Claude
	M.	<b>Hirsch</b>	Hans-Jörg
Scrutateurs-suppléants	M.	<b>Equey</b>	Jacques
	M.	<b>Liehti</b>	Bernard
<i>Secrétaire</i>	<i>M.</i>	<i><b>Giroud</b></i>	<i>Daniel (*)</i>
<i>Huissier</i>	<i>M.</i>	<i><b>Groubel</b></i>	<i>Fabio (*)</i>

(\*) = hors Conseil communal

**LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAL AU 31.12.2015**

<b>Affolter</b> Markus	<b>Gillot</b> Maguy	<b>Pache</b> Rémy
<b>Bähni</b> Philippe	<b>Glauser</b> Cédric	<b>Panzera</b> Marcel André
<b>Beck</b> Thomas	<b>Grzelak-Guidon</b> Madeleine	<b>Parent</b> Christine
<b>Berner</b> Roxane	<b>Gygax</b> Rolf	<b>Piller</b> René
<b>Bochud</b> Thierry	<b>Hanlon</b> David	<b>Poli</b> Adriana
<b>Brandt</b> Pierre-Yves	<b>Hirsch</b> Hans-Jörg	<b>Probst</b> Claude
<b>Bryois</b> Daniel	<b>Hunziker</b> Daniel	<b>Quintas</b> Benito
<b>Burrus</b> Diane	<b>Jindra Froehlich</b> Helena	<b>Ribeiro</b> Hugo
<b>Chappuis</b> Olivier	<b>Jungen</b> Jean-Michel	<b>Richards</b> Stephen
<b>Clerc</b> Laurent	<b>Kaeser-Moser</b> Alice	<b>Rodriguez</b> Carlos
<b>Del Boca</b> Pierre	<b>Lambercy</b> Laurence	<b>Ruegg</b> Olivier
<b>Devaud</b> Ghislaine	<b>Le Blanc</b> Denyse	<b>Spaccapietra</b> Stefano
<b>Dijamatovic</b> Yves	<b>Lehmann</b> Christian	<b>Walpen</b> René
<b>Diserens</b> Monique	<b>Lévy</b> Francis	<b>Weber</b> Nicolas
<b>Dubuis</b> Etienne	<b>Liehti</b> Bernard	<b>Wessner</b> René
<b>Equey</b> Jacques	<b>Matthey</b> Olivier	<b>Will</b> Jean-Pierre
<b>Fankhauser</b> Carmen	<b>Moser</b> Jean-Louis	<b>Willi</b> Corinne
<b>Gardet</b> Frédéric	<b>Mouvet</b> Laurent	<b>Wirth</b> Paul



## MUTATIONS AU SEIN DU CONSEIL COMMUNAL

Il y a eu trois démissions au sein du Conseil communal au cours de l'année 2015, celles de Mme Florence **Romanzini** au 17 juin, de Mme Chantal **Borel** au 24 juin, et de Mme Anne **Corminboeuf** au 2 septembre.

Ces membres n'ont pas pu être remplacés, la liste des suppléants ayant été épuisée en 2014 déjà. L'effectif du Conseil communal au 31.12.2015 était donc de 54 membres.

## SOMMAIRE DES DÉCISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Au cours des neuf séances tenues durant l'année 2015, les décisions suivantes ont été prises :

### Séance du 11 février 2015

Présidence : M. Benito QUINTAS                      Effectif : 57 membres                      Présents : 48 membres

Le Conseil communal n'a pas pris de décision particulière lors de la séance.

### Séance du 11 mars 2015

Présidence : M. Benito QUINTAS                      Effectif : 57 membres                      Présents : 43 membres

Le Conseil communal a décidé :

- d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 235'000.- TTC pour l'assainissement du collecteur public de concentration des eaux usées dans le secteur du chemin du Petit-Port et du chemin de la Roselière jusqu'aux terrains de sport des Hautes Ecoles (chambre no 201);
- d'adopter la modification du Règlement et du Plan d'Extension Partiel (PEP) Centre-Village par le changement d'affectation du bâtiment dit "Les Crêtes", rue du Centre 60;

### Séance du 29 avril 2015

Présidence : M. Benito QUINTAS                      Effectif : 57 membres                      Présents : 47 membres

Le Conseil communal a décidé :

- d'adopter le règlement communal relatif à l'octroi de subventions pour les études musicales et de charger la Municipalité de le soumettre à l'approbation de la Cheffe du Département des institutions et de la sécurité;
- d'autoriser la vente de la structure modulaire provisoire de l'UAPE et de la bibliothèque à la Commune de Moudon pour un montant net de CHF 200'000.-;
- d'accorder à la Municipalité un crédit complémentaire de CHF 70'000.- pour terminer l'agrandissement de la terrasse de l'Auberge communale;

### Séance du 17 juin 2015

Présidence : M. Benito QUINTAS                      Effectif : 56 membres                      Présents : 44 membres

Le Conseil communal a décidé :

- de maintenir le nombre de membres de son Conseil communal à 60 et le nombre de membres à la Municipalité à 5 pour la législature 2016-2012;
- d'accorder à la Municipalité le crédit prévisionnel de CHF 58'300.- pour l'étude de la requalification de la RC1, étape 3;
- d'accepter la participation de la Commune au capital-actions du CIGM SA par l'acquisition, à titre gratuit, d'une action d'une valeur de CHF 500.-, et d'autoriser la Municipalité à signer la convention d'actionnaires concernant la prise en charge du déficit d'exploitation du Centre sportif de Malley;
- d'approuver les comptes communaux de l'exercice 2014, ainsi que le bilan et de donner décharge à la Municipalité de sa gestion de l'année 2014;
- d'adopter la nouvelle convention régissant la règle de répartition des frais de fonctionnement de l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge.

<b>Séance du 24 juin 2015</b>
-------------------------------

Présidence : M. Benito QUINTASEffectif : 56 membresPrésents : 45 membres

Le Conseil communal a :

- renouvelé son Bureau pour 2015-2016 comme suit :

Président	M.	Pierre-Yves	<b>Brandt</b>
1 <sup>ère</sup> Vice-présidente	Mme	Corinne	<b>Willi</b>
2 <sup>ème</sup> Vice-président	M.	Laurent	<b>Clerc</b>
Scrutateurs	Mme	Claude	<b>Probst</b>
	M.	Hans-Jörg	<b>Hirsch</b>
Scrutateurs-suppléants	M.	Jacques	<b>Equy</b>
	M.	Bernard	<b>Liehti</b>

- procédé à la nomination de la Commission de gestion et des finances pour 2015-2016, comme suit :

Mmes	Roxane	<b>Berner</b>
	Carmen	<b>Fankhauser</b>
MM.	Yves	<b>Dijamatovic</b>
	Pierre	<b>Del Boca</b>
	Etienne	<b>Dubuis</b>
	Laurent	<b>Mouvet</b>
	Nicolas	<b>Weber</b>

- nommé deux déléguées à l'ARASOL suite à la démission des titulaires :

Mmes	Diane	<b>Burrus</b>
	Helena	<b>Jindra Froehlich</b>

<b>Séance du 2 septembre 2015</b>
-----------------------------------

Présidence : M. Pierre-Yves BRANDTEffectif : 54 membresPrésents : 45 membres

Le Conseil communal a :

- nommé M. Bernard **Liehti** délégué à la Commission d'attribution des logements protégés de la société coopérative SCHO "Les Balcons du Léman";
- adopté le nouveau Règlement du Conseil communal et chargé la Municipalité de le soumettre à l'approbation de la Cheffe du Département des institutions et de la sécurité.

<b>Séance du 7 octobre 2015</b>
---------------------------------

Présidence : M. Pierre-Yves BRANDTEffectif : 54 membresPrésents : 42 membres

Le Conseil communal a décidé :

- d'autoriser l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge à entreprendre les travaux de réhabilitation du collecteur Mèbre (secteur 5 de la Concorde/Autoroute) sur le territoire de la Commune de Chavannes-près-Renens, et d'accorder à la Commission de ladite Entente le crédit nécessaire de CHF 270'000.- net TTC ainsi qu'une subvention communale d'investissement ;
- d'adopter l'harmonisation du tarif des interventions pour le déclenchement intempestif du système d'alarme relatif à la modification de l'Annexe 1 du Règlement intercommunal du SDIS Chamberonne;
- d'adopter l'arrêté d'imposition de la Commune de Saint-Sulpice pour l'année 2016.

<b>Séance du 18 novembre 2015</b>
-----------------------------------

Présidence : M. Pierre-Yves BRANDTEffectif : 54 membresPrésents : 44 membres

Le Conseil communal a décidé :

- d'adopter le nouveau règlement intercommunal de perception de la taxe de séjour.

<b>Séance du 16 décembre 2015</b>
-----------------------------------

Présidence : M. Pierre-Yves BRANDT

Effectif : 54 membres

Présents : 43 membres

Le Conseil communal a décidé :

- d'adopter le budget communal 2015 tel que présenté par la Municipalité, les budgets des ententes intercommunales « Chalet les Alouettes à Morgins » et « Concentration des eaux usées de la Mère et de la Sorge », ainsi que le budget du service intercommunal de défense contre l'incendie et de secours « SDIS Chamberonne ».

**COMMISSIONS PERMANENTES DU CONSEIL COMMUNAL AU 31.12.2015**

<b>Gestion et finances</b> (nommée chaque année)	<b>Immobilière</b> (nommée pour la législature)
Mmes <b>Berner</b> Roxane <b>Fankhauser</b> Carmen MM <b>Del Boca</b> Pierre <b>Dijamatovic</b> Yves <b>Dubuis</b> Etienne <b>Mouvet</b> Laurent <b>Weber</b> Nicolas	MM <b>Glauser</b> Cédric <b>Gygax</b> Rolf <b>Matthey</b> Olivier <b>Moser</b> Jean-Louis <b>Pache</b> Rémy <b>Panzera</b> Marcel André <b>Rodriguez</b> Carlos
<b>Recours en matière d'impôts</b> (nommée pour la législature)	<b>Recours en matière d'informatique</b> (nommée pour la législature)
Mme <b>Burrus</b> Diane MM <b>Beck</b> Thomas <b>Glauser</b> Cédric <b>Piller</b> René <b>Wessner</b> René	Mmes <b>Jindra Froehlich</b> Helena <b>Grzelak-Guidon</b> Madeleine MM <b>Lehmann</b> Christian <b>Wessner</b> René <b>Will</b> Jean-Pierre
<b>Épuration</b> (nommée pour la législature)	<b>Laviau</b> (nommée pour la législature)
MM <b>Beck</b> Thomas <b>Bryois</b> Daniel <b>Chappuis</b> Olivier <b>Glauser</b> Cédric <b>Ribeiro</b> Hugo <b>Rodriguez</b> Carlos <b>Ruegg</b> Olivier	Mme <b>Diserens</b> Monique MM <b>Bryois</b> Daniel <b>Dubuis</b> Etienne <b>Gardet</b> Frédéric <b>Gygax</b> Rolf
<b>Conseil intercommunal de l'Association régionale pour l'action sociale (ARASOL)</b> (nommée pour la législature)	<b>Conseil intercommunal de l'Association « Sécurité dans l'Ouest lausannois »</b> (nommée pour la législature)
Mmes <b>Burrus</b> Diane <b>Jindra Froehlich</b> Helena	Mme <b>Grzelak-Guidon</b> Madeleine M. <b>Panzera</b> Marcel André
<b>Conseil intercommunal de l'Organisme régional de protection civile de Lausanne-Ouest</b> (nommée pour la législature)	<b>Conseil d'Etablissement de La Planta</b>
Mme <b>Devaud</b> Ghislaine MM <b>Chappuis</b> Olivier <b>Moser</b> Jean-Louis	Mme <b>Willi</b> Corinne

### **SORTIE DU CONSEIL COMMUNAL**

La traditionnelle "course d'école" du Conseil communal a eu lieu le 5 septembre 2015. De bon matin, 41 conseillers communaux et municipaux ont embarqué dans un car en partance pour une destination encore inconnue.

Après avoir franchi les marches ouest de notre beau Canton, les participants sont arrivés à Meyrin, aux portes du CERN. Ils ont été répartis en plusieurs groupes par des guides, qui leur ont permis de visiter différents hauts lieux d'expériences. C'est ainsi qu'ils ont été initiés aux secrets de l'infiniment petit et de la matière. Ceci à la lumière des plus récentes découvertes dont la presse mondiale s'est fait l'écho.

Les participants ont ensuite pu prendre un repos et un repas bien mérités sur la sympathique terrasse de l'Auberge du Vignoble Doré à Russin, dans la campagne genevoise. Une mention particulière pour les produits de la viticulture de nos voisins genevois, qui étaient à la hauteur des espoirs de leurs hôtes.

L'après-midi a été consacré à une visite du Musée de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge en Ville de Genève. A son arrivée, le groupe a été accueilli par M. Frédéric Chevallay, ancien délégué du CICR, ancien directeur d'établissement pénitentiaire et, last but not least, Municipal de la Commune de Mex. Ce grand connaisseur du droit humanitaire a raconté l'action du CICR dans le monde et, plus particulièrement, dans la poudrière du Moyen-Orient. Il a répondu aux nombreuses questions de l'assemblée avant que celle-ci ne parte découvrir les expositions interactives proposées par le Musée.

L'après-midi touchait déjà à sa fin et les participants s'en sont retournés en terre vaudoise. Le carnotzet communal les a accueillis autour de la traditionnelle raclette qui a agréablement clôturé la soirée.

*Pierre-Yves Brandt, Président du Conseil communal*

### **RENCONTRE AMICALE ENTRE AUTORITÉS DE PRÉVERENGES ET SAINT-SULPICE**

Nouveauté cette année, la traditionnelle rencontre amicale entre les Conseils communaux de Préverenges et de Saint-Sulpice a été organisée sous la forme d'une compétition amicale de basket au Centre sportif des Hautes Ecoles à Dorigny, le mardi 9 juin en fin de journée. Un apéritif et l'attribution de petits prix aux plus méritants, sans la remise en jeu d'une channe, ont été organisés à la fin de la partie "sportive".

Les participants ont ensuite pris un repas au restaurant de la cafétéria du Centre des sports universitaires à Dorigny.

### **REMISE DES POUVOIRS DU BUREAU**

La remise officielle des pouvoirs du Bureau du Conseil communal a eu lieu le vendredi 26 juin. Cette cérémonie a été suivie d'un apéritif au carnotzet communal et d'un repas au restaurant "L'Empire du dragon".

- Cette page est vierge pour permettre d'assurer une concordance de pagination -



# MUNICIPALITÉ



## MUNICIPALITÉ

### PRÉAMBULE

Pour la Municipalité, la rentrée scolaire à la fin du mois d'août a sans aucun doute été l'événement phare de l'année 2015. En effet, ce ne sont pas moins de 266 élèves du degré primaire qui ont pris possession du nouveau collège des Pâquis, permettant ainsi à la commune de Saint-Sulpice de satisfaire pleinement aux exigences de la Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) acceptée par le peuple en 2011. Entrée en vigueur en août 2013, la LEO préconise en effet le regroupement dans un seul collège de tous les élèves du degré primaire, c'est-à-dire, selon la numérotation basée sur les principes de l'accord intercantonal HarmoS, les classes 1P à 8P.

Il convient d'ailleurs de rappeler que cette exigence a été à la base de la décision prise en urgence par la Municipalité au début de l'année 2013 de construire un nouveau complexe scolaire plutôt que de procéder à la rénovation et à l'agrandissement des bâtiments existants. Une véritable course contre la montre s'est alors engagée, avec tout d'abord le crédit de construction de 21,5 millions accordé par le Conseil communal en août 2013, le permis de construire délivré en mars 2014 et le début des travaux un mois plus tard.

Lors de la journée « Portes ouvertes » du 3 octobre, la population a eu l'occasion de découvrir (et admirer) le nouveau complexe scolaire inauguré officiellement la veille et n'a pu que se féliciter du résultat concret de l'investissement financier le plus important jamais réalisé par la Commune. A cet égard, il convient de noter que, grâce aux liquidités accumulées au cours des 8 dernières années, l'emprunt nécessaire pour couvrir le coût de la construction du nouveau complexe a pu être limité à 12 millions.

De plus, à la suite du transfert dans le nouveau bâtiment de l'Unité d'accueil pour écoliers (UAPE) et de la bibliothèque scolaire et communale hébergées dans la structure modulaire provisoire mise en place en 2012, cette dernière a pu être vendue à un prix favorable à la Commune de Moudon, justifiant *a posteriori* le bien-fondé de la décision prise en 2011 d'acheter plutôt que de louer des locaux provisoires pour l'UAPE et la bibliothèque.

Un autre sujet de satisfaction pour la Municipalité en 2015 a été le démarrage de la rénovation du bâtiment des Crêtes situé à la rue du Centre 60. Sans revenir sur les complications administratives en rapport avec les multiples exigences du Service du développement territorial pour pouvoir modifier l'affectation de ce bâtiment, il convient de rappeler que la modification du règlement et du Plan d'extension partiel Centre-Village a pu enfin être soumise au Conseil communal en février 2015, et son adoption un mois plus tard a permis de faire débiter les travaux de rénovation dès le mois de juin. L'inauguration du bâtiment rénové est fixée au 25 juin 2016. Ainsi, 11 ans après la rénovation complète de la Maison de Commune, la Municipalité ne peut que se réjouir de disposer dorénavant de locaux administratifs mieux adaptés aux besoins de la population (dont le nombre a augmenté de près de mille habitants pendant cette même période).

Qu'on le veuille ou non, la Commune de Saint-Sulpice ne peut vivre en vase clos. Parmi les tâches de compétence communale, certaines, de par leur complexité, doivent être accomplies par l'intermédiaire d'organes intercommunaux, comme les associations de communes, dont les décisions peuvent parfois se substituer à celles qui sont de la compétence du Conseil communal. Une des associations dont Saint-Sulpice fait partie est celle de Lausanne Région qui traite, dans une perspective collective, plusieurs thèmes en rapport avec le développement des 29 communes qu'elle couvre (correspondant à un bassin de population de plus de 275.000 habitants). Un de ces thèmes, qui a fait beaucoup parler de lui en 2015, est le projet de construction d'un nouveau centre sportif à Malley. En effet, la réalisation en deux étapes de ce projet va doter l'ensemble de la région lausannoise de trois nouvelles patinoires (dont la plus grande pourra aussi servir de salle de spectacles multifonctionnelle) et de deux nouveaux bassins de natation, dont une piscine olympique. Si les Communes de Lausanne, Prilly et Renens, de même que l'État de Vaud, sont directement concernées par le financement de la construction du nouveau centre sportif, une participation au déficit d'exploitation a été demandée aux 29 communes de Lausanne Région. Malgré une clé de répartition intercommunale quelque peu défavorable à la Commune de Saint-Sulpice, la Municipalité a donné un préavis favorable à cette demande, que le Conseil communal a acceptée à une forte majorité au mois de juin. Au final, ce sont 20 communes sur 29 qui ont accepté de participer au déficit d'exploitation : un bel exemple de solidarité intercommunale !

Dans ce contexte, il convient de noter que, le 31 juillet, le Comité international olympique a attribué l'organisation des Jeux olympiques de la Jeunesse 2020 à Lausanne, ce qui ne peut que conforter l'engagement des communes de Lausanne Région de soutenir la réalisation du nouveau centre sportif à Malley. Comme ce centre s'inscrit dans le développement du site emblématique de Malley-Gare, on ne peut qu'espérer qu'il deviendra accessible depuis Saint-Sulpice par les transports publics sans transbordement, à la suite de l'extension de la ligne de bus qui rejoint la halte du M1 de la Bourdonnette jusqu'à la halte CFF de Prilly-Malley. Affaire à suivre pendant la législature 2016-2021...



C'est d'ailleurs dans ce même quartier, qui va complètement être transformé d'ici 2025, qu'est situé le Théâtre Kléber-Méleau. Ce dernier, créé en 1979, a été conçu comme une institution relativement indépendante par le metteur en scène Philippe Mentha, mais a bénéficié de subventions non négligeables de la part de la Commune de Lausanne et de celles de l'Ouest lausannois. Au moment de son remplacement comme directeur du théâtre, ces dernières ont profité de l'occasion pour mettre sur pied un projet culturel commun et créer une fondation chargée de présider à la destinée du Théâtre Kléber-Méleau à long terme. C'est à une très forte majorité que le Conseil communal a autorisé la Municipalité à participer à la création de cette fondation. Choisi pour succéder à Philippe Mentha, le metteur en scène Omar Porras a pour mission de renforcer le rayonnement du Théâtre Kléber-Méleau au plan régional, dans le cadre du développement démographique que va connaître l'Ouest lausannois.

Les deux exemples d'engagement financier mentionnés ci-dessus illustrent bien le rôle que la Commune de Saint-Sulpice se doit de jouer dans le cadre du district de l'Ouest lausannois. A cet égard, il convient de rappeler l'importance d'un organe souvent méconnu, le Bureau intermunicipal, qui sert de plateforme de discussion et de concertation entre les 8 syndics du district. Même s'il n'a aucun pouvoir décisionnel, le Bureau intermunicipal permet d'aborder de façon préliminaire des objets d'importance régionale en fonction des intérêts communs et/ou individuels des 8 communes. Depuis 2007, la composition de ce Bureau est très stable (avec seulement deux remplacements, l'un en 2010, l'autre en 2014), ce qui favorise un dialogue efficace et constructif entre ses membres. J'ai le plaisir et l'honneur de le présider pour une année à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2015 et ne peux que me féliciter de l'excellent esprit d'ouverture qui caractérise nos séances. Il faut espérer que le remplacement de la moitié de ses membres dès le début de la nouvelle législature ne modifiera en rien cet état d'esprit.

Pour terminer, je me fais le porte-parole de la Municipalité pour exprimer nos vifs remerciements à Benito Quintas et Pierre-Yves Brandt, qui se sont succédé à la présidence du Conseil communal pendant l'année 2015, de même qu'à l'ensemble des membres du Conseil communal, pour la qualité des débats et l'engagement de chacun en faveur du bien commun de la commune sans esprit partisan.

*Alain Clerc, Syndic*

#### **COMPOSITION DE LA MUNICIPALITÉ AU 31.12.2015**

Syndic	M.	Alain	<b>Clerc</b>
Vice-syndic	M.	Jean-Pierre	<b>Jaton</b>
Membres	Mme	Anne	<b>Merminod</b>
	MM	Yves	<b>Allemann</b>
		Jean-Paul	<b>Meyer</b>

Au cours de l'année 2015, la Municipalité a tenu 45 séances ordinaires (le lundi à 16 heures) et a participé aux 9 séances tenues par le Conseil communal. Elle a, en outre, été représentée dans les séances tenues par des commissions communales ou des délégations diverses au niveau intercommunal, régional ou cantonal.

#### **RÉPARTITION DES DICASTÈRES AU 31.12.2015**

<b>Responsable</b>	<b>Secteur</b>	<b>Secteur (remplacement)</b>
M. Alain <b>CLERC</b> , Syndic	Administration générale Finances Service de voirie Domaines	<i>Transports publics Aménagement du territoire Police des constructions Bâtiments communaux</i>
M. Jean-Pierre <b>JATON</b> , Municipal	Police des constructions Aménagement du territoire Bâtiment communaux Transports publics	<i>Administration générale Service de voirie Domaines Développement durable</i>
M. Yves <b>ALLEMANN</b> , Municipal	Instruction publique Routes Epuración Eclairage public	<i>Affaires sociales Accueil de jour des enfants Police Service du feu Protection civile</i>

<b>Responsable</b>	<b>Secteur</b>	<b>Secteur (remplacement)</b>
M. Jean-Paul <b>MEYER</b> , Municipal	Police Service du feu Protection civile Service informatique Sociétés locales Tourisme	<i>Routes</i> <i>Epuration</i> <i>Eclairage public</i> <i>Finances</i> <i>Paroisses</i> <i>Affaires culturelles et</i> <i>Société de développement</i>
Mme Anne <b>MERMINOD</b> , Municipale	Affaires sociales Accueil de jour des enfants Affaires culturelles et Société de développement Paroisses Développement durable	<i>Instruction publique</i> <i>Tourisme</i> <i>Service informatique</i> <i>Sociétés locales</i>

### **TABLEAU DES PRÉAVIS DE LA MUNICIPALITÉ**

<b>N°</b>	<b>Année 1996</b>	<b>Exécution</b>	<b>Crédit accordé</b>	<b>Dépenses au 31.12.15</b>
01/96	Demande d'un crédit pour l'introduction de la gestion par informatique du cadastre et des réseaux communaux	Terminé	167'000.00 + 53'000.00	Voir sous 11/05
<b>N°</b>	<b>Année 2002</b>	<b>Exécution</b>	<b>Crédit accordé</b>	<b>Dépenses au 31.12.15</b>
17/02	Ouverture d'une ligne de crédit supplémentaire de Fr. 1'000'000.-	En cours	--	--
<b>N°</b>	<b>Année 2004</b>	<b>Exécution</b>	<b>Crédit accordé</b>	<b>Rembours. au 31.12.15</b>
10/04	Octroi d'un prêt au Tennis-club de Saint-Sulpice	En cours	300'000.00	52'000.00
<b>N°</b>	<b>Année 2005</b>	<b>Exécution</b>	<b>Crédit accordé</b>	<b>Dépenses au 31.12.15</b>
11/05	Demande d'un crédit complémentaire de Fr. 53'000.- pour l'introduction de la gestion par informatique du cadastre et des réseaux communaux (complémentaire au PM no 1/96)	Terminé	167'000.00 + 53'000.00	242'349.80
<b>N°</b>	<b>Année 2007</b>	<b>Exécution</b>	<b>Crédit accordé</b>	<b>Dépenses au 31.12.15</b>
07/07	Remplacement du système de marquage des cibles du stand de tir de Colombier	En cours	56'000.00	54'500.00
<b>N°</b>	<b>Année 2010</b>	<b>Exécution</b>	<b>Crédit accordé</b>	<b>Dépenses au 31.12.15</b>
10/10 10/12	Entente intercommunale Crissier – Ecublens - Saint-Sulpice Chalet Les Alouettes, Morgins – Assainissement énergétique – Demande de crédit	En cours	174'000.00 20'000.00	Voir sous 10/12
14/10	Demande d'un crédit pour le drainage et divers travaux de réfection du bâtiment du 14 Avril	Terminé	70'000.00	28'580.00
<b>N°</b>	<b>Année 2011</b>	<b>Exécution</b>	<b>Crédit accordé</b>	<b>Dépenses au 31.12.15</b>
07/11	Installation d'une UAPE et d'une bibliothèque provisoires dans la zone d'utilité publique	En cours	600'000.00 - 200'000.00	Voir sous 05/15
08/11	Réhabilitation du collecteur intercommunal Mèbre à Chavannes-près-Renens, secteur Mouline	En cours	364'000.00	0.00
09/11	Demande d'autorisations générales	En cours	--	--

N°	Année 2011	Exécution	Crédit accordé	Dépenses au 31.12.15
10/11	Compétences financières de la Municipalité pour des crédits complémentaires : a) au budget de fonctionnement b) dans le cas d'engagements légaux	En cours	--	--
11/11	Autorisation générale de plaider	En cours	--	--
15/11	Demande d'un crédit de Fr. 1'234'000.- pour diverses réfections au chemin des Chantres	En cours	1'234'000.00	885'841.49
17/11	Fixation de plafonds en matière d'emprunts et de risques pour cautionnements pour la législature 2011-2016	En cours	--	--

N°	Année 2012	Exécution	Crédit accordé	Dépenses au 31.12.15
01/12	Autorisation générale d'engager des dépenses pour crédits d'étude	En cours	--	--
02/12	Réhabilitation du collecteur intercommunal Mèbre-Sorge, à Renens, secteur Préfaully/Blancherie	En cours	1'365.00	1'086.75
03/12	Demande d'autorisation d'entreprendre les démarches en vue d'une modification du PEP Centre Village et demande d'un crédit d'étude de Fr. 70'000.- pour la rénovation du bâtiment rue du Centre 60	En cours	70'000.00	62'194.70
05/12	Demande d'un crédit de Fr. 220'000.- pour le réaménagement de la rue du Centre : 1 <sup>ère</sup> étape	En cours	220'000.00	183'717.85
07/12	Règlement communal relatif aux émoluments administratifs et aux contributions de remplacement en matière d'aménagement du territoire et des constructions (RTPC)	En cours	--	--
10/10 10/12	Entente intercommunale Crissier-Ecublens-Saint-Sulpice Chalet Les Alouettes, Morgins – Assainissement énergétique – Demande de crédit complémentaire	En cours	174'000.00 20'000.00	183'065.43
14/12	Demande d'un crédit de Fr. 260'000.- pour l'assainissement de la station de pompage des eaux usées de la Chamberonne	En cours	260'000.00	184'032.13

N°	Année 2013	Exécution	Crédit accordé	Dépenses au 31.12.15
01/13	Demande d'un crédit de Fr. 287'000.- pour la réhabilitation du collecteur d'eaux usées au chemin du Marquisat et travaux in situ	En cours	287'000.00	165'227.04
08/13	Demande d'un crédit de Fr. 450'000.- pour l'installation de conteneurs provisoires au collège des Pâquis	En cours	535'000.00	589'349.70
10/13	Demande d'un crédit de Fr. 22'000'000.- pour la construction d'un nouveau complexe scolaire au chemin des Pâquis	En cours	21'500'000.00	19'855'531'75
11/13	Demande d'un crédit de Fr. 305'000.- pour : - la réfection de la chaussée à la rue du Centre devant la Maison de Commune - la réfection du carrefour rue du Centre / chemin des Chantres	En cours	305'000.00	304'588.95
13/13	Demande d'un crédit de Fr. 739'000.- pour la requalification du tronçon de la Route Cantonale RC1A – Avenue Forel – Giratoire de Dorigny (Etape 2)	En cours	739'000.00	499'243.45
14/13	Demande d'un crédit de Fr. 431'000.- pour l'assainissement des collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées et l'enfouissement des lignes aériennes au chemin du Roz	En cours	431'000.00	277'445.14
15/13	Réaménagement des parcelles 163 et 164	En cours	--	--

N°	Année 2014	Exécution	Crédit accordé	Dépenses au 31.12.15
03/14	Demande d'un crédit de CHF 200'000.- pour l'agrandissement de la terrasse de l'auberge communale	En cours	200'000.00 + 70'000.00	Voir sous 07/15
04/14	Demande d'un crédit de CHF 643'000.- pour la réfection de la rue du Centre Ouest / Requalification étape 2 « En Champagny » avec réfection du trottoir sud	En cours	643'000.00	489'846.75

N°	Année 2014	Exécution	Crédit accordé	Dépenses au 31.12.15
05/14	Demande d'un crédit de CHF 550'000.- pour la constitution d'une servitude d'accès et d'usage de 14 places de parc intérieures dans l'immeuble « Domaine du Village » de la rue du Centre 76	En cours	450'000.00	407'301.10
06/14	Réhabilitation du collecteur intercommunal Mèbre-Sorge à Chavannes-près-Renens, secteur Blancherie/Concorde	En cours	1'383.00	1'024.45
08/14	Achat de parts sociales dans la Société coopérative d'habitation de l'Ouest – SCHO 2 « Les Balcons du Léman"	Terminé	100'000.00	100'000.00
09/14	Adoption d'un règlement communal relatif à l'octroi de subvention pour les études musicales	En cours	--	--
10/14	Impôts communaux – Arrêté d'imposition pour l'année 2015	En cours	--	--
11/14	Demande d'un crédit de CHF 105'000.- pour la réfection de la place de jeux du Débarcadère	En cours	105'000.00	104'889.05
12/14	Demande d'un crédit de CHF 189'000.- pour le changement de logiciel, acquisition et virtualisation de serveurs informatiques	En cours	95'000.00	104'701.20
13/14	Demande d'un crédit de CHF 2'700'000.- pour la rénovation du bâtiment des Crêtes rue du Centre 60	En cours	2'700'000.00	750'991.70
14/14	Budget 2015	En cours	--	--

N°	Année 2015	Exécution	Crédit accordé	Dépenses au 31.12.15
01/15	Assainissement du collecteur de concentration - Tronçon aval STREL des Pierrettes-ch. du Petit-Port	En cours	235'000.00	101'878.40
02/15	Modification du règlement et du plan d'extension partiel (PEP) Centre-Village - Changement d'affectation du bâtiment dit "Des Crêtes", rue du Centre 60	Terminé	--	--
03/15	Législature 2016-2021 - Effectif du Conseil communal et de la Municipalité	Terminé	--	--
04/15	Demande d'un crédit d'étude de CHF 58'300.- pour la requalification de la RC1, Etape 3	En cours	58'300.00	5'239.70
05/15	Vente de la structure modulaire UAPE et bibliothèque à la Commune de Moudon	Terminé	600'000.00 - 200'000.00	402'403.35
06/15	Participation aux charges d'exploitation du centre sportif de Malley - Participation au capital-actions du Centre Intercommunal de Glace de Malley SA (CIGM)	Terminé	--	--
07/15	Demande d'un crédit complémentaire de CHF 70'000.- pour l'agrandissement de la terrasse de l'Auberge communale	En cours	200'000.00 + 70'000.00	256'072.95
08/15	Création de la Fondation du Théâtre Kléber-Méleau	Terminé	5'000.00	--
09/15	Entente intercommunale Mèbre-Sorge - Convention de répartition des frais de fonctionnement	Terminé	--	--
10/15	Adoption du nouveau règlement du Conseil communal	En cours	--	--
11/15	Réhabilitation du collecteur intercommunal Mèbre, à Chavannes-près-Renens, Secteur Concorde/Autoroute	En cours	1'458.00	--
12/15	Nouveau règlement intercommunal sur la taxe de séjour	Terminé	--	--
13/15	SDIS Chamberonne - Harmonisation du tarif des interventions pour déclenchement intempêtif du système d'alarme	Terminé	--	--
14/15	Impôts communaux - Arrêté d'imposition pour l'année 2016	En cours	--	--
15/15	Budget 2016	En cours	--	--
16/15	Etablissement primaire et secondaire de Chavannes-près-Renens et Saint-Sulpice - Révision du règlement du Conseil d'établissement	Terminé	--	--
17/15	Demande d'un crédit de CHF 80'000.- pour le changement de logiciels informatiques	En cours	80'000.00	--
18/15	Révision du Plan Directeur Communal	En cours	65'000.00	--
19/15	Assainissement du collecteur de concentration - Tronçon terrain de sport des Hautes Ecoles à la STREL de la Chamberonne	En cours	100'000.00	--

## VISITE PRÉFECTORALE

Le lundi 9 novembre 2015, conformément aux dispositions de l'article 141 de la loi sur les communes, Madame Anne **Marion Freiss**, Préfète du district de l'Ouest lausannois, a procédé à l'inspection annuelle de la commune.

A cette occasion, les différents registres communaux et documents mentionnés ci-après ont été reconnus comme régulièrement tenus et observés.

- |    |  |    |                              |
|----|--|----|------------------------------|
| 1. | Les registres des procès-verbaux :   | a) | de la Municipalité           |
|    |  | b) | du Conseil communal          |
|    |  | c) | des votations et élections   |
| 2. | Les registres :  | a) | civique (rôle des électeurs) |
|    |  | b) | des inhumations              |
|    |  | c) | des commerçants              |
| 3. | Le contrôle des habitants et des étrangers                                   |    |                              |
| 4. | L'onglet de la correspondance  |    |                              |
| 5. | Le casier sanitaire des eaux et le PGEE (Plan général d'évacuation des eaux) |    |                              |
| 6. | Le fichier de contrôle des citernes  |    |                              |
| 7. | Le dossier des titres et créances  |    |                              |
| 8. | La comptabilité de l'année écoulée   |    |                              |

Indépendamment des obligations qui lui sont imposées par la loi, Mme la Préfète s'est entretenue avec le Syndic, le Secrétaire, la Boursière, les Conseillers municipaux et le Président du Conseil communal sur les affaires courantes de la commune ainsi que sur les projets d'avenir.

## ACTIVITÉS DIVERSES

### **LAUSANNE REGION**

Saint-Sulpice fait partie de l'association Lausanne Région, qui regroupe 29 communes de la région lausannoise et dont le président est M. Gustave Muheim, Syndic de la Commune de Belmont-sur-Lausanne.

### **UNION DES COMMUNES VAUDOISES (UCV)**

Notre commune fait partie de cette association qui regroupe 288 communes sur les 318 que compte le canton (90 %). Une délégation de la Municipalité a participé, le samedi 6 juin 2015 à Avenches, à la 106<sup>ème</sup> assemblée générale des délégués de l'UCV.

#### Délégués du district de l'Ouest lausannois à l'UCV au 31.12.2015

<i>Présidente du Comité :</i>	Mme	Claudine <b>Wyssa</b>	Syndique de Bussigny
<i>Membres du Conseil des 50 :</i>	Mme	Marianne <b>Huguenin</b>	Syndique de Renens
	M.	Georges <b>Cherix</b>	Syndic de Villars-Ste-Croix
	M.	André <b>Gorgerat</b>	Syndic de Chavannes-près-Renens
	M.	Pierre <b>Kaelin</b>	Syndic d'Ecublens
	M.	Michel <b>Tendon</b>	Syndic de Crissier
<i>Groupe des Villes :</i>	Mme	Marianne <b>Huguenin</b>	Syndique de Renens
	Mme	Claudine <b>Wyssa</b>	Syndique de Bussigny
	M.	Alain <b>Gilliéron</b>	Syndic de Prilly
	M.	André <b>Gorgerat</b>	Syndic de Chavannes-près-Renens
	M.	Pierre <b>Kaelin</b>	Syndic d'Ecublens
	M.	Michel <b>Tendon</b>	Syndic de Crissier
<i>Groupe Bourgs et villages :</i>	M.	Georges <b>Cherix</b>	Syndic de Villars-Ste-Croix

### **ASSOCIATION DE COMMUNES VAUDOISES (AdCV)**

Membre de l'UCV, la Commune de Saint-Sulpice fait également partie de l'Association de Communes Vaudoises (AdCV), qui regroupe 71 communes vaudoises et dont l'objectif principal est de contribuer à sauvegarder et à développer les compétences et l'autonomie communales.

## **BUREAU INTERMUNICIPAL**

Le Bureau Intermunicipal, regroupant Mesdames et Messieurs les Syndics de Bussigny-près-Lausanne, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, Saint-Sulpice, Villars-Ste-Croix, s'est réuni en 2015 :

- 4 fois, sous la présidence de M. Georges CHERIX, Syndic de Villars-Ste-Croix
- 3 fois, sous la présidence de M. Alain CLERC, Syndic de Saint-Sulpice

Ci-dessous, les objets discutés par le Bureau Intermunicipal :

- Cap sur l'Ouest Lausannois 2016 – Création d'un fonds de réserve et pérennisation de la dite manifestation, etc.
- Musée informatique BOLO – Point de la situation
- Théâtre Kléber-Méleau - Informations sur la création d'une fondation, budgets, journée de passage de témoin entre MM. Mentha et Porras, etc.
- PubliBike – Subvention (référence au dernier versement effectué en 2013)
- Contrôle énergétique dans les bâtiments – Création/Validation d'un formulaire à annexer lors de la délivrance du permis d'habiter
- Affichage culturel et électoral – Contrat avec la SGA
- Postulats (1 venant du parti des Verts de Renens et l'autre du parti socialiste des communes de l'Ouest Lausannois) pour un Ouest Lausannois fort, et étude sur la faisabilité et l'opportunité d'une fédération de communes dans le périmètre de l'agglomération Lausanne-Morges
- Groupe technique Chavannes lors de séances PDI
- Points soulevés par MM. Kaelin, Gorgerat et Tendon sur la collaboration entre communes au niveau de l'Ouest Lausannois (ex. restructuration convention SDOL, PoIOuest, etc.).
- Règlement pour les émoluments de construction
- Budget PoIOuest 2016
- SDOL - Budget 2016
- SDOL-PALM-TL – Informations diverses (séance du 14.01.2015 avec les chefs de service de l'Urbanisme, paiement pour les études sur les BHNS, PALM 2016, état sur la RC1, procédure approbation plans tram T1, etc.).
- IIC-OL - Approbation des comptes + rapport d'activité 2014  
- Approbation du budget 2016
- Résiliation de la convention de collaboration avec la SUVA – Mandat de surveillance des chantiers à l'ICC-OL
- Les 50 ans de la Fondation ProFa – Contribution des communes liée à cet événement
- UCV / RIE III / Parascolaire
- Equipement de défibrillateurs dans les communes (nombre, etc.)
- Célébration de l'élection de M. Parmelin au Conseil Fédéral
- Vice-présidence du Gropil jusqu'à la fin de la législature
- Paiement des heures supplémentaires de Mme Ariane Widmer

La séance BI du 03 mars 2015, a été consacrée à une rencontre annuelle entre les syndics et les députés de l'Ouest Lausannois et à laquelle a été invitée Mme la Préfète Anne Marion Freiss. Il a été débattu notamment des points suivants : Présentation des dossiers axes forts concernant l'Ouest Lausannois, à savoir : Tram 1<sup>ère</sup> étape, Flon-Renens – Tram 2<sup>ème</sup> étape, Renens-Bussigny-Villars-Ste-Croix – BHNS, Prilly-Renens-Crissier - Centre sportif de la Patinoire de Malley - Rénovation de la patinoire et création d'une piscine couverte - Taxe sur la plus-value des futurs plans de quartiers et autres qui se développeraient dans les communes de l'Ouest Lausannois, etc.

La 2<sup>ème</sup> partie de la séance BI du 22 avril 2015, a été consacrée au Budget PoIOuest 2016, en présence de MM. Frédéric Schaer, Commandant, et Michel Farine, Président de PoIOuest.

La séance Budget SDOL 2015, budget de fonctionnement et budget-cadre des chantiers d'études, a eu lieu le 10 juin 2015 dans les locaux du SDOL, en présence de Mme Ariane Widmer, Cheffe du SDOL.

La 1<sup>ère</sup> partie de la séance BI du 1<sup>er</sup> septembre 2015, a été consacrée à la résiliation de la convention de collaboration avec la SUVA, en présence du Dr. Marc Truffer, Directeur chef de division de la SUVA.

Cette fin d'année marquant le départ/démission de M. André Gorgerat, Syndic de Chavannes-près-Renens, nous tenons à le remercier chaleureusement de l'engagement qu'il a témoigné tout au long de son mandat politique et formulons nos meilleurs vœux pour la suite de ses futures activités.

De même, nous souhaitons la bienvenue à son remplaçant, M. Jean-Pierre Rochat, Vice-Syndic, qui assurera l'intérim jusqu'à la fin de cette législature.

*F. Sciboz*  
*Secrétaire du Bureau intermunicipal*

**ASSOCIATIONS, ENTENTES ET COLLABORATIONS INTERCOMMUNALES****Délégué(s) de la Municipalité au 31.12.2015**

ADIL (Association des Intérêts de Lausanne)	M. Jean-Paul Meyer
AJESOL (Association pour l'Accueil de Jour des Enfants du Sud-Ouest Lausannois)	Mme Anne Merminod
APREMADOL (Association pour la Prévention et le Maintien à Domicile dans l'Ouest Lausannois)	Mme Anne Merminod
ARASOL (Association Régionale pour l'Action Sociale dans l'Ouest Lausannois)	Mme Anne Merminod
BI (Bureau intermunicipal de l'Ouest lausannois)	M. Alain Clerc
CIP (Caisse Intercommunale de Pensions)	M. Alain Clerc M. Jean-Paul Meyer
COH (Commission de coordination de l'aménagement de l'Ouest lausannois et des Hautes Ecoles)	M. Jean-Pierre Jaton M. Alain Clerc
Comité du chalet "Les Alouettes" Morgins	M. Yves Allemann
Commission des Services industriels	M. Yves Allemann
Commission d'estimation fiscale des immeubles	M. Jean-Pierre Jaton
Conférence des municipaux en charge des affaires sociales	Mme Anne Merminod
Conférence des municipaux en charge des écoles (CMEOL)	M. Yves Allemann
Conseil d'établissement de La Planta	M. Yves Allemann
Entente intercommunale Mèbre et Sorge	M. Yves Allemann
ERM (Epuración Région Morgienne)	M. Yves Allemann
FERL (Fonds pour l'équipement touristique de la région lausannoise)	M. Jean-Paul Meyer
Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise	Mme Anne Merminod
Lausanne Région	M. Alain Clerc
ORPC (Office Régional de la Protection Civile)	M. Jean-Paul Meyer
OTV (Office du Tourisme Vaudois)	M. Jean-Paul Meyer
PALM (Projet d'agglomération Lausanne-Morges)	M. Jean-Pierre Jaton
Police de l'Ouest lausannois – Sécurité dans l'Ouest lausannois	M. Jean-Paul Meyer
SDIS Chamberonne (Collaboration Ecublens, Chavannes, Saint-Sulpice)	M. Jean-Paul Meyer
SDOL (Schéma directeur de l'Ouest lausannois)	M. Jean-Pierre Jaton M. Alain Clerc
STEP (Station d'épuration de Vidy)	M. Yves Allemann
tl (Transports publics de la région lausannoise)	M. Jean-Pierre Jaton
Triage forestier intercommunal de la Venoge	M. Alain Clerc
VALORSA SA - Société pour la gestion des déchets du périmètre Ouest	M. Alain Clerc

**COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES AU 31.12.2015****Commission du feu intercommunale**

	M.	Jean-Paul	<b>Meyer</b>	Municipal
	M.	Pierre	<b>Mosimann</b>	

**Commission de salubrité**

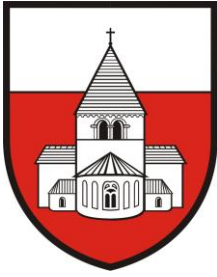
Président	M.	Alain	<b>Clerc</b>	Syndic
Membres	M.	Jean-Pierre	<b>Jaton</b>	Municipal
	M.	Bernard	<b>Liechti</b>	Médecin
	M.	David	<b>Conde</b>	Technicien communal
	M.	Jean	<b>Mundler</b>	Architecte conseil

**Commission des naturalisations**

Membres	Mme	Anne	<b>Merminod</b>	Municipale
	Mme	Carmen	<b>Fankhauser</b>	Conseillère communale
	Mme	Corinne	<b>Willi</b>	Conseillère communale
	M.	Etienne	<b>Dubuis</b>	Conseiller communal



*- Cette page est vierge pour permettre d'assurer une concordance de pagination -*



# **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

*Alain CLERC*

# **CONTRÔLE DES HABITANTS**

*Alain CLERC*

# **PAROISSES**

*Anne MERMINOD*



## ADMINISTRATION GÉNÉRALE

A la frontière entre la politique et l'administratif, la secrétaire municipale est chargée notamment du flux des informations, des relations et de la coordination, non seulement entre la Municipalité et le Conseil communal, mais également avec les divers services et entités communaux. Elle chapeaute l'administration générale, les ressources humaines et assure les missions générales, comme la conduite de projets, l'amélioration du fonctionnement, la mise en place de processus simplifiés, l'optimisation de la gestion des dossiers, la coordination entre les échelons.

Plusieurs éléments clés sont à relever en 2015 :

- Un adjoint technique pour s'occuper de la police des constructions, toujours aussi intensive, a été engagé au tout début de l'année. Il a déchargé la secrétaire municipale du suivi et du contrôle des dossiers.
- L'installation de nouveaux serveurs informatiques par le Service informatique de Prilly a permis d'actualiser les interfaces des ordinateurs et l'installation de Windows 2013.
- Avec l'appui d'une archiviste professionnelle, le plan de classement et de gestion des documents au greffe municipal a été entièrement revu, Cette gestion des données est une méthode de travail moderne qui a facilité l'implémentation d'Xpert.Meeting.
- L'utilisation du logiciel Xpert.Meeting pour la gestion des séances de Municipalité a optimisé la préparation, la consultation, et en corollaire les prises de décisions.
- L'organisation liée à la mise en service du nouveau collège des Pâquis, avec l'engagement de concierges, de responsables de cuisine et de réfectoire, de surveillants et d'auxiliaires a nécessité un gros travail de préparation, d'aménagement et d'anticipation, tant au niveau
  - du déménagement de l'UAPE,
  - du règlement d'utilisation du parking souterrain,
  - du règlement d'utilisation et de location des salles de sport,
  - des badges d'accès,
  - du service du personnel, comme les descriptions de poste, la définition des temps de travail nécessaires,
  - que des activités parascolaires tels que les repas de midi et les devoirs surveillés, des inscriptions préalables jusqu'à l'engagement d'auxiliaires d'encadrement.

Au niveau des ressources humaines, de nouveaux employés sont entrés en fonction durant l'été :

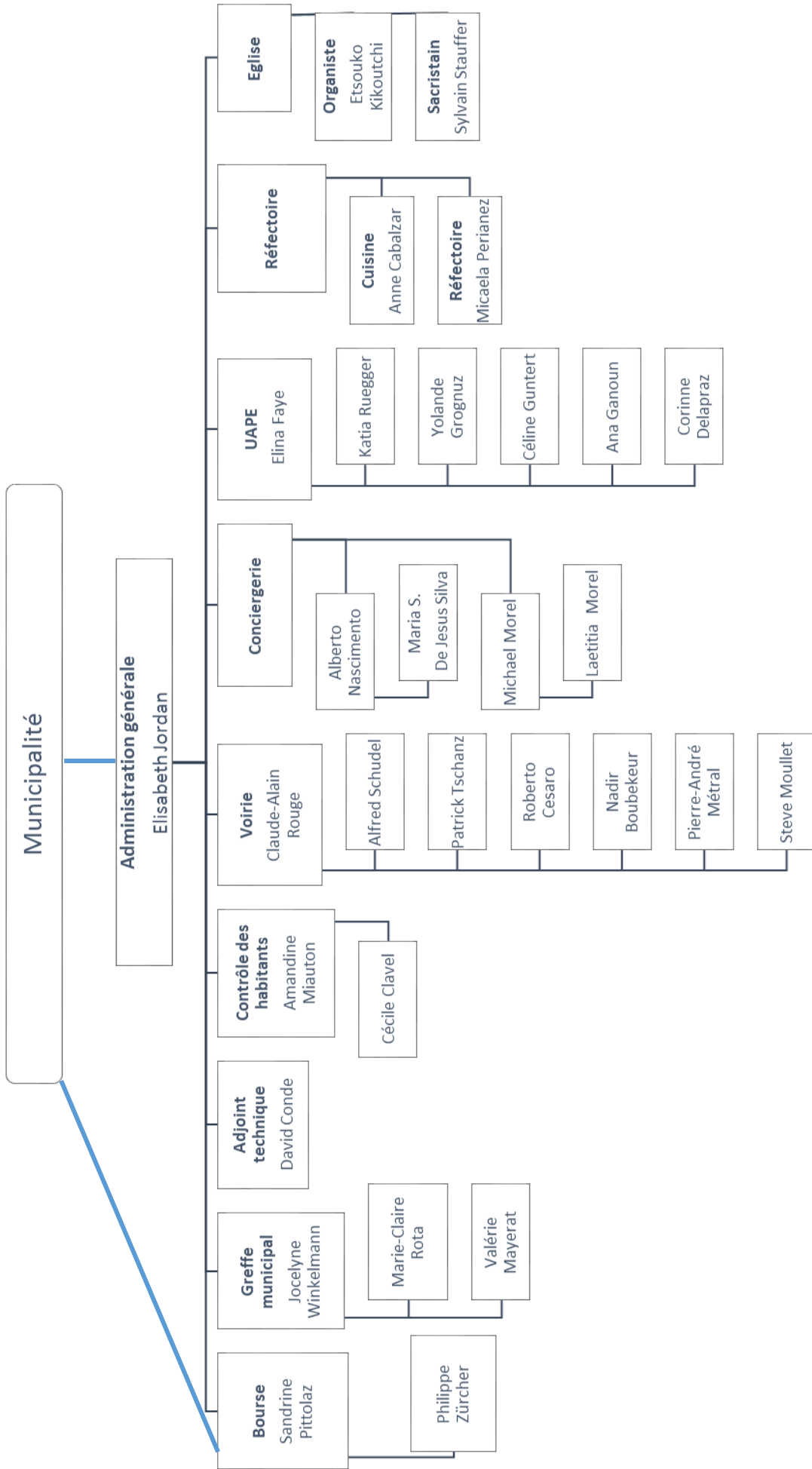
- Un couple formé d'un concierge responsable du complexe du collège et d'une auxiliaire de nettoyage
- Une responsable de cuisine, dont le cahier des charges a été adapté à l'automne en fonction des besoins
- Une surveillante responsable du réfectoire
- Plusieurs auxiliaires en contrat à durée déterminée (CDD) pour des aides diverses à la voirie, aux nettoyages, à l'encadrement de midi à la cantine, ainsi que pour les devoirs surveillés.

En 2015, deux personnes ont donné leur congé. Un employé de voirie à 100 % qui a été remplacé et une aide-conciergerie qui a souhaité modifier son activité et son temps de travail pour la fin 2015.

L'organigramme ci-après donne un aperçu du personnel fixe au 31 décembre 2015.

La Municipalité souhaite beaucoup de plaisir dans leur fonction à tous les employés et les remercie ici vivement. Grâce à eux, la Commune de Saint-Sulpice est agréable et attrayante et offre des services compétents et efficaces.

*Elisabeth Jordan, secrétaire municipale*



**PERSONNEL COMMUNAL - EFFECTIF AU 31.12.2015**

Entité/Service	Nombre de personnes	ETP Equivalent temps plein	Nombre d'auxiliaires en CDD	ETP en CDD
Administration générale et RH	1	1		
Bourse communale	2	1.6		
Greffe municipale	3	3		
Adjoint technique	1	1		
Contrôle des habitants	2	1.5		
Voirie	7	6.5	1	0.5
Conciergerie	4	3.7	3	1
UAPE	6	3.925	1	0.125
Réfectoire scolaire	2	1.25	5	1
Eglise : organiste et sacristain	2	0.85		
Devoirs surveillés			10	0.4
<b>Total</b>	<b>30</b>	<b>24.325</b>	<b>20</b>	<b>3.025</b>

**ACTIVITÉS DU GREFFE MUNICIPAL**

Le Greffe a assumé les nombreuses tâches qui sont les siennes en tant qu'organe administratif de coordination pour l'exécution des décisions municipales. Outre le secrétariat municipal, il exécute les divers travaux administratifs en relation avec l'activité de la Municipalité et du Conseil communal.

Liste non exhaustive des différentes tâches incombant au Greffe :

<b>Municipalité</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Correspondance</li> <li>• Procès-verbaux Municipalité et séances diverses</li> <li>• Ouverture et acheminement du courrier</li> <li>• Réception des appels téléphoniques</li> <li>• Service technique, police des constructions</li> <li>• Administration du personnel communal</li> <li>• Rédaction, impression et tenue à jour des règlements communaux</li> <li>• Tenue à jour des lois</li> <li>• Statistiques</li> <li>• Gestion et mise à jour du site internet communal</li> <li>• Service d'information au public par courriel et sms</li> <li>• Avis de décès et registre des inhumations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Archives</li> <li>• Procédures de naturalisation</li> <li>• Etablissement des actes de mœurs</li> <li>• Economat</li> <li>• Gestion des ports de la commune (Venoge et Tissot)</li> <li>• Ventes (cartes journalières CFF et CGN, passeports vacances et permis de pêche), délivrance des macarons de parcage</li> <li>• Locations (Salle du Conseil, Foyer paroissial des Pâquis, Espace 52, Refuge du Laviau et abonnements au porteur CGN)</li> <li>• Gestion des occupations, locations et contrats des salles de gym du collège des Pâquis</li> <li>• Liaisons avec les autres services</li> <li>• Relations avec les sociétés locales</li> </ul>
<b>Votations – Elections</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tenue à jour du registre civique</li> <li>• Transferts des fichiers électroniques à l'Etat par le biais de l'application « Girôle »</li> <li>• Enregistrement des votes reçus par correspondance</li> <li>• Contact avec les électeurs en cas de vote susceptible d'être invalidé et/ou de carte incomplète</li> <li>• Gestion des mutations des électeurs en cours de scrutin (départs, arrivées)</li> <li>• Contrôle des signatures lors d'initiatives et de référendums</li> </ul>	

### **Conseil communal**

- Rédaction et tirage des préavis et du rapport de gestion de la Municipalité
- Envoi des documents aux membres du Conseil
- Tirage des procès-verbaux
- Etablissement et tirage de l'ordre du jour

### **JEUNES CITOYENS**

En 2015, 26 jeunes Suissesses et Suisses de notre commune ont obtenu leur majorité civique et ont accédé ainsi au rang de citoyennes et citoyens à part entière sur les plans communal, cantonal et fédéral.

Avec 46 autres jeunes gens du même âge, de nationalité étrangère, ils ont été conviés à la traditionnelle réception des « nouveaux citoyens », organisée en leur honneur au carnotzet municipal le mardi 8 décembre 2015.

C'est autour d'une fondue chinoise, préparée et servie par le restaurant « Le St-Sulpice », qu'ils ont eu l'occasion de dialoguer en toute simplicité avec des membres des autorités. 7 personnes sur les 72 invitées ont répondu favorablement à l'invitation de la Municipalité et pris part à cette manifestation.

### **REGISTRE CIVIQUE**



La tenue du registre civique incombe au Greffe, sur la base des informations reçues du Contrôle des habitants.

Avec le système VOTELEC, l'électeur peut voter en toute confidentialité par correspondance depuis chez lui ou se déplacer le dimanche du scrutin au bureau de vote, entre 10h et 11h, muni du matériel officiel qui lui a personnellement été adressé. Avant chaque votation/élection, le registre des électeurs actualisé est transmis par messagerie électronique au Canton, lequel adresse à chaque électeur le matériel ad hoc (carte d'électeur à usage unique, bulletin(s) de vote, enveloppe de vote et enveloppe de transmission). La carte d'électeur doit impérativement être complétée par la date de naissance et la signature du votant.

Le nombre des votes qui ne sont pas pris en compte à cause de la signature manquante ou de la date de naissance manquante, incomplète ou croisée avec celle du conjoint, est constant. Dans la mesure du possible, le Greffe a pris contact avec les personnes concernées par téléphone pour les inviter à venir corriger leur erreur avant le vendredi midi précédant le scrutin. Cette démarche a ainsi permis de valider de nombreux votes qui, sinon, auraient été déclarés nuls.

### **VOTATIONS / ÉLECTIONS**

L'assemblée de commune a été convoquée à 4 reprises en 2015 pour des votations ou élections.

Date	Votation	Elect. inscrits	Votants	Particip. (%)	Bulletins valables	Oui	Non	Blanc
08.03.15	 <b>Votations fédérales</b> concernant : Initiative populaire "Aider les familles ! Pour des allocations pour enfant et des allocations de formation professionnelle exonérées de l'impôt"	1790	982	54.86	975	188	787	7
	Initiative populaire « Remplacer la taxe sur la valeur ajoutée par une taxe sur l'énergie »	1790	982	54.86	973	38	935	9
14.06.15	 <b>Votations fédérales</b> concernant : Arrêté fédéral concernant la modification de l'article constitutionnel relatif à la procréation médicalement assistée et au génie génétique dans le domaine humain (diagnostic préimplantatoire)	1781	1020	57.10	996	863	133	21
	Initiative populaire « Initiative sur les bourses d'études »	1781	1020	57.16	993	274	719	25
	Initiative populaire « Imposer les successions de plusieurs millions pour financer notre AVS (Réforme de la fiscalité successorale) »	1781	1020	57.22	1009	171	838	10
	Modification de la loi fédérale sur la radio et la télévision (LRTV)	1781	1020	57.10	990	572	418	27

**ÉLECTIONS FÉDÉRALES****18 octobre 2015 - Election des 2 membres vaudois  
au Conseil des Etats (1<sup>er</sup> tour de scrutin)**

Electeurs inscrits : 1781 Bulletins valables : 902  
 Bulletins rentrés : 936 Taux de participation : 52.05 %

Les listes suivantes ont été déposées :

No	Liste	Nombre de candidats	Suffrages à Saint-Sulpice
1.	POP & Gauche en mouvement - Solidarités Vaud		
2.	PDC Parti démocrate-chrétien		
3.	PLR Les Libéraux-Radicaux		
4.	Vert'libéraux		
5.	Les Verts - Mouvement écologiste vaudois		
6.	Voter Blanc		
7.	Parti Socialiste Vaudois		
8.	UDC - Pour une Suisse forte		
9.	Jeunes UDC Vaud		

Liste(s) no	Candidat(e)	Suffrages obtenus sur des bulletins à Saint-Sulpice	Suffrages obtenus dans le Canton
3	FRANÇAIS Olivier	367	59'439(30.87 %)
5 et 7	SAVARY Géraldine	282	72'985(41.38 %)
5 et 7	RECORDON Luc	273	68'339(38.75 %)
8	BUFFAT Michaël	171	32'271(18.30 %)
8	DESPOT Fabienne	141	29'737(16.86 %)
2	NEIRYNCK Jacques	66	7'590 (4.30 %)
2	BÉGLÉ Claude	66	9'819 (5.57 %)
4	CHEVALLEY Isabelle	63	12'625 (7.16 %)
4	MIÉVILLE Laurent	46	6'884 (3.90 %)
9	KARLEN Dylan	24	5'538 (3.14 %)
9	PETIT Arthur	19	4'834 (2.74 %)
1	DOLIVO Jean-Michel	17	4'656 (2.64 %)
1	MISIEGO Céline	12	3'915 (2.22 %)
6	BERKOVITS Jean-Luc	2	14'279 (0.73 %)
6	GRÉGOIR Sonya	2	1'451 (0.82 %)
--	Voix éparses	12	

**Aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue au 1<sup>er</sup> tour de l'élection (88'189 voix).**



**18 octobre 2015 - Election de 18 député(e)s au Conseil national**

Electeurs inscrits	:	1781	Bulletins valables	:	896
Bulletins rentrés	:	936	Taux de participation	:	51.94 %

Les listes suivantes ont été déposées :

Liste	Parti	Nombre de candidats	Suffrages à Saint-Sulpice
1.	Jeunes UDC Vaud	18	225
2.	PEV - Parti Evangélique - Valeur chrétiennes	13	138
3.	Voter Blanc	11	44
4.	PNS - Parti Nationaliste Suisse	4	15
5.	Les Indépendants Vaudois	4	11
6.	ECO POP	11	59
7.	JSV - Jeunesse socialiste vaudoise	18	44
8.	POP & Gauche en Mouvement - Solidarités Vaud	18	277
9.	Les Verts - Mouvement Ecologiste Vaudois	18	1347
10.	Jeunes Vert-e-s Vaudois-e-s	18	173
11.	Action Nationale - Démocrates suisses VD	10	21
12.	Jeunes libéraux radicaux Vaud	18	99
13.	PDC - Parti démocrate-chrétien	18	676
14.	UDC - Qualité Suisse pour une Suisse forte	18	3164
15.	Valeurs chrétiennes - EDU+UDF Union Démocratique Fédérale	11	91
16.	PLR - Les Libéraux-Radicaux Innovation	18	449
17.	PLR - Les Libéraux-Radicaux	18	5237
18.	PVL - Vert'libéraux	18	542
19.	Jeunes PDC - Parti démocrate-chrétien	9	135
20.	PBD - Centre droit moderne	18	235
21.	Partipirate VD.partipirate.ch	8	151
22.	60+ PDC - Parti démocrate-chrétien	11	110
23.	PSV - Parti socialiste vaudois	18	2575
	Suffrages blancs		310

Ont été élus :

Liste	Candidat	Suffrages canton	Liste	Candidat	Suffrages canton
9	<b>Recordon</b> Luc	38'199	17	<b>Feller</b> Olivier	54'112
	<b>Brélaz</b> Daniel	29'146		<b>Borloz</b> Frédéric	43'410
13	<b>Béglé</b> Claude	12'367		<b>Wehrli</b> Laurent	43'066
14	<b>Parmelin</b> Guy	49'605	18	<b>Chevalley</b> Isabelle	21'598
	<b>Grin</b> Jean-Pierre	44'556	23	<b>Savary</b> Géraldine	59'050
	<b>Nicolet</b> Jacques	37'283		<b>Marra</b> Ada	49'776
	<b>Buffat</b> Michaël	36'142		<b>Nordmann</b> Roger	48'953
17	<b>Moret</b> Isabelle	65'351		<b>Ruiz</b> Rebecca	45'935
	<b>Français</b> Olivier	65'292		<b>Amarelle</b> Cesla	44'078

**8 novembre 2015 - Election des 2 membres vaudois du Conseil des Etats (second tour de scrutin)**

Electeurs inscrits	:	1804	Bulletins valables	:	829
Bulletins rentrés	:	835	Taux de participation	:	46.29 %

Les listes suivantes ont été déposées :

No	Liste	Nombre de candidats	Suffrages à Saint-Sulpice
1.	Les Verts	2	142
2.	PSV - Parti Socialiste Vaudois	2	161
3.	PLR.Les Radicaux Vaud et PLR.Les Libéraux Vaud	1	459
	Sans dénomination de parti		61

Liste(s) no	Candidat(e)	Suffrages Saint-Sulpice	Suffrages Canton	Elu(e)
3	<b>FRANÇAIS Olivier</b>	520	78'068	<b>oui</b>
2 et 1	<b>SAVARY Géraldine</b>	341	81'469	<b>oui</b>
1 et 2	<b>RECORDON Luc</b>	337	74'972	non

## **INITIATIVES ET RÉFÉRENDUMS**

Liste des signatures pour des initiatives et référendums contrôlées en 2015 par le Greffe :

Objet	Contrôlées	Valables
Référendum fédéral "Non à la nouvelle redevance Billag"	10	9
Initiative populaire fédérale "Pour la souveraineté alimentaire"	17	17
Initiative populaire fédérale "Sortons de l'impasse ! Renonçons à rétablir des contingents d'immigration"	106	84
Initiative populaire fédérale "Monnaie pleine" Pour une monnaie à l'abri des crises Emission monétaire uniquement par la Banque nationale	15	13
Initiative populaire fédérale "Le droit suisse au lieu de juges étrangers" (initiative pour l'autodétermination)	48	34
Initiative populaire fédérale "Entreprises responsables" (Pour protéger l'être humain et l'environnement)	23	18
Référendum fédéral - Contre la modification du 12.12.2014 de la loi fédérale sur la procréation médicalement assistée (Loi sur la procréation médicalement assistée, LPMA)	25	23
Initiative populaire fédérale - Pour des denrées alimentaires saines et produites dans des conditions équitables et écologiques (initiative pour des aliments équitables)	48	41
Initiative populaire fédérale - Pour la promotion des voies cyclables et des chemins et sentiers pédestres (initiative vélo)	26	21
Référendum cantonal "Non aux cadeaux fiscaux aux grandes entreprises" Loi modifiant celle du 04.07.2000 sur les impôts directs cantonaux	58	52
Initiative populaire fédérale - "Oui à la suppression des redevances radio et télévision" (suppression des redevances Billag)	10	8
Référendum fédéral "Contre les avocats gratuits pour tous les requérants d'asile"	10	10
Référendum fédéral contre la loi du 25.09.2015 sur le renseignement (LRens) - "Non à l'état fouineur"	13	10

## **AFFAIRES MILITAIRES**

Sur décision du Conseil d'Etat, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1998, le travail des chefs de section a été centralisé à Lausanne au Département de la sécurité et de l'environnement (DSE), bâtiment administratif de la Pontaise (BAP).

### Stand de tir intercommunal de Colombier-sur-Morges

Tous les tirs 2015 ont été organisés au stand de tir intercommunal de Colombier-sur-Morges, comme ils l'ont été depuis 1991. 9'617 cartouches ont été tirées, ce qui représente une location de CHF 5'770.20 (60 cts/cartouche).

## CONTRÔLE DES HABITANTS

La statistique annuelle de la population des communes est établie par le Service cantonal de recherche et d'information statistiques (SCRIS). Les chiffres officiels présentent des écarts avec ceux établis par le contrôle des habitants (CH) car, parmi les effectifs des résidents étrangers, seuls ceux qui sont détenteurs d'un permis d'établissement ou d'un permis de séjour annuel sont pris en compte.

La statistique annuelle établie par le SCRIS est utilisée pour la classification des communes, entre autres dans les calculs des péréquations intercommunales.

<b>2015 : 3'943 (*)</b>	2014 : 3'463	2013 : 3'378	2012 : 3'301	2011 : 3'277
-------------------------	--------------	--------------	--------------	--------------

### POPULATION DU DISTRICT DE L'OUEST LAUSANNOIS AU 31.12.2015 SELON LE SCRIS

	<i>Suisses</i>	<i>Etrangers</i>	<i>Total</i>
Bussigny-près-Lausanne	5'195	3'020	8'215
Chavannes-près-Renens	3'571	3'803	7'374
Crissier	4'281	3'261	7'542
Ecublens	6'645	5'643	12'288
Prilly	6'909	4'873	11'782
Renens	9'935	10'427	20'362
<b>Saint-Sulpice</b>	<b>2'159</b>	<b>1'739</b>	<b>3'898</b>
Villars-Sainte-Croix	532	177	709
<b>Total</b>	<b>39'227</b>	<b>32'943</b>	<b>72'170</b>

La population de la commune de Saint-Sulpice représente environ 5,4 % de celle du district.  
Cette proportion atteint environ 3 % pour les Suisses et 2,4 % pour les étrangers.

### RÉPARTITION DE LA POPULATION DE SAINT-SULPICE AU 31.12.2015 SELON CH

				<u>31.12.2014</u>	
Bourgeois	:	153	3.9 %	153	4,3 %
Vaudois	:	969	24.6 %	944	26,6 %
Confédérés	:	1'048	26.5 %	1'028	28,9 %
Population suisse	:	2'170	55,0 %	2'125	59,8 %
Population étrangère	:	1'773	45,0 %	1'606	40,2 %
<b>Total général</b>	<b>:</b>	<b>3'943</b>	<b>100 %</b>	<b>3'731</b>	<b>100 %</b>

Hommes		Femmes		<b>Total</b>
< 18 ans	18 ans et +	< 18 ans	18 ans et +	
357	1'715	298	1'573	<b>3'943</b>

(\*) Différence entre les chiffres de la commune et ceux du SCRIS due au fait que ce dernier ne prend pas en considération les données suivantes :

- Permis L < 1 an
- Les fonctionnaires internationaux (DFAE)
- La population d'asile (N et F)

**MUTATIONS**

Arrivées	856	Mariages	33
Naissances (21 garçons et 23 filles)	44	Séparations	13
Départs	690	Divorces	13
Décès (11 hommes et 9 femmes)	20	Naturalisations	19
Changements d'adresse	117	Divers	1'163
Changements de noms	26	<b>Total mutations enregistrées en 2015</b>	<b>2'994</b>
		(contre 2'470 mutations en 2014 et 1'985 en 2013)	

Il sied de préciser que ces mutations sont, dans leur ensemble, communiquées régulièrement à toutes les instances touchées par les divers changements qui interviennent dans l'existence et la situation des personnes, à savoir :

- Contrôle des habitants du précédent ou du futur domicile
- Office d'impôt (ACI)
- Assurance incendie (ECA)
- Registre des paroissiens protestants
- Registre des paroissiens catholiques
- Secrétariat des écoles
- Fondation BVA (Bureau Vaudois d'Adresses)
- Sitel-Cablecom (télé-réseau communal)
- Arrondissements militaires vaudois
- Protection civile intercommunale

Pour les étrangers, de nombreuses démarches sont quotidiennement effectuées et transmises directement au Service de la population (SPOP).

**RELEVÉ DES DIVERSES NATIONALITÉS DANS LA SOUCHE DE LA POPULATION**

1. France	534	27. Liban	13	53. Irlande	2
2. Italie	142	28. Corée du Sud	13	54. Japon	2
3. Portugal	115	29. Israël	11	55. Philippines	2
4. Allemagne	113	30. Serbie	11	56. Andorre	1
5. Espagne	73	31. Slovaquie	9	57. Argentine	1
6. Royaume-Uni	66	32. Suède	9	58. Bangladesh	1
7. Russie	57	33. Afrique du Sud	8	59. Bélarus	1
8. Etats-Unis	44	34. Afghanistan	7	60. Bosnie et Herzégovine	1
9. Belgique	41	35. Danemark	7	61. Brunéi Darussalam	1
10. Tunisie	33	36. Algérie	6	62. Chypre	1
11. Pays-Bas	32	37. Kosovo	6	63. Ghana	1
12. Pologne	32	38. Vietnam	6	64. Irak	1
13. Grèce	29	39. Bulgarie	5	65. Kazakhstan	1
14. Maroc	28	40. Luxembourg	5	66. Lettonie	1
15. Chine	28	41. Mexique	5	67. Macédoine	1
16. Inde	25	42. Bolivie	4	68. Malaisie	1
17. Canada	23	43. Colombie	4	69. Malte	1
18. Iran	23	44. Croatie	4	70. Nigéria	1
19. Roumanie	23	45. Egypte	4	71. Nouvelle-Zélande	1
20. Hongrie	22	46. Finlande	4	72. Pakistan	1
21. Turquie	20	47. Arabie Saoudite	3	73. Perou	1
22. Autriche	19	48. Norvège	3	74. Rwanda	1
23. Brésil	19	49. Thaïlande	3	75. Senegal	1
24. Ukraine	19	50. Albanie	2	76. Singapour	1
25. République Tchèque	15	51. Chili	2	77. Sri Lanka	1
26. Australie	13	52. Equateur	2	78. Syrie	1
				79. Vénézuéla	1
				<b>Total</b>	<b>1'774</b>

**Au total, 1'774 étrangers pour 79 nationalités (1'606 pour 69 en 2014)**

**RÉPARTITION DES PERMIS POUR ÉTRANGERS AU 31.12.2015**

Personnes au bénéfice d'un permis d'établissement (C)	:	667	permis
Personnes au bénéfice d'un permis de séjour (B)	:	1'017	permis
Bénéficiaires du permis (L)	:	24	permis
Fonctionnaires internationaux	:	8	permis
En cours d'attribution et divers	:	57	permis
<b>Total</b>	:	<b>1'773</b>	<b>permis</b>
Travailleurs frontaliers (permis G)	:	44	permis

Permis (B) = permis de séjour

Permis (C) = permis d'établissement

Permis (F) = autorisation pour étrangers admis provisoirement

Permis (G) = autorisation pour travailleurs frontaliers

Permis (L) = autorisation de travail (18 mois maximum)

Permis (N) = autorisation pour requérants d'asile

<b>PAROISSES</b>
------------------

**ÉGLISE DE SAINT-SULPICE**

Comme chaque année, l'église romane de Saint-Sulpice a attiré un grand nombre de visiteurs et 11 mariages y ont été célébrés en 2015 (9 en 2014).

Le détail de ces mariages est le suivant :

<b>- habitants de Saint-Sulpice et d'Ecublens</b>	<b>1</b>
<b>- habitants d'autres communes</b>	<b>10</b>

La participation aux frais perçue pour l'utilisation de l'église lors de cérémonies pour des personnes non domiciliées dans la paroisse est de CHF 500.- pour les mariages et CHF 300.- pour les services funèbres.

L'église est mise gratuitement à la disposition des personnes domiciliées dans la paroisse d'Ecublens/Saint-Sulpice lors de mariages ou de cérémonies funèbres.

16 concerts y ont également été organisés par « Musique à Saint-Sulpice » ainsi que par d'autres organisations, groupes ou privés (18 concerts en 2014).

Au 31.12.2015, le sacristain était M. Sylvain **Stauffer** et l'organiste Mme Etsuko **Kikoutchi**.

**PÈLERINS DE ST-JACQUES DE COMPOSTELLE**

De nombreux pèlerins sur le chemin de St Jacques de Compostelle visitent l'église et s'arrêtent dans le village. Des conseillers ont présenté une interpellation demandant d'étudier la possibilité de mettre un espace habitable à disposition des pèlerins. Des bénévoles entretiendraient l'endroit et accueilleraient les pèlerins. La question du gîte n'est toujours pas résolue, mais la Municipalité continue d'y travailler.

**LES ORGUES**

Un groupe de travail s'est formé pour étudier la construction de nouvelles orgues. En 2014, un projet a été présenté à la Municipalité. Une rencontre a été organisée avec un facteur d'orgues, les membres du groupe, deux représentants des monuments historiques et ainsi que deux membres de la Municipalité. En 2015, le projet n'a pas reçu l'aval des Monuments historiques. Il doit être retravaillé avec l'aide de Monsieur Amsler, architecte domicilié à Saint-Sulpice, qui a oeuvré bénévolement pour la commune en 2015.

**STATISTIQUES DES CONFESSIONS**

Protestants	908	habitants	23.0 %
Catholiques	1'152	habitants	29.2 %
Autres ou sans confession	1'883	habitants	47.8 %
<b>Total au 31.12.2015</b>	<b>3'943</b>	<b>habitants</b>	

Il convient de noter que ces chiffres sont approximatifs car les nouveaux habitants qui viennent s'inscrire au contrôle des habitants ne sont plus tenus d'annoncer leur confession.



## **PAROISSE PROTESTANTE D'ECUBLENS - SAINT-SULPICE**

### **Rapport sur la vie de la paroisse en 2015**

#### **Quelques moments forts de l'année**

En pensant à l'année écoulée, nous évoquons avec reconnaissance quelques moments stimulants qui ont compté dans notre vie paroissiale.

#### ***Les rencontres œcuméniques***

En plus de la traditionnelle célébration des chrétiens de l'Ouest lausannois en janvier qui a eu lieu chez la communauté évangélique de Lazare à Bussigny, nous avons célébré en juin un culte commun avec la communauté anglophone Westlake Church à St-Sulpice et en septembre à Ecublens avec la communauté malgache. Pour la troisième année consécutive, nous avons partagé notre rentrée paroissiale du début septembre avec la communauté catholique à St-Sulpice. Enfin, nous avons eu l'occasion d'accueillir lors du culte de l'aube de Pâques à St-Sulpice une équipe de jeunes et d'animateurs de l'Église catholique : prédication à deux voix et accueil à la communion, autant de signes qui nous encouragent à poursuivre cet élan.

#### ***Les redécouvertes du culte***

La formule du premier dimanche du mois avec un culte plus accessible et plus dynamique continue à être appréciée. Nous pouvons souligner parmi ces rendez-vous bien fréquentés celui du mois de juin avec la clôture de la saison du culte de l'enfance qui a accueilli plus de 20 enfants à St-Sulpice et une quinzaine à Ecublens ainsi que celui du mois de novembre auquel les nouveaux arrivés dans la paroisse étaient tout spécialement conviés, une expérience d'accueil que nous allons désormais renouveler deux fois par année.

#### ***Les questions autour de l'Eveil à la foi***

L'offre de notre paroisse pour les familles avec des enfants de moins de six ans passe par un temps de remise en question. La formule classique du samedi en fin d'après-midi ne semble plus répondre à un besoin des familles. Il semble par contre qu'un événement ponctuel rassemble plus facilement : le succès de la crèche vivante au Motty en est un signe encourageant. Notre paroisse explore d'autres formules, entre autres un temps adapté aux plus petits en parallèle de la redécouverte du culte. A suivre...

#### ***Le week-end paroissial***

Depuis plusieurs années, une équipe motivée organise ce rendez-vous proposé à nouveau à Morgins en septembre 2015 à toutes les générations. Si le contenu de ce week-end sur le thème du témoignage a été largement apprécié, nous constatons que le nombre de participants plafonne à 30 et se renouvelle assez peu. Comme un voyage paroissial est prévu en 2016, nous n'organiserons pas ce week-end en 2016 et imaginons une autre formule pour une sortie en 2017.

#### ***Les cultes de l'Avent et le chœur de la nuit de Noël***

Cette belle tradition installée depuis de nombreuses années demeure attendue et très bien fréquentée : chaque dimanche de l'Avent permet à un prédicateur différent d'offrir une contribution sur un thème décidé par les intervenants. En décembre 2015, cette série de cultes nous a permis de méditer le thème de l'attente. Quant au culte de la nuit de Noël à St-Sulpice, ce fut un grand moment : sur l'initiative de notre organiste Ezko Kikoutchi, une pièce composée par ses soins avec des paroles de notre pasteur Vincent Guyaz a permis à une trentaine de chanteurs d'offrir dans une église trop petite pour l'occasion un moment musical de qualité intégré à la liturgie.

#### **Nos ministres**

Nous avons vécu avec nos ministres une année tourbillonnante. En parallèle à un transfert partiel des activités de notre pasteur Vincent Guyaz à la Région, nous avons accueilli avec bonheur une nouvelle diacre, Francine Lämmli, en septembre 2015. Après avoir souhaité « bonne route » à Dimitri Andronicos, stagiaire arrivé en mars et parti en octobre, en raison d'impératifs académiques, nous avons dit « au revoir et à bientôt » à Laurence Keshavjee en novembre. Elle s'absente, pour des raisons médicales, pour préparer en douceur l'arrivée d'un enfant. Nous nous réjouissons de la revoir à l'automne 2016.

#### **Réflexion sur l'accueil**

Une réflexion sur l'accueil entamée par le Conseil paroissial a conduit à quelques premiers aménagements, petits et grands. Parmi ceux-ci, on citera le ré-aménagement du coin rangement/baby-foot de la cure du Motty en un local coloré et accueillant, à disposition pour de nouvelles activités de rencontre et de partage. On évoquera aussi l'insertion de papillons dans les recueils Alléluia pour permettre à chacun d'obtenir des informations sur les activités de la paroisse, d'y participer ainsi que d'offrir ses propres compétences pour diverses activités.

#### **Une paroisse fortement soutenue par la base**

Pour honorer ses engagements et offrir ses services, notre paroisse a besoin de moyens financiers et humains. Depuis quelques années le Conseil paroissial a mis en oeuvre des changements dans sa stratégie de levée de fonds. Les appels financiers ont été différenciés, ciblés tantôt sur les familles et l'offre de la paroisse à leur intention, tantôt sur les actions de solidarité, ou alors sur les aspects plus communautaires. Une fois par an, une carte de remerciements est envoyée à chaque personne qui a fait un don au cours de l'année écoulée. Des remerciements sont aussi transmis aux habitués des cultes pour leurs contributions aux offrandes. C'est ainsi que les recettes sont en hausse et ont même permis de boucler les comptes 2015 avec un léger bénéfice. Mais l'économie paroissiale repose avant tout sur le bénévolat de nombreux paroissiens qui assument pas moins de 218 mandats différents, dans tous les domaines d'activité.

Que ce soit pour l'animation du Culte de l'enfance, les visites, la gestion des locaux, la distribution du courrier, la décoration florale des églises, l'organisation de fêtes ou la diffusion d'information (pour ne citer que quelques exemples), des bénévoles engagés font vivre et rayonner la paroisse. Sans toutes ces personnes, notre paroisse ne pourrait tout simplement pas remplir ses missions de rassemblement, de témoignage et d'accompagnement. Un grand merci à tous ceux qui (s')investissent !

*Le Conseil paroissial*

**COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE DE SAINT-SULPICE**  
**PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE - Paroisse de Renens et environs**

**RELEVÉ DES ACTIVITÉS 2015**

La communauté catholique de Saint-Sulpice a la chance de bénéficier d'un lieu de culte en la chapelle Sainte-Claire située à la rue du Bochet 37. Elle fait partie de la grande paroisse Saint-François de Renens, qui englobe les 5 communes de Renens-Ecublens-Chavannes-Crissier-Saint-Sulpice.

**Les événements marquants de l'année 2015 ont été les suivants :**

Durant la messe du dimanche 11 janvier, la police a amendé 8 voitures de paroissiens garées sur le chemin du Bochet de 11 heures à midi car le parking de la chapelle était complet. Heureusement, grâce à l'intervention de la municipalité auprès de PoOuest, ces amendes de CHF 120.- chacune ont pu être annulées. Une procédure de parcage a été convenue avec la police lorsque le parking ne suffit plus, ce qui arrive régulièrement, les messes dominicales étant de plus en plus fréquentées.

Le 3 mars, la Soupe Oecuménique de Carême a été organisée conjointement avec la paroisse protestante d'Ecublens-Saint-Sulpice au Foyer paroissial. Une cinquantaine de paroissiens s'y sont retrouvés pour un moment de spiritualité et convivialité.

Le 15 mars, les étudiants et professeurs de l'UNIL/EPFL habitants dans les environs ont été invités à la messe suivie d'un apéritif à la chapelle Ste-Claire. Une vingtaine d'étudiants y ont participé et ont noué des relations amicales avec la communauté. Relevons que la chapelle est utilisée de temps en temps pour des recueils de la Communauté universitaire par exemple à l'occasion de décès d'étudiants.

En avril, une nouvelle conduite de gaz reliant le chemin du Bochet à la chapelle a été installée, une fuite ayant été détectée sur l'ancienne conduite. Le coût des travaux a été pris en charge par les communes de la paroisse. Merci à elles.

Le 22 avril à 20 heures l'Assemblée Générale de la Communauté s'est tenue à la chapelle en présence d'une quarantaine de paroissiens.

Le 14 juin, la première communion de 5 enfants de la Communauté a été célébrée à la chapelle.

Les Municipaux responsables des cultes des communes de la paroisse (Renens, Crissier, Ecublens, Chavannes, Saint-Sulpice) ont visité le 2 septembre certains lieux de culte dont la chapelle Ste-Claire. L'histoire de la chapelle et de ses fresques a été rappelée à cette occasion.

La célébration oecuménique de rentrée s'est déroulée le 6 septembre à l'église romane en présence des communautés protestante et catholique. Un apéritif et un pique-nique convivial ont été organisés ensuite dans le jardin du Foyer paroissial.

Le 8 novembre une soirée de prières et chants de Taizé s'est déroulée à la chapelle animée par un groupe de personnes issues des communautés protestantes et catholiques de la région de Morges.

La fenêtre de l'Avent du 8 décembre à la chapelle a été animée par la chorale Moussala, qui répète chaque semaine à la chapelle. Le petit concert a été suivi par une agape pendant laquelle tous les participants ont été invités à chanter des chants traditionnels de Noël.

La messe de Noël a été célébrée le 24 décembre à 23 heures à la chapelle en lien avec le culte célébré en même temps à l'église romane.

J'aimerais ajouter que les messes et les manifestations de la communauté à la chapelle Saint-Claire sont toujours plus fréquentées. Outre les messes dominicales à 11h15, on y célèbre des baptêmes, des mariages, des cérémonies funèbres ainsi que des réunions spirituelles. La chapelle sert aussi de lieu régulier de répétition aux chorales Chapelle Vocale de Lausanne et Moussala.

Je me réjouis aussi de voir que de plus en plus de manifestations sont organisées en collaboration avec la communauté protestante dans la fraternité et l'amitié.

Je remercie les nombreux bénévoles qui assurent le succès des manifestations en s'occupant des fleurs, des lectures, de la préparation des locaux, de l'animation des cérémonies et je formule le vœu que notre communauté vivante continue d'être ouverte et accueillante.



En ce qui concerne notre paroisse-mère St-François d'Assise de Renens, les événements suivants peuvent être mentionnés :

- A la rentrée d'automne, l'abbé Marek Sobanski a quitté l'équipe pastorale et a été remplacé par l'abbé Emmanuel Rudacogora.
- La deuxième édition de la comédie musicale « L'Amour, le vrai » montée par une équipe de paroissien a été jouée les 3 et 4 octobre 2015 à l'église St-François de Renens.
- Trois concert de l'Avent ont été organisés en décembre à l'église St-François avec des répertoires classique, latino et sud-africain.

*Le Président de la communauté catholique  
Jean-Claude Brahier*

### **PAROISSE DE LANGUE ALLEMANDE DE VILLAMONT**

La Paroisse de langue allemande de Villamont est comprise dans la circonscription des paroisses et des arrondissements ecclésiastiques de l'Eglise évangélique réformée. L'agglomération du rayon de la Paroisse de Villamont comprend 34 communes, dont Saint-Sulpice.

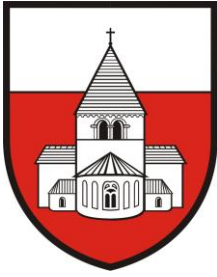
Selon les dispositions légales en vigueur, la Commune participe aux frais d'exploitation de cette paroisse, dès l'exercice 1996, au prorata du nombre d'habitants arrêté au 31 décembre de chaque année. Sa participation, calculée selon la répartition effectuée sur l'ensemble de la population des communes concernées en fonction de leur nombre d'habitants au 31 décembre 2015, s'élève à CHF 399.35 (CHF 366.- en 2014).

### **COMMUNAUTE ISRAÉLITE DE LAUSANNE ET DU CANTON DE VAUD (CILV)**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008, une convention de subvention existe entre la CILV et les communes partenaires, dont fait partie celle de Saint-Sulpice. Selon cette convention, les communes partenaires se répartissent entre elles une partie des charges de la CILV.

D'entente avec les responsables de la CILV, le montant de cette contribution est de Fr. 30'000.- par année, avec une clé de répartition intercommunale qui est fonction du nombre de membres de la CILV domiciliés dans chaque commune.

Pour Saint-Sulpice, le pourcentage de la contribution annuelle est d'environ 1,1 % de la subvention accordée à la CILV, soit environ CHF 300.-.



## **FINANCES**

*Alain CLERC*

## **POLICE DES CONSTRUCTIONS**

*Jean-Pierre JATON*

## **AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

*Jean-Pierre JATON*

## **TRANSPORTS PUBLICS**

*Jean-Pierre JATON*



## FINANCES

### REMARQUES GÉNÉRALES

2015 est une année exceptionnelle au niveau des finances. Alors que le budget prévoyait une perte de CHF 1'461'940, l'exercice présente un bénéfice de CHF 3'692'330.27. Les principales différences sont explicitées ci-après.

En janvier 2015, votre Municipalité a contracté un emprunt de CHF 12'000'000 remboursable en 2035 à un taux fixe de 1.14 %. La charge d'intérêt annuelle sera de CHF 136'800.00 annuellement et est de CHF 126'920.00 en 2015. Le montant budgété est de CHF 240'000. Le plafond d'endettement soumis à votre Autorité en 2011 s'élève à CHF 24'000'000. Nous avons eu la chance d'emprunter au bon moment, les taux depuis lors ayant été revus à la hausse.

Les liquidités au 31 décembre s'élèvent à CHF 11'200'000. Un plan de trésorerie a été établi mais diverses recettes exceptionnelles et inespérées nous ont contraints à le modifier à plusieurs reprises. Les liquidités nous permettront de financer d'importants investissements qui seront soumis lors de la prochaine législature au Conseil communal.

Lors de la séance de votre Conseil du 3 décembre 2014, nous vous avons informé du départ d'un contribuable important et de ses répercussions fiscales et péréquatives. Comme vous pourrez le constater lors de la lecture de la brochure des comptes, les revenus fiscaux sont plus élevés que budgetés. Cela provient pour l'impôt sur le revenu de l'arrivée de plusieurs cadres expatriés de multinationales. Certains sont restés une année seulement. Lors de l'assemblée de l'association cantonale vaudoise des boursiers vaudois, M. le Conseiller d'Etat Pascal Broulis a rendu attentifs les responsables des finances communales au fait que les multinationales procédaient à des licenciements et à des réengagements à des salaires bien inférieurs. Cette bonne nouvelle pourrait donc ne pas être durable. Au niveau de l'impôt sur la fortune, un rattrapage exceptionnel de CHF 670'000 a été comptabilisé et explique l'augmentation. Le contribuable concerné n'habite plus Saint-Sulpice. L'impôt sur le bénéfice des personnes morales diminue année après année et s'établit à CHF 331'913.-. Cela s'explique par la conjonction de divers événements, des bénéfices de liquidation extraordinaires les années précédentes, le départ de sociétés de la commune ainsi que de la diminution du taux d'imposition des sociétés. Cela ne comprend pas les effets de la RIEIII,

L'impôt foncier tient compte des nouvelles constructions ainsi que de quelques rattrapages de taxation.

L'augmentation de l'impôt sur les gains immobiliers et les droits de mutation provient de la vente exceptionnelle de deux biens immobiliers de grande valeur.

En août 2015, le complexe scolaire des Pâquis a accueilli ses premiers élèves. En 2014, il était très difficile de prévoir les diverses charges, notamment au niveau salarial. Un loyer fictif (imputation interne) a été comptabilisé sur la base des m<sup>2</sup> à un prix de CHF 270.- le m<sup>2</sup>, aussi bien pour l'école que le réfectoire, la bibliothèque et l'UAPE (comptes 3512.4900.01, 3512.4900.02, 3512.4900.03, 3512.4900.04, 512.3900, 513.3900, 514.3900, 711.3900.00)

Comme annoncé lors du Conseil du 2 septembre 2015, le décompte péréquatif 2014 a présenté un solde en faveur de la commune de CHF 2'068'652.-- alors que la perte 2014 était de CHF 1'793'318.86. Le montant de CHF 2'068'652.-- a été comptabilisé au crédit des comptes 720.4515.01 et 220.4520.02)

Le point d'impôt par habitant présente une diminution par rapport à 2014. Cela provient de l'importante augmentation de la population entre 2014 et 2015 (de 3'463 habitants à 3'980, soit 14.92 %). En raison du départ de contribuables importants, la raison de cette baisse ne signifie pas que les nouveaux contribuables présentent des revenus/fortunes imposables inférieurs à la valeur moyenne.

Aussi bien la valeur du point d'impôt par habitant ainsi que le nombre d'habitants sont pris en compte pour le calcul de la péréquation. Une projection pour le supplément 2015 est difficile car le décompte définitif prend en compte le résultat de l'ensemble des communes vaudoises.

Les charges non maîtrisables ont présenté des diminutions, comme la participation au déficit des TL (diminution de CHF 121000.-), à la POL (diminution de CHF 121'000.-).

Au niveau du passif, vous constaterez, qu'à l'instar des exercices précédents, la provision pour impôts pertes débiteurs et recours présente un montant élevé (CHF 7'878'000.-). Il s'agit pour l'essentiel de dossiers, lesquels font l'objet de multiples recours auprès du Tribunal fédéral. La possibilité de récupérer en partie ces montants nous paraît chaque année plus compromise, ceci malgré un intense travail des divers services de l'ACI. A ce sujet, et en raison du secret fiscal, il ne pourra pas être répondu à des questions.

Les charges maîtrisables ont été globalement semblables au budget ou ont été expliquées dans la brochure des comptes.

*Alain Clerc, Syndic*

### **ATTRIBUTION DU BÉNÉFICE**

La Municipalité propose de répartir le bénéfice comme suit :

#### Attribution au fonds de réserve

- Fonds pour péréquation et facture sociale	CHF 1'800'000.00
- Au compte capital	CHF 12'330.27
- Fonds de réserve aménagements généraux	CHF 1'880'000.00
<b>Total</b>	<b>CHF 3'692'330.27</b>

### **TRÉSORERIE**

Au 31 décembre 2015, la trésorerie était de CHF 11'279'012.14. La ligne de crédit auprès de la BCV (CHF 1'100'000.-) n'a toujours pas été utilisée en 2014, tout comme celle de Fr. 1'500'000.- auprès du Crédit Suisse. L'ouverture d'une ligne de crédit supplémentaire de Fr. 1'000'000.-, décidée selon le préavis 17/02, n'a en conséquence toujours pas dû être activée.

<b>Année</b>	<b>Montant</b>
31.12.2008	13'101'098.45
31.12.2009	10'936'471.47
31.12.2010	12'004'988.46
31.12.2011	13'480'430.69
31.12.2012	14'935'350.84
31.12.2013	16'453'403.44
31.12.2014	3'785'449.32
<b>31.12.2015</b>	<b>11'279'012.14</b>

### **ÉTAT DE LA DETTE COMMUNALE**

Comme expliqué ci-dessus, un emprunt auprès du fonds de pension de la Poste de CHF 12'000'000.- a été conclu en 2015.

### **ORGANE DE CONTRÔLE**

Pour le troisième exercice consécutif, la fiduciaire Fidinter SA, Lausanne a procédé au contrôle des comptes.

Un exemplaire de son rapport est remis aux membres de la Commission de gestion et des finances.

**ESTIMATION FISCALE DES IMMEUBLES**

Suite à une modification de la loi sur l'estimation fiscale des immeubles (LEFI), entrée en vigueur le 01.01.2009, le conservateur du registre foncier est maintenant compétent pour déterminer, dans la plupart des cas, les nouvelles estimations fiscales.

**RÉSULTATS DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT**

Libellé	Montants en Fr.		Comptabilisé	
			D	C
Compte de fonctionnement : excédent de recettes		CHF 3'692'330.27		
<u>Prélèvement fonds de réserve</u>				
Bénéfice reporté	CHF 12'330.27		234.3809	9290.01
Fonds de réserve aménagements généraux	CHF 1'880'000.00		234.3809	9290.01
Fonds de réserve pour péréquation et facture sociale	CHF 1'800'000.00		234.3809	9290.01
Sous total	CHF 3'692'330.27			
<b>Sommes égales</b>	<b>CHF 3'692'330.27</b>	<b>CHF 3'692'330.27</b>		

<b>POLICE DES CONSTRUCTIONS AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE</b>
---

### REMARQUES GÉNÉRALES

En 2015 le nombre de dossiers analysés par le bureau ABA a baissé de 30 % par rapport à 2014. Il semble donc que la majorité des projets de construction aient été réalisés ces 4 dernières années. Le dernier grand projet reste le plan de quartier des Jordils.

En février 2015 la Municipalité a recouru au Tribunal Fédéral contre un propriétaire privé dont le projet, en particulier la toiture, ne respectait pas le règlement des constructions. En décembre 2015, le tribunal fédéral a donné raison à la commune et le permis de construire n'a pas été délivré.

### Permis de construire

30 permis de construire ont été délivrés au cours de l'année 2015.

Nature de l'ouvrage	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Villas familiales à 1 logement	1	5	0	3	0	2	0
Villas à plusieurs logements, immeubles locatifs, bâtiments à usage mixte	1	1	1	12	12	11	10
Commerces-ateliers-industrie-édifices publics (nouvelles constructions et transformations)	-	1	2	3	1	2	1
Transformations-agrandissements	1	20	8	11	15	12	10
Divers (auvents, "velux", piscines, clôtures, tennis, serre, garages indépendants, aménagements extérieurs, sous-stations de transformation, citernes)	6	7	10	12	5	7	9
Démolitions	1	1	1	1	4	1	0
Démolitions liées à une reconstruction et n'ayant pas fait l'objet d'un permis distinct	(1)	(5)	(1)	(8)	(6)	(7)	(8)
<b>Total</b>	<b>10</b>	<b>35</b>	<b>22</b>	<b>42</b>	<b>37</b>	<b>35</b>	<b>30</b>

### STATISTIQUE DU LOGEMENT

Il a été recensé **31 logements** vacants sur le territoire de Saint-Sulpice au 1<sup>er</sup> juin 2015 dont :

Appartements à louer :	1 x 2 ou 2.5 pièces
	5 x 3 ou 3.5 pièces
	3 x 4 ou 4.5 pièces
	4 x 5 ou 5.5 pièces
Appartements à vendre :	1 x 3 ou 3.5 pièces
	10 x 4 ou 4.5 pièces
	4 x 5 ou 5.5 pièces
	3 x 6 pièces et plus
Maisons individuelles à vendre :	néant
Locaux industriels et commerciaux à louer :	5 objets

## **CONTRÔLE DES CITERNES**

Par convention signée le 27 novembre 1986, l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région morgienne (ERM) est chargée de la gestion technique, du recensement et du contrôle périodique de révision des citernes installées sur le territoire communal.

### **Législation en vigueur**

Pour mémoire, la nouvelle carte définit trois secteurs principaux :

- « Au » : secteur particulièrement menacé,
- « üB » : autre secteur,
- « S » : secteur particulièrement menacé (captage d'eau de sources).

En règle générale, seuls les réservoirs situés en secteur « Au », d'une capacité supérieure à 2'000 litres, sont soumis à révision périodique (10 ans) avec contrôle de l'organe de surveillance. Ceux d'une capacité inférieure, ainsi que la totalité de ceux situés en secteur « üB » sont soumis à un devoir d'entretien laissé à la seule responsabilité de leur propriétaire.

Quant aux « citernes souterraines à simple manteau », dont le délai de mise en conformité était fixé au 31 décembre 2014, seules quelques installations sont encore en cours d'exécution.

### **Situation pour les 18 communes ERM**

Compte tenu de la nouvelle carte des secteurs et zones de protection des eaux éditée en novembre 2014 par la "DGE", la situation des 18 communes ayant mandaté l'ERM à titre d'organe de surveillance se présente comme suit :

- 3 communes sont intégralement situées en secteur « üB » (Echichens, Vaux-sur-Morges et Vuflens-le-Château).
- 1 seule commune est intégralement située en secteur "Au" (Etoy)
- 14 communes sont situées en secteurs « Au » et « üB » (Bussy-Chardonney, Chigny, Clarmont, Denens, Lonay, Lully, Lussy-sur-Morges, Morges, Préverenges, Reverolle, Saint-Sulpice, Tolochenaz, Villars-sous-Yens et Yens).

Une seule citerne se trouve en zone "S" sur la Commune de Villars-sous-Yens.

Il est à relever que pour les Communes de Lully et de Tolochenaz, une importante partie de la zone "Au" est passée en zone "üB".

En ce qui concerne les communes de Denens et de Reverolle, situées en zone de protection des eaux "Au" et "üB", nous précisons qu'aucune citerne ne se trouve actuellement dans la zone "Au".

Pour information, toutes les recherches et mutations en cours, dues aux changements de zones intervenus fin 2014, engendrent un surcroît important de travail d'où un nombre d'heures en augmentation répercuté sur le service "Citernes" dès 2015.

### **Devoir de surveillance de l'ERM**

Le devoir de surveillance assuré par l'ERM, pour la commune, se résume aux tâches suivantes :

- Recensement de l'ensemble des citernes, actuellement 3'535; soit en l'occurrence la tenue à jour du fichier par inscription des nouvelles installations, sur la base des avis de mise en service (formulaire 63), respectivement par la désactivation de celles mises hors service sur la base des avis idoines.
- Envoi des avis de révision et/ou rappels des « citernes normales » selon une périodicité de 10 ans, impliquant la tenue à jour de la base de données du recensement (secteur "Au").
- Envoi des avis de révision des « citernes souterraines à simple manteau », actuellement 14 citernes restent à mettre en conformité ou hors service.
- Contrôle et remise à jour des adresses des propriétaires et des citernes selon données fournies par les Communes (en cours d'exécution).
- Prises de contacts avec certains propriétaires dont les citernes souterrains à simple manteau n'ont pas encore été mises en conformité ou mises hors service pour la date du 31.12.2014.

En complément aux diverses tâches mentionnées ci-dessus, l'ERM assure également le suivi du contrôle des bacs de rétention (capacité de 100 % obligatoire en zone "Au") ainsi que le suivi de la présence d'un détecteur de fuites (citernes enterrées).

<i>Gestion des dossiers pour Saint-Sulpice</i>	<i>Année 2015</i>
Mise en service	6
Mise hors service	8
Avis de révision expédiés	8
Rapports de révision traités	24



### PLAN DE QUARTIER « EN CHAMPAGNY SUD »

Les travaux se sont poursuivis en 2015 sur les différentes aires d'affectation. La situation au 31.12.2015 est la suivante :

1. « **Champagny One** » parcelle 173. Il reste toujours 1 étage à louer ainsi que le rez-de-chaussée.
2. « **Champagny Activités** » parcelles 1739 et 1740. Le restaurant japonais "Toriko" a ouvert ainsi que le magasin du traiteur "Mauro".
3. « **Champagny New** » parcelle 1743. Les logements sont en fonction depuis 2013.
4. « **En Champagny Sud** » parcelles 1741 et 1742. La construction de 2 bâtiments de logements protégés et activités ayant débuté en 2014, s'est poursuivie en 2015.

### ZONE DU LAVIAU

Selon les informations reçues de la Direction générale de l'Environnement de l'Etat de Vaud (DGE), le projet de renaturation de l'embouchure de la Venoge est toujours d'actualité. Force est cependant de constater que ce dossier n'avance pas très vite au sein des services de l'Etat.

En partenariat avec la Commune de Préverenges, le bureau Plarel, architectes et urbanistes associés à Lausanne, a été mandaté afin de réaliser une étude de faisabilité pour la création d'un Plan partiel d'affectation (PPA) « Le Laviau », comprenant l'aménagement de l'embouchure de la Venoge et la création d'un nouveau port de plaisance (hors zone du PAC Venoge).

Les discussions avec la ville de Lausanne à propos de la nouvelle station de pompage se sont poursuivies en 2015. La nécessité technique d'adapter les installations reste d'actualité mais le financement du projet n'est pour l'instant pas assuré.

### COMMISSION COMMUNALE DE SALUBRITÉ (ÉTAT AU 31.12.2015)

Au mois de février 2015, la Municipalité a nommé M. David Conde, adjoint technique, membre de la commission communale de salubrité. M. Jean Mundler reste membre de commission jusqu'à la fin de la législature.

Président	M.	Alain	<b>Clerc</b>	Syndic
Membres	M.	Jean-Pierre	<b>Jaton</b>	Municipal
	M.	Bernard	<b>Liechti</b>	Médecin
	M.	David	<b>Conde</b>	Adjoint technique
	M.	Jean	<b>Mundler</b>	Architecte conseil

Cette commission a effectué 23 visites en 2015 en vue de la délivrance de permis d'habiter et/ou d'utiliser.

M. Conde a par ailleurs effectué seul 14 visites complémentaires, après visite de la commission, afin de vérifier la conformité des projets.

## TRANSPORTS PUBLICS

### tl (Transports publics de la région lausannoise)



La fréquentation de la ligne 31 a augmenté de 10 % en 2015 (720'000 passagers), quand à celle de la ligne 33 elle a diminué de 4 % (1'950'000 passagers).

La situation conjoncturelle exceptionnelle au niveau des taux d'intérêts, des prix du carburant et de l'électricité permet aux tl de réaliser un bon exercice 2015, malgré le ralentissement des recettes. Le taux de couverture se maintient à un niveau proche de 2014 (36.8 % contre 37 % en 2014).

Le Conseil d'administration a validé, en septembre 2014, la stratégie de développement de l'offre à l'horizon 2025, appelée Vision 2025. Pour ce faire, l'entreprise est partie de différents constats : la mobilité tend à devenir toujours plus multimodale, particulièrement chez les personnes actives habitant en milieu urbain ; le « tout à la voiture » est en forte régression. Face à des voyageurs qui combineront davantage différents modes de transport, se déplaceront d'une manière mieux répartie qu'aujourd'hui au cours de la journée, et pour des motifs encore plus diversifiés, les tl veulent se positionner comme intégrateurs de solutions multimodales. Vision 2025 a pour vocation de préparer l'entreprise à ces nouveaux défis. Elle se développera en concordance avec les attentes des clients, ainsi qu'avec les ambitions du Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) porté par les collectivités publiques.

Les tl étudient 2 projets qui pourraient intéresser les habitants de Saint-Sulpice, le premier est le prolongement de la ligne 1 depuis la Maladière jusqu'à l'EPFL en passant par la RC1, le deuxième est la création d'une "Ligne Olympique" partant de la Bourdonnette en longeant le bord du lac rejoindrait les quais d'Ouchy.

Situation actuelle pour Saint-Sulpice, la ligne 31 relie directement Saint-Sulpice à la gare CFF de Renens tout en desservant les Hautes Ecoles, l'arrêt UNIL-Sorge du métro m1 et l'établissement scolaire de la Planta. La ligne 33, qui est une des plus longues lignes du réseau tl, offre également une liaison directe entre Saint-Sulpice et la gare CFF de Renens, à une fréquence de toutes les 15 minutes aux heures de pointe.

Des extraits des rapports d'activité et de gestion 2015 des tl peuvent être consultés sur demande au Greffe municipal ou sur le site internet [www.t-l.ch](http://www.t-l.ch).

### MBC / TPM (Transports de la région Morges – Bière - Cossonay)

La société MBC (Transports de la région Morges-Bière-Cossonay) administre, entre autres, les lignes de bus urbains TPM (Transports publics de Morges et environs), dont fait partie la ligne 701 qui emprunte la rue du Centre.



Le réseau TPM n'a pas connu de modification significative, tant au niveau des cadences que des itinéraires, à l'horaire 2015 (valable du 14.12.2014 au 12.12.2015) par rapport à l'horaire précédent. Quelques modifications d'horaires ont néanmoins été introduites :

- Décalage des horaires de quelques minutes pour améliorer les correspondances en gare, en particulier avec les trains.
- Afin de s'adapter à la fréquentation croissante sur le réseau, introduction de courses de renfort aux heures de pointe du matin du lundi au vendredi sur la ligne 701 (3 courses supplémentaires entre Prêverenges et La Bourdonnette) ainsi que sur la ligne 705 (2 paires de courses supplémentaires entre Echandens et EPFL ainsi qu'une entre Lonay, Parc et EPFL).

#### **Voyageurs par année - Ligne 701**

	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>Evolution</b>
Bus 701 direction Bourdonnette (aller)	942'469	923'100	↓ 2.1 %
Bus 701 direction Morges (retour)	893'840	1'024'540	↑ 14.6 %
<b>Total voyageurs</b>	<b>1'836'309</b>	<b>1'947'640</b>	<b>↑ 6.1 %</b>

Les informations complémentaires sur les activités des MBC/TPM sont disponibles sur le site internet [www.mbc.ch](http://www.mbc.ch).

### **CARTES JOURNALIÈRES CFF**

Ces titres de transport, très prisés de la population (carte journalière valable pour pratiquement l'ensemble des transports publics suisses, proposée au prix avantageux de CHF 40.-) ont, comme les années précédentes, rencontré un vif succès auprès de la population.

La vente des cartes issues des deux abonnements propriété de la commune est assurée par le Greffe municipal. Deux cartes par jour sont ainsi mises à la disposition des citoyens.

En 2015, 561 cartes journalières (533 en 2014) ont été vendues à des habitants de Saint-Sulpice.

Le décompte des ventes de ces titres de transports pour 2015 affiche une moyenne de rentabilité d'env. 76 % sur l'année (73 % en 2014).

### **COMPAGNIE GÉNÉRALE DE NAVIGATION SUR LE LAC LÉMAN / CGN**

En 2015, la Commune a une fois encore accordé un don annuel de CHF 6'300.- à l'ABVL (Association des amis des bateaux à vapeur du Léman), recevant en contrepartie, dès le 1<sup>er</sup> avril 2015, trois abonnements généraux 1<sup>ère</sup> classe au porteur avec, comme nouveauté cette année, d'avoir pu les obtenir sous la forme de cartes journalières (éditées du 01.04.2015 au 31.03.2016). Les abonnements et ensuite les cartes ont été mis à la disposition des administrés au prix de CHF 15.- par abonnement/carte et par jour. 18 locations d'abonnements de janvier à mars et 380 cartes journalières vendues d'avril à décembre 2015 (330 locations d'abonnements en 2014).



Depuis plusieurs années, la CGN réserve une offre exclusive avec des tarifs très attractifs aux communes riveraines. Ces cartes journalières 1<sup>ère</sup> classe, valables toute l'année sur les lignes régulières, ont été mises en vente en 2015 au prix de CHF 45.-/adulte et CHF 22.50/enfant ou détenteur d'un abonnement ½ tarif (prix inchangé par rapport à 2014).

Afin de compléter l'offre de location des abonnements généraux au porteur, la commune a cette année encore proposé ces titres de transport à l'intention exclusive de ses habitants. 28 cartes adulte et 106 cartes enfant ou ½ tarif ont été vendues par le Greffe municipal (en 2014 : 14 cartes adulte et 36 cartes enfant ou ½ tarif). Cette action, très prisée des usagers, a été reconduite pour 2016.

### **NAVIA – PROJET DE NAVETTE AUTOMATIQUE**

Le projet City Mobil 2, démarré en 2012, s'est poursuivi en 2015 et vise toujours à implanter dans des villes de démonstration quelques systèmes automatiques de transport. La commune en collaboration avec l'EPFL reste dans la course.



## **INSTRUCTION PUBLIQUE**

*Yves ALLEMANN*

## **UAPE**

*Anne MERMINOD*

## **BIBLIOTHÈQUE**

*Yves ALLEMANN*

## **BÂTIMENTS COMMUNAUX**

*Jean-Pierre JATON*

## **ROUTES - ÉCLAIRAGE PUBLIC**

*Yves ALLEMANN*

## **ÉPURATION**

*Yves ALLEMANN*



## INSTRUCTION PUBLIQUE

La construction du nouveau collège s'est poursuivie jusqu'en juillet. Cette dernière période a représenté un gros travail de commandes de matériel pour les salles de classes, de sciences, de travaux manuels et couture, le réfectoire ainsi que la salle de gymnastique. Le directeur et l'ensemble du corps enseignant ont apporté une aide aussi précieuse qu'efficace et la Municipalité les remercie pour tout le travail accompli. Une visite du chantier avec le corps enseignant s'est déroulée à la mi-avril.



C'est donc dans un collège flambant neuf qu'un peu plus de 260 élèves de la 1P à la 8P ont pris possession de ces nouveaux locaux. Mis à part un certain nombre de défauts de « jeunesse », ce collège répond parfaitement aux attentes de chacun ; ses équipements très modernes, notamment les écrans interactifs installés dans chaque classe, font le bonheur des enseignants comme des élèves ; la(les) salle(s) de gymnastique répond(ent) elle(s) aussi aux attentes de tous, y compris bien sûr de nos sociétés locales.

Après quelques semaines d'école, la journée d'inauguration aura permis à l'ensemble des Serpeliou de visiter ces locaux, de s'initier au fonctionnement d'un écran interactif et de converser avec les professionnels de l'enseignement.

À la fin de l'année, un certain nombre d'arbres ont été plantés par notre service de voirie. Les essences n'ont pas été choisies au hasard, mais en relation avec une partie du programme de sciences de 7P et 8P consacré à la détermination des arbres.

Dernier point important, le très grand nombre de places destinées aux vélos et trottinettes a fait légèrement diminuer le trafic des voitures à proximité du collège, diminuant de ce fait les risques d'accidents entre automobilistes et écoliers. Soulignons encore que des places supplémentaires seront créées pour les enfants en 2016.

### **CONSEIL DE L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE PRIMAIRE ET SECONDAIRE DE CHAVANNES-PRÈS-RENEIS ET SAINT-SULPICE (CEps)**

Le Conseil de l'établissement scolaire primaire et secondaire de Chavannes-près-Renens et de Saint-Sulpice (CEps) est composé de vingt membres représentant les divers partenaires de l'école.

Il regroupe cinq *représentants des parents d'élèves*, cinq *représentants des professionnels actifs au sein de l'établissement*, cinq *représentants des milieux et des organisations concernés par la vie de l'établissement* et cinq *représentants des autorités politiques*.

Le CEps est un lieu d'échanges et de propositions entre les différents partenaires de l'école. Il se réunit au minimum trois fois par an. Ses séances sont publiques et ont lieu alternativement à Saint-Sulpice et à Chavannes-près-Renens.

Le Conseil a pour mission de favoriser les liens entre les partenaires de l'école, de soutenir les tâches éducatives de celle-ci et, donc, de permettre de régler un nombre important de problèmes, Il justifie ainsi son rôle et on ne peut que se réjouir de l'engagement de chacun de ses membres.

Sur le site internet : [www.ecoles-chavssu.ch/autorites/conseil-etablissement/](http://www.ecoles-chavssu.ch/autorites/conseil-etablissement/), vous pouvez consulter les procès-verbaux des séances, le règlement du CEps, la liste des membres, ainsi que divers documents vus pendant les séances.

Composition du Conseil d'établissement au 31.12.2015

**Représentants des autorités communales**

M.	<b>Allemann</b> Yves	Saint-Sulpice	Président du Conseil
M.	<b>Michel</b> Patrick	Chavannes-près-Renens	
M.	<b>Rochat</b> Jean-Pierre	Chavannes-près-Renens	
M.	<b>Salis</b> Nicolas	Chavannes-près-Renens	
Mme	<b>Willi</b> Corinne	Saint-Sulpice	

**Représentants des parents d'élèves**

M.	<b>Apothéloz</b> Sébastien	Chavannes-près-Renens
M.	<b>Chapuis</b> Olivier	Saint-Sulpice
Mme	<b>Milosevic</b> Ana	Chavannes-près-Renens
Mme	<b>Probst</b> Mariacristina	Saint-Sulpice
Mme	<b>Rochat</b> Corinne	Saint-Sulpice

**Représentants des milieux et organisations concernés par la vie de l'établissement (« société civile »)**

Mme	<b>Christen-Sumi</b> Silvie	Chavannes-près-Renens
Mme	<b>Golaz</b> Anne-Lise	Saint-Sulpice
Mme	<b>Zindler</b> Karin	Saint-Sulpice
M.	<b>Seydoux</b> Jérémie	Chavannes-près-Renens
M.	<b>Tardo</b> Lorenzo	Chavannes-près-Renens

**Représentants des professionnels actifs au sein de l'établissement**

M.	<b>Gabriel</b> Stéphane	Lausanne	
Mme	<b>Haldemann</b> Camille	Bière	
Mme	<b>Favre</b> Oriella	Bussigny	
M.	<b>Khamlichi</b> Saïd	Chavannes-près-Renens	
M.	<b>Ponnaz</b> Olivier	Chavannes-près-Renens	Directeur de l'Etablissement

**ÉTABLISSEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE DE CHAVANNES-PRÈS-RENENS ET DE SAINT-SULPICE**

Directeur : Monsieur Olivier **Ponnaz**  
Adresse du bureau : Av. de la Concorde 1  
 1022 Chavannes-près-Renens  
 Tél. 021 557 48 60 / Fax 021 557 48 93 / courriel : eps.chavannes@vd.ch

Des extraits du rapport annuel 2015 de l'Etablissement primaire et secondaire de Chavannes-près-Renens et de Saint-Sulpice peuvent être consultés sur demande au Greffe municipal.

**EFFECTIF DES CLASSES DE L'ÉTABLISSEMENT AU 31.12.2015**

**Élèves fréquentant les classes primaires à Saint-Sulpice – Collège des Pâquis**

Les 267 élèves étaient répartis comme suit :

1P	36	5P	21 dont 1 de Renens
2P	31*	6P	46
3P	37	7P	40 dont 8 de Chavannes-près-Renens
4P	36	8P	20

\*dont 1 d'Ecublens, 1 de Mont-sur-Rolle et 1 de Lussy-sur-Morges

**Elèves fréquentant les classes primaires à Chavannes-près-Renens – Collège de La Plaine**

Les 221 élèves étaient répartis comme suit :

1P	47 élèves dont 2 de Renens
2P	34 élèves
3P	32 élèves dont 1 d'Aigle
4P	21 élèves dont 1 de Renens
5P	43 élèves dont 1 de Saint-Sulpice
6P	44 élèves

**Elèves fréquentant les classes primaires à Chavannes-près-Renens – Collège de La Concorde**

Les 197 élèves étaient répartis comme suit :

1P	50 élèves
2P	60 élèves
3P	51 élèves
4P	36 élèves

**Elèves fréquentant les classes primaires à Chavannes-près-Renens – Collège de La Planta**

Les 253 élèves étaient répartis comme suit :

5P	49 élèves	
6P	37 élèves	
7P	72 élèves	dont 1 de Lausanne, 1 d'Orbe et 1 de Renens
8P	83 élèves	dont 3 de Saint-Sulpice, 1 de Goumoëns, 1 d'Ecublens et 1 de Renens
7-8 Dep*	12 élèves	

\*Classe de développement primaire 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> années

**Elèves fréquentant les classes secondaires à Chavannes-près-Renens – Collège de La Planta**

Les 315 élèves étaient répartis comme suit :

9VG	61 élèves	dont 6 de Saint-Sulpice et 2 de Renens
9VP	37 élèves	dont 19 de Saint-Sulpice
10VG	52 élèves	dont 10 de Saint-Sulpice et 1 de Mex
10VP	48 élèves	dont 19 de Saint-Sulpice et 1 d'Ecublens
11VG	61 élèves	dont 5 de Saint-Sulpice, 1 de Bussigny, 1 d'Ecublens et 2 de Renens
11VP	44 élèves	dont 17 de Saint-Sulpice, 1 d'Ecublens et 1 de Bussigny
DES/P9-11*	12 élèves	

\* Classe de développement secondaire

**Elèves dans l'établissement par commune et district**

<i>District de l'Ouest lausannois :</i>	Commune de Chavannes-près-Renens	894
	Commune d'Ecublens	5
	Commune de Bussigny	2
	Commune de Renens	10
	Commune de Saint-Sulpice	335
<i>District d'Aigle</i>	Commune d'Aigle	1
<i>District du Gros-de-Vaud</i>	Commune de Goumoëns	1
	Commune de Mex	1
<i>District de Lausanne</i>	Commune de Lausanne	1
<i>District du Jura-Nord vaudois</i>	Commune d'Orbe	1
<i>District de Morges</i>	Commune de Lussy-sur-Morges	1
<i>District de Nyon</i>	Commune de Mont-sur-Rolle	1
	<b>Total</b>	<b>1253</b>



**Elèves domiciliés à Saint-Sulpice enclassés à l'extérieur**

Primaire (1P à 8P)	Privé	48	élèves	Total : 48 élèves
	Institution	0	élèves	
	Scolarité à domicile	0	élèves	
Secondaire (9S à 11S)	Privé	20	élèves	Total : 21 élèves
	Institution	1	élève	
	Scolarité à domicile	0	élève	

**CORPS ENSEIGNANT DE SAINT-SULPICE AU 31.12.2015**

1-2P/10S Brigitte **Jaquinet** en duo avec Catherine **Schouwey**  
 1-2P/11S Christelle **Dénéreáz**  
 1-2P/12S Maryse **Freiburghaus** en duo avec Françoise **Renevey**  
 1-2P/14S Sarah **Allenspach** en duo avec Maude **Burger**

3P/5S Oriella **Favre**  
 3P/7S Jennifer **Haberthur**  
 4P/5S Sandrine **Burri**  
 4P/6S Marine **Bachmann** en duo avec Manon **Yersin**

5P/5S Corinne **Rahmani** en duo avec Laura **Sandoz**  
 5P/6S Stéphane **Gabriel**  
 6P/6S Evelyne **Savary**

7P/5S Céline **Fressineau**  
 7P/6S Cindy **Cherubini**  
 8P/5S Sébastien **Chuard**

ACT/ACM Michèle **Secco**  
 Rythmique Patricia **Travaglini El Helou**  
 Appui + CIF Arlette **Court**, Youssri **Naffati** et Luminita **Matei**

ACT/ACM : activités créatrices sur textiles (ACT)  
 activités créatrices manuelles (ACM)

CIF : Cours intensif de français

**UNITÉ D'ACCUEIL POUR ÉCOLIERS (UAPE)**

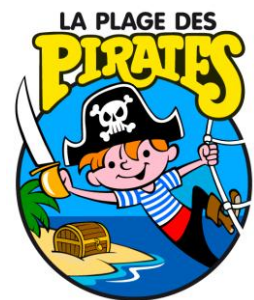
Le litige avec l'OFAS concernant les subsides auxquels nous avons droit les trois premières années d'exploitation s'est terminé. Le tribunal fédéral administratif a rendu son jugement suite à notre recours portant essentiellement sur le mode de calcul du nombre de places de la structure effectué par l'OFAS. La commune a perdu ce recours.

Au 31 décembre 2015, la nouvelle équipe se composait de la manière suivante :

Direction : Madame Elina **Faye**, directrice d'institution de l'enfance  
 Monsieur Cédric **Constantin**, éducateur spécialisé (jusqu'au 30.06.2015)  
 Madame Katia **Ruegger**, éducatrice de l'enfance  
 Madame Yolande **Grognuz**, auxiliaire  
 Madame Céline **Güntert**, auxiliaire  
 Madame Anna **Ganoun**, auxiliaire  
 Madame Corinne **Delapraz**, éducatrice de l'enfance  
 Madame Elisabeth **Stroyanov**, remplaçante CFC ASE

Mme Céline Güntert obtenu son diplôme le diplôme de CFC ASE (assistante socio-éducative) en décembre 2015. Elle a été suivie par Mme Corinne Delapraz.

L'année 2015 a vu le déménagement dans les nouveaux locaux. Dès la rentrée d'août, les élèves ont pu profiter de ces nouveaux espaces. L'UAPE est complète durant les accueils de midi, sauf le mercredi, ainsi que les lundi, mardi, jeudi et vendredi après-midis.



## BIBLIOTHÈQUE



Depuis août 2014, les bibliothécaires sont des employé/es de l'Etat de Vaud. Désormais, le temps consacré à la bibliothèque communale par la bibliothécaire et son assistant est remboursé par Saint-Sulpice au canton.

### Rapport de Mme Laure Beyeler, bibliothécaire

#### **Vie de la bibliothèque :**

Cette année 2015 a été fortement impactée par le déménagement de la bibliothèque et son installation au sein de l'EPS. Afin de préparer le déménagement, la bibliothèque a été fermée 6 semaines, ce qui a permis d'élaborer la planification (projection dans les nouveaux locaux, l'achat de mobilier supplémentaire) et la mise en carton / déballage des documents. Un auxiliaire, M. Gabriele Celotti, a été engagé à 30 %, pendant un mois et demi, sous supervision de la bibliothécaire.

Le poste de l'AID (assistant en information documentaire à 30 %) a été vacant pendant 8 mois, de fin mars à novembre. Afin d'essayer de pérenniser le poste, un assistant a été recruté en collaboration avec l'EPS de Bussigny. Ce qui a permis l'engagement de M. Loïc Baudin, en décembre 2015.

Été 2015 : installation dans les locaux de l'établissement scolaire. Depuis la réouverture de la bibliothèque, la bibliothèque a étendu ses horaires d'ouvertures de 2 h 25 hebdomadaire.

A l'occasion du déménagement et de l'agrandissement de la bibliothèque (augmentation de surface de 26 m<sup>2</sup>), un crédit spécial de CHF 10'000.- a été accordé par la DGEO, en septembre 2015. Cela a permis l'achat d'un grand nombre d'ouvrages. Pour aider à l'incorporation de ce fond, une AID, Mme Liliana Ritzmann, a été engagée avec mandat de cataloguer et équiper une partie de ces ouvrages. (3 mois ½ à raison de 12 h par semaine). Malgré cette aide, la sélection, ainsi que la préparation des documents, ont généré un important surcroît de travail.

#### **Personnel :**

La bibliothèque de Saint-Sulpice est une bibliothèque mixte – scolaire et publique. Le personnel est constitué (état au 1<sup>er</sup> décembre 2015) de :

Laure **Beyeler** (LB), bibliothécaire responsable, qui travaille à 34 % pour la partie communale et à 26 % pour la partie scolaire.

Loïc **Baudin**, assistant en information documentaire, lequel travaille à 16 % pour la partie communale et à 14 % pour la partie scolaire.

#### **Budgets :**

Les achats 2015 ont cette année été faits sur un budget communal. Dès 2016, l'EPS attribuera un budget pour la bibliothèque de Saint-Sulpice. Un crédit d'acquisition exceptionnel a été octroyé par la DGEO. L'achat de mobilier supplémentaire a été payé par la commune.

#### **Collections spéciales :**

Arrêt de l'emprunt de collections de livres en langues étrangères chez Globlivres, notamment en raison de la proximité de cette bibliothèque multiculturelle et du faible taux d'emprunt de livres en langue étrangère.

#### **Fréquentation :**

Au vu de la situation particulière de cette année, la bibliothèque a été ouverte 27 semaines, au lieu des 38 habituelles. Constat réjouissant : le nombre de prêts continue d'augmenter : 605 prêts par semaine (400 en 2014, et 310 en 2013).

## SANTÉ SCOLAIRE

La fonction de médecin des écoles était assurée au 31.12.2014 par la doctoresse Rebiha Marthe, à Chavannes-près-Renens, laquelle assurait la bonne marche du service en collaboration avec Mme Marie Buclin, «infirmière de santé communautaire en milieu scolaire».

La fonction de dentiste scolaire était assurée au 31.12.2014 par le docteur Stéphane Givel, à Saint-Sulpice, pour les élèves de Saint-Sulpice. Celui-ci est malheureusement décédé dans un accident d'aviation en janvier 2015 et son successeur à cette fonction sera nommé courant 2016.

## **CHALET "LES ALOUETTES" MORGINS**

Pour rappel, l'Entente intercommunale Ecublens-Crissier-Saint-Sulpice est propriétaire du chalet des Alouettes et d'un appartement de trois pièces situé dans la copropriété des Ravaires. Les taux de propriétés sont les suivants : Ecublens 53.04 %, Crissier 32.40 % et Saint-Sulpice 14.56 %.

Toutes les semaines, aussi bien celles d'école à la montagne que celles de camps de ski, se sont bien déroulées, sans accident grave ou problème particulier. L'entretien courant du chalet nécessite chaque année des travaux de peinture, d'électricité et de maintenance des outils et machines ; dans la mesure du possible, ces divers travaux sont confiés à du personnel de la commune d'Ecublens.

Le comité de l'Entente a effectué une visite sur place en septembre, ce qui lui a permis à la fois de constater la bonne tenue du chalet et de discuter avec les membres du personnel.

### **Composition du Comité au 31.12.2015**

Présidente                                Mme Pascale **Manzini**, conseillère municipale à Ecublens  
Membres                                    Mme Michelle **Beaud**, conseillère municipale à Crissier  
   M. Yves **Allemann**, conseiller municipal à Saint-Sulpice

Le Comité est secondé par quatre collaborateurs de la Commune d'Ecublens, à savoir :

Secrétaire                                Mme Sylvette **Ménétreay**, cheffe de service à la Direction des écoles  
Caissier                                    M. Claude **Salzmann**, boursier communal  
Gestion du personnel                Mme Françoise **Matti**, cheffe du personnel  
Bâtiments                                M. Claude-Alain **Bieri**, chef du service des bâtiments

Il s'est également entouré de M. Serge **Lugon**, Directeur de l'établissement primaire et secondaire d'Ecublens, pour les problématiques directement liées à l'école.

### **Personnel du chalet**

Composition du personnel :

- M. François **Jeandet**, responsable du chalet et animateur (100%)
- M. Xavier **Vanden Broeck**, cuisinier (90%)
- Mme Carmen **Premand**, aide de cuisine (90%)
- Mme Paulette **Joris**, responsable de l'entretien (70%)
- M. Damien **Baeriswyl**, civiliste aide-animateur, jusqu'au 3 avril 2015
- M. Marc-Henri **Jaques**, civiliste aide-animateur, jusqu'au 3 avril 2015
- M. Charles **Jacot-Descombes**, civiliste du 20 avril au 26 juin 2015
- M. Flavien **Gallizioli**, civiliste du 20 avril au 26 juin 2015
- M. Lucien **Berberat**, civiliste dès le 31 août 2015
- M. Josselin **Nicolet**, dès le 31 août 2015

Il est très appréciable de pouvoir bénéficier de l'aide de civilistes pour renforcer l'équipe du chalet. Cette aide supplémentaire permet d'assurer une présence permanente au chalet pendant la semaine et apporte une richesse supplémentaire en matière d'accueil et d'animation pour les enfants et les enseignants accueillis aux Alouettes.

Nous devons malheureusement déplorer l'absence de M. Xavier Vanden Broeck pour des raisons de santé depuis le 20 février 2015. Son remplacement en intérim est assuré depuis cette date par M. Stéphane Fagnen.

### **Occupation du chalet**

Le chalet a été occupé pendant 41 semaines, à savoir :

Camps d'hiver	12 semaines	Ecole à la montagne	23 semaines
Camp de ski des relâches	1 semaine	Colonies de vacances	5 semaines

### **Camps scolaires**

Ce sont les enseignants qui accompagnent en général deux classes pendant une semaine. L'organisation de la journée pendant les camps scolaires se fait en accord avec l'animateur et les enseignants. Pour les camps scolaires d'hiver, un moniteur vient s'ajouter au personnel et c'est le chef de camp (un enseignant) qui organise la journée de camp, toujours en accord avec l'animateur.

### **Colonies**

En 2015, les camps de vacances se sont bien déroulés. Le comité constate à regret une baisse de fréquentation des colonies ces dernières années, particulièrement pour celles d'été. Le comité continue à chercher le moyen de promouvoir les colonies.



### **Locations**

Le chalet a été occupé à 16 reprises, pendant le week-end, ainsi qu'une semaine complète en été et une semaine entre Noël-Nouvel An à des particuliers.

Le traditionnel week-end de ski des enseignants des trois communes s'est déroulé les 24 et 25 janvier 2015. Ce week-end est très apprécié.

Un week-end au profit des bénévoles des trois communes a été organisé les 20, 21 et 22 avril 2015. Le chalet a également été mis à disposition de l'Association du personnel de la Commune d'Ecublens les 6, 7 et 8 mars 2015.

### **Travaux**

- La finition des travaux de réfection de la route (poste du tapis) et du drainage de terrain de jeux a été réalisée dans les temps
- Un nouveau cabanon de jardin sur un socle en béton a été monté. Celui-ci permet le rangement du matériel en fonction des saisons (fraiseuse, pneus, vélos, etc.)
- Les salles de classes ont été rénovées par la pose d'un nouveau sol et un rafraîchissement de la peinture des murs.
- Les tables et chaises des salles de classe ont été renouvelées
- Le petit velux donnant sur les WC du vieux chalet a été remplacé.



### **Nouveau logo**

Le comité a décidé de rafraîchir le logo de l'Entente et de solliciter un projet auprès d'un étudiant, M. Daniel Chavaz. Le nouveau logo choisi a été utilisé depuis avril 2015.



Le Comité remercie pour son aide précieuse le personnel administratif de la Commune d'Ecublens, membre de l'Entente, pour tout le travail accompli pendant l'année en faveur du personnel et du Chalet Les Alouettes. Qu'il soit ici également remercié pour le travail accompli auprès des enfants accueillis à Morgins.

### **TRANSPORT DES ÉLÈVES**

Depuis août 2015, seuls les élèves du secondaire (9P-10P-11P) utilisent les transports publics pour se rendre au collège de la Planta.

### **ASSOCIATION DU PASSEPORT-VACANCES DE LA RÉGION LAUSANNOISE (APVRL)**



L'assemblée générale de l'association a eu lieu le jeudi 12 novembre 2015 à Chavannes-près-Renens.

C'est une édition couronnée de succès qui s'est terminée le dimanche 20 août 2015. Une météo plus que favorable et des activités attractives ont permis à l'association du Passeport vacances de la région lausannoise d'accueillir 1765 jeunes de 9 à 15 ans de 40 communes membres, soit une augmentation de près de 20 % par rapport à 2014.

L'édition 2015 qui se tenait du 6 au 19 juillet et du 10 au 23 août a vu le soleil briller du début à la fin, tant durant les activités que pendant ses inscriptions. En effet, cette année, les inscriptions au Passeport vacances ont augmenté de près de 20 %. 1338 passeports vacances traditionnels (**23 à Saint-Sulpice**) et 427 passeports farniente (13-15 ans) (**1 à Saint-Sulpice**) ont été vendus. Cette tendance à la hausse résonne comme un encouragement face aux dernières éditions dont les inscriptions étaient à la baisse.

Le Passeport vacances de la région lausannoise offre chaque été plus de 300 activités pour tous les goûts, dont une soixantaine de nouveautés en 2015. Parmi celles-ci les jeunes ont pu faire leur choix et découvrir des activités passionnantes et diversifiées : partir faire des parcours découverte en forêt, découvrir le langage des signes, visiter la base aérienne de Payerne, faire une partie de bowling avec un champion, danser, grimper, créer des lanternes et bien d'autres encore. Le Passeport vacances c'est aussi des accès libres tels que les transports publics gratuits pour se rendre aux activités, l'entrée des piscines de la région, 3 places de cinéma chez nos partenaires... Tout ceci pour la modique somme de 45.- par enfant (40.- pour les enfants d'une même fratrie) pour un passeport traditionnel et 25.- pour un passeport Farniente destiné aux 13-15 ans uniquement.

La participation de 40 communes, favorisant la diversité des activités proposées, et l'engagement de plus de 200 organisateurs bénévoles ont permis d'établir un bilan plus que positif qui encourage l'association et ses communes membres à se développer pour continuer à pouvoir offrir aux jeunes de vivre de nouvelles expériences durant quatre semaines en été.

*Renseignements complémentaires sur le site : [www.apvrl.ch](http://www.apvrl.ch).*

### **CONFÉRENCE DES MUNICIPAUX EN CHARGE DES ÉCOLES DE L'OUEST LAUSANNOIS (CMEOL)**

La CMEOL regroupe les Conseillers Municipaux en charge des écoles des huit communes du district de l'Ouest lausannois. Le Municipal des écoles de la commune de Lausanne est invité aux séances. Cette assemblée n'a aucun pouvoir décisionnel. Ces échanges réguliers sont surtout informatifs et permettent de débattre de problèmes communs.

Membres au 31.12.2015 :

M. Yves **Allemann** (Saint-Sulpice), Président jusqu'au 31.12.2015  
 Mme Michelle **Beaud** (Crissier)  
 Mme Anne **Bourquin Buchi** (Prilly)  
 Mme Pascale **Manzini** (Ecublens)  
 Mme Suzanne **Perrudet** (Villars-Ste-Croix)  
 Mme Myriam **Romano Malagrifa** (Renens)  
 M. Jean-Claude **Gardon** (Bussigny-près-Lausanne)  
 M. Jean-Pierre **Rochat** (Chavannes-près-Renens)

*Invité : M. Oscar **Tosato** (Lausanne)*

Deux séances se sont déroulées sous la présidence de M. Yves Allemann, Municipal de Saint-Sulpice. La première a entièrement été consacrée à l'accueil parascolaire afin de connaître les différentes possibilités offertes aux parents, soit en UAPE (unité d'accueil pour écoliers), soit en réfectoire. La seconde a permis d'écouter les propositions de toutes les directrices et directeurs du district.

Pour la dernière année scolaire de la législature, la présidence de cette conférence incombe à la commune de Villars Ste-Croix et c'est Mme Suzanne Perrudet, Municipale, qui présidera donc les séances jusqu'en juin 2016. Ces dernières ont lieu tous les trois mois environ et permettent de soulever les problèmes rencontrés par les communes et directions scolaires. Suite aux divers échanges, des courriers sont parfois envoyés au Département de la Jeunesse et de la Formation afin de proposer des solutions facilitant le travail de chacun.

<b>BÂTIMENTS COMMUNAUX</b> (y compris les extérieurs)
--

Mis à part les tâches d'entretien courant qui ont été effectuées durant l'année dans tous nos bâtiments, les travaux particuliers suivants ont été entrepris (cités dans l'ordre des numéros de compte figurant dans les comptes communaux 2015) :

### **3500 Centre 60**

Le préavis n° 13/14 demandant un crédit de CHF 2'700'000- pour la rénovation du bâtiment des Crêtes, déposé le 29 octobre 2014 devant le Conseil communal, a été accepté le 3 décembre 2014 par 37 voix contre 3 voix contre et 3 abstentions.

Dès le mois de janvier 2015, la Municipalité a envoyé un appel d'offres à 4 bureaux d'architectes pour conduire les travaux de rénovation. Un comité d'évaluation a été mis en place afin de juger les projets reçus et à l'unanimité a attribué le travail au bureau Krueger et Kazan de Lausanne.

Le projet a rapidement été mis à l'enquête du 24 février au 26 mars 2015. Aucune opposition ni remarque n'ayant été formulée, les travaux ont débuté le 3 juin 2015. Une convention a été signée avec la BCV pour la mise en place d'un bancomat dans la nouvelle annexe du bâtiment.

Avant le début des travaux la Municipalité a autorisé le SDIS à effectuer 3 exercices dans le bâtiment en mars et avril 2015.

### **3501 Centre 47 et 14 Avril**

Mise en place d'une climatisation pour le local des serveurs au sous-sol du bâtiment du Centre 47.

Une pergola a été créée au sud du bâtiment du 14-Avril, qui a entièrement été réalisée par les employés de la voirie.

### **3503 Bochet 1**

Suite au départ d'un locataire, un appartement a été rénové.

### **3504 Complexe du Léman**

Agrandissement de la terrasse de l'Auberge communale (préavis n° 03/14).

Des appartements ont été rénovés.

Faisant suite à la demande des utilisateurs du centre de loisirs, une clôture a été mise en place dans le jardin au sud du bâtiment.

### **3505 Bâtiments divers**

Après le refus du Conseil communal de rénover la villa située sur la parcelle communale n° 339, celle-ci a été mise à la disposition pour une durée de 2 ans (reconductible) de l'Association pour le Logement des Jeunes en Formation, ALJF ([www.aljf.ch](http://www.aljf.ch)). Ceci pour une occupation de 5 personnes au maximum, sans paiement de loyer mais à charge de l'Association de réaliser à ses frais les travaux de rénovation nécessaire (peinture, remplacement du chauffage, etc.).

Divers bâtiments abritant des stations de pompage ou de relevage ont été tagués et ont nécessité des travaux de peinture extérieure.

### **3506 Foyer des Pâquis**

Avec l'accord de l'Association du Foyer paroissial, la Municipalité a prolongé de 2 ans l'autorisation délivrée au Jardin d'enfants "Le Croq'pomme" d'utiliser les locaux du sous-sol.

Avec la mise en service des deux nouvelles salles de gymnastique il n'a plus été nécessaire d'utiliser la grande salle du Foyer comme salle de gym, celle-ci a donc été remise en état.

### **3509 Refuge**

Un nouveau vol des chenaux en cuivre a nécessité leur remplacement. La Municipalité a pris l'option d'abandonner le cuivre pour le remplacer par du zinc-titane, nettement moins prisé sur le marché. En même temps il a été opéré à un nettoyage de la toiture.

Toutes les tables ont été rénovées et l'installation un grill extérieur a été prévue pour 2016.

Le règlement d'utilisation a été modifié sur divers points dont le prix de location, ce nouveau règlement entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2016.

### **511 Bâtiments scolaires**

Les travaux de construction du nouveau collège se sont poursuivis et ont été terminés, avec un léger retard, au mois d'août 2015, juste à temps pour la nouvelle rentrée scolaire. L'inauguration officielle des bâtiments a eu lieu le vendredi 2 octobre et une journée "portes ouvertes" a été organisée le samedi 3 octobre. Elle a rencontré un beau succès populaire puisque plus de 1200 personnes y ont participé.

Le projet artistique initialement prévu dans le hall de l'école a finalement été refusé par la Municipalité, principalement en raison de son coût trop élevé.

Les containers achetés par la commune pour la mise en place d'une UAPE et d'une bibliothèque provisoires (préavis n° 07/11) ont été vendus pour CHF 200'000.- à la commune de Moudon. Les deux communes réalisent donc une bonne opération "win-win" (préavis n° 06/15).

### **580.3141 Eglise romane**

Une nouvelle installation de sonorisation a été mise en place.

## ROUTES ÉCLAIRAGE PUBLIC

### **ROUTES**

Un nouveau trottoir a été créé au chemin du Laviau côté ouest. Ce dernier permet aux jeunes et moins jeunes de se rendre au tennis-club en toute sécurité après avoir emprunté le passage piétons du haut du chemin.

Suite à de bons résultats obtenus en 2014 sur la rue du Centre, de nouveaux travaux de colmatages de fissures ont été entrepris au chemin du Crêt ainsi qu'à l'avenue du Léman. Ces derniers vont ainsi permettre d'éviter une dégradation rapide de la chaussée en raison des changements de températures et du gel hivernal.

Trois tronçons de trottoirs ont été refaits cette année afin de remplacer le goudron par des pavés et retrouver ainsi une continuité dans les matériaux utilisés pour nos trottoirs. Il s'agit de trois secteurs de la rue du Centre, au nord et au sud de l'auberge communale et devant la poste. D'autres travaux de réfection du pavage sont régulièrement effectués, notamment lorsque des bornes en granit sont renversées.

### **ECLAIRAGE PUBLIC**

Le changement complet de l'éclairage public sur la rue de Centre, secteur Chantres-Laviau, s'est déroulé en automne. Désormais, toute la rue du Centre est équipée d'un éclairage performant et peu énergivore, hormis bien sûr la partie « village » de la route qui conserve ses lampadaires de style « Petit Paris ».

Le service électrique de la ville de Lausanne a profité de ces fouilles pour remettre à neuf son câblage souterrain sur ce secteur.

## ÉPURATION

### ***Station de pompage (STAP) Chamberonne***

À la station de pompage (STAP) de la Chamberonne, différents travaux ont été terminés au printemps. Il s'agissait notamment du changement des pompes, du remplacement du tableau électrique, de la rénovation d'éléments sanitaires ainsi que de quelques travaux de peinture.

### ***Chemisage du collecteur de concentration***

Le chemisage du collecteur de concentration principal entre la STREL Pierrettes et la chambre 1201 (allée des Platanes de Dorigny) s'est effectué en mars. Ce travail consiste à poser une gaine thermo-durcissable à l'intérieur du vieux collecteur béton existant ; on obtient ainsi un collecteur remis à neuf en évitant des travaux de fouilles longs, onéreux et dérangeants pour la population. Rappelons enfin que ce collecteur de concentration date des années soixante et qu'après le chemisage du dernier tronçon entre la chambre 1201 et la STAP Chamberonne (prévu en 2016), il sera entièrement remis à neuf.

### ***Examens caméra et curage Bochet***

En prévision de la réfection du chemin du Bochet, un examen caméra et un curage des collecteurs EU/EC ont été effectués sur le premier tronçon entre la rue du Centre et le chemin du Russel.



Hormis les investissements mentionnés ci-dessus, il n'a été enregistré pendant l'année 2015 aucune dépense majeure pour les réseaux primaire (collecteur) et secondaire.

### **ENTENTE INTERCOMMUNALE MÈBRE-SORGE**

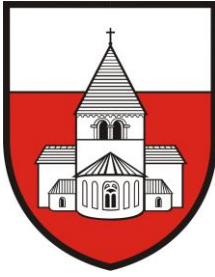
Collecteur Mèbre-Sorge : l'étape 7 concernant la réfection du collecteur a été acceptée par les 5 communes de l'Entente à la fin de l'été. Il s'agit d'un secteur situé sous l'autoroute sur le territoire de la commune de Chavannes, ces derniers consistent en un chemisage complet de la canalisation ainsi qu'à divers travaux de génie civil sur les berges.

La nouvelle convention concernant le collecteur Mèbre-Sorge a été acceptée par les cinq communes de l'Entente et par l'Etat de Vaud. Elle entrera donc en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2016. Rappelons que le principal changement concerne la règle de répartition des frais calculés selon deux critères : la consommation d'eau par bassin versant et la longueur des tronçons de collecteurs utilisés.

Le rapport détaillé de l'Entente figure en seconde partie du présent rapport (pages jaunes 40 et 41).



- Cette page est vierge pour permettre d'assurer une concordance de pagination -



**POLICE**

*Jean-Paul MEYER*

**SERVICE DU FEU**

*Jean-Paul MEYER*

**PROTECTION CIVILE**

*Jean-Paul MEYER*

**VOIRIE**

*Alain CLERC*

**DOMAINES**

*Alain CLERC*

**GESTION DES DÉCHETS**

*Alain CLERC*

**SOCIÉTÉS LOCALES  
ET SPORTIVES**

*Jean-Paul MEYER*



## POLICE



La police de l'Ouest lausannois a obtenu, après une période probatoire, son accréditation définitive par le canton de Vaud dans le courant de l'année 2015. Une cérémonie a marqué cet important événement le 7 décembre dernier en présence de Mme Béatrice Metraux, Conseillère d'Etat, et de M. Michel Farine, Président du Comité de direction de Polouest. Ceci intègre donc définitivement le corps de police intercommunal au sein de la police coordonnée vaudoise. A ce jour, seuls trois corps ont obtenu cet agrément.



Pour garantir la sécurité dans le district et répondre aux directives cantonales, il est obligatoire de maintenir les effectifs des policiers en mesure d'intervenir directement sur le terrain. Le recrutement est d'ailleurs une des difficultés rencontrées par l'Etat-major et le Comité de direction pour atteindre ce but car les policiers ne s'engagent bien entendu pas par l'intermédiaire d'agences pour l'emploi. Ils suivent nécessairement une formation d'un an à Savatan, à l'issue de laquelle la majorité d'entre eux obtiennent leur brevet. Les jeunes policiers, même s'ils se sentent bien dans le corps de police de l'Ouest lausannois, aspirent de plus en plus souvent à changer d'employeur après 3-4 ans d'activité pour rejoindre la gendarmerie, le corps de police de Lausanne où les nuits sont plus « chaudes », ou d'autres corps, que ce soit pour des raisons salariales ou autres.

Sinon, d'une manière générale dans le canton et sur la base des statistiques publiées récemment, c'est avec satisfaction que l'on peut constater une diminution de la criminalité, même si à certaines périodes les faits auraient tendance à prouver le contraire à Saint-Sulpice, notamment en raison des vols nocturnes perpétrés dans les commerces ou, à des heures plus variables de la journée, dans des propriétés privées.

Par ailleurs et chose nouvelle pour la commune, d'autres phénomènes perturbent la tranquillité des habitants, liés sans doute à la proximité du lac et au voisinage des hautes écoles, qui sont des éléments favorisant la présence d'un public, notamment jeune, désireux de faire la fête tout au long de la nuit. En effet et depuis peu, les périodes de nuisances sonores sont en augmentation, non seulement durant les week-ends mais désormais n'importe quel jour de la semaine.

Ces difficultés trouvent majoritairement leurs sources sur les plages de la localité, au Pélican et aux Pierrettes notamment et, dans une moindre mesure, au parc du Débarcadère. Des plaintes émanant du voisinage direct de ces lieux publics parviennent ponctuellement sur le bureau de la Municipalité, lui demandant de prendre les mesures ou injonctions utiles pour interdire l'accès à ces espaces durant la nuit et permettre ainsi aux habitants de se reposer en toute tranquillité.

On peut aussi faire ici état de problèmes de bruit récurrents, émanant d'un squat de la commune de Lausanne proche de Saint-Sulpice, ou encore des plages situées à l'extrême est du village et, à l'ouest, au Laviau. Ces importantes nuisances sonores sont provoquées par des groupes qui débarquent à n'importe quelle heure de la nuit avec amplificateurs, haut-parleurs et groupe électrogène, dans le but de diffuser de la musique festive à haut volume.

La Municipalité a donc décidé de prendre des mesures en 2016, de concert et en collaboration avec Polouest, en vue d'intensifier les contrôles nocturnes et de s'appuyer des moyens légaux pour intervenir ou verbaliser si nécessaire.

D'autres phénomènes sont apparus récemment comme la casse, les déprédations de biens privés et communaux ou les tags. Pour parer à ces incivilités, la Municipalité a décidé d'agir avec fermeté envers les personnes, souvent fortement alcoolisées, qui détruisent gratuitement, brisent les vitres des arrêts de bus, etc, engendrant des frais importants à charge de la communauté. Des plaintes sont systématiquement déposées auprès des autorités et à plusieurs reprises, lorsque les auteurs ont été identifiés, il a été décidé de les maintenir. L'aspect pécuniaire de la réparation du dégât n'ayant souvent aucun effet sur son ou ses auteurs, pour autant qu'on parvienne à obtenir de leur part le remboursement du préjudice, l'inscription du délit au casier judiciaire et le bouche-à-oreille qui en résulte devrait faire réfléchir les gens à deux fois avant de faire n'importe quoi.

Pour terminer, la prochaine législature 2016-2021 verra, sous l'impulsion du Comité de direction actuel, s'intensifier les discussions en vue de trouver une solution globale pour tous les aspects sécuritaires de l'ouest lausannois, intégrant la police, les pompiers et la protection civile. Une séance a déjà eu lieu dans ce sens avec Sécurité Riviera, organisme qui a déjà intégré un concept sécuritaire global incluant les ambulances.

A priori, même si tout reste ouvert, il s'agirait de créer un secrétariat général et des Etats-majors communs et centralisés plutôt que de fusionner des corps présentant chacun leurs propres spécificités qu'il semblerait plus adéquat de maintenir.

## ACTIVITES GENERALES DE LA POL EN 2015

2015	Evénements										Vols/cambriolages								Circulation				Activité générale POL																	
	Assistance	Lésion corporelle / bagarre		Dommage à la propriété		Incendie	Infractions loi sur les étrangers		Appréhension / arrestation		Trouble de la tranquillité / nuisances		Stupéfiants		Violence domestique		Prévention		Total	Brigandage	Vol simple			Vol par effraction		Vol par effraction véhicule		Vol introduction clandestine		Vol qualifié		Vol véhicule		Total	Contrôle circulation	Accident		Infraction LCR		Ivresse/Conduite sous stupe-médic.
	10528										2034								2591				15153																	
Bussigny	329	34	57	9	7	32	154	15	14	302	9%	953	2	43	61	15	8	10	26	165	8%	165	178	76	24	16	294	11%	294	9%	1412									
Chavannes	254	39	50	9	4	25	169	15	17	342	9%	924	1	31	63	11	9	11	41	167	8%	167	125	35	22	7	189	7%	189	8%	1280									
Crissier	406	37	90	12	19	51	176	11	11	273	10%	1086	0	52	82	30	9	42	45	260	13%	260	251	150	40	25	466	18%	466	12%	1812									
Ecublens	382	38	106	9	11	30	180	12	12	488	12%	1268	0	87	60	10	13	60	67	297	15%	297	136	76	23	18	253	10%	253	12%	1818									
Prilly	826	64	113	16	30	125	350	61	21	408	19%	2014	4	107	151	40	25	39	59	425	21%	425	260	108	72	73	513	20%	513	19%	2952									
Renens	1068	185	250	34	72	189	737	48	37	1178	36%	3798	1	132	231	38	24	70	121	617	30%	617	329	147	92	66	634	24%	634	33%	5049									
St-Sulpice	117	1	22	3	6	13	65	3	2	161	4%	393	0	20	36	10	4	1	14	85	4%	85	129	24	6	6	165	6%	165	4%	643									
Villars-Ste-Croix	38	2	5	0	2	3	14	3	0	25	1%	92	0	2	14	0	2	0	0	18	1%	18	68	7	2	0	77	3%	77	1%	187									
Total par nature	3420	400	693	92	151	468	1845	168	114	3177			8	474	698	154	94	233	373			1476	623	281	211															

## JUGGERS SÉCURITÉ

En relation avec les problèmes de nuisances sonores nocturnes sur les plages, nous venons de modifier le contrat pour 2016 avec cette société, qui a toujours répondu à satisfaction à nos attentes, malgré une adaptation de la facture.

En effet, nous augmentons quelque peu leur activité par une double ronde entre 23h00 et 01h00 du matin, en accentuant leur travail sur les bordures du lac et en abandonnant les contrôles sur les bâtiments communaux qui sont sous alarme et reliés à une centrale d'alerte. Le patron de cette société a également des contacts étroits avec la police de Lausanne afin de coordonner certaines actions entre nos territoires réciproques.

**REGISTRE DES CHIENS**

Chiens recensés sur la commune au 31.12.2015 : 154 (153 au 31.12.2014)

**CONTRÔLES DE LA QUALITÉ HYGIÉNIQUE DES EAUX DES PLAGES**

En application de l'art. 16 de la Loi du 19 mai 1985 sur la santé publique (LSP), M. Alberto Nascimento, concierge, a procédé en 2015 à des prélèvements d'échantillons d'eau aux endroits suivants :

**6 séries de prélèvements pour les plages : Laviau, Pélican et Dorigny (La Chamberonne)**  
(Prélèvements effectués les 26 mai, 9 et 23 juin, 14 et 28 juillet, 11 août)

Aucune interdiction de baignade (selon art. 6/1 du règlement du 26.6.87 sur le contrôle de la qualité hygiénique de l'eau des plages et piscines publiques) n'a été prononcée au cours de la saison par le département Inspection des eaux du Service de la consommation et des affaires vétérinaires.

Toutefois, cette année encore, une observation négative a été émise concernant un prélèvement effectué à la plage de la Chamberonne (le 23.06), dont le résultat n'était pas satisfaisant, ce qui a nécessité la pose d'un panneau permanent déconseillant la baignade dans la zone, sise à proximité de l'embouchure de la rivière Chamberonne, à l'Est de la plage de Dorigny.

Un résultat similaire a été notifié par le résultat du prélèvement du 14.07 à la Plage du Laviau. L'altération de la qualité des eaux de baignade sur ce site s'est avérée temporaire puisque le prélèvement suivant, effectué au cours du même mois, a relevé une eau de bonne qualité bactériologique.

Les résultats pour les piscines (prélèvements effectués les 09.06, 07.07 et 11.08) étaient quant à eux conformes aux normes en vigueur et n'ont pas appelé d'observation.

**PRÉPOSÉ AGRICOLE**

Le préposé agricole pour la commune est M. Cédric Rieben, à Echandens.

**NATURALISATIONS**

Dossiers de naturalisation en cours au 31.12.2015 (personne seule, couple ou famille) :

- **Article 8 LDCV – Naturalisation ordinaire** : 24 dossiers pour 42 personnes
- **Article 22 LDCV – Procédure cantonale facilitée pour jeunes étrangers de la 2<sup>ème</sup> génération (de 14 à 24 ans révolus)** : 1 dossier pour 1 personne
- **Article 25 LDCV – Procédure cantonale facilitée pour étrangers nés en Suisse** : 2 dossiers pour 2 personnes

Nationalité des candidats à la naturalisation (dossiers en cours au 31.12.2015)

<i>Pays</i>	<i>Nombre de dossiers</i>	<i>Nombre de personnes</i>
Allemagne	2	6
Australie	1	1
Belgique	1	1
Egypte	1	3
France	6	9
Grande Bretagne	2	2
Grande Bretagne / USA	1	2
Israël	1	1
Italie	4	4
Italie / Brésil	1	3
Maroc / France	1	3
Portugal	3	4
Russie	3	6
Total	27	45

Dossier terminé en 2015

<b>Personnes concernées</b>	<b>Type</b>	<b>Octroi bourgeoisie par la Municipalité</b>	<b>Acquisition de la nationalité suisse</b>
1 adulte (Mexique)	Ordinaire (art. 8 LDCV)	26.05.2014	28.10.2015

Seuls les candidats à la naturalisation suisse ordinaire dans la Canton de Vaud (selon art. 8 LDCV) sont auditionnés par la Commission municipale des naturalisations. En 2015, celle-ci a tenu 6 séances et examiné 9 dossiers (6 séances et 9 dossiers en 2014). Quant aux rapports administratifs de police, ils sont établis par la Police de l'Ouest lausannois, section police administrative, à Prilly.

## PORT DE LA VENOGUE ET PORT TISSOT

La gestion administrative des ports est assurée par le bureau du Greffe municipal sur la base du Règlement du port de la Venoge, rive gauche, et du port Tissot. Le contrôle des ports est assuré par le service communal de voirie.

Tarif des taxes d'amarrage perçues en 2015 (selon tarif applicable dès le 01.01.2012) :

- |  |                        |                         |
|--|------------------------|-------------------------|
| - domicilié à Saint-Sulpice <u>ou à Préverenges pour la Venoge</u> | par place et par année | <b><u>Fr. 400.-</u></b> |
| - domicilié dans une autre commune                                 | par place et par année | <b><u>Fr. 600.-</u></b> |

**Port de plaisance de la Venoge** Capacité : 59 places, dont 57 louées et 1 visiteur + 1 police/secours

**Port Tissot** Capacité : 15 places louées

La liste d'attente pour l'obtention d'une place d'amarrage dans l'un des ports comprenait, au 31 décembre 2015, 54 inscriptions de personnes domiciliées à Saint-Sulpice et Préverenges (dont les habitants ont la priorité sur les citoyens d'autres communes pour l'obtention d'un ponton).

## SERVICE DU FEU

Le SDIS Chamberonne, service du feu intercommunal de défense contre l'incendie regroupe les trois communes d'Ecublens, de Chavannes et de Saint-Sulpice. Une centaine de pompiers assume les interventions tout au long de l'année, ceci 24 heures sur 24.

Le Maj Christophe Légeret en assume le commandement, appuyé par son adjoint le Cap Michel Sartirani.

Les délégués communaux 2015 de la Commission consultative du feu étaient :

Comité de direction : **Meyer Jean-Paul** Conseiller municipal

Commission du feu : **Mosimann Pierre**

Le renouvellement des pompiers qui arrêtent pour raison d'âge, de déménagement ou autres, est assez bien assuré lors de la campagne de recrutement qui a lieu chaque année au sein des trois communes. Ce que l'on peut dire pour Saint-Sulpice, c'est que la fonction suscite peu les vocations puisque nous ne comptons que trois à quatre citoyens parmi les soldats du feu, malgré l'excellent esprit de groupe qui y règne.

Pour Saint-Sulpice, certes il y a parfois des feux, malheureusement cette année avec un décès à l'intérieur d'un appartement, mais le travail des sapeurs-pompiers est principalement axé sur les interventions pour de nombreuses inondations lors de crues, voire de ruptures de conduites. Les pompiers assurent également la sécurité lors de la mise à feu du bonhomme hiver de la Fête de printemps, de la manifestation du 1<sup>er</sup> Août et du Feu de l'Avent au Laviau.

En dehors du regroupement éventuel de la sécurité de l'ouest lausannois évoqué plus avant au chapitre de la police, un autre projet cantonal « VIDIS » a été lancé sous l'égide de l'ECA Etablissement Cantonal d'Assurance contre les incendies et autres dommages. Ce projet de l'ECA, avec l'aide d'une société de consultants spécialisés, travaille sur l'opportunité de réorganisation des casernes de pompiers, voire de certains regroupements tenant compte des délais maximums d'interventions à tenir malgré la distance, la circulation et les embouteillages sur l'ensemble du territoire, pour nous principalement sur la couronne lausannoise. Ce projet envisage également l'opportunité d'intervention par des pompiers professionnels durant la journée, les pompiers de milice actuels interviendraient en soirée et durant les weekends. Ceci aurait l'avantage de ne pas mobiliser les pompiers non-professionnels pendant leur journée travail.

Il s'agit d'un sujet sensible et émotionnel, qui remettrait en question nombre d'éléments bien ancrés. Les commissions consultatives du feu (exécutifs politiques) et les Etats-majors des pompiers sont mis au courant ponctuellement et parties prenantes à ces discussions. Ils participent à ces décisions qui devront à terme être ratifiées au niveau politique.

Le rapport d'activité 2015 du SDIS Chamberonne figure en deuxième partie du présent rapport de gestion (pages jaunes no 51 à 61).

<b>PROTECTION CIVILE</b>
--------------------------

Au 31.12.2015, les délégués communaux à l'ORPC étaient :

Comité de direction :	<b>Meyer</b> Jean-Paul	Conseiller municipal
Conseil intercommunal :	<b>Devaud</b> Ghislaine	Conseillère communale
	<b>Chapuis</b> Olivier	Conseiller communal
	<b>Moser</b> Jean-Louis	Conseiller communal

La présidence du Comité de direction est assumée par M. Olivier **Golaz**, Municipal de Renens, remplacé parfois par M. Jean-Paul **Meyer**, Vice-président.

L'administration tant sur le plan financier que du point de vue du secrétariat est assumée par la commune de Crissier.

L'année 2015 peut être considérée comme relativement normale avec des formations ponctuelles durant l'année. Différentes catastrophes ont mobilisé ses membres et on citera en particulier le déraillement d'un train de marchandises à Daillens qui a fait passablement de dégâts, avec de gros risques de pollution.

Le plan canicule, exercé chaque année, a cette fois dû être mis en place rapidement, dirigé en cela par la représentante du canton, Madame Anne **Marion Freiss**, Préfète du district de l'Ouest lausannois. En effet, les fortes chaleurs de l'été 2015 survenues sur une durée assez longue ont nécessité de nombreuses visites auprès des personnes seules âgées de 80 ans et plus.

A ce titre, le répondant communal, M. Jean-Paul **Meyer**, conseiller municipal, a participé aux différentes séances de direction, avec la Préfète, les Etats-major PC, SDIS, Polouest, les samaritains et les autres répondants communaux.

Des tournées de visites ont été organisées par groupes de 2 personnes, mission partagée entre les pompiers et la protection civile. Ces volontaires se sont rendus au domicile des personnes concernées, sur la base de documents uniformes préparés par les secrétariats municipaux en relation avec les bases de données des contrôles des habitants.

Ils avaient à charge de s'enquérir de l'état de santé des personnes visitées, de la manière dont ils s'alimentaient, du contenu de leur frigo, des possibilités de se préserver de la chaleur et surtout d'un apport en boisson suffisant. Un mini rapport était rempli à chaque visite de manière à être repris lors de futures rencontres, ce qui a été le cas puisque la période de mobilisation s'est prolongée, tout ceci malgré la période de vacances des personnels.

Un poste de commandement régional était assuré par des officiers de la protection civile, des pompiers, mais aussi des samaritains, ces derniers ayant l'habitude des cas particuliers. Une liaison avec les hôpitaux et des médecins était assurée pour une prise en charge les cas les plus lourds.

Nous pouvons dire que le dispositif a parfaitement fonctionné et qu'il sera reconduit à l'avenir, avec même un abaissement éventuel de l'âge limite à 75 ans. Cette action est rendue obligatoire et diligentée par le canton, les frais des soldes du personnel sont par contre mis à la charge directe des comptes communaux.

Nous terminerons en remerciant toutes les personnes qui ont pris part cette année à l'action « en live » du plan canicule.

Le rapport d'activité 2015 de l'ORPC ROL figure en deuxième partie du présent rapport de gestion (pages jaunes no 64 à 66).



<b>VOIRIE</b>
---------------

**SERVICE DE VOIRIE**

Le service de voirie communal, installé dans la zone industrielle des Jordils, est dirigé par M. Claude-Alain Rouge, responsable de voirie depuis le 1<sup>er</sup> juin 2010. Le nombre d'équivalents plein temps (EPT) de ce service s'élevait à 6,5 au 31 décembre 2014 + 1 employé en CDD à 70 %.

En 2015, l'équipe de voirie s'est acquittée à satisfaction des nombreuses tâches qui lui sont confiées au service de la population. Celles-ci sont principalement les suivantes :

- entretien des routes
- nettoyage des plages (y.c. les week-ends)
- balayage et évacuation des déchets (routes et plages)
- service des inhumations et entretien du cimetière
- entretien des fontaines et du biotope du Russel
- entretien des terrains communaux
- entretien des terrains de football du Laviau
- déblaiement de la neige, salage, etc.
- entretien des stations de relevage des eaux usées
- entretien des véhicules, machines et matériel
- entretien des WC publics
- surveillance et organisation de la déchèterie à la rue des Jordils
- entretien des parcs et promenades, décoration florale et arrosage
- entretien (partiel) de l'éclairage public
- entretien des forêts
- entretien des extérieurs du complexe scolaire des Pâquis
- petites réparations dans les bâtiments communaux
- entretien des ports, des plages et des cours d'eau
- mise à disposition de tables, bâches, bennes à déchets et tentes lors de manifestations des sociétés locales
- décoration du village (oriflammes) lors de manifestations et à Noël
- entretien et taille des arbres communaux
- soutien logistique au SDIS lors d'intempéries avec chute d'arbres.

La voirie dispose, pour son activité quotidienne, des véhicules et du matériel suivants :

Mercedes	Camion multi-benne
Scam voirie	Camion multi-benne
Aebi VT 450 + grue	Camion-grue
Skoda Roomster	Voiture de livraison
Dacia Logan	Voiture de livraison
VW T4 Transporter	Bus double cabine avec pont
Schmidt Swingo	Balayeuse
Hako Hakotrac 4100 DA	Tracteur-tondeuse
Kubota (acquisition printemps 2011)	Tracteur-tondeuse
Komatsu FD 2	Elévateur
Yanmar	Pelle à pneus
Gilletta	Saleuse

Il est à relever qu'en 2015, en sus de ses tâches ordinaires, la voirie est intervenue à plusieurs reprises pour fournir un soutien logistique lors de manifestations organisées par les sociétés locales.

Enfin, les employés de ce service ont été présents plus de 400 heures à la déchèterie, au service des Serpelious, soit l'équivalent d'un peu plus de 10 semaines de travail à temps complet d'un employé (majorations non comprises).

<b>DOMAINES</b>
-----------------

**PLACES - PARCS - PROMENADES**

Les travaux d'entretien et d'améliorations suivants ont été réalisés en 2015 :

- Pose de nouvelles poubelles type "requin"
- Réfection et peinture des bancs publics
- Modification de la barrière du tennis (passage de l'épareuse)
- Peinture des bennes à ordures du Laviau
- Réfection de la place de jeux du Parc du Débarcadère (évacuation du sable et réfection de la peinture des balançoires)
- Réfection et aménagement de la terrasse du carnotzet communal
- Réparation des dalles et pose de poubelles au Parc des Pierrettes
- Plantation de remplacement (Russel, Laviau, bord du lac)
- Diminution et taille de la haie au Parc du Débarcadère
- Nettoyage des plages de l'UNIL
- Aménagement d'une place en tout venant pour stockage des buts de football
- Création d'un massif de fleurs devant l'Auberge communale
- Changement des panneaux de signalisation dans le village
- Aide à l'artisan paveur pour la pose d'un nouveau pavage sur les trottoirs
- Plantation d'arbres au collège des Pâquis
- Préparation des décorations de Noël (éclairages et sapins)

**CIMETIÈRE**

Le cimetière n'a pas fait l'objet de travaux particuliers en 2015 et seules des tâches d'entretien courant ont été effectuées.

**VIGNE**

La vigne située au sud de la Maison de Commune continue d'être entretenue et sa récolte vinifiée par la famille Henri Cruchon, à Echichens, à notre entière satisfaction.

surface totale de la vigne : 1'572 m <sup>2</sup>			
	cépage chardonnay :	524 m <sup>2</sup>	cépage pinot noir servagnin : 1'048 m <sup>2</sup>

La vendange 2015 a produit le résultat suivant :

- chardonnay                    364 kg (95° Oe)    soit 291 bouteilles    (355 kg (89° Oe), soit 284 bouteilles en 2014)
- pinot noir servagnin    853 kg (101° Oe)    soit 682 bouteilles    (760 kg (86° Oe), soit 608 bouteilles en 2014)

Le stock de vin communal au 31.12.2015 était de :

blanc (chardonnay)	229 bouteilles
rouge (pinot noir de St-Prex)	1198 bouteilles

## **EXPLOITATION DU BATEAU FAUCARDEUR**

Le bateau faucardeur a été exploité conformément à la convention qui lie la commune à celles de Préverenges, Morges, Saint-Prex et Tolochenaz, ainsi qu'à l'ERM et selon les directives et autorisations du Service des eaux et du Service de la faune.

Conformément à la décision du Comité directeur, la facturation a été établie depuis l'année 2002 selon les heures réellement effectuées et non selon la convention. Le coût de l'opération pour la commune s'est élevé à CHF 6'669.- pour 2015. La somme de CHF 2'106.- (6 heures à CHF 325.- HT) a par ailleurs été refacturée à l'UNIL pour l'entretien des berges de sa parcelle.

Rappelons que le faucardage est limité aux entrées de ports et devant quelques plages publiques. Les différents paramètres de cette campagne ressortent du tableau suivant :

L'ERM a faucardé 128 m<sup>3</sup> d'algues au total dans la région en 2015 (108 m<sup>3</sup> en 2014)

**Tableau des activités**  
(extrait du rapport ERM 2015)

<b>Saisons</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>
Mise à l'eau	25 juin	24 juin	26 juin
Début du faucardage	15 juillet	03 juillet	13 juillet
Fin du faucardage	20 août	04 août	28 juillet
Retour du bateau à la STEP	02 octobre	25 septembre	22 octobre
Heures du personnel ERM (y.c. maintenance)	153 heures	208 heures	148 heures
Algues récoltées	128 m <sup>3</sup>	108 m <sup>3</sup>	128 m <sup>3</sup>
<b>HEURES</b>	<b>Effectuées</b>	<b>Effectuées</b>	<b>Effectuées</b>
Saint-Sulpice	19.00	22.00	19.00
Préverenges	8.00	11.00	7.00
Morges	20.00	15.00	7.00
Tolochenaz	8.00	6.00	2.00
Saint-Prex	8.00	4.00	9.00
Rolle	15.00	13.00	19.00
<b>Totaux</b>	<b>78.00</b>	<b>71.00</b>	<b>63.00</b>

## **MAINTENANCE**

Comme chaque année et avant la mise à l'eau, les travaux d'entretien courant, tels que le service moteur et l'aiguillage des barres de coupe ont été effectués. En cours de campagne, quelques travaux d'entretien mineurs ont été entrepris à la suite d'avaries survenues en cours d'exploitation, en particulier la réparation d'une roue à aubes. Après mise hors d'eau, il a été procédé sans encombre aux travaux de mise en hivernage.

## **BILAN 2015**

Le bilan de la campagne 2015 montre à nouveau une légère diminution des heures machine. Malgré des conditions météorologiques favorables, en rien comparables aux deux campagnes précédentes et compte tenu des températures particulièrement élevées, la croissance des plantes aquatiques est restée relativement stable par rapport aux années précédentes. Il n'est pas aisé d'en tirer des conclusions, sachant que les explications peuvent être multiples, comme par exemple la teneur en nutriments ou les conditions atmosphériques pendant la période de floraison. L'évacuation des algues par les communes utilisatrices s'est déroulée sans encombre et la collaboration avec les différents responsables communaux a été excellente.

## **FACTURATION**

Le tarif horaire de CHF 325.-, appliqué dès l'année 2011, a pu être maintenu pour la campagne 2015. Ce tarif, basé sur la moyenne des prix de revient effectifs des trois années précédentes, et compte tenu des coûts d'entretien relativement modestes pour 2015, devrait probablement pouvoir être maintenu pour la campagne suivante.

## GESTION DES DÉCHETS

### GÉNÉRALITÉS

Pour la 8<sup>ème</sup> année consécutive, la commune a distribué son calendrier de ramassage « RECYCLO » édité sur un modèle unique pour toutes les communes de l'Ouest lausannois, qui se distingue par un langage commun dans la récupération et l'élimination des déchets. Il a été distribué dans les boîtes aux lettres des ménages des 8 communes du district.

Face au problème récurrent des sacs poubelles éventrés par des corneilles ou des renards les jours de ramassage, la Municipalité continue d'encourager les citoyens à s'équiper de conteneurs.

### TAXE AU SAC

Pour la 3<sup>ème</sup> année, le principe de causalité pour la taxation des déchets a été mis en application dans la commune.

A l'instar des autres communes, une diminution des ordures ménagères pratiquement identique à 2014 a été constatée, soit 47 % par rapport à 2013.

Au chapitre financier et à l'instar de 2014, le produit de la taxe au sac est moins élevé que budgeté mais cette diminution est largement compensée par la diminution des frais de collecte et d'élimination. Le budget 2015 pour les comptes 450 et 451 a été calculé alors que les chiffres 2013 n'étaient pas encore arrêtés.

Les coûts de ramassage et d'élimination des déchets sont couverts par la redevance et la taxe forfaitaire, contrairement à d'autres communes vaudoises. Une baisse de la taxe à CHF 80.- (hors TVA) est intervenue en 2015. La taxe pour les entreprises n'a pas été modifiée.

### RÉCUPÉRATION DES MATIÈRES

<i>Type de déchets</i>	<i>2010</i>	<i>2011</i>	<i>2012</i>	<i>2013</i>	<i>2014</i>	<i>2015</i>
Verre	138'550	139'230	125'720	153'630	146'470	<b>147'750</b>
Papier et carton	217'920	217'490	186'210	151'180	236'780	<b>252'550</b>
Ordures ménagères	629'250	595'350	600'810	318'710	319'310	<b>390'990</b>

*(Quantités indiquées en kilos)*

Ce qui représente environ par an et par personne :  
 (calculé sur la base de 3'943 habitants au 31.12.2015)

37 kg	de verre
64 kg	de papier et carton
99 kg	d'ordures ménagères

C'est l'entreprise Transvoirie SA à Tolochenaz qui est mandatée pour la collecte des déchets ménagers urbains sur le territoire de la commune (ordures ménagères, verre, papier/carton et déchets organiques).

Les déchets industriels sont directement pris en charge par les intéressés et ne figurent donc pas dans les données ci-dessus.

### DÉCHETS DIVERS

Autres déchets collectés à Saint-Sulpice durant l'année 2015 :

- Déchets encombrants (déchet composé mesurant plus de 60 cm) 20'222 kg
- Ferraille (y.c. fers encombrants légers, aluminium et fer blanc) 30'430 kg
- Matières compostables 482'190 kg
- PET 7'930 kg
- Bois 56'190 kg
- Capsules Nespresso (récupérées en conteneurs d'une capacité de 770 litres) 11 conteneurs
- Déchets OREA et SWICO (appareils électroménagers, électriques et électroniques) 17'490 kg

**DÉCHETS TOXIQUES MÉNAGERS**

Le processus de collecte et traitement de ces déchets est géré par Valorsa SA depuis 2009.

**DISTRIBUTION GRATUITE DE SACS POUBELLE TAXÉS**

Récapitulatif des rouleaux de sacs poubelle taxés distribués par la Bourse communale en 2015 :

***Enfants en bas âge***

Nombre de rouleaux	Catégorie	Prix du rouleau	Valeur totale
170	17 litres	CHF 10.-	1'700.00
205	35 litres	CHF 20.-	4'100.00
<b>Total, enfants en bas âge</b>			<b>5'800.00</b>

***Personnes incontinentes***

Nombre de rouleaux	Catégorie	Prix du rouleau	Valeur totale
12	17 litres	CHF 10.-	120.00
2	35 litres	CHF 20.-	40.00
<b>Total, personnes incontinentes</b>			<b>160.00</b>

***Personnes au bénéfice des prestations complémentaires ou du revenu d'insertion***

Nombre de rouleaux	Catégorie	Prix du rouleau	Valeur totale
44	17 litres	CHF 10.-	440.00
40	35 litres	CHF 20.-	800.00
<b>Total, personnes au bénéfice des pc ou du ri</b>			<b>1'240.00</b>

***Récapitulatif***

Nombre de rouleaux	Catégorie	Prix du rouleau	Valeur totale
226	17 litres	CHF 10.-	2'260.00
247	35 litres	CHF 20.-	4'940.00
<b>Total général</b>			<b>7'200.00</b>

## SOCIÉTÉS LOCALES ET SPORTIVES

### **USL – UNION DES SOCIÉTÉS LOCALES – ACTIVITÉS 2015**

Pour cette seconde année de transition entre deux fêtes villageoises, les activités communes des membres de l'USL ont été l'organisation de la manifestation du 1<sup>er</sup> Août et le traditionnel Noël Villageois.

L'été 2015 aura été marqué par une météo particulièrement chaude et sèche, favorable aux manifestations de nos sociétés membres. Toutefois, pour le 1<sup>er</sup> Août 2015, nous avons malheureusement eu à faire face à une journée capricieuse. La pluie n'a cessé de tomber que vers 18 heures, ce qui a bien entendu retenu un nombreux public à la maison. Le cortège, emmené une nouvelle fois par la fanfare "L'Echo de Gavot", a été suivi par le feu d'artifice offert par notre Municipalité. Un feu d'artifice magnifique qui restera certainement dans les mémoires. C'est à nouveau l'orchestre "Rendez-Vous" qui a fait danser l'assemblée jusqu'au matin.

Le Noël Villageois a eu lieu le vendredi 18 décembre 2015 par un temps particulièrement clément. Comme de coutume, les nombreux participants ont apprécié les spécialités culinaires préparées à leur attention par les sociétés participantes. La collecte organisée a permis de verser la somme de CHF 1'485.- à l'association «Palimé Dance» qui permet à des enfants et adolescents d'origines multiculturelles de s'intégrer dans la société, de faciliter le dialogue interculturel dans le but d'engendrer la tolérance.

*Rolf Gygax, Président*

### **ST-SULPICE-SPORT FC**

*Le St-Sulpice-Sport FC a annoncé n'avoir pas de nouvelles communications à publier par rapport à l'an dernier. La plupart des demandes du club relatives à la nécessité de développer et améliorer les infrastructures du stade de football du Laviau restent d'actualité.*



### **SECTION DES SAMARITAINS DE SAINT-SULPICE**

La section des samaritains de Saint-Sulpice compte une dizaine de membres motivés à se former et à se perfectionner dans le but de pouvoir porter secours à toute personne qui en aurait besoin. Chaque dernier lundi du mois, nous avons un exercice au local afin de perfectionner nos connaissances et entraîner les gestes qui peuvent sauver.



Notre section est aussi une section formatrice. Notre moniteur enseigne les cours de sauveteurs valable pour le permis de conduire organisés par l'association cantonale vaudoise des samaritains, mais également toute une série d'autres cours.

En 2015, ont été dispensés : 2 cours BLS/AED (cours de réanimation cardio-pulmonaire et de défibrillation) pour 16 participants, et 2 cours de « refresh » BLS-AED pour 16 participants également.

La section a fait face à tous les services sanitaires qui lui ont été demandés : Championnats suisse juniors de volleyball à Dorigny, "Graines de foot" à Echandens, tournoi international de football juniors à Saint-Sulpice.

Nous avons également participé aux activités du village organisées par l'USL : fête du 1<sup>er</sup> Août et Noël au village où nous avons tenu un stand, en plus du traditionnel piquet sanitaire demandé.

Notre section accueille volontiers des personnes de tous âges, intéressées à apprendre et à aider. Elles pourront mettre en pratique leurs acquis en participant à des services sanitaires lors de manifestations diverses si elles le désirent. La section est également ouverte à tout type de collaboration dans le sens de la formation : un groupe de scouts de la région a bénéficié gratuitement d'une formation sanitaire de base et nous continuons de la même façon avec de la formation continue, notre priorité étant qu'une personne accidentée puisse toujours être secourue dans les meilleures conditions.

Le comité fournira très volontiers aux intéressés toute information qu'ils pourraient souhaiter sur simple demande à l'adresse : samasulpice@lift-off.org.

*Le Comité*



## SOCIÉTÉ DE TIR

### Tirs obligatoires

Pour 2015, le nombre de tireurs est le suivant :

62 tireuses et tireurs (70 en 2014, 51 en 2013, 63 en 2012, 79 en 2011), de Saint-Sulpice et des environs, dont 36 astreints (29 en 2014, 22 en 2013, 28 en 2012, 35 en 2011) – soit 7 militaires en sus.

32 mentions (35 en 2014, 33 en 2013, 39 en 2012, 40 en 2011) ont été distribuées dont le résultat excède 65 points sur un max de 85 points.

Le nombre de tirs obligatoires s'est réduit de 8 personnes mais le nombre d'astreints a augmenté de 7 personnes.

### Tirs en campagne

Le programme du tir en Campagne à Morges, avec 27 participants soit 4 de plus que l'année précédente, soit ~ 44 % du nombre des tireurs obligatoires donc un bon ratio.

La section a atteint un résultat global (moyenne des tireuses / tireurs pris en compte) de 57.905 en 2015 se classant 85<sup>ème</sup> sur les 149 sociétés de 300 m. En 2014 nous étions 78<sup>ème</sup> sur 129 sociétés avec une moyenne de 58.333 pts.

### Championnat de groupes

Implication avec 2 groupes à domicile mais sans grand résultat à retenir au 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> tour, en conséquence nous n'étions pas qualifiés pour le 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> tour. Situation inchangée depuis 3 ans. Il faudra se remotiver en 2016.

### Les maîtrises « en Campagne » délivrées par la Société Vaudoise des Carabiniers

Pour cette année 2015, la société de Tir de Saint-Sulpice a enregistré deux demandes de « maîtrises en Campagne » (8 tirs obligatoires – mentions blanches et 8 tirs En Campagne – mentions vertes), soit :

- 3<sup>ème</sup> maîtrise (or) pour Laurent Tardy - soit 24 mentions vertes et 24 mentions blanches
- 3<sup>ème</sup> maîtrise (or) pour Patrick Dizerens.

Nous félicitons ces deux tireurs qui ont reçu leur médaille respective le 27 février 2016 à Apples.

### Tir fédéral 2015 en Valais

12 tireuses et tireurs de notre société ont fait le déplacement en date du 9 juillet 2015 à Raron.

A la fin de cette journée, la collecte des médailles s'est soldée par un résultat moyen pour notre groupe, mais l'important, comme dans tous les sports, c'est d'y participer.

Concernant les dites médailles, la distribution est la suivante :

- 2 grandes « Or » (Marcel-A. Panzera 7 sur 11 et Bernard Linder 6 sur 11)
- 1 grande « Argent » (Maurice Thierrin 3 sur 11)
- 3 « Argent » (Henri-Jean Golaz 2 sur 5, Patrick Tschanz 2 sur 9 et Sergio Montagner 2 sur 5)

### Tir Inter Comités Giron Senoge-Venoge.

Le 3 septembre 2014, nous avons organisé le tir inter Comités du Giron au stand de Colombier.

6 sociétés y ont participé et le classement est le suivant :

<b>Challenge Inter-comités.</b>	<b>1</b>	<b>Echichens</b>	<b>89,60</b>	
	2	Villars s/Yens	85,40	
	3	Saint-Sulpice	81,33	
	4	Romanel s/Morges	81,20	
	5	Vullierens	70,40	
	6	Lonay-Préverenges	68,20	
<b>Challenge Diamond</b>		<b>Jacky Mounir</b>	<b>93</b>	<b>Echichens</b>
<b>Challenge Panzera</b>		<b>Claude Lugrin</b>	<b>92</b>	<b>Echichens</b>
<b>Challenge Ciron</b>		<b>Bernard Küffer</b>	<b>39</b>	<b>Villars s/Yens</b>

Un excellent repas nous fut servi par un traiteur « amateur » qui laissera un bon souvenir à nos collègues.

**Les tirs inter sociétés**

Ce sont environ 30 tireuses et tireurs, 5 groupes - qui se sont manifesté les 26 et 27 septembre 2015. Une fête du tir ouverte à toutes et à tous avec comme résultats :

**Groupes :**

Challenge Alex	Amicale des Pompiers SIDIS	1889 pts sur 2500
Challenge UNP	Gym Homme	439 sur 500
Challenge R. Muller	Gym Homme	381 sur 500

**Individuels :**

FA 90 - MQ	Marcel-A. Panzera	1108 pts sur 1200
FA 57	Laurent Tardy	1057 pts sur 1200
Coup centré	Marcel-A. Panzera	100/98/98
Challenge Bricouse	Mary-Nathalie Castel	139

**Championnat individuel vaudois**

Malheureusement, par manque de temps, nous n'avions pas de tireurs pour participer à ce tir.

**Licences et cotisations pour 2016**

Pas de changement de la part de la FST et SVC.

**Activités dans l'Union des Sociétés locales de Saint-Sulpice en 2015**

- Contribution au 1<sup>er</sup> août 2015 par 3 membres

**Autres activités**

Votre Président a participé aux réunions suivantes :

- 3 décembre 2015 à Gollion  
Réunion commune de Commission de tir VD1 et VD2 avec la présence de la Sté Vaudoise des Carabiniers.
- 22 février 2015 à Corcelles-près-Payerne  
Assemblée Annuelle de la SVC accompagné de Maurice Thierrin.

**Membres décédés en 2015**

Nous avons appris le décès de notre Président d'honneur, Henri Golaz (dit Toto), en date du 27 mai 2015. Il fut longtemps Président de notre société appelée en son temps : « Arme de guerre / Saint-Sulpice ».

Nous avons aussi appris le décès de Werner Balsiger, qui habitait en France après son déménagement de Saint-Sulpice en 2001 et qui était membre de notre Société depuis 1985.

**Pour 2015, mes chaleureux remerciements vont à :**

- Valérie Porchet-Montagner pour sa présence constante au bureau, aux comptes et à la trésorerie, ainsi qu'à l'organisation des repas du tir de clôture (choucroute maison).
- A mon comité et aux moniteurs pour leurs présences assidues aux séances de tir.
- Aux dames (Véronique Curty, Valérie Porchet-Montagner, Christiane Bédary) qui ont organisé la buvette et la subsistance lors de nos manifestations : Tirs inter Sociétés.
- A tous les tireurs pour votre participation au tir en Campagne (de toutes catégories) – la participation est le rôle le plus important, le résultat n'est qu'un complément de satisfaction.

*Marcel André Panzera, Président*



## **ABBAYE DES LACUSTRES**

Année de repos pour les Villageois ainsi que pour le Conseil de la Société d'Abbaye.

En janvier 2015, lors de l'Assemblée générale, le Comité s'est ainsi constitué pour les années à venir :

Abbé-président	RYSER Rober
Lieutenant d'Abbé	ALLEMANN Yves
Trésorier	JUNGEN Jean-Michel
Greffier	MEYER Jean-Paul
Arbalétrier	GRAF Daniel
Banneret	BRYOIS Daniel
Membres	RADICE Jean-Louis, WEIGLE Eric, PILLER René



La société a participé cette année aux tirs inter-giron de la Venoge, aux tirs inter-sociétés de Saint-Sulpice et au 1<sup>er</sup> Août villageois.

Le nombre de membres est stable depuis plusieurs années. Seules les années de fête nous apportent une augmentation de nouveaux adhérents.

La planification des prochaines fêtes a été modifiée, ceci pour pouvoir organiser le centième en 2022. Le calendrier sera le suivant : juillet 2018 et juillet 2022.

Le Comité de l'Abbaye remercie sincèrement la Municipalité ainsi que ses services pour l'écoute et la générosité dont elle fait preuve à chaque fois que la société sollicite une aide ou une demande d'autorisation.

*Robert Ryser, Abbé-président*

## **SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE DE SAINT-SULPICE**



### **Rapport du Président sur l'année 2015**

Durant l'année 2015, notre société a organisé ou participé, comme chaque année, un certain nombre de manifestations récréatives.

La rencontre sportive du 2 mai aurait été une édition humide, mais nos postes entièrement déployés à l'intérieur du Foyer paroissial ont permis une rencontre animée avec 60 participants, un soleil bien agréable dès midi a favorisé les traditionnelles grillades devant le foyer pour une fois.

Notre première manifestation : La fameuse raclette le 20 juin sur la Plage du Laviau : cette fois une météo enfin radieuse ! Record de raclettes presque battu, ambiance musicale surprise, tout y était ! Merci à tous pour votre travail !

Nous avons participé à notre fête nationale du 1<sup>er</sup> Août, certains très activement et je les en remercie ! Pluvieux au début, le ciel s'est dégagé ensuite. Après le discours du Président du Conseil, nous avons pu admirer le feu d'artifice en musique pas joyeuse et ensuite c'est vers 22h que le feu a été allumé ! Belle fin de soirée.

Les tirs inter-sociétés ont eu lieu à fin septembre, avec des classements moyens pour la Gym. Nous avons deux groupes femmes et hommes et ce sont nos dames qui ont remporté un challenge.

La soirée ! Nouvelle formule avec une 1<sup>ère</sup> partie spectacle dans les salles de gym ! Baptême du feu pour nos concierges... une météo dégeu... fortes pluies, coup de vent, aucun éclairage extérieur, une cantine qui s'envole ou presque. Tout le public s'est retrouvé au foyer pour une excellente pasta party très bien organisée, avec des fins de soirée épiques au bar, spécialement le samedi... Avec à la clé, un résultat financier record !

Au Noël au village, des raclettes, une bonne fréquentation et un jolie somme récoltée.

Je remercie nos autorités communales, par l'intermédiaire de M. Jean-Paul Meyer, municipal, pour les excellents rapports que nous entretenons avec l'équipe de la voirie et l'administration communale, et encore une fois merci à toutes celles et ceux qui, consacrent de leur temps libre auprès des enfants pour assurer ainsi la pérennité de notre belle société de gymnastique.

*Cédric Glauser, Président*

## **CHŒUR D'HOMMES « LA RIVERAINE »**

Constitution du comité au 1<sup>er</sup> janvier 2015 :

<b>Président :</b>	<i>René Walpen</i>	<b>Secrétaire :</b>	<i>Ernest Steinhauer</i>
<b>Vice-président :</b>	<i>Yvan Muller</i>	<b>Caissier :</b>	<i>Mohamed Ebrahimi</i>

*Effectif de 27 chanteurs en collaboration avec le chœur d'hommes l'Espérance de Bussigny.*

Activités du Chœur durant la saison de chant (de septembre 2014 à septembre 2015) :

La saison 2014-2015 débute avec une nouvelle directrice Liana Khachaturyan qui remplace Diana Atchabahian. Merci à Diana, qui nous a dirigé pendant 7 ans, pour son enthousiasme et bienvenue à Liana.

Le samedi 7 février 2015, traditionnelle soirée avec les épouses des chanteurs à la salle des sociétés de l'ancien restaurant « Le Raisin » de Bussigny.

Le samedi 11 avril 2015, soirée annuelle du chœur d'hommes l'Espérance de Bussigny à la grande salle de Bussigny, sous la direction de Liana Khachaturyan. En deuxième partie, nous avons eu le plaisir d'entendre le chœur FA7, chœur mixte de Gospel et Jazz composé de 35 à 40 chanteuses et chanteurs de tous âges issus du «Grand Lausanne», dirigé par Jacqueline Savoyant.

Participation à la cantine et aux traditionnelles grillades durant la fête du 1<sup>er</sup> Août à Saint-Sulpice.

La saison s'est terminée par la traditionnelle course qui a eu lieu le 5 septembre 2015.

*René Walpen, Président*

## **TENNIS CLUB SAINT-SULPICE - TCSS**



### Activités 2015

Le comité du TCSS est composé de Romain Bérard, Jonas Burdel, Reto Gehring, Matyas Lindenberger et Sandra Reinders. Michel Schupbach, ancien président, continue, dans l'ombre, à aider ses anciens camarades !

Le club compte toujours quelque trois cents membres qui ont pu jouer de mi-avril à mi-novembre sur des courts magnifiquement entretenus par le concierge, M. Meyer, ou boire un verre sur la terrasse accueillante.

De nombreux groupes se retrouvent régulièrement pour jouer et pour profiter de la terrasse : les Amis du Lundi, les dames du jeudi matin, les Amis du Vendredi, entre autres, contribuent à créer une ambiance conviviale au club !

Les juniors sont toujours aussi nombreux sur les courts et au bord des terrains. Ils progressent régulièrement grâce à Janos et à Brice, les deux professeurs titulaires du club, aidés cette année d'Edouard Cattin.

Tous ces jeunes, quel que soit leur âge, jouent régulièrement ensemble, participant à des grandes parties de «tennis tournant» qui créent une magnifique ambiance.

Le mouvement junior est encouragé chaque année par le biais de subsides versés ou par l'organisation d'animations spéciales telles que des stages de tennis durant les vacances ou la nuit des juniors qu'ont organisée les professeurs et Sandra Reinders.

Sept équipes juniors ont représenté le club avec fair-play et en démontrant qu'un petit club tel que le nôtre était loin d'être ridicule lorsqu'il affrontait des équipes ayant des moyens bien plus importants !

Du côté des adultes, quatre équipes ont défendu les couleurs du club en compétition officielle : l'équipe composée des meilleurs joueurs du club dont Ian Schupbach – à nouveau champion vaudois en 2015 ! – ont réussi l'exploit de monter en LNC cette année. Quant aux autres équipes, elles se sont maintenues en 1<sup>ère</sup> ligue, 2<sup>ème</sup> ligue et 3<sup>ème</sup> ligue.

Les tournois internes ont rencontré davantage de succès que les années précédentes; l'ambiance était excellente et le niveau relevé, comme l'ont démontré les finales dames et messieurs opposant respectivement Chantal Borel à Laura Wipfli et Ian Schupbach à Thomas Söderström.

Le repas de clôture a rassemblé plus de 130 personnes autour d'un repas asiatique qui a séduit tous les amateurs de thai-breaks !

*Romain Bérard, Président*

**JEUNESSE DE SAINT-SULPICE****Membres du comité de la jeunesse année 2015 :**

- Président : Mathieu Vuillerme
- Vice-président : Jonathan Schafeitel
- Caissier : Cyril Golaz
- Secrétaire : Corinne Gay
- Huissier : Florian Mayerat

Total des membres : 18 personnes

**Nous avons participé aux manifestations de l'USL :**

- 1<sup>er</sup> Août
- Noël villageois

**Nous avons participé à l'Abbaye :**

- Construction des radeaux pour l'animation

**Nous avons organisé nos manifestations :**

- Souper sur le thème de la Suisse (mai)
- Tournoi de pétanque (mai)
- Fenêtre de l'Avent (décembre)

**Dans le cadre des constructions :**

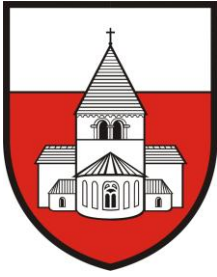
- Nous avons terminé le bar de la Jeunesse selon les prévisions
- La terrasse du chalet de la Jeunesse a également été terminée selon les plans
- Nous avons planifié des modifications de l'intérieur du chalet pour mars-avril 2016.



*Cyril Golaz, président 2016*

**UNP – UNION NAUTIQUE DES PIERRETTES**

A quitté l'Union des Sociétés locales au 31.12.2015.



## **AFFAIRES CULTURELLES**

*Anne MERMINOD*

## **TOURISME**

*Jean-Paul MEYER*

## **SÉCURITÉ SOCIALE**

*Anne MERMINOD*



## AFFAIRES CULTURELLES

### JOURNAL « LE SERPELIOU »

Le Serpeliou, journal local d'information et de publicité, reste un moyen de communication et d'information apprécié entre les autorités, les sociétés locales et la population. Il paraît 6 fois par an.

La composition de son Comité au 31.12.2015 était la suivante :

Secrétaire-rédactrice	Mme	Nicole	<b>Rochat</b>
Rédacteurs	Mme	Alexia	<b>Lehmann</b>
	M.	Bertrand	<b>Merminod</b>
Trésorière	Mme	Dominique	<b>Pache</b>
Photographe	M.	Joseph	<b>Rimensberger</b>
Représentante des sociétés locales	Mme	Patricia	<b>Gentilini-Baldi</b>

Le journal essaie d'être représenté par un ou plusieurs de ses membres lors de la plupart des manifestations organisées dans la commune, qu'elles soient culturelles, sportives ou simplement festives. Ainsi, la grande majorité des événements locaux est rapportée dans cette publication.

La Municipalité soutient financièrement le journal par une contribution annuelle de CHF 14'000.-.

### ŒUVRES D'ART DE LA COMMUNE



"Le lever du jour" (1970) de Walter Weibel

La commune a reçu en don une oeuvre de la famille Weibel. Il s'agit du "Lever du jour" qui n'est pas encore exposée. Elle sera installée dans la Salle du Conseil communal courant 2016.

### THÉÂTRE KLÉBER-MÉLEAU

La Commune a soutenu ce théâtre en 2015 par une contribution de CHF 17'315.-, correspondant à CHF 5.- par habitant, selon le chiffre du SCRIS au 31.12.2014 (3'463 habitants).



### **TKM - THEATRE KLÉBER-MELEAU - BILAN BILLETTERIE 2015**

spectacle	date	nombre représentations	nombre représentations extérieures	nombre spectateurs total	nombre spectateurs payants	taux de fréquentation
<b>Le Cirque invisible (accueil)</b>	du 20 au 30.01.2015	10	0	3037		103.65%
<b>Un Ennemi du peuple (accueil)</b>	du 11 au 15.02.2015	5	0	1523		105.80%
<b>En 36 ans de théâtre (production)</b>	du 10 au 19.04 + 3 juin 2015	10	0	2154		78.70%

spectacle	date	nombre représentations	nombre représentations extérieures	nombre spectateurs total	nombre spectateurs payants	taux de fréquentation
<b>Nous étions assis...</b>	du 5 au 10.05.2015	6	0	712		49.85%
<b>Rencontres musicales (production)</b>	du 27 au 31 mai 2015	4	0	999		87.02%
<b>La Visite de la vieille dame (production)</b>	du 21.09.15 au 11.10.15 (relâche le lundi)	18	0	3978	3978	83.37%
<b>Toute-puissance de la poésie (accueil)</b>	le 04.10.15 et le 11.10.15	2	0	149	149	57.50%
<b>Chopin et Musset (production)</b>	le 06.11.15	1	0	281	281	103.24%
<b>On ne badine pas avec l'amour (production)</b>	du 01.12.15 au 23.12.15 (relâche le lundi)	20	0	3382	3382	62.22%
<b>TOTAL</b>		76	0	16215	7790	81.26%

La fondation a été créée le 30 juin 2015. Sa mission est d'assurer la gouvernance de l'institution. Les membres fondateurs sont la Ville de Lausanne, propriétaire du bâtiment, les 8 communes de l'Ouest lausannois et Jouxten-Mézery. Le conseil de fondation est présidé par Mme Myriam Romano, municipale à Renens. Mme Anne Merminod représente la commune de Saint-Sulpice au conseil de fondation.

### **FONDS INTERCOMMUNAL DE SOUTIEN AUX INSTITUTIONS CULTURELLES DE LA RÉGION LAUSANNOISE**

En 2015, la Commune a participé au soutien de ce fonds pour CHF 27'024.-, correspondant à CHF 8.- par habitant selon le chiffre du SCRIS au 31.12.2013 (3'378 habitants).

Les institutions qui ont bénéficié principalement de ce fonds sont :

***Rudra Béjart Lausanne / Théâtre de Vidy-Lausanne /  
Orchestre de Chambre de Lausanne / Opéra de Lausanne***

En 2015, la subvention des 20 communes signataires de la convention qui les lie au Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise représente, pour les 4 institutions soutenues par le Fonds, un montant de CHF 850'000.- (CHF 810'000.- en 2014), réparti comme suit :

- Opéra de Lausanne	CHF 255'000.-
- Théâtre de Vidy	CHF 255'000.-
- Béjart Ballet Lausanne (BBL)	CHF 170'000.-
- Orchestre de Chambre de Lausanne (OCL)	CHF 170'000.-

Présidente :	Mme Claudine Wyssa, Syndique, Bussigny
Vice-Présidente :	M Geneviève Hochstrasser, Conseillère municipale, Le Mont-sur-Lausanne
Trésorier :	M. Bertrand Henzelin, Conseiller municipal, Prilly
Membres :	Mme Anne-Claude Studer, Conseillère municipale, Ecublens Mme Christine Canu, Conseillère municipale, Romanel s/Lausanne M. Marc Zolliker, Conseiller municipal, Pully
Invité :	M. Fabien Ruf, Chef du Service de la culture de la Ville de Lausanne
Secrétaire :	Mme Christine Keberlé Joyet, Prilly

### **CARTE CULTISSIME - PASSEPORT CULTUREL POUR JEUNES**

La commune a adhéré au principe du passeport culturel "Carte Cultissime" pour les jeunes de 18 à 25 ans. Ce passeport, vendu aux jeunes au prix de CHF 25.-, donne droit à des billets à moitié prix pour les spectacles des 4 institutions précitées et à l'accès gratuit aux musées des villes de Lausanne et Pully, la commune de résidence prenant en charge l'autre moitié.

En 2015, 4 jeunes ont profité de cette carte. Lors de la réception des jeunes citoyens en 2015, chaque jeune s'est vu offrir la possibilité d'obtenir gratuitement ce passeport culturel.

### **« MORGES-SOUS-RIRE »**

Comme elle l'a fait chaque année depuis 2001, la Commune a souscrit 2 parts de CHF 1'000.- à titre de membre-soutien au Festival international d'humour « Morges-sous-Rire », dont la 27<sup>ème</sup> édition s'est déroulée du vendredi 5 au samedi 13 juin 2015.

## ZIGZAG THÉÂTRE

La commune est membre de l'Association «Zigzag». Il s'agit d'un théâtre pour jeune public qui propose aussi des ateliers-théâtre aux enfants. Il est soutenu par les 8 communes de l'Ouest lausannois et d'autres donateurs. Il se produit dans les salles mises à disposition par les communes. Des enfants de Saint-Sulpice ont participé à ces ateliers.

## LOI SUR LES ÉCOLES DE MUSIQUES (LEM)

La nouvelle loi sur les Ecoles de Musiques (LEM), entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> août 2012, prévoit un montant par habitant payable par année civile pour chaque commune. Pour l'année 2015, ce montant s'élève à CHF 7.50 par habitant.

Aucune demande de subvention pour suivre de cours de musique n'a été demandée à la commune. Le nouveau règlement est entré en vigueur en 2015. Une annonce a été publiée dans le Serpeliou.

## TOURISME

Comme à son habitude, le Municipal en charge a participé aux réunions du Comité du FERL (Fonds pour l'équipement touristique de la région lausannoise), présidé par le Syndic de Lausanne et regroupant les communes de Lausanne et de ses environs. Le rapport de la Commission intercommunale de la taxe de séjour, et notamment le détail des subventions octroyées en 2015, figure dans les pages jaunes 67 et 68.

## SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT

### Constitution du Comité au 31.12.2015 :

<u>Président</u>	:	M.	Dominique	<b>Gillot</b>	
<u>Vice-présidente</u>	:	Mme	Anne-Marie	<b>Barraud</b>	
<u>Trésorière</u>	:	Mme	Linda	<b>Richards</b>	
<u>Membres</u>	:	Mmes	Mary Ellen Maguy Christelle Claude Maya	<b>Chappuis Degonda Gillot Koukab Probst Schneider</b>	
		MM	Christian Stefano	<b>Lehmann Spaccapietra</b>	
<u>Déléguée de la Municipalité</u>	:	Mme	Anne	<b>Merminod</b>	Municipale

### Activités de la Société de Développement de Saint-Sulpice (SDD) en 2015 :



SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT  
CH-1025 SAINT-SULPICE

L'année 2015 pour la SDD a été une année d'investissements et une montée en puissance de ses activités.

#### **Un nouveau site web !**

Un investissement nécessaire compte tenu du nombre d'évènements que la SDD doit gérer et pour nous permettre d'améliorer notre communication et l'image de la SDD de Saint-Sulpice, nous avons décidé d'investir dans la conception et la mise en place d'un nouveau site web. Nous avons donc contacté une société spécialisée dans la conception et la mise en place de sites web, du style que nous recherchions, et cette collaboration a abouti rapidement, et dans les limites de notre budget.

Ce site web a été mis en ligne en juin 2015 et tient toutes ses promesses avec la possibilité d'insérer de nombreuses images en photos et en vidéos et des séquences musicales.



En 2016 nous mettrons en place les possibilités offertes par ce site pour connecter les réseaux sociaux, Google, Facebook et autres réseaux. Nous allons également mettre en place les modules permettant de faire des réservations pour nos événements ainsi que la facturation.

Grâce à ce nouveau moyen de communication, déjà en 2015 nous avons pu augmenter la fréquentation à nos nombreuses activités ainsi que le niveau de communication avec nos membres.

Toutes les activités décrites dans ce rapport sont bien entendu documentées et illustrées sur notre nouveau site : [www.sddsaintsulpice.ch](http://www.sddsaintsulpice.ch). Cela nous permet de mentionner les activités de façon succincte dans ce rapport et plus de détails peuvent être trouvés sur le site web de la SDD.

En introduction j'ai mentionné le fait que 2015 était une année d'investissement avec le nouveau site web, c'est aussi une année où notre équipe du comité de la SDD a mis en place un nombre d'activités record pour la SDD et ils doivent être remerciés chaleureusement pour leur support

Ces activités peuvent être décrites brièvement par catégorie.

### **Les concerts**

*Dimanche 1<sup>er</sup> février à 17h00 au Foyer des Pâquis* - Concert MUSIQUE À SAINT-SULPICE  
Harmonie de Chambre Grande formation sous la direction d'Edouard Chappot.

*Dimanche 15 mars à 17h00 à l'église romane* - Concert MUSIQUE À SAINT-SULPICE  
Le Quatuor Byron.

*Dimanche 12 avril à l'église romane* - Grand concert caritatif avec la participation du pianiste virtuose français très connu François-René Duchable. La collecte, importante, a été intégralement versée à la société caritative Arc-en-ciel qui vient en aide aux familles dont les membres ont été victimes du virus du SIDA.

*Dimanche 9 août à 18h00 à l'église romane* - Concert "Étoile de demain", C. Soulez Larivière, violoniste.  
Ce concert, mis en place en collaboration avec l'académie musicale de Morges, est une nouveauté pour la SDD qui nous a permis de faire écouter une artiste au début d'une carrière en pleine expansion et qui a ravi le public. La collaboration avec l'Académie Musicale de Morges va devenir une activité régulière de la SDD.

En 2016, Musique à Saint-Sulpice fêtera ses 40 ans d'existence et pour ce faire 4 concerts « spéciaux » ont été mis en place, avec deux concerts déjà en 2015 et deux concerts début 2016, ainsi qu'un grand concert spécial le 29 mai 2016.

*Dimanche 18 octobre à 17h00 à l'église romane / Premier Concert du 40<sup>ème</sup> anniversaire*  
Concert du Quatuor Sine Nomine avec Brigitte Fournier, soprano, avec une affluence record.

*Dimanche 6 décembre à 17h00 à l'église romane / Deuxième Concert du 40<sup>ème</sup> anniversaire*  
Concert du Sinfonietta de Lausanne avec Alexander Mayer, direction, et à nouveau une affluence record.

### **Les rencontres culturelles**

Cette activité, lancée par M. Stefano Spaccapietra, a connu un vif succès en 2015 avec des rencontres très diverses.

*Jeudi 19 février à 20h00 à l'Espace 52*

Rencontre culturelle sur la voix avec Madame Dutoit, phoniâtre bien connue, et Delphine Gillot pour la voix.

*Mardi 28 avril à 19h00 à l'Espace 52*

Mme Henriette Hartmann - Les arts du découpage.

*Mardi 16 juin à 19h00 à l'Espace 52*

Prof. Michel Fuchs - La peinture romaine au nord des Alpes et en particulier sur le site de Vidy.

### **Les expositions**

*19 au 28 mars à l'Espace 52*

Grande exposition des artistes Serpelious, désormais traditionnelle, qui rassemble plus de dix exposants et connaît un succès grandissant.

*24 septembre au 4 octobre à l'Espace 52*

Exposition d'artistes "invités" par la Société de Développement

Patricia Pittet (Sculptures) et Oliver Schneider (Peintures)

Une nouvelle activité pour la SDD et son comité « Expos » dans la promotion des artistes qui ont un talent intéressant et méritent d'être exposés à Saint-Sulpice.

*12 novembre au 21 novembre à l'Espace 52*

Littérature et photographie. Exposition, lecture et échanges autour de la sortie du livre d'Etienne Dubuis et Véronique Marti, résidents à Saint-Sulpice : "La Transsibérienne, la Russie par la route". Une nouvelle activité pour la SDD qui a transformé l'Espace 52 en librairie pendant 10 jours, avec de nombreux ouvrages sur les voyages, écrits par des auteurs suisses, des lectures, des rencontres avec les auteurs qui ont dédicacé leurs livres. Et finalement une activité pour les enfants avec le camion du « rat conteur ».

*26 novembre au 6 décembre*

Grande exposition "Culture du monde": « Les cultures d'Amérique latine », en collaboration avec la Galerie du Pressoir à Ecublens.

Tous les deux ans la SDD propose une exposition « Cultures du monde » dont le but est de faire découvrir des cultures parfois mal connues. Après l'Australie, Le Japon et les cultures d'Afrique noire, la SDD a mis sur pied une grande exposition consacrée aux cultures d'Amérique latine. Vaste programme, mis en place en collaboration avec la commune d'Ecublens et financé par le Bureau Cantonal d'Intégration (BCI).

Nous avons utilisé 3 lieux d'exposition :

**L'Espace 52** avec une exposition d'objets précolombiens de grande valeur.

**La salle du conseil communal** avec une exposition de tissages uniques et de nombreuses conférences qui ont eu un succès sans précédent ainsi qu'une découverte de la cuisine d'Amérique latine.

**La Galerie du Pressoir à Ecublens** qui montrait des œuvres d'artistes contemporains, avec des animations musicales.

Grâce au financement du BCI nous avons pu mettre en place un programme de communication digne du niveau de prestations que nous proposons et ce ne sont pas moins de 900 entrées qui ont été enregistrées sur la durée de cette exposition.

Plus d'infos sur le site de la SDD : [www.sddsaintsulpice.ch](http://www.sddsaintsulpice.ch)

### Activités pour les enfants

*Le 1<sup>er</sup> avril au parc du Russel à 14h30*

Course aux oeufs pour les enfants organisée par les « Jeunes Serpeliou » avec l'aide du MJSR.

*Le samedi 25 avril à 14h30 au foyer paroissial*

Danse en rond pour les enfants avec le groupe « Trans en danse »

### Autres activités

*Samedi 14 mars à 20h00 au foyer des Pâquis*

Danse en rond avec l'ensemble "Trans en danse".

*Mardi 10 mars à 20h00 à l'Espace 52*

Évènement spécial « La cuisine végétale » Conférence sur les nouvelles tendances diététiques.

Une conférence donnée par Mme Sylvie Ramel qui nous a donné une vision nouvelle de cette nouvelle cuisine.

### Finalement !

Comme chaque année la SDD a tenu son Assemblée générale et participé à la soirée du Noël villageois.

*Samedi 27 juin à 14h00 à l'Espace 52*

Assemblée Générale de la SDD (dont le procès-verbal figure sur le site web de la SDD).

*Vendredi soir 19 décembre au centre du village*

Participation au Noël de Saint-Sulpice avec la traditionnelle distribution d'huitres offertes par la SDD.

Toutes ces activités menées par la SDD ont été possibles grâce à de nombreuses personnes qui la supportent par leurs cotisations et grâce au soutien de la Municipalité.

L'année 2015 a connu un niveau d'activité record pour la Société de Développement, et l'année 2016 s'annonce également très intense avec entre autres les 40 ans de MUSIQUE À SAINT-SULPICE.

Nul doute que notre nouveau site web professionnel, contribuera à promouvoir des activités de la SDD à Saint-Sulpice et au-delà de son territoire pour attirer de nombreuses personnes sur notre commune.

*Dominique Gillot*  
Président de la Société de Développement de Saint-Sulpice

### NUITÉES HÔTELIÈRES

Il est précisé que le nombre de nuitées à Saint-Sulpice ne concerne plus que deux établissements hôteliers au 31.12.2015 : le Starling Hotel et le Motel des Pierrettes.

<b>2015</b>	<b>30'276</b>	2011	37'182
2014	41'358	2010	27'581
2013	43'417	2009	12'024
2012	40'191	2008	7'738

**MANIFESTATIONS ET RÉUNIONS ORGANISÉES À SAINT-SULPICE EN 2015****JANVIER**

<i>Date(s)</i>	<i>Société / Groupe</i>	<i>Manifestation</i>
04.01	Municipalité	Apéritif du Petit Nouvel-An (Foyer)
17.01	FC St-Sulpice	Apéritif de Nouvel-An (buvette du FC)

**FÉVRIER**

<i>Date(s)</i>	<i>Société / Groupe</i>	<i>Manifestation</i>
01.02	Musique à Saint-Sulpice	Concert Harmonie de chambre (Foyer)
12.02	Association pour le Foyer paroissial	Assemblée générale et conférence (Foyer)
16.02	Conseil d'établissement primaire et secondaire Chavannes et Saint-Sulpice	Séance publique (Salle du Conseil)
19.02	Société de Développement	Rencontre culturelle - Conférence Mme Dutoit (Espace 52)

**MARS**

<i>Date(s)</i>	<i>Société / Groupe</i>	<i>Manifestation</i>
01.03	Paroisse EERV Ecublens/Saint-Sulpice	Culte "un jour pour donner" et repas (Eglise et Foyer)
03.03	Communauté catholique de Saint-Sulpice	Soupe de Carême (Chapelle Ste-Claire)
06.03	Société de gymnastique (FSG)	Assemblée générale (Salle du Conseil)
10.03	Société de Développement	Conférence "Comment manger mieux" (Espace 52)
12.03	Réseau 4 S	Assemblée générale et présentation des appartements protégés par M. Widmer, Pdt de la SCHO (Salle du Conseil)
14.03	Société de Développement	Trans en Danse (Foyer)
15.03	Communauté catholique de Saint-Sulpice	Messe et apéritif étudiants et prof. EPFL (Chapelle-Ste-Claire)
15.03	Musique à Saint-Sulpice	Concert Quatuor Byron (Eglise)
16.03	Tennis-club Saint-Sulpice	Assemblée générale annuelle (Salle du Conseil)
16-30.03	Société de Développement	Exposition peintres serpelious (Espace 52)
19.03	Union des Sociétés Locales	Assemblée générale annuelle (Salle du Conseil)
22.03	Martin Claire-Lise	Concert avec 3 musiciennes (Eglise)
26.03	Paroisse EERV Ecublens/Saint-Sulpice	Assemblée de Paroisse (Foyer)
28.03	Société d'Abbaye « Les Lacustres »	Loto (Foyer)
29.03	Ensemble vocal Euterpe	Concert (Eglise)
29.03	Paroisse EERV Ecublens/Saint-Sulpice	Musique & Parole (Eglise)

**AVRIL**

<i>Date(s)</i>	<i>Société / Groupe</i>	<i>Manifestation</i>
01.04	Société de Développement	Course aux œufs (parc du Russel)
09.04	Société de Tir	Assemblée générale annuelle (stand de Colombier)
12.04	Société de Développement	Grand concert caritatif (Eglise)
16.04	FC St-Sulpice	Repas de soutien (Foyer)
17.04	Ensemble vocal Alter Echo	Concert (Eglise)
22.04	Communauté catholique de Saint-Sulpice	Assemblée générale (Chapelle Ste-Claire)
23.04	Union Nautique des Pierrettes	Assemblée générale de printemps (Salle du Conseil)
23.04	Quatuor à cordes Sine Nomine	Concert privé (Eglise)
25.04	Société de Développement	Trans en Danse - Danse en rond pour les enfants (Foyer)
28.04	Ligues de la santé	Allez Hop - Initiation au nordic walking (Laviau)
28.04	Société de Développement	Rencontre culturelle - Les arts du découpage avec Mme Henriette Hartmann (Espace 52)

**M A I**

<i>Date(s)</i>	<i>Société / Groupe</i>	<i>Manifestation</i>
01-10.05	Marc-Antoine Goulard-Pages	Exposition (Espace 52)
02.05	Société de gymnastique (FSG)	Rencontre sportive (Parc du Russel)
09.05	Jeunesse de Saint-Sulpice	Repas de soutien (Foyer)
10.05	Groupe Auditea	Concert (Eglise)
21.05	SCHO Les Balcons du Léman	Assemblée générale (Salle du Conseil)
30.05	Jeunesse de Saint-Sulpice	Tournoi de pétanque et grillades (Parc du Russel)
31.05	Duc Anne-Lise, Perroud Sandrine et Fuchs Katharina	Concert avec soprano, viole de gambe et clavecin (Eglise romane)

**J U I N**

<i>Date(s)</i>	<i>Société / Groupe</i>	<i>Manifestation</i>
03.06	Conseil d'établissement primaire et secondaire de Chavannes et Saint-Sulpice	Séance publique (Salle du Conseil)
05.06	Jardin d'enfants « Le Croqu'Pomme »	Spectacle et repas canadien pour célébrer les 40 ans (Foyer)
06.06	Jardin d'enfants « Le Croqu'Pomme »	Troc (Foyer)
07.06	Paroisse EERV Ecublens/Saint-Sulpice	Fête des familles (Foyer)
16.06	Société de Développement	Rencontre culturelle "La peinture romaine au nord des Alpes" avec M. le Prof. M. Fuchs (Espace 52)
20.06	Municipalité	Rencontre informelle avec Mme Olivia Michel sur le thème "My M&M's inondent la Suisse" (Espace 52)
20.06	Association des commerçants	Marché villageois (Centre du village)
20.06	Société de gymnastique (FSG)	Raclette à la plage (Plage du Laviau)
24.06	FC St-Sulpice	Assemblée générale extraordinaire (buvette du FC)
26-28.06	FC St-Sulpice	Tournoi de football international juniors (Laviau)
27.06	Société de Développement	Assemblée générale annuelle (Espace 52)
28.06	S. Durana et sa classe de flûte à bec	Auditions et concert de flûte (Eglise)

**J U I L L E T**

<i>Date(s)</i>	<i>Société / Groupe</i>	<i>Manifestation</i>
02.07	Association des Parents d'Elèves (APE)	Goûter de fin d'année scolaire (Parc du Russel)

**A O Û T**

<i>Date(s)</i>	<i>Société / Groupe</i>	<i>Manifestation</i>
01.08	Union des Sociétés Locales et Municipalité	Fête nationale (place du Débarcadère)
09.08	Académie de musique de Morges	Concert "Etoile de demain" (Eglise)

**S E P T E M B R E**

<i>Date(s)</i>	<i>Société / Groupe</i>	<i>Manifestation</i>
03.09	Jardin d'enfants « Le Croqu'Pomme »	Assemblée générale annuelle (Salle du Conseil)
06.09	Paroisse EERV Ecublens/Saint-Sulpice	Célébration oecuménique et repas canadien (Eglise/Foyer)
12-19.09	Municipalité	Exposition interactive et ludique sur le thème du développement durable "Ressourcity" (Espace 52)
24.09-04.10	Société de Développement	Exposition peintures et sculptures de Patricia Pittet et Olivier Schneider (Espace 52)
25.09	FC St-Sulpice	Assemblée générale (buvette du FC)
26.09	Paroisse EERV Ecublens/Saint-Sulpice	Fête au Motty (Ecublens)

## OCTOBRE

<i>Date(s)</i>	<i>Société / Groupe</i>	<i>Manifestation</i>
02-03.10	Municipalité	Inauguration officielle du nouveau Collège des Pâquis et journée portes ouvertes au public
05-17.10	Jacqueline Dubi-Sommer	Exposition de peintures (Espace 52)
11.10	Chœur de la Colline	Concert de chants religieux et profanes (Eglise)
13.10	Spectacles Ringland	Théâtre de marionnettes (Salle du Conseil)
18.10	Musique à Saint-Sulpice	Concert du 40 <sup>e</sup> anniversaire Quattro Sine Nomine (Eglise)
24.10-08.11	Turid Guex et G. Massard-Perret	Exposition de peintures (Espace 52)
27.10	Association "St-Sulpice Ensemble"	Séance d'information en vue des élections communales 2016 (Salle du Conseil)
29.10	FC St-Sulpice	Repas de soutien des juniors (Foyer)
29.10	Conseil d'établissement primaire et secondaire Chavannes et Saint-Sulpice	Séance publique (Chavannes)
30.10	APE – Section Saint-Sulpice	Fête d'Halloween (Fontaine centre du village)
31.10	Municipalité	Rencontre informelle avec M. Alain Pirlot et projection de film sur le thème "Solar impulse : Exploration to change the world" (Salle du Conseil communal)

## NOVEMBRE

<i>Date(s)</i>	<i>Société / Groupe</i>	<i>Manifestation</i>
06.11	Concertus Saisonnus	Concert de chants lyriques arméniens (Eglise)
08.11	Chapelle vocale de Lausanne	Concert (Eglise)
12-21.11	Société de Développement	Exposition littéraire et rencontre d'écrivains (Espace 52)
13.11	Ringland – Bruno Prin	Spectacle de marionnettes Guignol (Salle du Conseil)
20-21.11	Société de gymnastique (FSG)	Soirées annuelles (Salle de gym collège et Foyer)
23.11 au 06.12	Société de Développement	Exposition "Cultures du Monde" - Cultures d'Amérique latine (Salle du Conseil, Espace 52 et Galerie du Pressoir, Ecublens)

## DÉCEMBRE

<i>Date(s)</i>	<i>Société / Groupe</i>	<i>Manifestation</i>
01-24.12	Anni Bodmer et consorts	Calendrier de l'Avent (Fenêtres de l'Avent)
06.12	Musique à Saint-Sulpice	2 <sup>e</sup> concert du 40 <sup>e</sup> anniversaire Sinfonietta de Lausanne (Eglise)
08.12	Paroisse EERV Ecublens/Saint-Sulpice	Repas œcuménique des Aînés (Motty, Ecublens)
18.12	Union des Sociétés Locales et Municipalité	Noël villageois (Place de la Fontaine)
19.12	Groupe du Léman	Concert de chant Ensemble vocal "Voix-si Voix-la" (Eglise)
23.12	Baruchet Antoine	Concert de chants médiévaux (Eglise)

SÉCURITÉ SOCIALE
------------------

### ARASOL – Association Régionale pour l'Action Sociale dans l'Ouest Lausannois

Au 31.12.2015, le comité de direction se composait de :

Présidente :	Mme <b>Perrudet</b> Suzanne	Municipale, Villars-Ste-Croix
Secrétaire :	Mme <b>Siegler</b> Annie	Directrice adjointe au CSR
Membres :	Mme <b>Müller</b> Germaine	Municipale, Bussigny
	Mme <b>Laabar</b> Loubna	Municipale, Chavannes-près-Renens
	Mme <b>Beaud</b> Michelle	Municipale, Crissier
	Mme <b>Manzini</b> Pascale	Municipale, Ecublens
	M. <b>Divorne</b> Didier	Municipal, Renens
	Mme <b>Merminod</b> Anne	Municipale, Saint-Sulpice
	M. <b>Gux</b> Olivier	Directeur du CSR
	Mme <b>Ramseier</b> Muriel	Directrice adjointe au CSR
	Mme <b>Duperrex</b> Anne-Laure	Agente régionale

Depuis 2012, une travailleuse sociale du logement est engagée à 80 %. Elle informe les locataires de leurs droits et devoirs, les aide à constituer un dossier de candidature pour un appartement. Elle a tissé des liens avec différentes gérances et elle est informée des ordonnances et exécutions forcées d'expulsion, problème de plus en plus fréquent dans le district.

#### **Agences d'Assurances Sociales (AAS)**

(Hôtel de Ville, av. de la Gare 46, case postale 68, 1022 Chavannes-près-Renens / 021 633 33 60)

Agente Régionale : Mme **Duperrex** Anne-Laure, depuis février 2012.

Les AAS délivrent des informations à la population sur le système de nos assurances sociales et de traitement des demandes de prestations en faveur de nos partenaires cantonaux.

Le rapport d'activités 2015 de l'ARASOL figure en deuxième partie du présent rapport (pages jaunes 74 à 76).

### CONFÉRENCE DES MUNICIPAUX RESPONSABLES DES AFFAIRES SOCIALES DE L'OUEST LAUSANNOIS

Au 31.12.2015, la conférence se composait comme suit :

Bussigny-près-Lausanne	Mme <b>Müller</b> Germaine	Conseillère municipale
Chavannes-près-Renens	Mme <b>Laabar</b> Loubna	Conseillère municipale
Crissier	Mme <b>Beaud</b> Michelle	Conseillère municipale
Ecublens	Mme <b>Manzini</b> Pascale	Conseillère municipale
Prilly	Mme <b>Bourquin Büchi</b> Anne	Conseillère municipale, Présidente de la Conférence
Renens	M. <b>Divorne</b> Didier	Conseiller municipal
Saint-Sulpice	Mme <b>Merminod</b> Anne	Conseillère municipale
Villars-Ste-Croix	Mme <b>Perrudet</b> Susanne	Conseillère municipale

Ces séances se déroulent 4 fois par année. Elles permettent de rencontrer les responsables des associations ou offices régionaux partenaires qui informent les communes de leurs activités.

En 2015, l'association Quart Monde et Madame Jacques, chef de service du SPAS, ont participé à la première partie de ces séances.

Les problèmes de logement sont régulièrement abordés. Un groupe de travail a été constitué pour traiter des logements de transition. La réflexion se poursuivra avec l'appui du canton.

## PLATEFORME JEUNESSE DE L'OUEST LAUSANNOIS

Durant l'année 2015, la Plateforme Jeunesse de l'Ouest lausannois s'est réunie à 4 reprises.

Au 31.12.2015, elle se constituait de la manière suivante :

Bussigny-près-Lausanne	Mme M.	<b>Müller</b> Germaine <b>Gardon</b> Jean-Claude
Chavannes-près-Renens	Mme M.	<b>Laabar</b> Loubna <b>Rochat</b> Jean-Pierre
Crissier	Mme	<b>Beaud</b> Michelle
Ecublens	Mme Mme	<b>Manzini</b> Pascale <b>Studer</b> Anne-Claude
Prilly	Mme	<b>Bourquin Büchi</b> Anne
Renens	Mme	<b>Romano Malagrifa</b> Myriam
Saint-Sulpice	Mme	<b>Merminod</b> Anne
Villars-Ste-Croix	Mme	<b>Perrudet</b> Susanne

M. Nicolas **Perelyguine**, Président du groupe Coordination Jeunesse, a été désigné par le Conseil d'état pour présider la chambre consultative cantonale de la jeunesse. Il sera remplacé par le chef du service enfance et jeunesse de la Commune de Prilly.

Chacune des 8 communes de l'Ouest lausannois met à disposition de la Plateforme Jeunesse de l'Ouest lausannois CHF 0,20 par habitant. Cette somme est destinée à financer des projets proposés par le Groupe Coordination jeunesse ou toute autre action concernant la jeunesse dans le district. En 2015, la Plateforme a soutenu les projets suivants :

- tournoi intercommunal de foot en salle
- semaine nationale de lutte contre l'alcoolisme

Le rapport détaillé de la plateforme figure dans les pages jaunes 78 à 80 du présent rapport.

## PLATEFORME LOGEMENT

Les 8 communes de l'Ouest lausannois ont décidé de collaborer en matière de logement. La plateforme logement a été mise en place par le bureau du Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL). Elle s'occupe des questions relevant du domaine social, de l'urbanisme et des finances, toutes liées au thème du logement.

Des représentants des Communes, de la Division logement du Service des communes et du logement du canton, de l'OFL (office fédéral du logement) et du bureau du SDOL forment la plateforme logement. Ils se réunissent deux fois par année autour d'un thème choisi et préparé par le bureau de la plateforme. Cette année, les ateliers abordés ont été les suivants :

- logements à loyers abordables : un nouveau champ d'actions pour les communes
- coopératives et communes, les clés de la collaboration

La plateforme n'a pas de pouvoir décisionnel mais ses travaux peuvent être une source d'informations et d'idées dans laquelle les Communes pourront puiser. Ils devraient faciliter la diffusion d'outils issus de la nouvelle politique cantonale ou fédérale pour un développement territorial durable. Ils permettent d'harmoniser des pratiques et de favoriser les démarches en vue de maintenir voire de créer des logements à des prix abordables.

La commune de Saint-Sulpice est représentée par Madame Anne **Merminod** et Monsieur Jean-Pierre **Jaton**, Municipaux.

En 2015, Madame Germaine **Müller**, Municipale de Bussigny, a assumé la présidence de cette plateforme. La préfète, Madame Anne **Marion Freiss** était présente à chaque atelier.

## SANTÉ PUBLIQUE

Ce secteur dépend directement du canton. Les communes prennent une part active aux soins à domicile. Elles sont représentées au sein de l'APREMADOL (voir ci-dessous). Le financement est assuré conjointement par le canton et les communes.

En janvier 2015, le bus des Ligues de la santé s'est arrêté une semaine à Saint-Sulpice pour proposer aux Serpelious un dépistage des facteurs de risque des maladies cardiovasculaires. Sur simple inscription préalable par téléphone ou sur le site internet, une séance de 30 minutes de bilan et conseils santé est ainsi proposée à la population pour la somme de CHF 40.-.

En 2015, la commune a participé à une initiation au nordic walking, toujours en collaboration avec les Ligues de la santé. Une trentaine de Serpelious y a pris part.

La commune soutient également l'association Stop suicide par la mise à disposition de dépliants et par le biais d'affiches.

Un plan canicule est organisé, il consiste à :

- prévenir ou limiter les effets néfastes de la chaleur sur la santé des personnes vulnérables de 80 ans et plus au sein de la commune, non connues du Centre médico-social d'Ecublens (CMS) et de l'Unité d'accueil temporaire (UAT), vivant seules et n'ayant pas de soutien familial.
- Dépister les personnes souffrant des effets de la canicule et/ou nécessitant une prise en charge médicalisée.
- Diffuser les consignes de protection de la chaleur.
- Transmettre les informations essentielles au Canton, via la Préfète concernant la mise en œuvre du plan et ses effets.

Chaque année en mai, la commune adresse un courrier aux personnes vulnérables ainsi qu'un formulaire. Les personnes qui ne souhaitent pas recevoir de visite doivent renvoyer ce dernier dans un délai assez court. Ensuite sont établies 3 listes partageant la commune en 3 zones (Est, centre, Ouest), qui sont transmises au SDIS Chamberonne.

Le plan canicule est assuré annuellement du 01.06 au 31.08. En cas de très fortes chaleurs, le médecin cantonal détermine si l'alerte doit être déclenchée. Le cas échéant, des personnes recrutées parmi les pompiers et la protection civile rendent visite aux personnes vulnérables pour vérifier que les effets de la canicule ne mettent pas leur santé en danger et leur apporter de l'aide si nécessaire.

### APREMADOL – Association pour la Prévention et le Maintien à Domicile dans l'Ouest Lausannois

Cette association regroupe les communes de l'Ouest lausannois, à l'exception de Prilly.

En 2015, la Commune de Saint-Sulpice était représentée par Mesdames Diane **Burrus**, Conseillère communale, et Anne **Merminod**, Municipale.

Le rapport d'activités 2015 de l'APREMADOL figure dans la deuxième partie du présent rapport de gestion (pages jaunes 76 et 77).

### AJESOL – Association pour l'Accueil de Jour des Enfants du Sud-Ouest Lausannois

L'AJESOL est une association sans but lucratif dont l'objectif est de constituer, gérer et développer un réseau conformément à la loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE) sur le territoire des Communes de Chavannes-près-Renens, Ecublens et Saint-Sulpice.

Les organes de l'association sont l'Assemblée générale, composée des délégués de chaque membre et le Comité directeur. Selon les statuts, la Commune de Saint-Sulpice a droit à 4 délégués, dont un siège au Comité directeur.

Ces délégués étaient au 31.12.2015 :

- |   |     |                           |  |
|---|-----|---------------------------|--|
| - | Mme | <b>Merminod</b> Anne      | Municipale, membre du Comité directeur |
| - | M.  | <b>Clerc</b> Alain        | Syndic                                 |
| - | Mme | <b>Kaeser-Moser</b> Alice | Conseillère communale                  |
| - | Mme | <b>Willi</b> Corinne      | Conseillère communale                  |

Le rapport d'activités 2015 de l'AJESOL figure dans la deuxième partie du présent rapport de gestion (pages jaunes 69 à 71).



**NONAGÉNAIRES**

A l'occasion de leur nonantième anniversaire, 4 personnes nées en 1925, ont reçu la visite d'une délégation de la Municipalité accompagnée de la boursière communale. Un cadeau leur a été offert pour célébrer cet anniversaire.

Doyenne de la commune au 31.12.2015 : Mme Rosa **Joos née Bolt** (1917).

**SORTIE DES AÎNÉS**

La traditionnelle croisière offerte par les Autorités aux aînés de la commune a eu lieu le vendredi 25 septembre 2015. Cette année encore, c'est le bateau «Lausanne» qui a été affrété pour cette journée récréative sur le Léman, toujours très appréciée des invités.

<i>Année</i>	<i>Participants</i>	<i>Personnes invitées</i>	<i>Taux de présence</i>
<b>2015</b>	<b>294</b>	<b>741</b>	<b>39,7 %</b>
2014	270	730	37,0 %
2013	247	696	35,5 %
2012	248	680	36,0 %
2011	237	657	36,1 %
2010	224	670	33,4 %
2009	200	648	30,9 %
2008	208	652	31,9 %

<b>CONCLUSIONS GÉNÉRALES</b>
------------------------------

Le rapport de gestion démontre que l'action de la Municipalité et le travail de l'Administration s'étendent à des domaines très divers.

La reconnaissance de la Municipalité est acquise à l'Autorité délibérante qui lui a accordé sa confiance tout au long de l'année.

Elle a l'honneur de vous inviter, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, à voter les conclusions suivantes :

**LE CONSEIL COMMUNAL DE SAINT-SULPICE**

après avoir pris connaissance :

- du rapport de gestion de la Municipalité ainsi que des comptes communaux 2015,
- des rapports de la Commission de gestion et des finances,

considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

**D É C I D E**

1. d'approuver les comptes communaux de l'exercice 2015, ainsi que le bilan tels qu'ils ont été présentés,
2. de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2015.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic :

La Secrétaire :

A. Clerc

E. Jordan

Saint-Sulpice, le 2 mai 2016

## - Deuxième partie - Rapports et statistiques divers

<b>CONTRÔLE DES HABITANTS</b>	1
Relevé de la population de Saint-Sulpice de 1973 à 2015	1
Pyramide des âges	2
<b>POLICE DES CONSTRUCTIONS ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE</b>	7
Inspection intercommunale des chantiers	7
Commission de coordination Ouest lausannois - Hautes Ecoles COH	10
Lausanne Région	11
Secteur Ouest Lausanne Région	26
Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL)	27
<b>ÉPURATION</b>	40
Commission intercommunale de la station d'épuration des eaux usées de Vidy (CISTEP)	40
Commission intercommunale « Concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge »	40
ERM (Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région morgienne)	41
<b>DOMAINES</b>	42
Forêts de la commune (Rapport du Service Forestier Intercommunal de la Venoge, Bussigny)	42
<b>GESTION DES DÉCHETS</b>	46
VALORSA – Société pour la gestion des déchets du périmètre Ouest	46
<b>POLICE</b>	48
Police Ouest lausannois – Extrait du rapport de gestion	48
<b>SERVICE DE FEU</b>	51
SDIS Chamberonne – Rapport d'activité	51
<b>PROTECTION CIVILE</b>	64
Office Régional de Protection Civile (ORPC-ROL) - Rapport d'activité	64

<b>TOURISME</b>	67
Commission intercommunale de la taxe de séjour	67
<b>SÉCURITÉ SOCIALE</b>	69
AJESOL - Association pour l'Accueil de Jour des Enfants du Sud-Ouest Lausannois	69
Accueil familial de jour (Ecublens, Chavannes et Saint-Sulpice)	72
ARASOL - Association Régionale pour l'Action Sociale dans l'Ouest lausannois – Centre Social Régional de l'Ouest lausannois	74
APREMADOL – Association pour la Prévention et le Maintien à Domicile dans l'Ouest lausannois – Centres médico-sociaux CMS	76
ORPOL - Office Régional de Placement de l'Ouest lausannois	78
Plateforme Jeunesse de l'Ouest lausannois	78

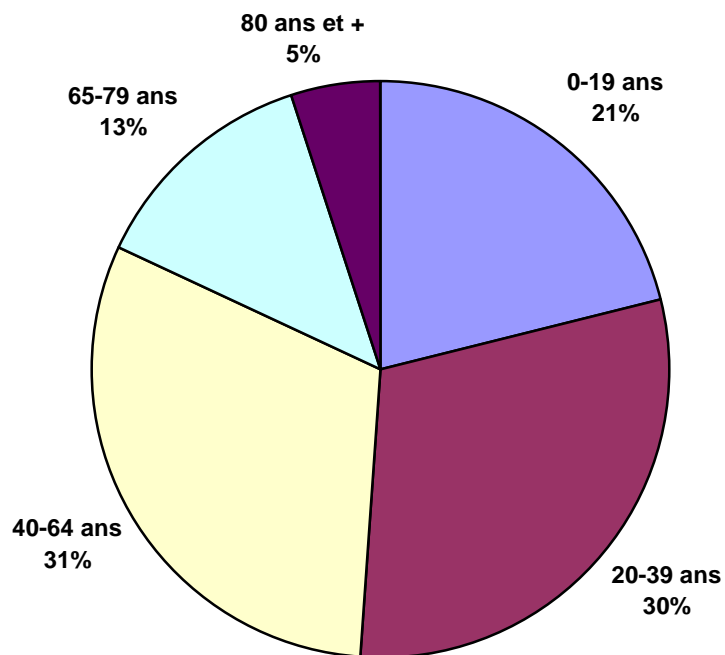
CONTRÔLE DES HABITANTS
------------------------

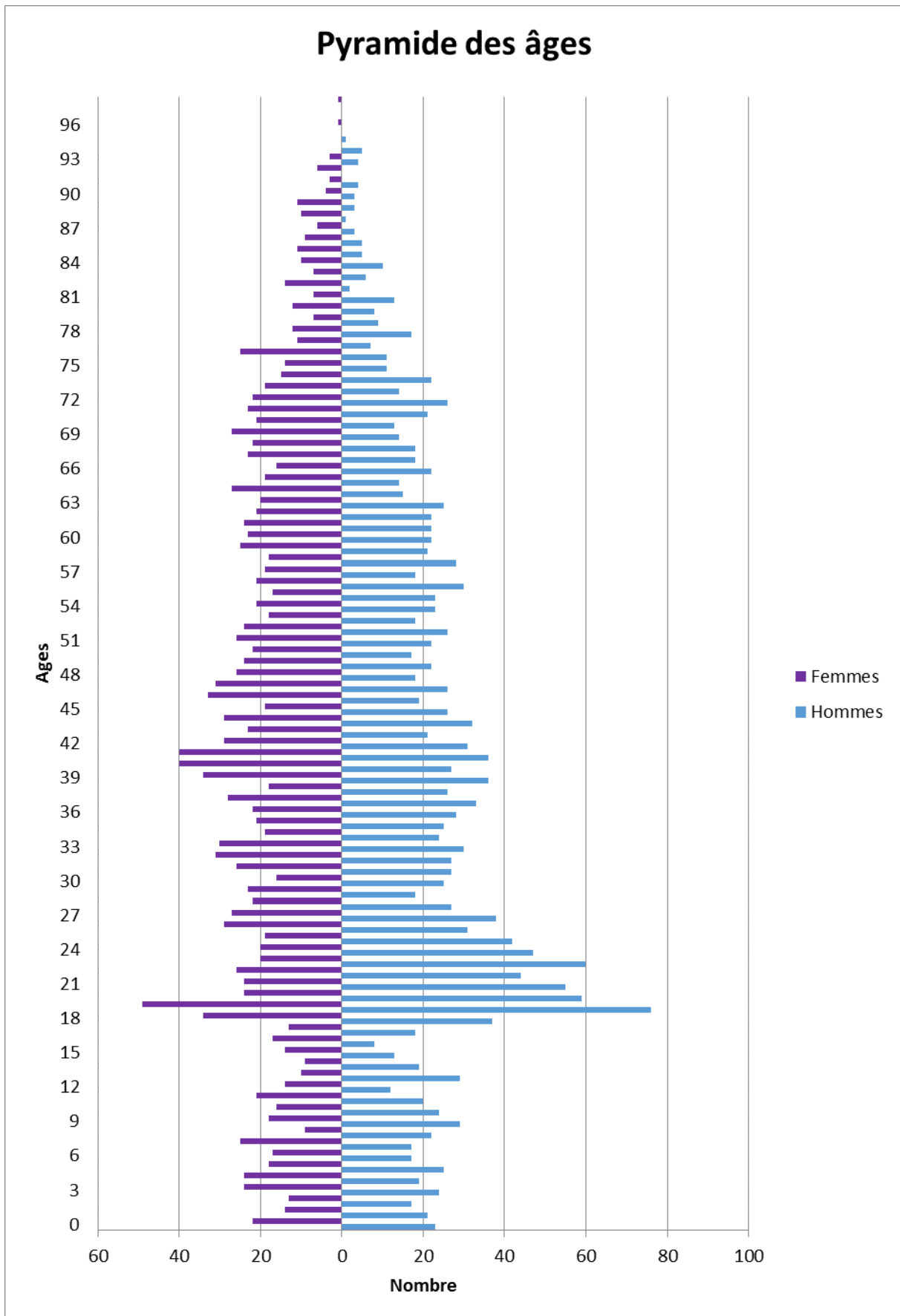
**RELEVÉ DE LA POPULATION DE SAINT-SULPICE DE 1974 À 2015**

<u>Années</u>	<u>Nombre d'habitants</u>	<u>Courbe</u>	
1974	1887	+	57
1975	2011	+	124
1976	2051	+	40
1977	2082	+	31
1978	2096	+	14
1979	2103	+	7
1980	2191	+	88
1981	2307	+	116
1982	2380	+	73
1983	2436	+	56
1984	2521	+	85
1985	2532	+	11
1986	2504	-	28
1987	2599	+	95
1988	2671	+	72
1989	2695	+	24
1990	2741	+	46
1991	2762	+	21
1992	2762		0
1993	2763	+	1
1994	2781	+	18
1995	2732	-	49
1996	2682	-	50
1997	2749	+	67
1998	2767	+	18
1999	2932	+	165
2000	2935	+	3
2001	2917	-	18
2002	2963	+	46
2003	2891	-	72
2004	2873	-	18
2005	2946	+	73
2006	2953	+	7
2007	2956	+	3
2008	2'952	-	4
2009	3'017	+	65
2010	3'236	+	219
2011	3'304	+	68
2012	3'348	+	44
2013	3'413	+	65
2014	3'731	+	318
<b>2015</b>	<b>3'943</b>	<b>+</b>	<b>212</b>

**PYRAMIDE DES ÂGES AU 31.12.2015**

Habitants masculins suisses	:	1'036	=	soit 2'073
Habitants masculins étrangers	:	1'037		
Habitants féminins suisses	:	1'134	=	soit 1'871
Habitants féminins étrangers	:	737		
<b>Total</b>	:	<b>3'943</b>		<b>Habitants</b>

**Graphique des groupes d'âges au 31.12.2015**



**Pyramide des âges**

Année	Age	Femmes suisse	Femmes étrangères	Femmes total	%	Hommes suisse	Hommes étrangers	Hommes total	%	Total	%	Age	Année
1917	98	1	0	1	0.05	0	0	0		1	0.03	98	1917
1919	96	1	0	1	0.05	0	0	0		1	0.03	96	1919
1920	95	0	0	0		1	0	1	0.05	1	0.03	95	1920
1921	94	0	0	0		3	2	5	0.24	5	0.13	94	1921
1922	93	3	0	3	0.16	4	0	4	0.19	7	0.18	93	1922
1923	92	5	1	6	0.32	0	0	0		6	0.15	92	1923
1924	91	3	0	3	0.16	2	2	4	0.19	7	0.18	91	1924
1925	90	4	0	4	0.21	3	0	3	0.14	7	0.18	90	1925
1926	89	10	1	11	0.59	3	0	3	0.14	14	0.35	89	1926
1927	88	8	2	10	0.53	1	0	1	0.05	11	0.28	88	1927
1928	87	4	2	6	0.32	2	1	3	0.14	9	0.23	87	1928
1929	86	9	0	9	0.48	4	1	5	0.24	14	0.35	86	1929
1930	85	9	2	11	0.59	5	0	5	0.24	16	0.41	85	1930
1931	84	9	1	10	0.53	8	2	10	0.48	20	0.51	84	1931
1932	83	7	0	7	0.37	5	1	6	0.29	13	0.33	83	1932
1933	82	13	1	14	0.75	1	1	2	0.10	16	0.41	82	1933
1934	81	5	2	7	0.37	10	3	13	0.63	20	0.51	81	1934
1935	80	11	1	12	0.64	6	2	8	0.39	20	0.51	80	1935
1936	79	6	1	7	0.37	7	2	9	0.43	16	0.41	79	1936
1937	78	10	2	12	0.64	15	2	17	0.82	29	0.74	78	1937
1938	77	8	3	11	0.59	5	2	7	0.34	18	0.46	77	1938
1939	76	21	4	25	1.34	8	3	11	0.53	36	0.91	76	1939
1940	75	11	3	14	0.75	9	2	11	0.53	25	0.63	75	1940
1941	74	14	1	15	0.80	20	2	22	1.06	37	0.94	74	1941
1942	73	18	1	19	1.02	12	2	14	0.68	33	0.84	73	1942
1943	72	17	5	22	1.18	22	4	26	1.25	48	1.22	72	1943
1944	71	18	5	23	1.23	21	0	21	1.01	44	1.12	71	1944
1945	70	20	1	21	1.12	11	2	13	0.63	34	0.86	70	1945
1946	69	22	5	27	1.44	14	0	14	0.68	41	1.04	69	1946
1947	68	21	1	22	1.18	15	3	18	0.87	40	1.01	68	1947
1948	67	21	2	23	1.23	15	3	18	0.87	41	1.04	67	1948
1949	66	15	1	16	0.86	19	3	22	1.06	38	0.96	66	1949
1950	65	19	0	19	1.02	11	3	14	0.68	33	0.84	65	1950
1951	64	26	1	27	1.44	14	1	15	0.72	42	1.06	64	1951
1952	63	15	5	20	1.07	19	6	25	1.21	45	1.14	63	1952
1953	62	18	3	21	1.12	18	4	22	1.06	43	1.09	62	1953
1954	61	21	3	24	1.28	17	5	22	1.06	46	1.17	61	1954
1955	60	19	4	23	1.23	17	5	22	1.06	45	1.14	60	1955
1956	59	22	3	25	1.34	14	7	21	1.01	46	1.17	59	1956
1957	58	14	4	18	0.96	19	9	28	1.35	46	1.17	58	1957
1958	57	18	1	19	1.02	12	6	18	0.87	37	0.94	57	1958
1959	56	12	9	21	1.12	23	7	30	1.45	51	1.29	56	1959
1960	55	15	2	17	0.91	16	7	23	1.11	40	1.01	55	1960
1961	54	15	6	21	1.12	14	9	23	1.11	44	1.12	54	1961
1962	53	11	7	18	0.96	10	8	18	0.87	36	0.91	53	1962
1963	52	16	8	24	1.28	16	10	26	1.25	50	1.27	52	1963
1964	51	20	6	26	1.39	14	8	22	1.06	48	1.22	51	1964



**Pyramide des âges**

Année	Age	Femmes suisses	Femmes étrangères	Femmes total	%	Hommes suisses	Hommes étrangers	Hommes total	%	Total	%	Age	Année
1965	50	17	5	22	1.18	6	11	17	0.82	39	0.99	50	1965
1966	49	12	12	24	1.28	12	10	22	1.06	46	1.17	49	1966
1967	48	17	9	26	1.39	13	5	18	0.87	44	1.12	48	1967
1968	47	24	7	31	1.66	11	15	26	1.25	57	1.45	47	1968
1969	46	20	13	33	1.76	11	8	19	0.92	52	1.32	46	1969
1970	45	10	9	19	1.02	9	17	26	1.25	45	1.14	45	1970
1971	44	14	15	29	1.55	16	16	32	1.54	61	1.55	44	1971
1972	43	11	12	23	1.23	6	15	21	1.01	44	1.12	43	1972
1973	42	15	14	29	1.55	17	14	31	1.50	60	1.52	42	1973
1974	41	18	22	40	2.14	14	22	36	1.74	76	1.93	41	1974
1975	40	19	21	40	2.14	14	13	27	1.30	67	1.70	40	1975
1976	39	14	20	34	1.82	10	26	36	1.74	70	1.77	39	1976
1977	38	6	12	18	0.96	13	13	26	1.25	44	1.12	38	1977
1978	37	8	20	28	1.50	10	23	33	1.59	61	1.55	37	1978
1979	36	7	15	22	1.18	9	19	28	1.35	50	1.27	36	1979
1980	35	6	15	21	1.12	6	19	25	1.21	46	1.17	35	1980
1981	34	6	13	19	1.02	9	15	24	1.16	43	1.09	34	1981
1982	33	10	20	30	1.60	13	17	30	1.45	60	1.52	33	1982
1983	32	5	26	31	1.66	8	19	27	1.30	58	1.47	32	1983
1984	31	9	17	26	1.39	7	20	27	1.30	53	1.34	31	1984
1985	30	7	9	16	0.86	9	16	25	1.21	41	1.04	30	1985
1986	29	9	14	23	1.23	9	10	19	0.92	42	1.06	29	1986
1987	28	10	12	22	1.18	10	17	27	1.30	49	1.24	28	1987
1988	27	13	14	27	1.44	9	29	38	1.83	65	1.65	27	1988
1989	26	13	16	29	1.55	10	21	31	1.50	60	1.52	26	1989
1990	25	8	11	19	1.02	13	29	42	2.03	61	1.55	25	1990
1991	24	10	10	20	1.07	11	36	47	2.27	67	1.70	24	1991
1992	23	11	9	20	1.07	17	43	60	2.89	80	2.03	23	1992
1993	22	12	14	26	1.39	16	28	44	2.12	70	1.77	22	1993
1994	21	9	15	24	1.28	18	37	55	2.65	79	2.00	21	1994
1995	20	8	16	24	1.28	18	41	59	2.85	83	2.10	20	1995
1996	19	16	33	49	2.62	18	58	76	3.67	125	3.17	19	1996
1997	18	12	22	34	1.82	8	29	37	1.78	71	1.80	18	1997
1998	17	8	5	13	0.69	10	8	18	0.87	31	0.79	17	1998
1999	16	11	6	17	0.91	4	4	8	0.39	25	0.63	16	1999
2000	15	13	1	14	0.75	8	5	13	0.63	27	0.68	15	2000
2001	14	7	2	9	0.48	10	9	19	0.92	28	0.71	14	2001
2002	13	6	4	10	0.53	21	8	29	1.40	39	0.99	13	2002
2003	12	9	5	14	0.75	7	5	12	0.58	26	0.66	12	2003
2004	11	13	8	21	1.12	9	11	20	0.96	41	1.04	11	2004
2005	10	8	8	16	0.86	14	10	24	1.16	40	1.01	10	2005
2006	9	10	8	18	0.96	16	13	29	1.40	47	1.19	9	2006
2007	8	4	5	9	0.48	12	10	22	1.06	31	0.79	8	2007
2008	7	15	10	25	1.34	7	10	17	0.82	42	1.06	7	2008
2009	6	10	7	17	0.91	10	7	17	0.82	34	0.86	6	2009
2010	5	9	9	18	0.96	11	14	25	1.21	43	1.09	5	2010
2011	4	10	14	24	1.28	6	13	19	0.92	43	1.09	4	2011

**Pyramide des âges**

Année	Age	Femmes suisses	Femmes étrangères	Femmes total	%	Hommes suisses	Hommes étrangers	Hommes total	%	Total	%	Age	Année
2012	3	9	15	24	1.28	6	18	24	1.16	48	1.22	3	2012
2013	2	5	8	13	0.69	4	13	17	0.82	30	0.76	2	2013
2014	1	7	7	14	0.75	8	13	21	1.01	35	0.89	1	2014
2015	0	9	13	22	1.18	8	15	23	1.11	45	1.14	0	2015
Total		1134	737	1871	100.00	1036	1037	2073	100.00	3944	100.00		
Âge moyen		48.5	32.7	42.3		44.9	30.5	37.7		39.9			

## POLICE DES CONSTRUCTIONS ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

### INSPECTION INTERCOMMUNALE DES CHANTIERS

Depuis 1990, la Commune de Saint-Sulpice est rattachée à l'Inspection intercommunale des chantiers qui regroupe les Communes de Bussigny-près-Lausanne, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Jouxten-Mézery, Renens, Saint-Sulpice, Villars-Ste-Croix et Prilly.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006, l'activité principale de ce service est l'inspection des chantiers. L'inspection du travail ainsi que les tâches liées ont en effet été reprises dès cette date en grande partie par l'Etat de Vaud et par les communes pour le registre des entreprises. Le service continue toutefois d'être sollicité pour quelques renseignements relatifs au droit du travail et il s'efforce d'y répondre dans la mesure de ses disponibilités.

La participation de notre commune aux frais de cet organisme a été de CHF 27'522.10 en 2015.

### Préambule

L'activité de la construction se porte très bien. L'année 2015 enregistre un record de chantiers visités et un record de grues installées sur notre territoire intercommunal.

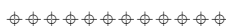
Pour près d'un quart des visites de chantier effectuées, des infractions à la sécurité du public sont relevées, alors que pour plus d'un tiers d'entre elles, des situations dangereuses pour les travailleurs sont constatées.

C'est dans ce contexte que la SUVA a décidé de dénoncer pour la fin 2015 le contrat par lequel les compétences en matière de prévention des accidents professionnels nous sont déléguées.

La décision de la SUVA est regrettable pour les travailleurs et pour la perte d'efficacité dans nos interventions.

Notre volume de travail ne va pas changer pour autant, ni fondamentalement sa nature, d'ailleurs.

Nous sommes en effet tenus par le règlement de prévention des accidents dus aux chantiers (Rpac), dans le cadre de notre activité de protection du public, d'aviser la SUVA en cas de danger imminent menaçant les travailleurs ou de violation manifeste de prescriptions relatives à leur sécurité. Il y est également précisé que nous devons auparavant inviter les intervenants en question à prendre les mesures utiles à faire cesser la menace. A partir de 2016, la suite de la procédure sera traitée par la SUVA, alors que nous garderons un œil attentif sur le suivi de la bonne application des mesures ordonnées.



#### 1) Sécurité du public :

##### **Organe de contrôle :**

La prévention des accidents dus aux chantiers est régie par le **règlement vaudois du 21 mai 2003 de prévention des accidents dus aux chantiers** (Rpac). Son application incombe aux municipalités. Selon l'article 29 Rpac, les municipalités peuvent confier le contrôle soit à un organe communal de la police des constructions disposant du personnel possédant les compétences nécessaires, soit à un office intercommunal remplissant les mêmes conditions, soit enfin à un tiers disposant des compétences nécessaires. Dans notre cas, les communes de Bussigny-près-Lausanne, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Jouxten-Mézery, Prilly, Renens, Saint-Sulpice et Villars-Sainte-Croix ont chargé notre service d'assumer cette tâche.

**But et personnes concernées :**

Le règlement de prévention des accidents dus aux chantiers tend à prévenir toute menace et atteinte à l'intégrité physique et aux biens des voisins, des tiers ou de l'ensemble de la collectivité. Il est applicable à toute personne qui exécute pour son compte ou pour le compte d'autrui des travaux de construction, de réparation, d'entretien, de démolition ou de génie civil, ainsi qu'aux personnes employées sur de tels chantiers.

**Ouverture de chantiers, montage de grues et d'échafaudages :**

Conformément à l'article 5 Rpac, notre organe de contrôle doit être avisé, au moins dix jours à l'avance, de l'ouverture de chantiers ou du commencement de travaux. L'obligation d'annoncer incombe à l'entrepreneur ou au maître de l'ouvrage, respectivement à son mandataire. Elle est distincte de l'obligation du maître de l'ouvrage d'aviser la municipalité et l'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du commencement et de l'achèvement de tous travaux faisant l'objet d'un permis de construire. Toujours selon le même article, notre service doit être avisé, au moins dix jours à l'avance, du montage de grues et d'échafaudages. Suivant les circonstances, le genre ou la nature des installations et ouvrages nécessaires, l'organe de contrôle des chantiers peut subordonner l'utilisation de machines, engins ou installations à une inspection préalable.

**Contrôle des chantiers :**

Selon l'article 29 Rpac, notre service a le droit de faire inspecter en tout temps les chantiers de construction, de réparation, d'entretien, de démolition ou de génie civil, pour s'assurer des mesures prises pour la sécurité publique. Il peut exiger qu'un plan d'organisation de chantier lui soit soumis, notamment avant le montage d'une grue ou d'un échafaudage au-dessus ou à partir du domaine accessible au public. Notre organe de contrôle peut ordonner les mesures qui lui paraissent nécessaires pour la sécurité publique (article 30 Rpac). Il peut ordonner la suspension immédiate des travaux lorsqu'il constate que la sécurité des voisins ou du public est compromise ou menacée de l'être.

**2) Sécurité des travailleurs :**

Selon l'article 31 Rpac, lorsque les organes de contrôle constatent, dans le cadre de leurs contrôles, des dangers imminents menaçant les travailleurs d'un chantier ou une violation manifeste de prescriptions relatives à leur sécurité, ils les inviteront à prendre immédiatement les mesures utiles pour faire cesser la menace, même en l'absence de risques pour les tiers et ils aviseront aussitôt la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents (SUVA), qui pourra ordonner les mesures qui s'imposent. Concernant notre région, par mandat de la SUVA, et pour la dernière année en 2015, notre organe avait la compétence d'ordonner directement les mesures qui s'imposent aux entreprises concernées.

<b>Commune de Saint-Sulpice</b>	<b>2015</b>	2014	2013
Nombre de chantiers traités	<b>105</b>	94	77
Nombre de visites effectuées	<b>229</b>	215	174
Nombre de chantiers terminés	<b>38</b>	39	23

**Statistique générale de l'ensemble des contrôles de chantiers, grues et monte-charge :**

	<b>2015</b>	2014	2013
Bussigny-près-Lausanne	<b>110</b>	103	96
Chavannes-près-Renens	<b>104</b>	75	58
Crissier	<b>107</b>	126	163
Ecublens	<b>128</b>	108	201
Jouxens-Mézery	<b>50</b>	52	27
Prilly	<b>93</b>	107	142
Renens	<b>192</b>	175	134
Saint-Sulpice	<b>243</b>	232	190
Villars-Ste-Croix	<b>95</b>	46	24

### Chantiers visités en 2015



Au total, 154 chantiers de rénovation de façades ou de toitures de bâtiments commerciaux, d'habitation et autres, nécessitant notamment l'installation d'échafaudages, ont été visités durant l'année 2015.

306 chantiers de démolition, agrandissement, transformation ainsi que de construction de villas, immeubles d'habitation, immeubles industriels et autres ouvrages ont également été visités durant l'année écoulée.

Pour Saint-Sulpice, les principaux chantiers visités ont été les suivants :

#### Travaux terminés durant l'année 2015

- Démolition d'une villa au chemin des Chantres.
- Démolition de plusieurs bâtiments au chemin des Sauges.
- Transformation d'une maison au chemin de Champagne.
- Agrandissement d'une villa au chemin du Petit-Port.
- Construction d'une maison familiale au chemin de la Venoge (1 grue).
- Construction d'une villa au chemin des Charmilles (1 grue).
- Construction de plusieurs bâtiments d'habitation à la rue du Centre (3 grues).
- Construction de plusieurs bâtiments à la route Cantonale (3 grues).
- Construction d'un immeuble d'habitation au chemin des Mémises (1 grue).
- Construction d'un collège et d'une salle de gymnastique au chemin des Pâquis (1 grue).

#### Travaux encore en cours au 31 décembre 2015

- Transformation et agrandissement d'un bâtiment à la route Cantonale (1 grue).
- Transformation et agrandissement d'un bâtiment à la rue du Centre (1 grue).
- Agrandissement d'une villa au chemin des Charmilles.
- Construction d'une villa individuelle au chemin du Petit-Port (1 grue).
- Construction de deux villas à l'avenue du Léman (1 grue).
- Construction d'un pavillon au chemin des Grandes-Vignes.
- Construction de deux villas au chemin des Chantres.
- Construction de trois immeubles d'habitation au chemin du Bochet (2 grues).
- Construction de trois immeubles d'habitation au chemin du Pâqueret (3 grues).
- Construction de quatre immeubles d'habitation à la route de Vallaire (2 grues).
- Construction de deux bâtiments à usage mixte à la route Cantonale (2 grues).
- Construction de deux immeubles d'habitation au chemin des Sauges (1 grue).
- Construction d'un bâtiment à usage mixte au chemin des Sauges (1 grue).
- Construction de deux immeubles d'habitation à la route Cantonale (1 grue).
- Construction des trois immeubles d'habitation au chemin de l'Ochettaz (3 grues).
- Construction d'un immeuble d'habitation à la rue du Centre (1 grue).
- Construction d'un total de trois garages au chemin du Bochet et au chemin des Chantres.

## **COMMISSION DE COORDINATION OUEST LAUSANNOIS – HAUTES ÉCOLES COH**

(Communes de Chavannes-près-Renens, Ecublens, Lausanne, Saint-Sulpice + UNIL et EPFL)

Délégation de Saint-Sulpice au 31.12.2015 : MM. Alain **Clerc** Syndic  
Jean-Pierre **Jaton** Municipal  
Présidence 2015 : M. Pierre **Kaelin** Syndic d'Ecublens

La Commission a tenu trois séances. Ses activités se sont déroulées dans les domaines principaux suivants:

### **Information réciproque des partenaires et concertation sur les projets courants**

#### **EPFL**

- Présentation du projet du futur bâtiment de la RTS.
- Présentation de la vision commune de l'UNIL et de l'EPFL pour le développement du site des Hautes Ecoles, en rapport avec le PAC 229 et comprenant les réflexions suivantes : mobilité, énergie et intérêt pour les terrains situés au nord du campus.

#### **UNIL**

- Lancement d'un projet pour l'extension du bâtiment Biophore, destiné à la biologie computationnelle.
- Présentation du projet de logements pour étudiants sur le site de « La Pala » (Commune de Chavannes-près-Renens), mis à disposition des athlètes des Jeux olympiques de la jeunesse 2020, et addenda au PAC 229, par le Service des immeubles, patrimoine et logistique (SIPAL) et le Service du développement territorial (SDT).
- Mise à l'enquête d'un conteneur destiné à accueillir les produits ayant servi lors d'expériences. Ces produits sont stockés dans le conteneur, puis pris en charge et éliminés par une entreprise spécialisée.
- Mise à l'enquête d'un nouvel auditoire, consistant à transformer une partie du bâtiment Batochimie. La bibliothèque, qui n'est plus utilisée, sera transformée en auditoire, à l'usage de l'EPFL.
- Présentation du projet de réglementation des accès aux parkings, dont la mise en service est prévue pour la rentrée universitaire 2016.

#### **COMMUNE DE CHAVANNES-PRÈS-RENENS**

- Les projets « En Dorigny » et « Les Côtes de la Bourdonnette » sont bloqués en raison des nouvelles prescriptions imposées par la Loi sur l'aménagement du territoire (LAT).
- Mise à l'enquête du bâtiment de service de l'UNIL, constituant une nouvelle annexe à la Ferme de la Mouline.
- Mise à l'enquête du nouveau tracé de la route de la Mouline. Ces travaux permettront de respecter la distance minimale avec le bâtiment Géopolis et de créer un trottoir côté nord, ainsi que deux arrêts de bus.

#### **COMMUNE D'ECUBLENS**

- Mise à l'enquête du Bâtiment Synathlon (UNIL), qui accueillera le Cluster du sport international dont le but est de fluidifier les relations entre les grandes fédérations sportives présentes sur le territoire vaudois, les milieux académiques et économiques. D'autres entités seront également présentes dans le bâtiment, à savoir la Fédération internationale du sport universitaire, l'Institut des sciences du sport de l'Université de Lausanne et l'Académie internationale des sciences et techniques du sport. Ce projet est placé sous la responsabilité du SIPAL.
- Mise à l'enquête d'un conteneur pour produits toxiques (EPFL). Il s'agit d'un conteneur similaire à celui de l'UNIL, évoqué ci-dessus.

#### **COMMUNE DE LAUSANNE**

- Elaboration du cahier des charges pour le lancement d'un mandat d'études parallèles concernant le futur quartier des Prés-de-Vidy.

### **Plan d'affection cantonal (PAC) 229**

- Point de situation concernant la révision du PAC 229 : trois séances de dialogue se sont déroulées avec les Autorités cantonales. Celles-ci n'apparaissent pas favorables à la révision du PAC 229, les Communes concernées se sont coordonnées et ont transmis leurs attentes au Conseil d'Etat par le biais d'un courrier commun. Il s'agira, lors de cette révision, d'établir une planification définissant les secteurs où se situeront les différentes activités, tels la recherche, le logement, etc.

## LAUSANNE RÉGION - RAPPORT D'ACTIVITÉS 2015

### L'ASSOCIATION LAUSANNE REGION

---

Lausanne Région intervient, sur demande de ses 29 communes, pour toutes les questions dépassant les frontières communales. L'association agit pour résoudre les problèmes régionaux, d'agglomération et de coordination intercommunale. Qu'il s'agisse de territoire ou d'environnement, de mobilité ou d'économie, de problèmes liés à la petite enfance, à la formation, ou à la prévention des dépendances, Lausanne Région œuvre pour mieux servir son bassin de population.

La commune de Lausanne est répartie sur trois secteurs.

Les communes de Jorat-Menthue et de Poliez-Pittet ont démissionné de Lausanne Région à fin 2015.

#### Communes membres

##### **Secteur Ouest**

Lausanne  
Bussigny  
Chavannes-près-Renens  
Crissier  
Ecublens  
Prilly  
Renens  
Saint-Sulpice  
Villars Ste-Croix

##### **Secteur Nord**

Lausanne  
Bottens  
Bretigny-sur-Morrens  
Cheseaux-sur-Lausanne  
Cugy  
Froideville  
Jouxten-Mézery  
Le Mont-sur-Lausanne  
Morrens  
Poliez-Pittet  
Romanippe-sur-Lausanne

##### **Secteur Est**

Lausanne  
Belmont-sur-Lausanne  
Epalinges  
Lutry  
Mézières  
Montpreveyres  
Paudex  
Pully  
Savigny  
Servion

#### Assemblée générale (AG)

Deux assemblées générales ont été organisées en 2015. L'AG de printemps du **25 mars** à Cheseaux-sur-Lausanne a adopté les comptes 2014. Celle d'automne, qui s'est tenue le **7 octobre** à Ecublens, a validé le budget 2016. A cette occasion, Lausanne Région a informé ses communes membres de l'avancement du projet «Centre sportif de Malley». A l'issue de cette assemblée, la présidente de la commission Dépendances et prévention a présenté les nombreux travaux de la Commission.

#### Le Bureau de coordination (BC)

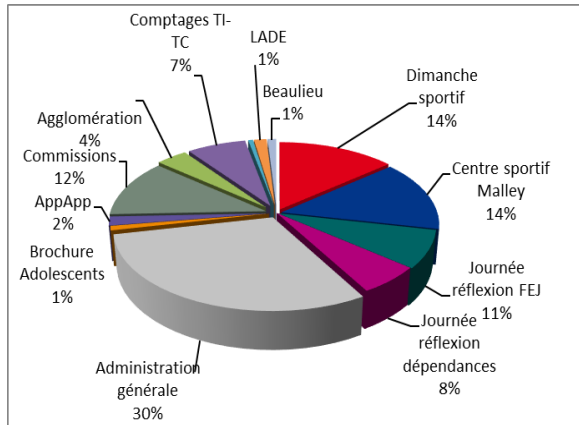
Présidé par M. Gustave Muheim (Syndic de Belmont) et accompagné par la secrétaire générale Mme Patrizia M. Darbellay, le BC a suivi le travail des trois départements de Lausanne Région : Agglomération et territoire, Affaires régionales et Promotion économique. Les comptes, le budget et les objets relatifs à chaque commission ont été étudiés. Outre le suivi des travaux des départements, détaillés dans ce rapport d'activités, le BC a notamment :

- accompagné la fermeture du **Bureau du projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM)**
- développé la communication à propos du nouveau **Centre sportif de Malley** et suivi les votes de ses communes membres ;
- décidé d'octroyer un mandat à l'association SEREC qui apportera son appui dans l'élaboration de la nouvelle **stratégie régionale**, demandée par le Canton dans le cadre de la LADE.
- validé les demandes de la commission Dépendances et prévention d'attribuer des subventions via son Fonds de Prévention (détail sous rubrique) ;
- attribué une subvention de CHF 5'000.- à l'association **Vaud Familles** pour la réimpression de sa brochure ;
- accepté la demande de la commission Formation et emploi des jeunes de créer un poste de **coordinateur LIFT** (détails sous rubrique).

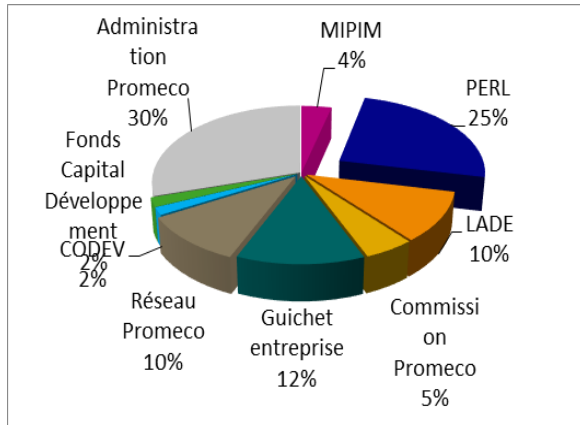
#### Les effectifs de Lausanne Région

L'équipe technique de Lausanne Région est composée de 6 personnes qui travaillent pour un 4,6 équivalent plein temps (EPT).

### Secrétariat général, Départements Agglomération et Affaires régionales (2.4 EPT)



### Département Promotion économique (2 EPT)



#### La communication de Lausanne Région

L'un des principaux dossiers de l'année en matière de communication est celui de la présentation du nouveau **Centre sportif de Malley**. Lausanne Région a organisé et coordonné deux soirées (les 10 et 12 février 2015) qui ont attiré plus de 800 personnes. Devant un parterre d'élus communaux, cantonaux et fédéraux, ainsi que de sportifs de tous horizons, deux films ont été réalisés pour l'occasion, attestant de l'importance régionale du nouveau Centre sportif. En outre, deux brochures éditées par Lausanne Région et avantageusement distribuées ont détaillé le projet sous toutes ses facettes.

**La journée du Dimanche Sportif** du 4 octobre 2015 a été un autre moment marquant de l'année.

Cet événement sportif régional, qui a lieu tous les 2 ans, a pour objectif de promouvoir la pratique sportive en proposant des initiations et démonstrations gratuites. L'événement a été largement annoncé sur les ondes des radios locales, et diffusé dans nos journaux, notamment par le biais d'un supplément dans le Journal 24 Heures.

**Deux journées de réflexion** ont été organisées principalement à l'intention des représentant-e-s des communes, mais aussi ouvert au public intéressé par les thématiques. Cette année, il a été question de « Drogues, prévenir, agir ? Quels outils pour les communes ? » (27 mai 2015) et d'« Ecole, famille, société : Quels liens ? » (18 novembre 2015). Les deux journées ont été bien relayées dans les journaux communaux. Une interview de Ruth Dreifuss et un reportage de la Télé ont couvert la journée du 27 mai.

Le 3 décembre 2015, Lausanne Région a présenté les résultats des **comptages 2010-2014** lors d'une conférence de presse en présence de nombreux médias (presse, radio et télévision). L'association a entrepris un important travail de vulgarisation des données trafic, sous forme de visuels explicatifs, pour la bonne compréhension des médias et du grand public.

En outre, l'association a étayé son analyse en la plaçant dans le contexte socio-économique actuel, favorisant ainsi la corrélation entre divers paramètres, soit le trafic de l'agglomération Lausanne-Morges, l'évolution de la population, l'augmentation du parc véhicules et la croissance de l'emploi.

Comme chaque année, le **Prix PERL** a fait l'objet d'une forte couverture médiatique.

La cérémonie de remise des prix aux lauréats (à hauteur de CHF 100'000.-) qui récompense publiquement les porteurs de projets, s'est déroulée sous les projecteurs de La Télé. Sept courts métrages mettant en scène les projets nominés ont été présentés en direct. Cette promotion de l'économie régionale a également fait l'objet de divers articles dans la presse, avant et après la cérémonie.



L'équipe de Lausanne Région gère les sites internet suivants :

Sites internet	Objectifs et contenu
<b>www.lausanneregion.ch</b> 15'000 visiteurs en 2015	Site principal de l'Association
<b>www.lausanneparkingrelais.ch</b> 36'000 visiteurs en 2015	Cette plateforme d'informations renseigne sur les parkings longue durée en région lausannoise. Elle propose des itinéraires pour accéder facilement en ville de Lausanne, des détails sur l'utilisation des parkings et leurs tarifs, ainsi que des actualités.
<b>www.enfance.ch</b> 12'000 visiteurs en 2015	Ce site regroupe des explications et des adresses sur les offres d'accueil préscolaires et parascolaires, des informations sur les nouveautés dans l'école obligatoire vaudoise, ainsi que des idées pour les loisirs des enfants.
<b>www.kiftontaf.ch</b> 13'000 visiteurs en 2015	Ce site de Lausanne Région continue d'être une référence pour les jeunes à la recherche de solutions de formation. Il sera modifié pour s'adapter à une version smartphone et tablette.
<b>www.guidesportif.ch</b> 6'200 visiteurs en 2015	Ce site largement reconnu recense aujourd'hui plus de 600 clubs sportifs, écoles de danse et fitness de notre région. Il permet la recherche des clubs selon divers critères de sélection.
<b>www.addiction-vaud.ch</b> 4'700 visiteurs en 2015	Ce site, réalisé par Rel'ier et financé à l'époque par Lausanne Région, a été mis en ligne en juin 2013. Conçu pour le citoyen, il l'informe sur les différents portails cantonaux traitant des questions d'addiction. Il donne des informations sur les modes de consommation. En 2015, le site a été repris entièrement par Rel'ier et sera mis à jour par des professionnels. Il contiendra notamment des tests d'autoévaluation de consommation. Lausanne Région continuera à en assurer la promotion.

## AGGLOMERATION ET TERRITOIRE

### Projet d'agglomération Lausanne Morges (PALM)

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, la « cellule stratégique partenariale », qui regroupe des représentants du Canton et des schémas directeurs, est devenue officiellement l'organe technique responsable du projet d'agglomération Lausanne-Morges.

Lausanne Région a été chargée d'effectuer les démarches en vue de fermer le bureau et de clôturer les comptes. Le solde après bouclement a été transmis au Service du développement territorial (SDT). Ce montant sera utilisé pour financer les études et la communication du PALM qui entame sa 2<sup>ème</sup> révision (PALM 2016). Le document de référence du PALM 2016, dit de « Illème génération », est attendu par la Confédération au 31 décembre 2016.

A l'avenir, Lausanne Région et Région Morges maintiendront leurs participations financières aux études transversales PALM pour leurs propres communes. En outre, les deux associations seront impliquées dans l'organisation des Conférences d'agglomération. Lausanne Région poursuit sa participation au Comité de pilotage du PALM, par la présence de son président et de la secrétaire générale.

## MOBILITE

### Comptages TC et TI 2010-2014

Sous la responsabilité de Mme Patrizia M. Darbellay, secrétaire générale de Lausanne Région, la commission Transports est présidée par Mme Claudine Wyssa, syndique de Bussigny.

**La Commission est chargée notamment des comptages routiers quinquennaux des transports en commun (TC) et des transports individuels (TI).** Organisés par Lausanne Région, en collaboration avec le Canton et Région Morges, **les résultats de la campagne de comptages 2010-2014 ont été présentés le 3 décembre 2015 à Bussigny.** Exceptionnellement, en raison des travaux prévus dans les villes de Renens et Lausanne, les comptages ont été avancés à 2014 et portent sur quatre ans au lieu de cinq.

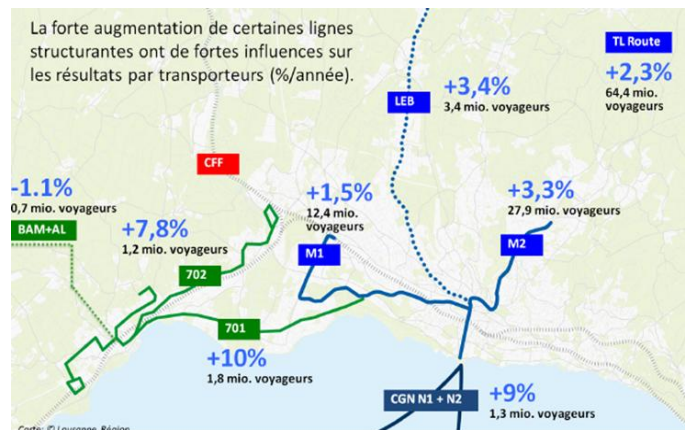
Depuis 1975, Lausanne Région gère l'entier du processus des comptages quinquennaux du trafic. Ils s'étendent aujourd'hui à l'ensemble de l'agglomération Lausanne-Morges. Les données de fréquentation des transports publics (tl, LEB, CGN, MBC, CarPostal et CFF), ainsi que les données de plus de 380 postes de relevés du trafic routier et autoroutier ont été prises en compte pour étudier l'évolution de la mobilité dans l'agglomération.

La presse a fait un large écho de cette campagne. Les comptages périodiques des utilisateurs de la route et des transports collectifs constituent une référence concrète permettant de confirmer les tendances, de valider les choix politiques et techniques en matière de mobilité. Enrichis d'une analyse sur l'évolution socio-économique, ils permettent de guider les décideurs sur la recherche des solutions optimales, sachant combien la mobilité est l'un des moteurs de l'économie.

### Quelques résultats en bref

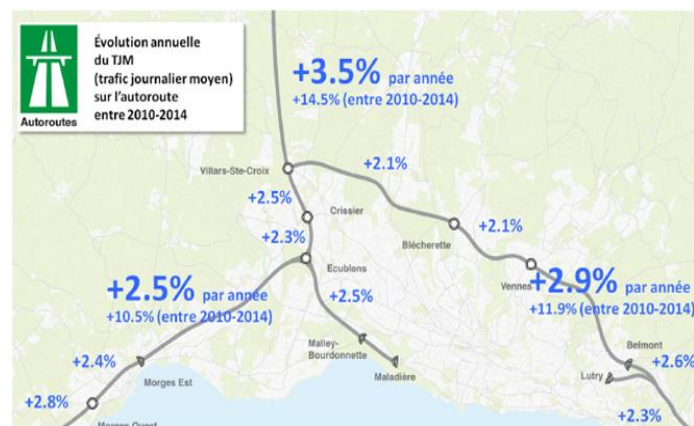
#### Les transports publics sont en progression constante

En 2014, les entreprises de transports publics ont enregistré plus de 140 mio. de voyageurs sur notre périmètre d'étude. La croissance de la fréquentation générale des transports collectifs (TC) est de +3.2% par année. Elle demeure régulière. Les projets prévus à l'horizon 2030 devraient renforcer encore cette tendance : tram, bus à haut niveau de service (BHNS), M3, mesures d'accompagnement mobilité douce, requalifications routières, et autres.



#### Forte augmentation du trafic autoroutier

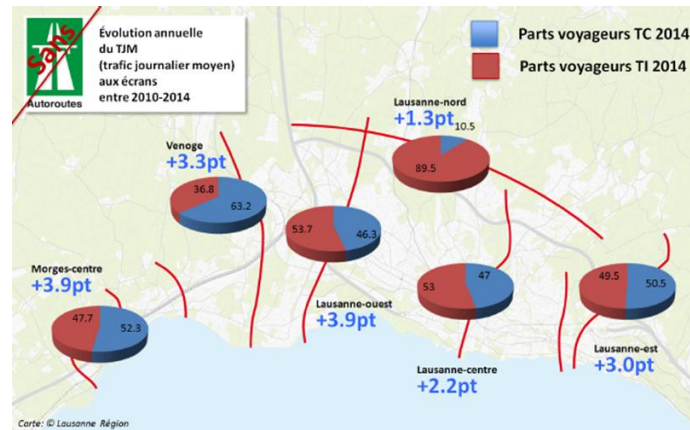
L'autoroute absorbe la majorité de l'augmentation du trafic individuel (TI) durant la période 2010-2014. Sa capacité arrive aujourd'hui à saturation aux heures de pointe. Par contre, le trafic automobile dans les centres n'a pas augmenté, grâce au report modal sur les transports en commun. Pour les communes périphériques, moins bien desservies en transports publics, la voiture reste privilégiée.



#### Augmentation du report modal

L'engagement politique et le soutien de la population ont permis la réalisation des projets de mobilité de cette dernière décennie. Les comptages l'attestent : si l'évolution du trafic est aujourd'hui maîtrisée dans les centres, l'anticipation pour les besoins futurs reste un enjeu.

Le graphique montre clairement que lorsque l'autoroute n'est pas prise en compte, on assiste à un report modal (la part voyageurs TC sur celle TI augmente sensiblement.)



### Une analyse globale de l'agglomération Lausanne-Morges

Au travers d'une analyse complémentaire, Lausanne Région a placé la mobilité dans son contexte socio-économique afin de comparer l'évolution du trafic avec la croissance de la population, la courbe de l'emploi et la progression du parc de véhicules.

## ECONOMIE ET ENTREPRISES

### La Commission Promotion économique

Sous la responsabilité de M. Federico D. Andreani, délégué économique de Lausanne Région, la commission Promotion économique est présidée par Mme Susanne Perrudet, municipale à Villars-Ste-Croix.

La Commission s'est réunie à trois reprises pour aborder les questions suivantes :

- Prix PERL : analyse de l'édition 2015 et préparation de l'édition 2016
- Fonds Capital Développement (FCD):analyse et discussion sur l'avenir du fonds
- Lancement du projet de création d'un jeu sur l'entrepreneuriat
- Collaboration avec le Réseau Entreprendre ® Suisse romande
- Soutien et participation à diverses manifestations de promotion économique 2015-2016

### Le Fonds Capital Développement (FCD)

Depuis 2006, Lausanne Région apporte, par son **Fonds Capital Développement (FCD), une source de financement aux entreprises**, à l'exception de l'hôtellerie et la restauration. Ses prêts encouragent le développement des sociétés de la région dans les domaines de la production ou de la commercialisation de biens et services. Trois prêts ont été accordés, dont deux déjà remboursés durant l'exercice 2015. Le dernier prêt sera soldé début 2016. Durant l'exercice 2015, un groupe de travail composé d'experts du monde financier, politique et institutionnel s'est réuni à trois reprises pour faire un point de situation et réfléchir à l'avenir du fonds. Depuis 2006, les conditions cadres ont fortement changé en matière d'aides financières. Une palette de nouveaux instruments de soutien ont fait leur apparition (FIT, Innovaud, Venture Capital, etc.). En outre, l'équipe de gestion du FCD n'a ni les ressources, ni les compétences nécessaires en matière de gestion de crédits pour assurer un suivi optimal des dossiers de prêts. Un rapprochement avec une structure existante disposant de ce savoir-faire s'avère nécessaire. Des contacts ont été établis avec la Fondation Microcrédit Solidaire Suisse (MSS) qui dispose d'un processus professionnel en matière de gestion des demandes et d'octrois de crédits. Lausanne Région souhaite externaliser une partie du processus d'analyse et de suivi des demandes à MSS. Une nouvelle collaboration en ce sens est prévue courant 2016.

### Les actions de valorisation du tissu économique régional

#### Vaud œnotourisme : un canton fier de son terroir et uni pour le promouvoir

L'Etat de Vaud a décidé de faire de l'œnotourisme un «art de vivre» et de promouvoir cet atout économique : «Terre d'excellence du vin et des plaisirs gastronomiques, le canton de Vaud propose à ses visiteurs pas moins de huit appellations viticoles, la plus grande densité de chefs étoilés au monde, des dizaines de produits du terroir à déguster, une atmosphère unique et des panoramas à couper le souffle!».Le 10 mars 2015, une soirée a été organisée avec la présence du Conseiller d'Etat Philippe Leuba, dans le cadre de «Habitat & Jardins», pour présenter le concept œnotourisme. Lausanne Région et Lausanne Tourisme ont participé activement à cette soirée et ont envoyé, pour cette occasion, plus de 1'000 invitations.

### **MIPIM : un rendez-vous annuel à ne pas manquer !**

Depuis 25 ans, le MIPIM offre un accès aux plus gros projets de développement immobilier du monde. **Une délégation constituée des collectivités publiques vaudoises et genevoises, accompagnée de nombreux acteurs privés, a participé au MIPIM du 9 au 12 mars 2015.** Lausanne Région a pris part à cette délégation en collaborant activement à la mise en valeur des projets urbanistiques de l'agglomération. Cette année, la Chambre du Commerce et de l'Industrie France-Suisse (CCI) a organisé le stand qui a réuni 60 partenaires et 150 participants suisses. Les élus politiques ont pu s'exprimer et échanger des idées lors de deux ateliers, traitant des thématiques « Mixité, réel détonateur de l'activité ou programmation d'un échec ? » et « Villes hyper connectées, besoin ou prémisse d'une ville obsolète ? ». Une table ronde a été organisée conjointement avec le stand de la métropole de Lyon, sur le thème : « Confluence-(Lyon) / Praille-Acacias-Vernet (Genève) / Malley : quelles sont les clefs du succès d'un partenariat public-privé pour transformer des polarités urbaines » ?

La délégation de Lausanne Région présente au MIPIM était composée de :

- M. André Gorgerat, syndic de Chavannes-près-Renens
- M. Claude Daetwyler, chef de service de l'urbanisme à Chavannes-près-Renens
- M. Gustave Muheim, président de Lausanne Région
- M. Federico D. Andreani, délégué économique de Lausanne Région

Le message politique de remerciements aux partenaires a été transmis par le président de Lausanne Région.

### **Cafés «Entreprendre PACTE»**

#### **Lausanne Région soutient depuis 3 ans l'organisation des Cafés Entreprendre de l'Association PACTE.**

Ces rencontres avec des entrepreneurs, des spécialistes de la finance, des assurances, du marketing et du droit, soutiennent et informent les femmes désireuses de créer leur propre entreprise. Une vingtaine de femmes étaient présentes lors du dernier Café « Entreprendre ». Toutes planifiaient à terme de réaliser leur projet, avec une idée très précise pour certaines d'entre elles. La promotion économique de Lausanne Région leur a proposé un soutien complémentaire pour assurer la progression de leurs projets. La seule condition étant que le développement géographique de l'activité soit prévu dans le périmètre de l'une des communes membres de Lausanne Région.

### **«Village de l'innovation» au Comptoir Suisse**

Fort de l'expérience réussie au Comptoir Suisse en 2013, PME Romandie a étoffé son concept permettant aux start-up et PME innovantes de la région de promouvoir leurs activités auprès du grand public. « Village de l'innovation » a vu le jour devenant un lieu dynamique, riche en synergies pour les entreprises participantes, ainsi qu'un lieu de découverte pour les nombreux visiteurs du Comptoir.

**Lausanne Région, ainsi que d'autres partenaires institutionnels et privés, ont soutenu activement le Village dans le cadre du 96<sup>ème</sup> Comptoir Suisse, en 2015.** 23 start-up parmi les mieux classées au niveau helvétique, présentant des activités diverses et variées, ont accepté de participer à la 1<sup>ère</sup> édition du « Village de l'innovation ». Le résultat global fût très positif et l'engouement du public n'a pas manqué. Le concept du « Village de l'innovation » a dépassé le stade de la simple vitrine économique. La création d'une dynamique par des animations et des démonstrations cohérentes, ainsi que l'atmosphère créée au sein de l'espace, ont largement contribué à la réussite de la vitrine. **Les prestations de conseils, d'orientation et de réseautage dispensées aux entrepreneurs de la place se sont avérées extrêmement précieuses.**

### **Seedstarsworld, une compétition de start-up mondiale**

SeedStarsWorld est une association suisse qui organise depuis 3 ans une compétition mondiale ciblant les entrepreneurs des pays émergents et les écosystèmes de start-up en pleine croissance. En mars 2015, SeedStarsWorld s'est approchée du Canton (SPECo) pour lui faire part de sa volonté de baser la compétition 2016 à Lausanne. **L'accueil d'une telle manifestation a suscité l'intérêt de nos autorités qui se sont tournées vers Lausanne Région et ses partenaires afin de préparer la venue de cette compétition mondiale.** Le département Promotion économique de Lausanne Région s'est entretenu avec la Ville de Lausanne et la CVCI qui ont émis, toutes deux, un préavis favorable, considérant cette manifestation comme une opportunité de devenir une capitale des start-up. L'événement, dont la finale est prévue en mars 2016, positionne **Lausanne et sa région, ainsi que le canton de Vaud, comme centre de la communauté start-up.** Plus de 50 villes de pays émergents, des représentants d'incubateurs, d'associations, d'entreprises, ainsi que des investisseurs se rencontreront à Lausanne. Cette manifestation donnera accès aux entreprises de la région à de nouveaux marchés en pleine expansion susceptibles de favoriser leur propre développement.

## Réseau Entreprendre Suisse romande

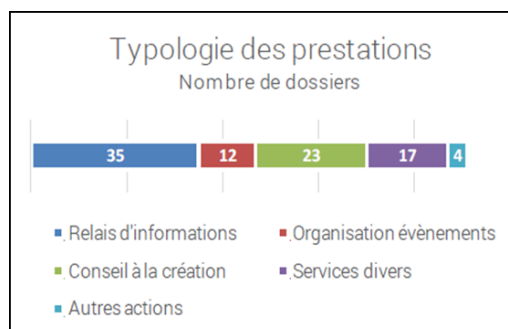
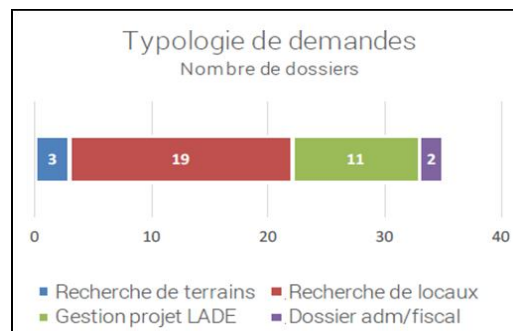
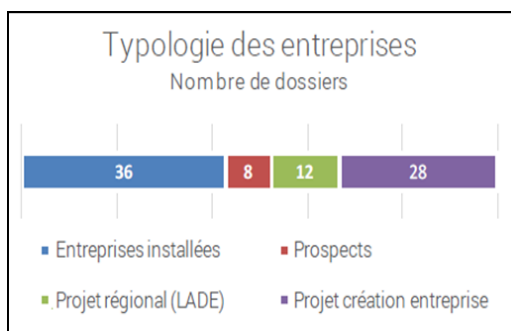
A l'origine, le concept « Réseau Entreprendre » a été développé en France. Sur une base bénévole, des chefs d'entreprises s'engagent à transmettre leur savoir-faire et accompagnent de nouveaux entrepreneurs. Ainsi, les membres de Réseau Entreprendre donnent leur temps pour étudier les projets à haut potentiel en coopérant avec les autorités compétentes. **Durant l'exercice 2015, Lausanne Région a souhaité collaborer avec « Réseau Entreprendre », sur la base d'un partenariat d'une durée de 3 ans (2016-2018).** Déjà en cours d'année 2015, trois projets issus de Lausanne Région ont été suivis par Réseau Entreprendre Suisse romande, dont un a été éligible d'un accompagnement sur 2 ans.

### «StartInnov», journées entrepreneuriales à Renens

Lors de la 1<sup>ère</sup> semaine entrepreneuriale de la Ville de Renens, organisée **avec l'appui de l'ECAL en novembre 2014, et sur impulsion de l'UniverCité, appuyé par Lausanne Région et Innovaud**, une première série de journées « StartInnov » ont été proposées. Ces journées de formation gratuite, courtes et efficaces permettent aux étudiants de différentes Hautes Ecoles de présenter des projets. Ils se familiarisent, au travers d'une simulation de création d'entreprise, au développement de projets, à la mise sur pied d'une équipe, à obtenir un financement et à trouver des investisseurs. Trois journées StartInnov ont été organisées : le 14 février, le 20 juin et le 21 novembre 2015 pour conclure la 2<sup>ème</sup> semaine entrepreneuriale de la Ville de Renens, avec le soutien du Service cantonal de la promotion économique.

### Le « guichet d'entreprises »

L'une des missions du Département consiste à soutenir la création et le développement des entreprises dans la région. Sous forme de « guichet d'entreprises », Lausanne Région propose des prestations d'information, de conseils, d'analyses de modèles et plans d'affaires, d'un accompagnement à la recherche de locaux et d'une orientation vers des partenaires et des organismes spécialisés en matière d'aide au financement et de coaching. **Cette mission s'inscrit dans une convention établie entre Lausanne Région et le Service de la promotion économique et du commerce (SPECo) du Canton de Vaud.**



### Soutiens financiers directs de Lausanne Région

Durant l'exercice 2015, le département Promotion économique a poursuivi son soutien à diverses institutions actives dans le domaine de la création et du développement d'entreprises :

### Les Ateliers de la Ville de Renens,

(CHF 10'000.-) pour leur apport à la consolidation du « Pôle Design ».

**Microcrédit Solidaire Suisse** (CHF 15'000.-) pour leur engagement envers les personnes visant l'indépendance économique par la création d'une petite entreprise.

**La Muse à Lausanne** a été soutenue par Lausanne Région durant deux ans. Une nouvelle association «Work'N'Share», entièrement autofinancée, a été créée le 1er avril 2015. Le projet s'est achevé sur un bilan positif et le soutien de Lausanne Région à «La Muse» a pris fin en mars 2015.

### Prix Entreprendre Lausanne Région (PERL)

Depuis 2003, **plus de 56 projets pour un montant total de CHF 1'260'000.-** ont récompensé des entreprises actives aussi bien dans des domaines traditionnels que dans la high-tech. Pour les communes membres de Lausanne Région, c'est l'opportunité de souligner l'intérêt que les collectivités publiques portent à l'encouragement de l'entrepreneuriat et au développement économique régional.

### 13<sup>ème</sup> cérémonie de remise des prix PERL

Le 7 mai 2015, plus de 450 invités ont assisté à la cérémonie qui a été retransmise en direct sur la chaîne de télévision régionale La Télé. Sept entreprises nominées, désignées parmi **47 candidatures**, ont été découvertes par le public et les téléspectateurs. **Les 5 entreprises primées se sont partagées un montant total de CHF 100'000.-** dans des secteurs d'activités aussi diversifiés que les sciences de la vie, les technologies médicales, la robotique ou le service à la personne tel que le pressing ou une application haut de gamme pour apprendre la musique classique.

- 1<sup>er</sup> Prix à KB Medical SA
- 2<sup>ème</sup> Prix à Flyability SA
- 3<sup>ème</sup> Prix à Nanolive SA
- Prix Micro-Entreprise à On My Way SA
- Prix «Coup de coeur du Jury» à Tombooks Sàrl, Pully

En été 2015, **diverses réflexions ont été menées sur le processus d'attribution des prix aux lauréats**, notamment leur participation à la remise des prix, le traitement des non-lauréats et la dotation des prix. Les modifications adoptées seront appliquées dès l'édition 2016. L'appel à candidatures de l'édition 2016, démarré en octobre 2015, a été fortement soutenu par l'ensemble des partenaires privés et public du prix. Le scénario de la remise des prix PERL 2016 subira des adaptations non négligeables afin de garder son attractivité.

### Préavis de Lausanne Région dans le cadre de la LADE

En tant qu'association régionale, Lausanne Région préavise les demandes de subvention provenant des communes, schémas directeurs ou d'autres porteurs de projets (public/privé) selon la Loi sur l'appui au développement économique (LADE). En 2015, **13 préavis ont été acceptés** par le Service de la promotion économique et du commerce cantonal (SPECo). **1 projet a reçu une aide à fonds perdu**, conformément à l'art. 14 de la LADE. Cet article vise à renforcer l'image du Canton dans un secteur prioritaire de la Politique d'appui au développement économique (PADE) et celui de l'industrie des produits haut de gamme, en l'occurrence l'horlogerie. Il s'agit de l'exposition « L'éloge de l'heure—six siècles d'affichage de l'heure » qui s'est déroulée de mai à septembre 2015 au MUDAC et de l'itinérance de l'exposition à travers le monde planifiée pour 2016-2019 (budget total CHF 670'000.-, soutien accordé CHF 100'000.-).

L'appui spécifique aux différents porteurs de projets régionaux requiert un travail de fond, une collaboration et un suivi étroits avec le demandeur. Parfois, plusieurs séances, échanges de correspondance sont nécessaires afin de pouvoir établir le préavis final correspondant aux attentes de l'instance de décision (le SPECo). Il est à relever que Lausanne Région a toujours été appuyée efficacement par l'ensemble des collaborateurs du SPECo. Tous travaillent dans une démarche constructive à l'élaboration des projets.

Selon la LADE, Lausanne Région est officiellement reconnue comme organisme de promotion économique participant aux objectifs de promotion fixés par la LADE (art. 12 et 13), entrée en vigueur en 2008. A ce titre, l'association bénéficie, dans le cadre d'une convention passée avec le canton de Vaud depuis 2012, d'une subvention annuelle de CHF 91'000.-.



**Liste des préavis ayant obtenu un soutien cantonal LADE en 2015**

Porteur de projet	Nom du projet	Type de projet	Coût total du projet	Montant de l'aide accordé
Commune de Crissier	Mandat d'étude parallèle (MEP) «En Chise» - Phase 1	Etude	CHF 352'000.00	<b>CHF 31'350.00</b>
Lausanne Tourisme	«International & European Associations Congress» (ACIE) du 5 au 7 mai 2015	Congrès	CHF 555'000.00	<b>CHF 50'000.00</b>
equissima @ Lausanne	Meeting équestre international du 4 au 6 septembre 2015 – Chalet-à-Gobet, Lausanne. Soutien sur 3 ans (2105-16-17)	Mesure organisationnelle	CHF 222'000.00	<b>CHF 80'000.00</b>
Services industriels Lausanne	Projet de Bioraffinerie de bois en Suisse romande : étude de faisabilité	Etude	CHF 382'200.00	<b>CHF 37'200.00</b>
SDOL	Jonction Ecublens-Venoge - Lignes directrices d'aménagement	Etude	CHF 70'000.00	<b>CHF 26'000.00</b>
Lausanne Région	Actualisation de la stratégie régionale 2017-2021	Etude	CHF 25'000.00	<b>CHF 12'500.00</b>
Association Label Suisse	LABEL SUISSE - 7e Festival de musique 2016	Manifestation	CHF 1'202'363.00	<b>CHF 75'000.00</b>
Association Swiss Web Programm Festival	2ème édition du Swiss Web Programme Festival, du 28 au 30 octobre 2015 au MAD, Lausanne	Manifestation	CHF 352'800.00	<b>CHF 10'000.00</b>
Association PME Romandie	Village de l'innovation au Comptoir suisse - Edition 2015	Manifestation	CHF 96'150.00	<b>CHF 30'000.00</b>
Lausanne Tourisme	Bureau des congrès, renouvellement de la convention du 1.3.2015 au 29.2.2016	Mesure organisationnelle	CHF 300'000.00	<b>CHF 50'000.00</b>
Association «Lausanne Noël»	«Bô Noël» le nouveau marché de Noël de Lausanne	Manifestation	CHF 493'550.00	<b>CHF 50'000.00</b>
		<b>TOTAL</b>	<b>CHF 4'050'063.00</b>	<b>CHF 452'050.00</b>

**CODEV : une plateforme de contact et de coordination**

**Le canton de Vaud est représenté au niveau régional par 10 associations, dont Lausanne Région.**

Hormis les deux séances plénières, les travaux sont effectués au sein de deux plateformes.

L'une est consacrée au développement régional et territorial, l'autre au développement économique.

En 2015, plusieurs thématiques ont été traitées dans cette dernière plateforme :

- **Création de modules de formation continue** pour l'ensemble des collaborateurs des régions. Les 2 premiers modules « Création d'entreprises–Modèle et plan d'affaires » et « Fiscalité et protection de l'innovation » ont pu être organisés durant le deuxième semestre 2015. Pour l'exercice 2016, d'autres modules sont en voie d'élaboration.
- **Définition d'un reporting commun** sur l'activité « Guichet d'entreprises ». L'année 2015 a été une phase test, où l'ensemble des régions a travaillé à la mise en place d'un outil de reporting à l'intention du SPECo. Ce dernier sera dorénavant informé en détail du travail de terrain effectué par les organismes régionaux afin de soutenir les différents porteurs de projets.
- **Définition d'une stratégie CODEV**
- **Adaptation du site internet**

### **Réseautage, collaborations et activités de représentation**

Durant l'exercice 2015, les occasions n'ont pas manqué pour élargir et consolider le réseau des relations et contacts qu'entretient le département Promotion économique avec les différents acteurs, partenaires et instances publiques et privées du monde de l'économie locale, régionale et suprarégionale.

Les nombreux forums, conférences, réunions, ateliers et manifestations organisés par le SPECo, IMD, EPFL, Innovaud, le DEV, la CVCI, le Centre Patronal, ERL, ainsi que les soirées des entreprises des communes membres de Lausanne Région ont permis de nouer d'importants contacts.

---

## **ADOLESCENTS**

---

### **La commission Formation et emploi des jeunes**

Sous la responsabilité de Mme Marie Savary, déléguée Affaires régionales de Lausanne Région, la commission Formation et emploi des jeunes (FEJ) est co-présidée par Mme Michèle Gay-Vallotton, municipale à Cheseaux-sur-Lausanne, et Mme Germaine Müller, municipale à Bussigny.

En 2015, la Commission a traité divers dossiers et a travaillé activement pour faciliter l'accès des jeunes à une formation, notamment professionnelle. Elle a aussi étudié les dossiers transmis par les institutions subventionnées, et a proposé de poursuivre le versement des subventions pour toute la législature 2016-2021.

### **Journée de réflexion «Ecole, Famille, Société : Quels liens ?**

Le 18 novembre 2015 à Cheseaux-sur-Lausanne, Lausanne Région a organisé une journée de réflexion pour étudier les liens à resserrer entre les différents partenaires de l'école obligatoire. Le professeur Georges Felouzis a ouvert cette journée par une intéressante conférence à propos des inégalités scolaires. **Ensuite les 120 participants se sont répartis dans 5 ateliers à thèmes : conseil d'établissement, migrants, devoirs surveillés, économie, et implication des jeunes dans des projets collectifs.** Ces ateliers ont donné l'occasion au large public présent (professionnels, parents d'élèves et politiques) de prendre conscience de l'importance du lien entre les partenaires, et de découvrir quelques outils visant à renforcer ce lien.

### **Salon des Métiers à Beaulieu, Lausanne**

Un groupe de travail a évalué l'intérêt pour Lausanne Région de participer activement et de présenter un stand dans le cadre du Salon des métiers. L'évaluation a surtout porté sur la pertinence de la présence d'un stand, ainsi que sur son dimensionnement futur. Il a été décidé de poursuivre l'activité, avec un stand redimensionné, en passant un message politique fort **sur l'implication des communes en faveur des jeunes en recherche d'une formation professionnelle.** Le prochain Salon aura lieu du 29 novembre au 4 décembre 2016.

### **Espace des inventions**

L'Espace des inventions est un lieu d'éveil à la science et à la technique pour les enfants et les familles. A son programme : des expositions interactives et ludiques, des ateliers pour les enfants et les adultes, ainsi que bien d'autres animations particulières. La principale vocation de l'Espace des inventions est de susciter la curiosité. **Lausanne Région continuera à soutenir cet intéressant espace d'éveil durant toute la législature 2016-2021.**



## AppApp

La prestation d'appuis scolaires aux apprentis, financée par les associations régionales, est disponible depuis 2013 sur pratiquement tout le territoire vaudois. **Durant l'année scolaire 2014-2015, Lausanne Région a subventionné 65 groupes, permettant à 263 apprentis d'améliorer leurs résultats scolaires.** Durant le premier semestre de l'année scolaire 2015-2016, Lausanne Région a soutenu 54 groupes (contre 41 l'année précédente) donnant ainsi la possibilité à 214 apprentis (156 apprentis l'année précédente) de bénéficier d'appuis scolaires de qualité. Comme prévu par le programme de législature de Lausanne Région, les communes souhaitaient ouvrir 90 cours sur l'année scolaire 2015-2016. Pour atteindre cet objectif, le département Affaires régionales de Lausanne Région a contacté toutes les entreprises formatrices de la région lausannoise en leur présentant cette prestation par le biais d'un prospectus promotionnel. Ces appuis sont gérés par le Groupe pour l'apprentissage (GPA). Ce groupe est composé de représentants de la Fédération patronale vaudoise, de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI) et de la Fédération vaudoise des entrepreneurs (FVE). Les apprentis peuvent s'inscrire à AppApp directement sur le site [www.formation-apprentis.ch](http://www.formation-apprentis.ch)

## Adospro.ch

L'association Ados Pro cible les jeunes de la région lausannoise, entre 13 et 25 ans, dans le but de leur offrir un accompagnement professionnel entièrement gratuit et personnalisé. Ses services se distinguent tout d'abord par un coaching (CV, lettre de motivation, bilan des compétences, etc.) mené par des professionnels. Ados Pro a également pour but, dans un deuxième temps, de proposer des jobs temporaires afin de permettre aux jeunes d'effectuer leurs premières expériences professionnelles sous encadrement (suivi régulier avec l'employeur et le jeune). Réciproquement, l'association est également une interface pour les employeurs (communes, entreprises, artisans et particuliers) qui cherchent des jeunes pouvant entreprendre de petits mandats. Ados Pro n'est donc pas uniquement un pourvoyeur de jobs temporaires comme son association sœur Ados Job, mais effectue un suivi ciblé du jeune dans sa trajectoire professionnelle. L'association a accompagné plus de 110 jeunes en 2015. Lausanne Région continuera à soutenir financièrement ce projet durant toute la législature 2016-2021.

## Devoirs surveillés

Une étude lausannoise sur les jeunes sans solution à la fin de leur scolarité obligatoire, révèle que les devoirs surveillés peuvent être d'un grand secours aux élèves en difficulté, pour autant que l'encadrant réponde aux demandes et apporte aux élèves un vrai appui scolaire. La commission Formation et emploi des jeunes a réalisé un « état des lieux en matière de devoirs surveillés » sur les 29 communes membres. Cette thématique a été reprise lors de la journée de réflexion du 18 novembre 2015. Le rapport final, en phase d'élaboration, sera remis aux municipalités courant 2016.

## Marché de l'apprentissage

Dans l'objectif de proposer des solutions formatives aux jeunes, la Commission a envisagé mettre sur pied un Marché de l'apprentissage qui, en fin d'année scolaire, mettrait des employeurs en contacts avec des jeunes en recherche d'apprentissage. En parallèle à cette réflexion, la Nuit de l'apprentissage a été mise sur pied et a rencontré un vif succès. En collaboration avec nos partenaires, la Ville de Lausanne, la CVCI et le Département cantonal de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) il a été décidé de ne pas poursuivre ce projet, car la recherche de synergies avec des employeurs potentiels n'a pas porté les fruits escomptés.

## Le projet Lift

Les jeunes élèves du niveau secondaire, dès la 9ème année HarmoS, qui rencontrent certaines difficultés (résultats scolaires, motivation, etc.) peuvent faire appel aux stages LIFT. Ces derniers facilitent une insertion dans le milieu professionnel grâce aux places de travail hebdomadaires, quelques heures par semaine, dans une entreprise de la région. Le projet LIFT a poursuivi sa phase pilote dans quelques établissements scolaires en ville de Lausanne. **Lausanne Région accompagne ce projet pour en assurer la promotion auprès des établissements scolaires.**

En 2015, Lausanne Région a créé, sous forme de projet pilote jusqu'à fin 2015, le poste de coordinateur LIFT pour la région lausannoise qui a pour objectifs :

- le démarchage d'entreprises et d'institutions en vue d'un partenariat pour l'accueil d'écoliers dans le cadre du projet LIFT,
- la mise en place des procédures et règles selon usages du projet LIFT, rappel des tâches et outils disponibles,
- une coordination entre les partenaires : établissements scolaires, entreprises et stagiaires.

Ce poste de coordinateur, est occupé avec succès par un bénévole défrayé par Lausanne Région. **A ce jour, ses recherches ont porté leurs fruits, puisque 5 entreprises et 2 établissements scolaires ont désiré participer à ce projet.** En outre, les communes, ayant aussi une vocation d'entreprises formatrices, peuvent s'adresser à Lausanne Région pour prendre des «jeunes LIFT» en stage dans l'un de leurs services, à l'instar de Pully et Ecublens.

## DEPENDANCES ET PREVENTION

---

### La commission Dépendances et prévention

Sous la responsabilité de Mme Marie Savary, déléguée Affaires régionales de Lausanne Région, la commission Dépendances et prévention est présidée par Mme Pascale Manzini, municipale à Ecublens.

En 2015, Lausanne Région a subventionné les associations suivantes :

- Rel'ier
- Rel'aids
- Fleur de Pavé
- Réseau d'Echanges Réciproques de Savoirs de Lausanne
- Bethraïm

La Commission a étudié toutes les demandes de subventions transmises par ces institutions. Il a été proposé de maintenir le soutien de Lausanne Région pour la législature 2016-2021 par des montants identiques.

### Journée de réflexion «Drogues, prévenir, agir ? Quels outils pour les communes ?»

Lausanne Région a organisé le 27 mai 2015, au Gymnase Auguste Piccard à Lausanne, la journée de réflexion sur le thème de la politique des 4 piliers de la Confédération, appliquée à l'échelle des communes. **De nombreux politiques, professionnels, représentants du monde associatif, policiers, etc. ont assisté à cette intéressante journée** qui proposait notamment un message vidéo de Ruth Dreifuss, 2 conférences et 8 ateliers sur chacun des 4 piliers que sont : la prévention, la thérapie, la réduction des risques et la répression. Les multiples débats engagés à cette occasion ont été nourris et ont permis de comprendre l'importance de renforcer la collaboration entre les différents partenaires.

### Brochure de prévention à l'attention des parents d'adolescents

Une brochure de prévention à l'attention des parents d'adolescents, intitulée «Etre parent d'un adolescent» a été réalisée par Lausanne Région pour la population locale, mais aussi migrante. Publiée en 2014, traduite en 10 langues et imprimée à 30'000 exemplaires, la brochure a recueilli un très vif succès. La version française est déjà épuisée. Avant de procéder à sa réédition, **la commission Dépendances et prévention de Lausanne Région a souhaité compléter les textes en y ajoutant un chapitre sur l'homophobie (rédigé par VoGay)** et le choix de vie entre le pays d'origine et celui d'accueil. Cette nouvelle édition en français sera imprimée en 2016. L'intérêt que les parents ont porté à cette brochure prouve que l'outil mis à disposition de la population a su répondre aux préoccupations actuelles.

### Soutien à la parentalité

L'étude « Femmes en marge », financée par Lausanne Région avait, en 2011, émis plusieurs recommandations à l'attention des élus et des professionnels. L'une des recommandations faisait part d'un besoin des femmes en marge de recevoir un soutien à la parentalité, soit d'être reconnues comme mères. Par conséquent, la Fondation du Relais a mandaté une recherche «action communautaire » qui s'est tenue, avec une professeure universitaire et les mamans concernées. Cette étude est financée par Lausanne Région, le Service de protection de la jeunesse (SPJ), le Service de santé publique (SSP), ainsi que l'Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (PSPS). **Le rapport de cette intéressante étude sera publié au printemps 2016.**

### Travail social de proximité

Grâce à son expérience liée à la plateforme vaudoise des Travailleurs Sociaux de Proximité (TSP), ainsi que par l'organisation des « états généraux du travail social de proximité », Rel'ier dispose d'une vue d'ensemble des différents postes de TSP existants, dans leurs similitudes et leurs particularités. Etant souvent sollicité par les communes, il est apparu difficile pour Rel'ier de donner des réponses convenant à toutes les communes. Lausanne Région a décidé de lui confier la réalisation d'une recherche visant à élaborer un outil d'aide à la décision à l'intention des communes, qui démarrera en 2016. Cet outil devra être flexible et simple à utiliser. Il permettra aux responsables communaux d'analyser leurs besoins en rapport au contexte de leur commune (tout en profitant de l'expérience acquise ailleurs), pour prendre des décisions adaptées en matière de travail social de proximité.

### Fonds de prévention

En 2015, Lausanne Région a financé, via son Fonds de prévention, les actions suivantes :

- Organisation d'un spectacle de danse réalisé par des jeunes de Bussigny.
- Organisation de différentes actions de prévention de J-Ouest (groupe de coordination jeunesse de l'Ouest Lausannois), dans le cadre de la semaine nationale alcool.
- Organisation par Rel'ier des états généraux du Travail Social de Proximité, septembre 2015 à Renens.
- Semaine d'actions contre l'homophobie, novembre 2015 à Renens.
- Réalisation d'un clip traitant des abus sexuels sur des jeunes filles alcoolisées. Ce projet est porté par la Police de Lausanne.

Ce fonds est destiné à appuyer financièrement des actions de prévention dans le cadre de manifestations communales, régionales ou associatives. Toutes les communes membres de Lausanne Région peuvent faire appel à ce Fonds lors de la mise sur pied de projets contenant des messages de prévention.

---

## SPORTS

---

### La commission Activités sportives

Sous la responsabilité de Mme Marie Savary, déléguée aux Affaires régionales de Lausanne Région et Mme Patrizia M. Darbellay, secrétaire générale de Lausanne Région pour le projet de Malley, la commission Activités sportives, est présidée par M. Marc Vuilleumier, municipal à Lausanne.

### Centre Intercommunal de Glace de Malley (CIGM)

Comme chaque année, l'association calcule la répartition du déficit d'exploitation du CIGM pour chacune des 26 communes membres, hors les 3 communes propriétaires (Lausanne, Renens et Prilly). Un montant indicatif de participation au déficit d'exploitation est transmis aux communes concernées qui décident de participer, sur une base volontaire, au financement. **En 2015, 20 communes membres de Lausanne Région ont accepté de participer au déficit d'exploitation 2014-2015 du CIGM, pour un montant total de plus de CHF 463'000.-.**

### Nouveau Centre sportif de Malley

Durant toute l'année 2015, Lausanne Région a été très impliquée dans le projet. A fin février 2015, l'association a tenu son engagement en transmettant aux communes le projet de **préavis intercommunal** pour leur participation aux charges de fonctionnement du nouveau centre sportif.

**Les 2 soirées d'information des 10 et 12 février 2015**, organisées par Lausanne Région ont réuni plus de 800 personnes. Afin de soutenir le projet, les sportifs d'élite, les sociétés sportives régionales, les conseillers d'Etat et les syndicats des communes de Lausanne, Prilly et Renens se sont largement impliqués dans ces deux événements. Divers témoignages et informations sur le projet ont été mis en images au travers de **deux films réalisés** pour l'occasion (disponibles sur notre site Internet).

### Le vote des communes

D'avril à juin 2015, 26 communes membres de Lausanne Région ont accepté le préavis intercommunal : elles participeront aux charges annuelles de fonctionnement du nouveau complexe sportif.

L'enthousiasme pour le nouveau Centre sportif a été une fois encore ravivé lorsque le grand public a découvert les images de synthèse du projet, transmises par le bureau d'architectes «Pont12».

Ce magnifique engouement s'est renforcé en juillet, lorsque **les Jeux Olympiques de la Jeunesse 2020 (JOJ) ont été attribués à Lausanne** ! Le défi sera donc de terminer la construction des patinoires à temps pour accueillir cette grande manifestation.

Lausanne Région informera les municipalités et leurs conseils respectifs sur l'avancement du dossier. Un premier exercice a déjà eu lieu lors de la réédition du «**Journal d'information du Centre sportif de Malley no 2**», transmis à tous les conseillers communaux et généraux des communes membres. A l'occasion du Dimanche Sportif, les élu-e-s des communes ont été remerciés personnellement pour leur vote de soutien au projet.

### Dimanche Sportif

#### La 4<sup>ème</sup> édition de Dimanche Sportif a eu lieu le 4 octobre sur un seul site: le Centre sportif de Malley !

En 2015, les sports de glace et d'eau ont été à l'honneur, accompagnés de tout un éventail de disciplines sportives. Cette magnifique journée, organisée par notre collaboratrice Mme Fabienne Saugy, a permis à une quinzaine de sociétés sportives de présenter leurs activités. Les familles de la région ont pu assister aux démonstrations et prendre part aux diverses activités, gratuitement, sous l'encadrement des professionnels qui ont participé bénévolement à la manifestation. Patinages artistique et synchronisé, patinage en fauteuil roulant, hockey sur glace, broomball, jeux sur glace, natation synchronisée, plongée, escrime, tennis de table, roller, gymnastique ou encore slackline, un programme haut en couleurs pour le public venu en nombre à Malley. **Plus de 4'000 personnes ont participé à la journée** ! Par ailleurs, lors de la partie officielle, les membres des municipalités ont pu assister à la présentation du projet lauréat du nouveau Centre sportif de Malley, attribué au bureau d'architectes « Pont 12 ».

### Subventions des communes pour les sportifs juniors

La Commission s'est intéressée aux subventions communales versées aux sportifs juniors et aux clubs formateurs. Dans cet objectif, en 2014, elle a adressé un questionnaire à toutes ses communes membres.

Au vu des résultats très disparates, la commission Activités sportives a décidé de ne pas réaliser de rapport sur les différentes manières de subventionner, mais continuera à y rester attentive.

**LE FINANCEMENT DE LAUSANNE REGION**

La préparation des budgets est sous la responsabilité des chefs de projets des départements. La comptabilité de l'association, incluant les comptes de AppApp et du Fonds Capital Développement, est assurée par le département des Affaires régionales et audité annuellement par un réviseur externe. **Le contrôle et la validation des dépenses sont de la responsabilité du Bureau de coordination**, sur préavis des commissions. Pour 2015, le fonctionnement de Lausanne Région a été assuré par une cotisation, hors agglomération, de CHF 7.35 par habitant. Il est à noter que la cotisation pour le fonctionnement et les études du PALM ont été abaissées en rapport au budget adopté en AG.

<b>BILAN</b>	<b>Comptes 2015</b>	<b>Comptes 2014</b>	<b>Variation</b>
<b>ACTIF</b>			
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>1'920'002.95</b>	<b>1'878'986.46</b>	<b>41'016.49</b>
Trésorerie	1'867'478.15	1'732'858.40	134'619.75
Autres créances à court terme	174.70	312.11	-137.41
Actifs de régularisation	52'350.10	145'815.95	-93'465.85
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>92'690.77</b>	<b>86'182.02</b>	<b>6'508.75</b>
Immobilisés	92'690.77	86'182.02	6'508.75
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>2'012'693.72</b>	<b>1'965'168.48</b>	<b>47'525.24</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>FONDS ETRANGERS</b>	<b>1'573'130.23</b>	<b>1'476'073.79</b>	<b>97'056.44</b>
Passifs de régularisation	162'011.99	253'390.26	-91'378.27
<b>Réserves</b>	<b>1'411'118.24</b>	<b>1'222'683.53</b>	<b>188'434.71</b>
Agglomération Fonctionnement	144'176.34	144'176.34	0.00
Agglomération Etudes	441'380.83	398'787.47	42'593.36
Mobilité douce	27'975.95	27'975.95	0.00
Promotion Economique	351'661.64	289'247.04	62'414.60
Intergénération	106'891.57	46'754.18	60'137.39
Formation et emploi des Jeunes	22'087.87	22'087.87	0.00
AppApp	112'553.80	112'553.80	0.00
Seniors	10'000.00	10'000.00	0.00
Territoire et Equipements	65'666.78	65'666.78	0.00
Dépendances	86'904.41	66'065.05	20'839.36
Fonds de prévention	41'819.05	39'369.05	2'450.00
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>439'563.49</b>	<b>489'094.69</b>	<b>-49'531.20</b>
Capital	489'094.69	588'251.88	-99'157.19
Résultat Affaires régionales	27'219.70	-99'157.19	126'376.89
Résultat Territoire Equipements	-76'750.90	0.00	-76'750.90
Résultat net de l'exercice	-49'531.20	-99'157.19	49'625.99
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>2'012'693.72</b>	<b>1'965'168.48</b>	<b>47'525.24</b>

## PERTES ET PROFITS

	Charges	Produits	2015		2014		Charges	Produits	2014		
			Excédent de produits / (-) charges	Attribution / (-) prélèvement		Excédent de produits / (-) charges			Attribution / (-) prélèvement		
				sur Réserve	sur Capital				sur Réserve	sur Capital	
Affaires régionales	907'729.54	934'949.24	27'219.70		27'219.70		1'013'062.05	913'904.86	-99'157.19		-99'157.19
Agglomération Fonc.	97'000.00	183'587.00	86'587.00				279'699.20	437'195.90	157'496.70		
Agglomération Etudes	148'643.24	104'649.60	-43'993.64				81'214.30	155'608.80	74'394.50		
			42'593.36						231'891.20		
- Agglomération Etudes				42'593.36						260'463.25	
- Parc, Nature et Paysage				0.00						-697.00	
- Stationnement				0.00						-24'000.00	
- Mobilité douce				0.00						-3'875.05	
				42'593.36						231'891.20	
Promotion économique	295'186.90	357'601.50	62'414.60	62'414.60			325'968.86	287'264.50	-38'704.36	-38'704.36	
Intergénération	190'960.61	251'098.00	60'137.39	60'137.39			171'999.50	233'115.40	61'115.90		
- Intergénération										6'715.10	
- Formation										5'000.00	
- App App										49'400.80	
										61'115.90	
Territoire et Equipements	264'308.90	187'558.00	-76'750.90		-76'750.90		265'014.52	287'736.22	22'721.70	22'721.70	
Dépendances	526'832.74	550'122.10	23'289.36				505'000.00	544'184.85	39'184.85		
- Dépendances										15'578.65	
- Fonds de prévention										23'606.20	
										39'184.85	
	2'430'661.93	2'569'565.44	138'903.51	188'434.71	-49'531.20		2'641'958.43	2'859'010.53	217'052.10	316'209.29	-99'157.19

Extraits des comptes annuels issus des comptes disponibles auprès de l'association.

## CONCLUSION

Comme vous l'aurez constaté, l'année 2015 a été riche et les dossiers nécessitant une intervention intercommunale nombreux. L'année 2016 s'annonce tout aussi prolifique.

Début 2016, une migration complète du site [www.lausanneregion.ch](http://www.lausanneregion.ch) sera nécessaire. La société de développement web ayant cessé ses activités, elle laisse Lausanne Région sans support logistique. Seul point positif, le nouveau site sera mieux adapté aux nouvelles technologies mobiles, smartphones et tablettes.

Lausanne Région poursuivra la communication sur l'avancement du **nouveau Centre sportif de Malley** auprès des communes.

Au moment de finaliser ce rapport, l'organisation de la 14<sup>ème</sup> édition du **Prix PERL 2016**, qui se tiendra au Centre des Congrès de Beaulieu le **11 mai prochain** a déjà débuté. D'autres réflexions seront poursuivies en 2016, notamment la révision de **la stratégie régionale 2016-2019** ou **l'avenir du Fonds Capital Développement**.

Le dernier semestre de la législature verra la parution de deux études : l'une sur « **Le soutien à la parentalité** » et l'autre « **Pourquoi et comment engager un travailleur social de proximité dans une commune** ».

Dans le courant de l'automne 2016, aura lieu une **Conférence d'Agglomération** élargie aux conseillers communaux des communes du PALM. Cette séance d'information sera présentée dans le cadre de la consultation publique du PALM 2016. Lausanne Région y participera activement en collaboration avec Région Morges et la cellule technique du PALM.

En 2016, Lausanne Région continuera à œuvrer pour sa région, dans le respect de l'intérêt public, en proposant des réflexions et en concrétisant les projets selon les objectifs fixés par ses communes membres.

**Liste des abréviations :**

CIURL :	Commission Intercommunale d'Urbanisme de la Région lausannoise
COREL :	Communauté de la Région Lausannoise
EPT :	Emploi plein temps
PALM :	Projet d'Agglomération Lausanne-Morges
SDT :	Service du développement du territoire – Etat de Vaud
LEB :	Chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher
MBC :	Transports de la région morgienne (Morges-Bière-Cossonay)
TL :	Transports lausannois
CFF :	Chemins de fer fédéraux
CGN :	Compagnie générale de navigation sur le lac Léman
FCD :	Fonds capital développement
MIPIM :	Marché international des professionnels de l'immobilier
MSS :	Microcrédit Solidaire Suisse
PERL :	Prix Entreprendre Région Lausanne
LADE :	Loi sur l'appui au développement économique – Etat de Vaud
SPECO :	Service de la promotion économique et du commerce
CODEV :	Coordination du développement économique vaudois
DEV :	Développement économique vaudois
ERL :	Economie Région Lausanne
AppApp :	Appuis scolaires aux apprentis
FVE :	Fédération vaudoise des entrepreneurs
GVA :	Groupe pour l'apprentissage
CVCI :	Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie
DFJC :	Département de la formation de la jeunesse et de la culture
SPJ :	Service de protection de la jeunesse
SSP :	Service de la santé publique
PSPS :	Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire
TSP :	Travailleur social de proximité
CIGM :	Centre intercommunal de Glace de Malley
JOJ :	Jeux Olympiques de la Jeunesse

**SECTEUR OUEST LAUSANNE RÉGION**

Le Conseil du secteur Ouest de Lausanne-Région a tenu en 2015 :

- 1 séance, sous la présidence de M. Georges CHERIX, Syndic de Villars-Ste-Croix
- 1 séance, sous la présidence de M. Alain CLERC, Syndic de Saint-Sulpice

Les principaux objets traités ont été :

- Informations du président :
- Bureau du PALM (Fermeture au 30.06.2015). Reprise des fonctions et activités par le Canton dès le 30.06.2015
- Manifestation « Dimanche sportif » - Concentration des activités de cette manifestation sur le pôle de Malley
- Théâtre Barnabé – Financement de Lausanne Région
- Brochure Vaud Famille - Subvention
- Stratégie pour la législature 2017-2021
- Trophée PERL – Edition 2016
- Association des secrétaires des Conseils Communaux – Subvention
- Création d'un poste de coordinateur LIFT, sur proposition de la commission Formation et Emploi des jeunes
- Comptages quinquennaux – Rapports finaux et synthèses
- Distribution flyers sur la journée de réflexion visant à resserrer les liens entre « Famille, école et société »
- Palm 2016

- Comptes 2015 de Lausanne Région, comprenant entre autres :
- Soutien financier pour la rénovation de la barque La Vaudoise
- Département Affaires régionales
- Département Agglomération
- Promotion économique – Trophée PERL
- Commissions : (Cotisation) – Plateforme intergénération, AppApp, Dépendances
- Plate-forme Territoire et Equipements
- Comptes Appui au dispositif lausannois / Excédent Etc.
- Budget 2016, comprenant entre autres :
- Affaires régionales
- Agglomération
- Promotion économique (Subvention LADE) – Projet Réseau Entreprendre
- Commissions (Cotisation)
- Commission Formation et Emploi des Jeunes
- Salon des métiers 2016 – Débat sur la présence ou non de Lausanne Région à ce salon Etc.
- CIGM :
- Complexe sportif de Malley – Convention, préavis et ses annexes sur le cautionnement, etc.
- Election du représentant du secteur Ouest à la Commission Dépendances et Prévention

La 2<sup>ème</sup> partie de la séance du Secteur Ouest de Lausanne Région du 5 février 2015, a été entièrement consacrée au projet de complexe sportif de Malley (Piscine-Patinoire) en présence de MM. Imhof et Municipaux des communes respectives de l'Ouest Lausannois.

Les séances prévues au 10 juin 2015 et 4 novembre 2015, ont été annulées, faute d'objets à traiter.

En dehors de cela, le Conseil du secteur Ouest de Lausanne Région a reçu plusieurs de ses représentants dans les différents groupes de travail, commissions ou plates-formes pour un tour d'horizon général sur leurs activités.

Cette fin d'année marquant le départ/démission de M. André Gorgerat, Syndic de Chavannes-près-Renens, nous tenons à le remercier chaleureusement de l'engagement qu'il a témoigné tout au long de son mandat politique et formulons nos meilleurs vœux pour la suite de ses futures activités.

De même, nous souhaitons la bienvenue à son remplaçant, M. Jean-Pierre Rochat, Vice-Syndic, qui assurera l'intérim jusqu'à la fin de cette législature.

*F. Sciboz, Secrétaire*

### **SCHÉMA DIRECTEUR DE L'OUEST LAUSANNOIS (SDOL)**

*Bussigny-près-Lausanne, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Lausanne,  
Prilly, Renens, Saint-Sulpice, Villars-Sainte-Croix, État de Vaud*

### **L'OUEST LAUSANNOIS : HUIT COMMUNES, UN TERRITOIRE, UNE VISION PARTAGÉE**

L'Ouest lausannois est une région belle à vivre et en pleine expansion. Afin de coordonner et de guider leur développement en matière d'urbanisation et de transports, les huit Communes du district et le Canton ont élaboré un schéma directeur : le SDOL. Ce document de planification directrice donne une vision commune de l'aménagement urbain à long terme, en suivant des principes de développement durable et de concertation. Il vise notamment à améliorer le cadre de vie des habitants, à renforcer l'offre en transports publics, à préserver la campagne de l'étalement urbain, à favoriser la mixité des affectations et à garantir une saine diversification du tissu économique.

Le SDOL possède une valeur de contrat : en y apposant leur signature, les Communes ont pris l'engagement réciproque de poursuivre les démarches destinées à atteindre les objectifs fixés. Les études et projets conduits dans l'Ouest lausannois sont coordonnés avec les orientations prévues par le Plan directeur cantonal et par la politique des agglomérations de la Confédération.

### **MISSION DU BUREAU DU SDOL**

Le Bureau du SDOL est chargé de mettre en application les principes d'aménagement formulés dans le Schéma directeur. Il oriente ses actions sur les sites stratégiques d'agglomération et sur les études intercommunales ou transversales (transports, espaces publics, paysage, etc.). Suivant la nature des projets, il pilote ou accompagne les études qui forment autant d'annexes au Schéma directeur et servent à la révision des planifications communales. Il veille à la cohérence des différents projets de construction et de planification entre eux et s'assure de leur conformité avec les objectifs du SDOL, par l'intermédiaire du groupe ABC et de la cellule de pilotage technique qui fonctionnent sous sa responsabilité.

Le Bureau du SDOL favorise le travail partenarial et la concertation. Il assure un rôle de plate-forme de coordination entre Communes, et entre Canton et Communes. Il contribue à développer l'échange d'informations et une culture commune pour la conduite des projets.

Il assure aussi la consultation de tous les acteurs publics et privés concernés ainsi que la communication des projets tant auprès des partenaires que des habitants. En matière d'aménagement régional, il représente les Communes de l'Ouest lausannois et participe aux différents groupes de travail du Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM).

### **GROUPE DE PILOTAGE EN 2015**

Le Groupe de pilotage (Gropil) est composé de membres politiques et techniques des Communes, du Canton et de l'Agglomération.

**Les Communes** : M. Huguenin, présidente du Gropil, syndique de Renens / A. Clerc, syndic de St-Sulpice / G. Cherix, syndic de Villars-Sainte-Croix / A. Gillieron, syndic de Prilly / A. Gorgerat, syndic de Chavannes-près-Renens / P. Kaelin, syndic d'Écublens / M. Tendon, syndic de Crissier / C. Wyssa, syndique de Bussigny / A. Widmer, directrice du bureau du SDOL.

**L'État de Vaud** : Ch. Exquis, chef de service a.i. du SDT, DTE (jusqu'en septembre) et P. Imhof, chef de service du SDT, DTE / A. Rabinovich, SDT, DTE / P.-Y. Gruaz, chef de service DGMR, DIRH / F. Molina, DGMR, DIRH / S. Logean, SPECo, DECS / S. Rodriguez, directeur de la DIREV-DGE, DTE.

**Invités**: J. Christin, responsable communication / P. Darbellay, secrétaire générale de Lausanne Région / G. Muheim, président de Lausanne Région.

### **L'OUEST LAUSANNOIS EN DATES CLÉS**

- **Juin 2015** : Début des travaux de rénovation complète de la gare de Renens.
- **29 juin 2015** : Inauguration du trottoir de la route de Sullens à Villars-Sainte-Croix, 1<sup>er</sup> mesure de mobilité douce co-financée par la Confédération.
- **22 novembre 2014** : Coup d'envoi du programme ferroviaire CFF Léman 2030 (4<sup>e</sup> voie Lausanne-Renens, saut-de-mouton, enclenchement de Renens, etc.).
- **Septembre 2014** : Le prolongement de la ligne de bus tl 25 de Bourdonnette à Glycine via la gare de Renens, dernière étape du réseau tl 2014, qui fait suite à la mise en service des lignes tl 17 et 36 (décembre 2009) et tl 31 et 38 (août 2012) ainsi qu'à l'adaptation des lignes tl 32 et 33 et tpm 701 et 705 (août 2012).
- **Février 2014** : Le PALM 2012 bénéficie d'un co-financement de la Confédération de 185 millions de francs.
- **2 juillet 2013** : Inauguration du 1<sup>er</sup> tronçon réaménagé de la route du Lac (RC1).
- **30 juin 2012** : Mise en service de la halte RER de Prilly-Malley et envoi à la Confédération du Projet d'agglomération Lausanne-Morges de 2<sup>e</sup> génération (PALM 2012).
- **2011** : Prix Wakker aux Communes signataires du SDOL et parution du livre *L'Ouest pour horizon*.
- **Décembre 2008** : Le PALM 2007 bénéficie d'un co-financement de la Confédération de 165 millions de francs.
- **Février 2007** : Signature du Projet d'agglomération Lausanne-Morges de 1<sup>er</sup> génération (PALM 2007).
- **Novembre 2004 à mai 2005** : Signature des Conventions de collaboration pour la mise en œuvre du Schéma directeur de l'Ouest lausannois et de collaboration relative au bureau du SDOL.
- **18 décembre 2003** : Adoption du Schéma directeur de l'Ouest lausannois.
- **1<sup>er</sup> novembre 2003** : Ouverture du bureau du Schéma directeur de l'Ouest lausannois à Renens.
- **20 novembre 2000** : Moratoire et Convention entre Communes et Canton relative aux transports dans l'Ouest lausannois. Avenants en 2001 et 2002 : signature des Communes de Saint-Sulpice, Lausanne et Prilly.

\* \* \* \* \*

### **RAPPORT DE GESTION 2015 DU SDOL**

Le bureau du SDOL est installé au 2<sup>e</sup> étage du bâtiment administratif de la Ville de Renens, rue de Lausanne 35.

Les postes du bureau du SDOL représentent 6.7 EPT à fin décembre. Ils sont occupés par: Ariane Widmer Pham, directrice (80 %), Benoît Biéler, adjoint (80 %), Xavier Herpin, chef de projet des Axes forts (100 %), Regina Witter, responsable transports (50 %) jusqu'au 31 janvier, François Périllon, ingénieur transports (90 %) dès le 1<sup>er</sup> juillet, Jean-Christophe Boillat, délégué mobilité douce (50 % et 60 % dès mars 2015), Nicolas Wisnia, chef de projet Malley (100 %), Cristina Ferrari, secrétaire (70 %), Marianne Martin, secrétaire (30 %), Caroline Trolliet, secrétaire (60 %). Un poste de stagiaire (100%), occupé en 2015 par Emilie Roux, complète l'équipe. Par ailleurs, Cynthia Martignier occupe le poste de responsable de la Plate-forme logement de l'Ouest lausannois à 10 %.



## SÉANCES DU GROPIIL, DE LA CPT ET DU GROUPE ABC

- 8 séances du groupe de pilotage (Gropil) : pilotage stratégique du SDOL et de ses études;
- 1 séance du Gropil élargi consacrée à l'étude sur les ensembles bâtis de l'Ouest lausannois;
- 8 séances de la cellule de pilotage technique – cpt (représentants techniques des Communes et des services cantonaux, bureau du SDOL): suivi et coordination des études, préparation des objets soumis au Gropil, vérification de la conformité des projets de planification aux objectifs et principes du SDOL, dossiers cpt traités :
  - Hautes-Ecoles / PAC 229 "La Pala"
  - Malley / PAC Centre sportif
- 1 voyage d'études du Gropil et de la cpt dans le canton des Grisons.

## ÉCHANGES D'INFORMATION ET COORDINATION

En 2015, les représentants du SDOL ont rencontré diverses autorités pour échanger des informations et coordonner différentes actions et projets. Entre autres :

- Présentation du projet des Axes forts au Bureau intermunicipal de l'Ouest lausannois, le 3 mars ;
- Séance intermunicipale concernant le Plan directeur intercommunal, le 5 mai ;
- Rencontre annuelle avec la direction de l'EPFL et de l'UNIL, le 21 mai ;
- Présentation du budget 2016 du SDOL au Bureau intermunicipal de l'Ouest lausannois, le 10 juin ;
- Rencontre avec Anne Marion-Freiss, préfète du district de l'Ouest lausannois, et les présidentes et présidents des Conseils communaux et général des Communes du SDOL, le 10 novembre ;
- Conférence du SDOL sur le thème du PALM à Villars-Sainte-Croix, le 12 novembre ;

## ÉVÉNEMENTS ET PRÉSENTATIONS PUBLIQUES

En 2015, le public a pu prendre connaissance des projets développés dans le cadre du SDOL :

- *Expo Léman 2030* : l'importante mutation qui attend la gare de Renens et ses environs fait l'objet d'une exposition réalisée par les CFF en collaboration avec les tl, les Communes concernées et le bureau du SDOL. Films, maquettes, images de synthèse renseignent les visiteurs sur les projets. Inaugurée en novembre 2014, cette exposition est ouverte au public tous les 1<sup>ers</sup> mercredis du mois de 17h à 19h à la rue de Crissier 4b à Renens. Il est possible de la visiter en dehors de ces horaires en s'adressant à [leman2030@cff.ch](mailto:leman2030@cff.ch)
- *Palissade de communication de la gare Prilly-Malley* : présentation des projets de développement du secteur de Malley, ou d'informations générales sur l'Ouest lausannois, par des séries d'affiches renouvelées chaque trimestre.

## PUBLICATIONS

- Plate-forme logement de l'Ouest lausannois, *Logements à loyers abordables : un nouveau champ d'action pour les communes*, compte-rendu de l'atelier 3, mars 2015 ;
- *Réseau vert de Lausanne et de l'Ouest lausannois*, étude ciblée des composantes biologiques, avril 2015 ;
- *Renges-Venoge – Une campagne à sublimer*, compte-rendu des études tests, avril 2015 ;
- Plate-forme logement de l'Ouest lausannois, *Coopérative et commune – Les clés de la collaboration*, compte-rendu de l'atelier 4, octobre 2015 ;
- *Ensembles bâtis du XX<sup>e</sup> siècle*, état des lieux et stratégie de valorisation, octobre 2015.

## PRÉSENTATIONS DU SDOL

En 2015, les collaborateurs du bureau du SDOL ont été sollicités à 17 reprises pour faire part de leur expérience :

- UNIL, Forum Horizon, 13 février ;
- Urbanités, *Y a-t-il un urbaniste dans la ville?*, Lausanne, 16 février ;
- Rencontre avec les 55+ d'Ecublens, *Aménagement du territoire : ça bouge dans l'Ouest !*, Ecublens, 9 mars ;
- HEIG-VD, Cours *Développement territorial et gestion de l'environnement*, Yverdon-les-Bains, 24 mars ;
- EPFZ, Institut für Städtebau, *Kontrolle und Laisser faire*, 2 avril ;
- ZHAV, visite d'étudiants de la HES, 14 avril ;
- Journée des Alternatives Urbaines (JAU), Lausanne, 8 mai ;
- Fonds National Suisse de la recherche scientifique, PNR 65, *Nouvelle qualité urbaine*, Berne, 28 mai ;
- ASPAN, Congrès *Densifier avec qualité*, Soleure, 29 mai ;
- Rencontre avec les anciens architectes cantonaux, Renens, 11 juin ;
- Rencontre avec Mme la Préfète et les Chefs d'Offices régionaux, Renens, 12 juin ;
- Académie d'été de la Fondation suisse d'études, *La Densification – où et comment?*, Renens, 31 août ;
- Visite de la Faculté de droit de l'Université de Fribourg, Renens, 23 septembre ;
- PSIG, *Densifier oui, mais comment? Concevoir un habitat équilibré et convivial*, Bussigny, 30 septembre ;
- EPFL-ENAC, Prof. Vigano, *L'Ouest lausannois, un territoire en mutation*, 28 octobre ;
- FHNW, visite d'étudiants de la HES, Prof. Pfenninger, Renens, 28 octobre ;
- EPFL-ENAC, Séminaire *Le piéton, vecteur d'urbanité*, présentation finale des travaux, 1<sup>er</sup> mai.

## COLLABORATIONS DIVERSES

Le bureau du SDOL participe à des travaux et des projets aux niveaux suisse et vaudois :

### CONFÉRENCE TRIPARTITE DES AGGLOMERATIONS (CTA)

Sur invitation de l'Union des villes suisses (UVS), le bureau du SDOL est membre de deux groupes de travail. Dans le groupe "Weiterentwicklung der Zusammenarbeit in Agglomerationen", il a contribué à l'élaboration du questionnaire adressé aux organisations de collaboration des agglomérations en Suisse. Il a ensuite participé à l'enquête qui a suivi ainsi qu'à son évaluation. Le bureau du SDOL fait également partie du groupe "BeSA - Beitragsberechtigte Städte und Agglomerationen" dont les travaux visent à élaborer, suite à la nouvelle définition des agglomérations de l'OFS, la nouvelle liste des Communes qui pourront bénéficier de la subvention fédérale dans le cadre de la 4<sup>e</sup> génération des programmes d'agglomération.

### EPFL-ENAC - ARCHIZOOM, EXPOSITION "LA VILLE HORIZONTALE"

Cette exposition, qui traitait de la ville périurbaine, a été organisée sous l'égide du Prof. Vigano de l'EPFL. Le SDOL a participé au financement de la maquette présentant l'Ouest lausannois.

## FINANCES

La comptabilité du SDOL est intégrée dans celle de la Ville de Renens. Elle comprend deux rubriques distinctes : le budget de fonctionnement et le budget des études.

Le budget de fonctionnement comprend les frais annuels du bureau. Il est financé par les Communes, au prorata de leur population (à l'exception de la Commune de Prilly qui participe en fonction de sa population résidente dans le périmètre du SDOL, le solde faisant partie du SDNL), et par le Canton qui contribue aux charges salariales par un montant forfaitaire (Fr.75'000.-) et une part variable (15.4% du solde). Cette contribution se fonde sur la Loi sur l'appui au développement économique (LADE) et la décision du 21 octobre 2015.

Les études du SDOL font l'objet d'un budget-cadre annuel assorti d'une proposition de répartition des frais à confirmer. Les clés de répartition varient en fonction du projet et des partenaires intéressés. Les participations cantonales sont accordées de cas en cas, généralement sur la base de la politique cantonale en matière de pôles de développement économique, respectivement de l'aide au développement économique ou de la politique d'agglomération.

Dans le but de limiter les demandes à soumettre aux Municipalités, le Gropil a décidé lors de sa séance du 18 juin 2015 de simplifier la procédure de confirmation d'engagement financier par l'adoption simultanée des budgets des études et de fonctionnement. Le lancement des études reste néanmoins soumis à une demande d'accord sur la base d'un descriptif de démarche. Toutes les dépenses en relation avec les études font l'objet de contrats (respectivement de confirmation d'offres) entre le bureau du SDOL et les mandataires. Toutes les factures y rattachées transitent par le bureau du SDOL, sont payées par la Ville de Renens et ensuite refacturées aux différents partenaires.

Pour l'année 2015, le budget de la Commune de Renens diffère du budget définitif du SDOL, validé par le Gropil, en raison de son adoption tardive (octobre 2014).

## COMPTE 2015

### Fonctionnement

Les comptes de fonctionnement s'équilibrent à Fr. 889'208.65 dont Fr. 711'661.85 à la charge des Communes (soit Fr. 10.42/habitant) et Fr. 175'558.- à la charge du Canton, la différence avec le budget s'explique principalement comme suit :

- Traitement du personnel et formation : charges salariales moindre dues à l'absence d'effectif et charges du nouveau poste à 50 % en lien avec la réorganisation du PALM surévaluées. Moins de dépenses que prévues pour la formation du personnel.
- Annonces et documentation : moins de dépenses que prévues.
- Frais de manifestation : l'événement "Rendez-vous de l'Ouest" n'a pas eu lieu

### Etudes

Les comptes des études s'équilibrent à Fr. 718'229.25, dont Fr. 371'666.40 à la charge des Communes et Fr. 80'747.80 à la charge du Canton, la différence avec le budget s'explique principalement comme suit :

- Malley communication (Replay) : les dépenses effectuées sont intervenues plus vite que prévues et ont pu être prises en charge, en grande partie, sur le budget de l'année 2014.
- Communication gare de Renens : l'exploitation de l'exposition de la gare a été reprise par les CFF.
- Axes forts de transports publics urbains (AFTPU) : aucune action de communication n'a été menée pour les PP2 (tram 1<sup>re</sup> étape) et PP5 (BHNS). Des actions plus importantes ont cependant été réalisées pour le PP1.
- La réserve n'a pas été utilisée.

Les autres études se sont poursuivies ou ont été menées conformément au budget-cadre. Les études suivantes ont été terminées en 2015 : Malley Site 2000 ; PQ Malley Gare ; Axe Tram Itération urbanistique ; Réseau écologique de l'Ouest lausannois.

### Fond Wakker

La constitution du Fonds Wakker s'est faite en 2011 à l'occasion de l'attribution du Prix Wakker aux Communes du SDOL. Le règlement du Fonds a été approuvé par le Gropil lors de sa séance du 15 décembre 2011, date de son entrée en vigueur. Le fonds est affecté à des actions de communication et de promotion, notamment dans les domaines du patrimoine naturel et bâti ainsi que de la mobilité douce.

Le total des comptes du Fonds Wakker s'élève à Fr. 27'000.-. Aucune dépense n'a été effectuée durant l'année 2015. En prévision de la réalisation de nouvelles actions en 2016 (publication d'un cahier thématique consacré aux ensembles de logements dans l'Ouest lausannois et d'un guide vélo sur le thème "Commerces et achats"), le Fonds a été alimenté par les recettes suivantes :

- Communes: participation annuelle (Fr. 17'000.-)
- Etat de Vaud : contribution pour les cahiers thématiques (Fr. 10'000.-)

Cpte	Désignation	Comptes 2015		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>19</b>	<b>Schéma directeur Ouest lausannois</b>	<b>1'634'437.90</b>	<b>1'634'437.90</b>	<b>1'682'900.00</b>	<b>1'682'900.00</b>	<b>1'877'997.74</b>	<b>1'877'997.74</b>
1900	frais de fonctionnement	889'208.65	889'208.65	912'400.00	912'400.00	919'666.34	919'666.34
191	frais chantiers	718'229.25	718'229.25	753'500.00	753'500.00	931'122.75	931'122.75
1910	chantier 0 / Général	60'103.26	60'103.26	75'000.00	75'000.00	86'633.50	86'633.50
1912	chantier 2 / Secteur Bussigny à Sébeillon	26'509.15	26'509.15	20'000.00	20'000.00	106'779.20	106'779.20
1915	chantier 5 / Esp. publics et mobilité douce	46'534.14	46'534.14	30'000.00	30'000.00	6'000.00	6'000.00
1916	chantier 6 / Transports	10'303.20	10'303.20	15'000.00	15'000.00	35'218.00	35'218.00
1917	chantier 7 / Nature et paysage	28'381.25	28'381.25			108'632.40	108'632.40
1950	frais de fonctionnement Malley	175'076.15	175'076.15	188'000.00	188'000.00	170'957.85	170'957.85
1951	études Malley	110'058.45	110'058.45	100'000.00	100'000.00	137'884.20	137'884.20
1960	frais de fonctionnement axes forts / AFTPU	251'395.95	251'395.95	310'500.00	310'500.00	241'232.10	241'232.10
1961	études axes forts / AFTPU	9'867.70	9'867.70	15'000.00	15'000.00	37'785.50	37'785.50
1990	fonds Wakker	27'000.00	27'000.00	17'000.00	17'000.00	27'208.65	27'208.65

Frais de fonctionnement		
	Comptes 2014	Budget 2014
Traitement personnel et formation	691'808	708'000
Imprimés et fournitures de bureau	10'113	7'000
Annonces, journaux, documentation	22'306	25'000
Achats, entretien mobilier et équipement technique	5'874	8'500
Loyer	39'228	36'350
Frais de séances et manifestations	10'819	7'200
Affranchissements et téléphones	5'062	4'000
Honoraires	133'832	108'500
Frais et prestations diverses	532	4'000
Remboursements de traitements	-37'027	-25'000
<b>TOTAL</b>	<b>882'545</b>	<b>883'550</b>

<b>Frais des études</b>			
<b>Etudes engagées</b>	<b>Reports et engagements 2014</b>	<b>Comptes 2014</b>	
<b>Site E</b>			
Axe Tram - PP1 / Itération urbanistique	48'000	33'084	
Av. du Chablais / Projet de requalification	76'143	61'216	*
Gare de Renens / Communication (lot 6)	30'000	12'480	*
<b>Site E / Malley</b>			
Chef de projet	178'000	170'958	*
Communication	184'152	65'831	
Mandats thématiques / Site 2000 watts	17'000	3'900	
Plan de quartier Malley-Gare	72'748	63'244	
Malley / Etudes préliminaires / Prestations TVA	0	4'910	
<b>Site G</b>			
Vallaire-Venoge	35'323	0	
<b>Mobilité douce</b>			
Mise à jour réseau	23'000	0	
Guide à vélo / Dépenses sur réserve	6'000	6'000	*
<b>Mobilité multimodale</b>			
Stationnement / Inventaire	29'383	29'278	*
Coordination des chantiers / SISOL	0	5'940	*
<b>Axes forts</b>			
Chef de projet	392'000	241'232	
BHNS / Mise à jour projet et vérification trafic	0	37'785	*
<b>Patrimoine bâti et naturel</b>			
Renges Venoge / Etudes test et image directrice	113'148	81'882	
Ensembles bâtis	43'250	26'750	
Réseau écologique	4'524	0	
<b>Etudes générales</b>			
Plan directeur intercommunal (phase 1)	80'000	35'433	
Mission et structure / Dépenses sur réserve	26'650	26'650	*
Plate forme logement	0	24'550	*
Stratégie d'implantation de tours	7'987	0	
<b>Total</b>		<b>931'123</b>	
* = études terminées			

<b>Répartition des frais de fonctionnement et d'études</b>		
<b>Frais de fonctionnement du bureau</b>	<b>Comptes 2014</b>	<b>Budget 2014</b>
Frais de fonctionnement	<b>882'545</b>	<b>883'550</b>
Canton (forfait)	100'000	100'000
<b>Total Communes</b>	<b>782545</b>	<b>783550</b>
Bussigny	94'353	95'196
Chavannes-près-Chavannes	82'460	82'169
Crissier	84'886	85'963
Ecublens	139'337	135'077
Prilly	101'013	101'869
Renens	233'574	236'840
Saint-Sulpice	39'194	38'776
Villars-Ste-Croix	7'727	7'659
<b>total coût par habitant</b>	<b>11.60</b>	<b>11.63</b>
<b>Frais des chantiers d'études</b>	<b>Comptes 2014</b>	<b>Budget 2014</b>
<b>TOTAL des coûts des chantiers</b>	<b>931'123</b>	<b>1'251'000</b>
Canton	125'157	312'750
Communes	535'605	747'220
Développement de l'Ouest	270'361	191'030

## ÉTUDES GÉNÉRALES

### PLAN DIRECTEUR INTERCOMMUNAL

Les huit Communes de l'Ouest lausannois s'associent pour réviser conjointement leur Plan directeur communal respectif sous une dénomination commune de "Plan directeur intercommunal de l'Ouest lausannois (PDi)". Ce plan, qui contiendra les huit visions de développement des huit Communes, répondra à leurs aspirations et à leurs besoins spécifiques, dans l'esprit d'un développement harmonieux pour l'ensemble de la région. La démarche de PDi permet de rationaliser les coûts des études et d'assurer une cohérence pour l'évolution de l'Ouest lausannois. Il s'appuiera fortement sur les études de planifications menées ces dix dernières années.

Lancé publiquement en 2014, le PDi traitera en particulier des domaines de l'urbanisation, de la mobilité, et de l'environnement, en fonction de l'état de la situation et des besoins futurs de la population. Outil stratégique dont les effets sont attendus à moyen et long terme, il apportera des orientations, sans entrer dans le détail des projets. Il permettra ensuite aux Communes qui en ont l'obligation de réviser leur Plan général d'affectation (PGA) afin de tenir du compte du nouveau Plan directeur cantonal de 2008 et de la révision de la Loi sur l'aménagement du territoire (LAT) de 2014.

Après une intense phase de consultation des partenaires institutionnels (services cantonaux, tl, PALM, Hautes Ecoles, PolOuest, etc.), de la population de l'Ouest lausannois lors des "Rendez-vous de l'Ouest", ainsi que des représentants des Conseils communaux et généraux, un cahier des charges a été établi permettant de lancer à l'été 2015 une procédure d'appel d'offres, ouverte afin de sélectionner le groupement de mandataires qui établira le PDi. Le second semestre 2015 a été occupé à la rédaction des préavis communaux pour les demandes de crédit d'investissement. Les préavis ont été déposés dans les huit Conseils communaux et général durant le mois de décembre 2015.

La collaboration intercommunale pour ce projet est formalisée par une convention répondant aux exigences de la Loi sur les communes (LC). Celle-ci a été rédigée par un mandataire qualifié et a été approuvée par les huit Municipalités durant les mois d'octobre et novembre 2015. Cette convention fixe les modalités de collaboration entre les Communes et avec le bureau du SDOL qui gère le projet ; elle désigne aussi la Commune de Renens comme représentante administrative et délégataire de certaines tâches (notification des décisions d'adjudication, gestion financière, etc.). La convention détermine également la clé de répartition financière entre les Communes.

La démarche de révision conjointe des Plans directeurs communaux est menée par un Groupe technique composé de représentants des huit Communes et du bureau du SDOL, et d'un Groupe décisionnel composé des Municipaux en charge de l'urbanisme. Le Service cantonal du développement territorial (SDT) soutient la démarche, l'accompagne en participant aux groupes de suivi et a décidé d'y contribuer financièrement à hauteur de Fr. 375'000.-. A noter que cette contribution est exceptionnelle et qu'elle est attribuée en raison du caractère novateur de la démarche intercommunale. Aucune contribution cantonale ne pourrait être attendue pour une révision autonome d'un Plan directeur communal.

### **PLATE-FORME LOGEMENT DE L'OUEST LAUSANNOIS**

La plate-forme logement, créée en décembre 2013, a organisé deux ateliers durant l'année 2015, toujours avec la participation de la Confédération et du Canton. La fréquentation régulière des représentants communaux, techniques et politiques, démontre l'intérêt de cette thématique et le besoin de discuter et d'échanger ensemble sur le logement. Un compte-rendu pour chaque atelier est téléchargeable depuis le site internet du SDOL, sur la page consacrée au logement.

En mars, l'atelier n°3 a traité des logements à loyers abordables, afin de déterminer quels étaient les champs d'action pour intégrer ces logements dans les Communes. Directement lié à l'actualité, le Canton de Vaud a présenté son contre-projet à l'initiative de l'ASLOCA, modifiant différentes lois pour y intégrer la notion de logements à loyers abordables. L'atelier n°4, en octobre, a porté sur les clés de la collaboration entre les Communes et les coopératives. Dans le but de faire connaître les critères d'octroi de droits de superficie, contrat profitant aux Communes comme aux coopératives, des présentations sous différents angles (personnes liées aux coopératives et aux Communes) ont permis de mieux cerner les besoins des coopératives et les critères de sélection à instaurer par les Communes pour permettre une meilleure intégration de ce type de logements dans l'Ouest lausannois.

### **RÉFLEXION MISSION ET STRUCTURE**

La réflexion initiée en fin 2013 par le Groupe de pilotage du SDOL (Gropil) sur la mission et la structure du SDOL s'est poursuivie en 2015. La clarification des tâches et la définition du champ d'action du SDOL par rapport à celui des communes ont été réalisées en collaboration étroite avec les représentants communaux. Les mesures d'organisation ainsi proposées ont été mises en consultation auprès des Municipalités et des Services cantonaux. Suite au traitement des remarques issues de cette consultation, un projet de convention de collaboration intercommunale a été soumis pour avis aux Municipalités en décembre. La signature de la convention qui remplace celle de 2004, devenue caduque suite au retrait de la Ville de Lausanne et à la réorganisation du PALM, devrait intervenir en début d'année 2016.

### **SITE INTERNET**

Visitez le site internet du SDOL à l'adresse [www.ouest-lausannois.ch](http://www.ouest-lausannois.ch). Celui-ci se présente sous la forme d'une carte interactive sur laquelle le visiteur peut afficher les principaux projets en cours. Le site présente également les thématiques abordées conjointement par les huit Communes et le Canton pour le territoire de l'Ouest lausannois ainsi que les structures de collaboration mises en place. Une newsletter permet de rester informé de l'avancement des projets.

### **MAQUETTE DE L'OUEST LAUSANNOIS**

L'agrandissement et la mise à jour de la maquette de l'Ouest lausannois se sont poursuivis durant l'année 2015. Réalisée à l'échelle 1/1000 par l'Atelier des maquettes de l'EPFL, elle est constituée de modules indépendants de 50 x 50 cm (soit 500 x 500 m.) et complétée par les Communes au gré des opportunités et de l'avancement des projets, dans le but d'aboutir à terme à une couverture complète du territoire de l'Ouest lausannois. Les modules peuvent être utilisés et exposés séparément ou à plusieurs, selon les besoins. Ils servent non seulement pour des présentations publiques, mais aussi comme supports de discussion lors d'ateliers de travail.

## ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS COMMUNAUX

Le bureau du SDOL apporte un soutien actif à plusieurs études menées au niveau communal en participant à des groupes de suivi, jurys de concours, collèges d'experts, et en apportant l'expertise du délégué à la mobilité douce. En 2015, le bureau du SDOL a ainsi accompagné les projets suivants :

- Dans le domaine de l'urbanisme : en particulier à Chavannes-près-Renens (Côtes-de-la-Bourdonnette) et à Crissier (Ley Outre, En Chise) ;
- Dans le domaine des infrastructures bénéficiant de contributions fédérales, la requalification de la RC1, la création d'un nouveau cheminement éclairé pour relier Villars-Sainte-Croix et d'autres mesures en faveur de la mobilité douce ;
- Dans le domaine de la mobilité douce, pour des projets techniques ou de planification (RC 82 ; accès vélos au Centre d'enseignement de l'Ouest lausannois (CEOL) ; Prilly, avenue de Floréal ; Villars-Ste-Croix, route de Cossonay ; etc.)

<b>HAUTES ÉCOLES – TIR FÉDÉRAL – MALADIÈRE</b> <b>SITE D</b>
---

### REQUALIFICATION DE LA RC1

L'étape 1 (EPFL) est désormais terminée et les travaux de l'étape 2 (secteur UNIL) se termineront dans les prochains mois. Les études pour l'étape 3 (Tir fédéral – Venoge) sont quasiment terminées et une enquête publique devrait avoir lieu au printemps 2016.

Les Communes et le bureau du SDOL ont proposé de réaliser un bilan du fonctionnement des deux premières étapes à leur mise en service. De petites mesures ont d'ores et déjà été engagées pour remédier à des problèmes rencontrés sur les secteurs réaménagés (itinéraires modes doux en particulier).

### REQUALIFICATION DE LA RC82

L'étude préliminaire de requalification de la route cantonale RC82 (avenue du Tir-Fédéral) entre la RC1 (route du Lac) et le tunnel du Marcolet s'est déroulée en 2012 et 2013. Le concept prévoit une piste mixte piétons-vélos sécurisée sur le tronçon Nord (pont Bleu - tunnel du Marcolet). Sur le reste de l'axe, des bandes cyclables continues permettront des déplacements rapides et compléteront le réseau cyclable de l'agglomération. Une pré-convention financière entre le Canton et les Communes concernées a été signée en septembre 2014. L'avant-projet est en cours sous le pilotage d'Ecublens et du Canton. Les travaux sont prévus pour 2017-2020. Le projet est cofinancé par la Confédération dans le cadre du PALM 2012.

<b>MALLEY – GARE DE RENENS – ARC-EN-CIEL</b> <b>SITE E</b>
---

## MALLEY

En 2014, en raison de l'envergure et de la complexité de ce projet urbanistique, les délégués politiques de Prilly et Renens ont convenu de prioriser « Malley-Centre », sous-secteur intercommunal autour de la nouvelle halte CFF. De ce fait, l'élaboration des plans de quartier Chêne et Kodak à Renens ont été mis en attente.

Aujourd'hui, quatre sites et quatre projets d'infrastructures sont en cours de procédure, accompagnés et coordonnés par le chef de projet Malley, engagé au sein du bureau du SDOL :

- Concours de projets et plan d'affectation cantonal (PAC) «Centre sportif cantonal de Malley», Prilly et Renens ;
- Plan de quartier (PQ) intercommunal Malley-Gare, sur Prilly et Renens ;
- Plan de quartier (PQ) intercommunal Malley-Gazomètre, sur Prilly et Renens ;
- Plan partiel d'affectation (PPA) Viaduc, sur Prilly ;
- Passage inférieur des Coulisses (franchissement des voies CFF), sur Prilly et Renens ;
- Avenue de Malley et rue de l'usine à gaz avec création d'une zone 30 km/h, sur Prilly et Renens ;
- Requalification de l'avenue du Chablais, sur Lausanne et Prilly ;
- Prolongement du Viaduc du Galicien, sur Prilly.

### SITE DE MALLEY-GARE

En janvier, la première pièce de Malley a été dévoilée à la population. Le PQ Malley-Gare a été soumis à enquête publique du 28 janvier au 26 février simultanément au projet routier « Avenue de Malley et rue de l'Usine à gaz » et au projet de « Modification de la limite communale entre Prilly et Renens ». Une séance publique de présentation des projets a eu lieu le 4 février au Cinétoile Malley-Lumières. Dans le délai de l'enquête, onze oppositions ainsi que trois observations ont été formulées. Les opposants ont été rencontrés et entendus. Des solutions techniques ont été identifiées dans le but d'optimiser les projets par la suite.

### **SITE 2000 WATTS (EN DEVELOPPEMENT)**

Une première en Suisse romande! En septembre, le site Malley-Gare s'est vu décerné le label « Site 2000 watts » par l'Association Cité de l'énergie et le programme SuisseEnergie de la Confédération. Malley-Gare reçoit cette distinction pour les résultats exemplaires, dans la phase de planification, en suivant les critères d'une urbanisation durable et bien entendu ceux de la Société à 2000 watts

### **SITE DE MALLEY-GAZOMETRE**

Dans le cadre de l'élaboration du PQ Malley-Gazomètre, les négociations avec le propriétaire (Ville de Lausanne) au sujet du financement des équipements nécessaires pour le nouveau quartier se sont poursuivies durant toute l'année. Des projets de conventions sur les équipements techniques ainsi que sur le financement des équipements communautaires et les aspects qualitatifs sont à bout touchant. Des études de faisabilité ont été menées pour vérifier la capacité du site et pour déterminer l'emplacement du programme scolaire.

### **UNE STRUCTURE DE PROJET POUR MALLEY**

Une réflexion approfondie, ayant comme but de trouver une organisation de projet plus adéquate et efficace, a été menée durant l'été entre Prilly, Renens, le bureau du SDOL et le Canton. Au vu de l'importance des projets et des transformations sans précédent à venir dans le secteur, les Municipalités concernées ont décidé de créer une structure de projet spécifique. En attendant sa mise en place, une organisation transitoire a été convenue entre les partenaires.

### **ACTIONS DE COMMUNICATION «RE-PLAY»**

Pour accompagner la mutation de Malley, cinq créations végétales issues de l'exposition *Lausanne Jardins 2014* ont été installées en juin, et pour plusieurs années, à l'emplacement des futures places publiques, sur des terrains appartenant aujourd'hui à la Ville de Lausanne et aux CFF. Une promenade sur place a été organisée à l'attention de la population le 18 juin. Les participants ont été nombreux. Le but du projet Re-play est d'investir temporairement la friche et permettre de nouvelles appropriations.

### **GARE DE RENENS**

Le projet de réaménagement de la gare de Renens et de ses abords est mené en collaboration entre les Communes de Renens, Chavannes-près-Renens, Crissier et Ecublens, les CFF, l'Etat de Vaud et les tl. Le chantier a débuté en juin 2015 avec les travaux d'un nouveau passage sous voies, plus large que l'actuel et accessible aux personnes à mobilité réduite. Le bureau du SDOL accompagne les Communes pour la communication globale du projet et assure l'accueil de la population au pavillon d'information Léman 2030 lors de son ouverture mensuelle. Le bureau du SDOL accompagne également les Municipalités concernées dans leurs discussions avec le Canton, les CFF et l'Office fédéral de transports (OFT) concernant la desserte de la gare de Renens par les trains grandes lignes.

### **SECTEUR JONCTION VENOGÉ**

La future jonction d'Ecublens va profondément modifier le contexte urbain du secteur en le désenclavant, mais également en créant une nouvelle attractivité. Deux études ont été lancées en 2015 pour apporter des réponses à ces enjeux. Une étude de stratégie d'aménagement, menée par les Communes d'Ecublens et Bussigny, et pilotée par le bureau du SDOL, vise à accompagner la nouvelle jonction par un programme d'aménagement urbain et de développement économique.

L'autre étude, pilotée par le Canton avec Région Morges et le SDOL, permettra d'apporter des réponses aux nouveaux enjeux engendrés par l'ouverture de la jonction pour les cyclistes, les transports publics et la circulation routière dans le secteur.

<b>ZONES D'ACTIVITÉS SAINT-SULPICE – ÉCUBLENS</b> <b>SITE G</b>
--

### **VALLAIRE-VENOGÉ**

Les Communes d'Ecublens et de St-Sulpice, en collaboration avec le Canton et le bureau du SDOL, ont poursuivi leurs réflexions sur l'avenir et le développement du secteur d'activités Vallaire-Venogé. Les orientations choisies devront être confirmées dans le courant de l'année 2016 afin de pouvoir alimenter le futur Plan directeur intercommunal de l'Ouest lausannois.

<b>ESPACES PUBLICS ET MOBILITÉ DOUCE</b>
--

### **GROUPE VÉLO (GVOL)**

Sous la responsabilité du délégué à la mobilité douce, le Groupe vélo de l'Ouest lausannois s'est réuni à quatre reprises en 2015. En présence de représentants communaux et des associations ATE et ProVelo, de nombreux sujets ont été présentés, notamment :



- Révision du PALM 2016 ;
- Projet de Guide *A vélo dans l'Ouest – achats* ;
- Suivi des Vélos en libre-service (VLS) ;
- Mise à jour de la carte vélo Lausanne (et Ouest lausannois) ;
- Révision des réseaux de mobilité douce de l'Ouest lausannois ;
- Semaine de la mobilité 2015 ;
- Suivi de l'avancement des projets de BHNS ;
- Ecublens – plaine du Croset ;
- Renens – accès et stationnement vélos autour du CEOL ;
- Prilly – carrefour et franchissement Fleur de Lys, av. de Floréal ;
- Saint-Sulpice – rue du Bochet, rue du Centre ;
- Villars-Sainte-Croix – rte de Cossonay (trottoir et piste cyclable).

## **COMPTAGE VÉLOS**

Lors des comptages régionaux 2014, pour la première fois, une quinzaine de points répartis dans l'agglomération (dont trois situés dans l'Ouest lausannois) ont permis d'avoir une image générale de l'utilisation du vélo. Les résultats de comptages ont été analysés et documentés en 2015. Le bureau du SDOL a participé au groupe de suivi.

Les résultats ont permis de mettre en exergue une forte utilisation du vélo sur certains axes de l'Ouest lausannois, notamment à proximité des Hautes- Ecoles (RC1, Tir-Fédéral). Pour la première fois, des observations sur la part de vélos électriques ont également été effectuées.

## **BALADES A VÉLO ACCOMPAGNÉES**

Suite au succès du guide *A vélo dans l'Ouest* publié en 2014, trois balades accompagnées par Pierre Corajoud ont été organisées en juin 2015. Ces balades ont rencontré un grand succès et ont permis de découvrir quelques lieux peu connus de l'Ouest lausannois.

## **SEMAINE DE LA MOBILITÉ**

A l'occasion de la semaine de la mobilité 2015, le bureau du SDOL a réalisé un tout-ménage regroupant l'ensemble des activités proposées par les Communes dans l'Ouest lausannois. Ces activités ont été très bien accueillies par la population.

## **RÉVISION DES RÉSEAUX DE MOBILITÉ DOUCE**

Les réseaux de mobilité douce définis dans le chantier 5 ont été mis à jour en 2009 suite à l'établissement du projet d'agglomération 1<sup>re</sup> génération. Depuis lors, de nombreux éléments nouveaux sont intervenus rendant nécessaire une mise à jour des cartes de synthèse. A cette occasion, une démarche en ateliers de travail a été lancée en 2015.

Un premier atelier traitant de la stratégie et des thématiques a eu lieu le 11 novembre 2015. Deux ateliers techniques, respectivement "piétons" et "vélos", organisés début 2016, permettront de préciser le contenu des cartes ainsi que les thématiques de mises en œuvre.

L'entier de cette démarche permettra de fournir une base pour le volet mobilité douce du Plan directeur intercommunal (Pdi).

## **CONFÉRENCE VÉLO SUISSE – VKS**

Le bureau du SDOL, par son délégué mobilité douce, a participé à différentes rencontres de la Conférence Vélo Suisse qui regroupe les responsables en aménagements cyclables au niveau national.

Des visites de réalisations récentes (franchissement et voies vélos) ont été effectuées à Bellinzone et au Vorarlberg (région de Bregenz). La documentation relative à ces projets pourra servir d'exemples pour des réalisations dans notre région.

# **MOBILITÉ MULTIMODALE – TRANSPORTS**

## **TRANSPORTS PUBLICS**

Les grands projets de l'Ouest lausannois avancent ! Le bus à haut niveau de service Prilly – Crissier verra le jour en 2021 et le tramway t1 Renens – Flon devrait être mis en service à l'horizon 2020.

Le développement du reste du réseau de bus est en cours d'étude au sein du SDOL et des tl. Sur certains secteurs de l'Ouest lausannois, des améliorations de desserte en lien avec de nouveaux quartiers et avec le développement des Hautes Ecoles pourraient être proposés.

## CELLULE DE COORDINATION DES CHANTIERS

Au vu des grands chantiers attendus dans le cadre du Projet d'agglomération Lausanne-Morges, les Communes de l'Ouest lausannois ont souhaité mettre en place une cellule de coordination afin d'identifier les éventuels conflits entre chantiers et leurs impacts sur les réseaux de transports (bus, voitures, vélos, etc.). Cette structure rassemblera les services techniques des Communes, des représentants du Canton (DGMR), du SIE, de PolOuest, des CFF et des tl. Le Bureau du SDOL en assumera le secrétariat. Cette cellule s'appuiera sur l'outil informatique SISOL développé par la Ville de Lausanne, qui constituera la base de données des chantiers prévus d'ici 2030.

## JONCTIONS AUTOROUTIÈRES

Les jonctions autoroutières d'Ecublens et de Chavannes sont en phase d'avant-projet. Des groupes de travail ont actuellement lieu pour optimiser les transports publics et les modes doux dans le nouveau contexte. La mise en œuvre de ces deux jonctions et des aménagements liés au goulet de Crissier est prévue entre 2020 et 2030 selon le planning de l'OFROU.

## PATRIMOINE BÂTI ET NATUREL

### RENGES-VENOGE

Pour répondre aux enjeux liés à l'interface ville-campagne et notamment aux pressions qu'exerce la ville sur l'activité agricole et le patrimoine naturel, le bureau du SDOL a organisé pour la Commune d'Écublens et le Canton (SDT et DGE) une démarche d'études tests, débutée en octobre 2013. Celle-ci a permis d'élaborer une image directrice de l'évolution du secteur Renges-Venoge qui fait partie de l'un des cinq grands espaces reconnus comme "parcs d'agglomération" par le PALM.

L'image directrice du secteur a été présentée et discutée avec les services cantonaux concernés durant l'année 2015. Elle sera mise en consultation auprès des propriétaires et de la population durant de l'année 2016, puis alimentera le futur Plan directeur intercommunal de l'Ouest lausannois.

### ENSEMBLES BÂTIS

Lancée par les huit Communes et le Canton (SDT et SIPAL) et placée sous le pilotage du bureau du SDOL, une étude a été confiée fin 2013 au professeur Bruno Marchand (EPFL) dans le but de réaliser un état des lieux, une évaluation de la valeur de ces ensembles bâtis ainsi qu'une stratégie de valorisation.

Les résultats de l'étude ont été présentés en février 2015 lors de la séance du Gropil élargi aux municipalités et validés par la suite par les partenaires. En s'appuyant sur l'une des recommandations de l'étude, le projet de cahier thématique *Les ensembles de logements dans l'Ouest lausannois* a été initié courant 2015. Cette publication répond au besoin de sensibilisation et présentera les ensembles les plus remarquables dans un cahier richement illustré s'adressant à un large public.

### AXES FORTS (AFTPU)

Dès fin 2013, le chef de projet Axes Forts pour l'Ouest lausannois a été intégré au sein du bureau du SDOL. Cette organisation permet de mieux faire valoir les intérêts des Communes de l'Ouest lausannois dans le projet de transports publics. Une coordination plus étroite, notamment avec les domaines de la mobilité douce et de la qualité des aménagements urbains.

Au total, le bureau du SDOL pilote trois projets en phase de planification : le tramway t1 (partie Ouest lausannois) et son extension ainsi que le BHNS sur la route de Cossonay.

### PROJET TRAMWAY T1 - TRONÇON GALICIEN À RENENS-GARE

En 2015, les activités se sont principalement concentrées sur :

- La résolution des oppositions suite à la mise à l'enquête publique de 2012 et les adaptations de projet qui en résultent ;
- La poursuite de la consolidation budgétaire avec la recherche d'économies et la répartition financière entre les collectivités ;
- L'analyse des offres des entreprises de construction ;
- L'étude complémentaire du franchissement de la rue du 1<sup>er</sup> Août ;
- La mise en place de l'organisation du projet pour préparer la phase de réalisation.

### PROLONGEMENT DU TRAMWAY T1 JUSQU'À CROIX-DU-PÉAGE

En 2015, l'avant-projet a été validé (tracé, position de la plateforme, arrêts, aménagement des carrefours et des espaces publics). Les principes de répartition financière entre les Communes et le Canton ont été validés. Les résultats de l'itération urbanistique ont permis de vérifier que l'avant-projet s'insère correctement dans le tissu bâti existant et futur, tout en favorisant les développements attendus dans le secteur. Cette étude va permettre de coordonner, dans le temps et dans l'espace, les projets de développement des quartiers avec les aménagements du tramway. Bussigny, Crissier et Villars-Sainte-Croix ont évalués les potentiels de développement autour de Croix-du-Péage afin de confirmer la nécessité d'un terminus du tramway à Croix-du-Péage.

## **PROJET DE BHNS SUR LA ROUTE DE COSSONAY, DE MONTÉTAN À CRISSIER-BRÉ**

L'avant-projet est validé. Une équipe de mandataires a été désignée durant l'été 2015 suite à un appel d'offres.

La phase de projet d'ouvrage a commencé en septembre: l'étude trafic, le diagnostic, la prise en compte de l'examen préalable et la topographie sont terminés.

## **AGGLOMÉRATION LAUSANNE-MORGES**

### **FONCTIONNEMENT**

Les représentants du bureau du SDOL ont participé à cinq séances du Copil PALM et à 30 séances de la DT PALM. Ces séances étaient principalement consacrées à la 2<sup>e</sup> révision du projet d'agglomération

La collaboration avec les autres secteurs de l'agglomération et les services cantonaux s'est déroulée selon les modalités de la nouvelle organisation du PALM (validée en décembre 2014). Cette réorganisation implique une reprise de certaines tâches au sein des secteurs et a amené le bureau du SDOL à augmenter son effectif de 50 %.

Les principes du subventionnement cantonal des Schémas directeurs avaient été redéfinis à l'occasion de la réorganisation du PALM et appliqués dès 2015. Il s'agit d'un modèle de financement unique pour les cinq secteurs qui consiste en une subvention cantonale composée d'une part fixe et d'une part variable sur le solde des charges de personnel.

Projets d'agglomération de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> génération : PALM 2007 et 2012

L'accord sur les prestations et le protocole additionnel pour le PALM 2012 a été signé le 30 mars par les Communes de l'agglomération à Pully en présence des CDTE et CDIRH, des syndicats et des secrétaires municipaux, ainsi que des présidents et coprésidents des associations régionales.

La mise en œuvre des mesures infrastructurelles et d'urbanisation se poursuit. La complexité des projets et des liens entre eux a pour conséquence une mise en œuvre généralement plus lente que planifiée. Des explications devront être fournies à ce sujet dans le projet d'agglomération de 3<sup>e</sup> génération.

Projet d'agglomération de 3<sup>e</sup> génération : PALM 2016

Le Copil du PALM avait décidé en 2014 de déposer un nouveau projet d'agglomération (PALM 2016). La révision du projet a donc été mise en route sur la base d'un descriptif de la démarche validé par les partenaires. Le SDOL participe à ce processus de révision et est représenté, au même titre que les autres secteurs, au sein des structures politique et technique du PALM.

L'un des enjeux de cette révision est la mise en conformité des mesures d'urbanisation avec la nouvelle LAT par un processus de mise en adéquation du potentiel d'accueil aux perspectives démographiques. La consultation officielle des partenaires est prévue au printemps 2016.

### **MOBILITÉ DOUCE**

Le bureau du SDOL a pris une part active dans le groupe mobilité douce du PALM. Les sujets tels que le suivi d'une vision globale du développement des vélos en libre-service, la mise en œuvre de la première étape du jalonement vélo à l'échelle de l'agglomération ou encore la révision de la stratégie de mobilité douce pour l'agglomération (PALM2016) y ont été traités.

### **SUIVI DES MESURES INFRASTRUCTURELLES**

Le bureau du SDOL a aidé la préparation des demandes de contribution fédérale pour les mesures infrastructurelles à réaliser. Une action spécifique a été réalisée en juin 2015 à l'occasion de la mise en service de la première liaison de mobilité douce (nouveau trottoir pour rejoindre Villars-Sainte-Croix).

### **STRATÉGIE TOURS**

Le rapport d'étude sur la stratégie d'implantation des tours dans l'agglomération Lausanne-Morges a été publié en 2014. L'étude, menée sous le pilotage du bureau du SDOL pour le compte du PALM, avec la participation des Communes des cinq schémas directeurs et des services cantonaux partenaires, avait pour but de définir une stratégie d'implantation de tours coordonnée et partagée dans le périmètre compact de l'agglomération. Cette étude constitue une annexe du PALM 2012.

Le statut de cette stratégie est celui d'un instrument d'aide à la décision. Plutôt qu'une vision figée du territoire fixant une fois pour toutes les endroits favorables ou défavorables à l'édification de tours, il met à disposition de tous des critères ainsi que des outils d'analyse et des ressources qui permettront aux autorités de juger chaque projet particulier dans son contexte et selon les circonstances.

En 2015, un pool d'experts a été constitué et sa secrétaire nommée. A l'occasion de la diffusion, début d'année 2016, de la brochure *Stratégie d'implantation des tours dans l'Agglomération Lausanne Morges* une information complète sera faite à l'ensemble des Communes.

## ÉPURATION

### **COMMISSION INTERCOMMUNALE DE LA STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES DE VIDY (CISTEP)**

En 2015, M. Yves Allemann était le Conseiller municipal délégué pour notre commune aux séances annuelles de la commission qui a siégé à deux reprises, les 25 mars et 28 septembre. Le président de la CISTEP pour la législature 2011-2016 est M. Michel Odier, Conseiller municipal au Mont-sur-Lausanne.

Pour mémoire, la commission est composée d'un représentant pour chacune des 13 communes qui déversent leurs eaux usées dans la station d'épuration de Vidy (Lausanne, Chavannes-près-Renens, Cheseaux-sur-Lausanne, Crissier, Ecublens, Epalinges, Jouxrens-Mézery, Le Mont-sur-Lausanne, Prilly, Pully, Renens, Romanel-sur-Lausanne et Saint-Sulpice).

Le rapport d'activité de la STEP de Vidy, que nous renonçons à publier dans le présent rapport de gestion communal, est à disposition au Greffe municipal pour consultation.

### **COMMISSION INTERCOMMUNALE « CONCENTRATION DES EAUX USÉES DE LA MÈBRE ET DE LA SORGE »**

Les communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens et Saint-Sulpice composent l'Entente intercommunale de Mèbre-Sorge. Elles sont représentées au sein d'une Commission par des membres des municipalités. Celle-ci est composée des délégué(e)s de :

- Chavannes-près-Renens : Mme Isabelle Steiner et M. Daniel Bally
- Crissier : Mme Nathalie Jatton et M. Michel Tendon, Président
- Ecublens : Mme Daniele Petoud, Vice-présidente et M. Christian Maeder
- Renens : Mme Tinetta Maystre et M. Jean-François Clément
- Saint-Sulpice : M. Yves Allemann

Le secrétariat et la trésorerie sont assurés par la commune de Crissier, respectivement par M. Denis Lang, Secrétaire municipal, et Mme Véronique Bruchez, Boursière.

La Commission de l'Entente intercommunale de Mèbre-Sorge (M+S) s'est réunie à trois reprises durant l'année 2015, soit :

- Le 5 mars et concernant le projet de nouvelle convention intercommunale, elle a pris acte de la prise de position des municipalités des communes membres et validé le texte définitif de ladite convention. Elle a également adopté les comptes 2014 ;
- Le 2 juin, elle a validé le projet de préavis lié à la réhabilitation du collecteur intercommunal 'secteur 5 – Concorde/Autoroute' ;
- Le 15 septembre et suite à l'acceptation de la nouvelle convention par les conseils communaux, elle a adjugé les travaux liés à la réhabilitation du collecteur intercommunal 'secteur 5 – Concorde/Autoroute'. Elle a approuvé le budget de fonctionnement pour l'année 2016.

### **Répartition des coûts de fonctionnement – Nouvelle convention**

Diverses raisons ont amené la Commission intercommunale Mèbre-Sorge à préciser et actualiser la convention signée en 1969 régissant le fonctionnement et la gestion de l'Entente intercommunale.

Au cours des années écoulées, la clé de répartition des frais de fonctionnement et des investissements a fait l'objet de nombreux échanges de vue. Cette problématique a été réexaminée par la Commission intercommunale en 2009, sans que l'unanimité des commissaires, nécessaire dans une entente intercommunale, puisse être obtenue. Force était donc d'en rester au statu quo. En 2013, le Conseil communal de Chavannes-près-Renens a fait savoir qu'il n'acceptait plus le caractère « provisoire » de la clé de répartition, selon le texte de la convention. La Commission intercommunale a donc remis cette question à l'ordre du jour.

La procédure à suivre applicable aux ententes intercommunales a été préconisée par le Service des Communes et du Logement (SCL). Un projet de convention a été remis à chaque Municipalité qui l'a soumis à une commission d'étude désignée par le conseil communal.

La législation ayant beaucoup évolué depuis 1969, le projet de texte a tenu compte de la loi fédérale sur la protection des eaux qui instaure le principe du pollueur-payeur (utilisateur-payeur) et l'article 10 de la nouvelle Loi cantonale sur les Communes, entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 2014. Il règle le principe du calcul de la règle de répartition, l'application du principe du pollueur-payeur ou de causalité, la périodicité des relevés de consommation et les notions de tracé et de bassins versants définies et représentées dans une carte du réseau mise à jour.

Deux critères ont été retenus par la Commission intercommunale :

1. Les volumes annuels de consommation d'eau potable par bassin versant ;
2. La longueur d'utilisation des tronçons des canalisations de l'Entente.

La répartition est déterminée pour chaque tronçon au prorata des volumes de consommation de chaque commune dans le bassin versant ; ceux-ci seront établis et recalculés annuellement.

Les commissions des cinq conseils communaux se sont réunies le 30 septembre 2014 pour examiner le nouveau texte proposé. Elles ont ensuite remis leur rapport à leur Municipalité respective. Au terme de cette phase de la procédure, elles ont toutes accepté le texte proposé par la Commission intercommunale. Sur cette base, la Commission intercommunale a établi un préavis commun qui a été soumis et accepté par les conseils communaux durant le 1<sup>er</sup> semestre 2015.

En date du 23 septembre 2015, le Conseil d'Etat du Canton de Vaud a approuvé la nouvelle convention et son entrée en vigueur de suite.

### **Service d'entretien**

Le bureau Ribi SA a repris en 2015, le service d'entretien du réseau intercommunal Mèbre-Sorge à la suite du bureau Masotti Associés SA. Cette reprise a été rendu nécessaire par le départ en retraite de Monsieur Michel Geissbühler, qui s'est acquitté de cette tâche durant une quarantaine d'années. Cette passation d'activité s'est déroulée, durant les premiers mois de 2015, à travers des journées complètes sur le terrain.

Pour rappel, les activités principales du bureau sont les suivantes :

Activités régulières :

- Surveillance des ouvrages (déversoirs, chambres, collecteurs) effectués régulièrement par le service d'entretien pour détecter les éventuels dysfonctionnements et intervenir en cas de pollution / Visites lors d'épisodes pluvieux importants ;
- Contrôle des voûtages ;
- Suivi des travaux d'entretien ;
- Rapport annuel ;
- Participation aux séances du bureau et de la commission.

Activités occasionnelles :

- Recherche de pollution ;
- Evénements météo exceptionnels ;
- Incidents sur le réseau.

Durant l'année 2015, les bureaux Masotti Associés SA et Ribi SA ont également effectué les interventions suivantes :

- Réparation de chambre équipée d'une plaque sur charnières déversant des eaux mélangées dans la Sorge, (chambre située en aval du voûtage de la Sorge sous la route de Crissier, à la limite entre le réseau de Crissier et de Bussigny) ;
- Modification de chambre par les services techniques de la ville de Crissier/Bussigny : Pose d'un système de fermeture (baguettes) afin d'empêcher les déversements ;
- Affouillement sous les collecteurs en rive droite et gauche en amont du voûtage de la Mèbre sous la route de Prilly à Crissier ;
- Chemisage suite aux défauts d'étanchéités constatés sur les collecteurs ;
- Curages et inspections TV.

D. Lang – 24.02.2015

### **ERM (ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR L'ÉPURATION DES EAUX USÉES DE LA RÉGION MORGIEUNE)**

Elle traite les 5 % env. de nos eaux usées, soit celles provenant du quartier "En Vallaire" au Nord de la route Cantonale. En plus, l'ERM récupère une partie de nos huiles minérales et végétales.

La récupération des déchets toxiques de notre commune (déchets spéciaux ménagers) par l'ERM a pris fin au 31.12.2008. En l'absence de convention établie entre notre commune et l'ERM, c'est désormais Valorsa qui gère tout le processus de traitement de ce type de déchets.

## DOMAINES

### **FORÊTS DE LA COMMUNE**

(Rapport du Service Forestier Intercommunal de la Venoge, à Bussigny)

La surface soumise au régime forestier et propriété de la commune est de 15 hectares (y compris les propriétés sur Ecublens et Préverenges).

La possibilité annuelle de coupe est de 150 m<sup>3</sup>t (m<sup>3</sup> tiges) pour permettre de garantir l'équilibre des âges de l'ensemble des peuplements.

Tous ces éléments se trouvent dans le nouveau plan de gestion forestier élaboré en 2014 et sanctionné par la Municipalité. Précisons que depuis 2010, la gestion de nos forêts est certifiée conforme aux directives des labels « FSC » (Forest Stewardship Council, no 1253) et « PEFC » (Programme for the Endorsement of Forest Certification Schemes), dès lors, nos exploitations répondent aussi aux exigences des principales associations de protection de la nature (WWF et Pro Natura).

#### Subventions, projet soins aux rajeunissements 2012-2015

L'Etat et la Confédération aident les propriétaires forestiers par le biais de subventions octroyées pour les travaux effectués dans les jeunes forêts. Le garde forestier assure la direction et surveillance des chantiers ainsi que le suivi financier du projet.

#### **Organisation du service forestier communal**

La commune est liée par un contrat de gestion, degré 1, avec le Groupement intercommunal de la Venoge ; dès lors, la surveillance, la planification de tous les travaux entrepris en forêt ainsi que la vente des bois incombent au garde forestier, M. Laurent Robert, en collaboration avec M. Alain Clerc, Syndic.

L'Inspecteur des forêts veille au respect de l'application de la loi forestière et au plan de gestion forestier. Après analyse des prix, les travaux de façonnage, de débardage et de sylviculture ont été exécutés par une entreprise forestière répondant aux directives (MSST) de la commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail.

#### **Travaux entrepris durant l'année**

##### **Plantations (3'500 m<sup>2</sup>)**

Nous avons procédé aux plantations de buissons, cerisiers et chênes à la Garance et au Laviau, à proximité de la berge droite de la Venoge.

##### **Sylviculture et fauchage (2'500 m<sup>2</sup>)**

Ce chapitre traite des travaux forestiers exécutés à intervalles réguliers dans les jeunes forêts. Dans les plantations, deux fauchages sont accomplis chaque année, puis dans les zones où les arbres atteignent une hauteur de 2 mètres nous procédons à une sélection des tiges chaque 5 ans.

##### **Exploitations forestières normales (101 m<sup>3</sup>)**

Durant cet exercice nous avons procédé aux éclaircies dans les secteurs suivants :

- Laviau le long de la berge gauche de la Venoge, sous forme de réalisation pour la sécurité; peupliers.
- Ecublens, Valeyres, sous forme de réalisation et de création d'une lisière progressive à l'Est du bassin de rétention; peupliers
- Ecublens, Valeyres, sous forme de réalisation au Sud Est de la route forestière : chêne pour barriques

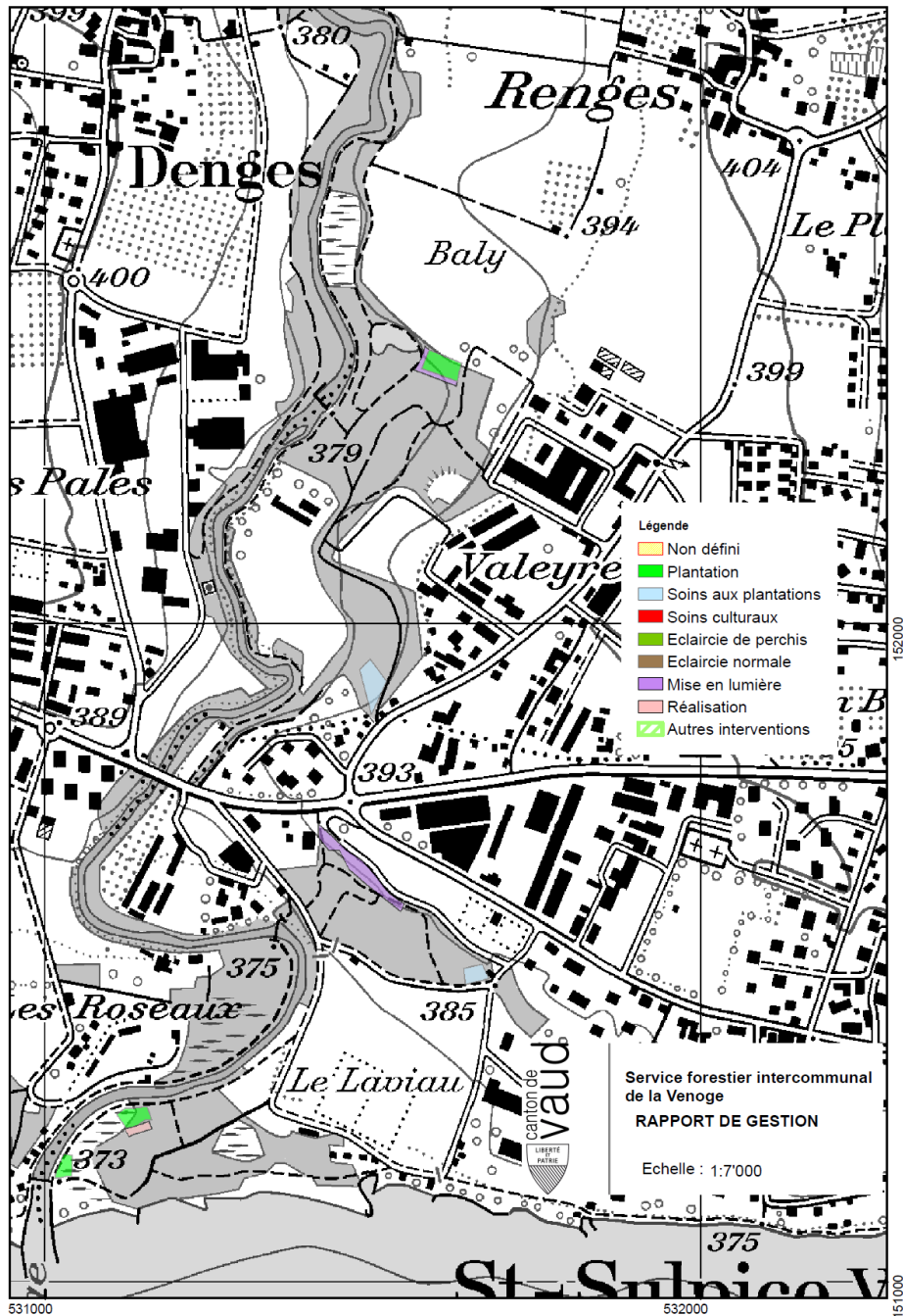
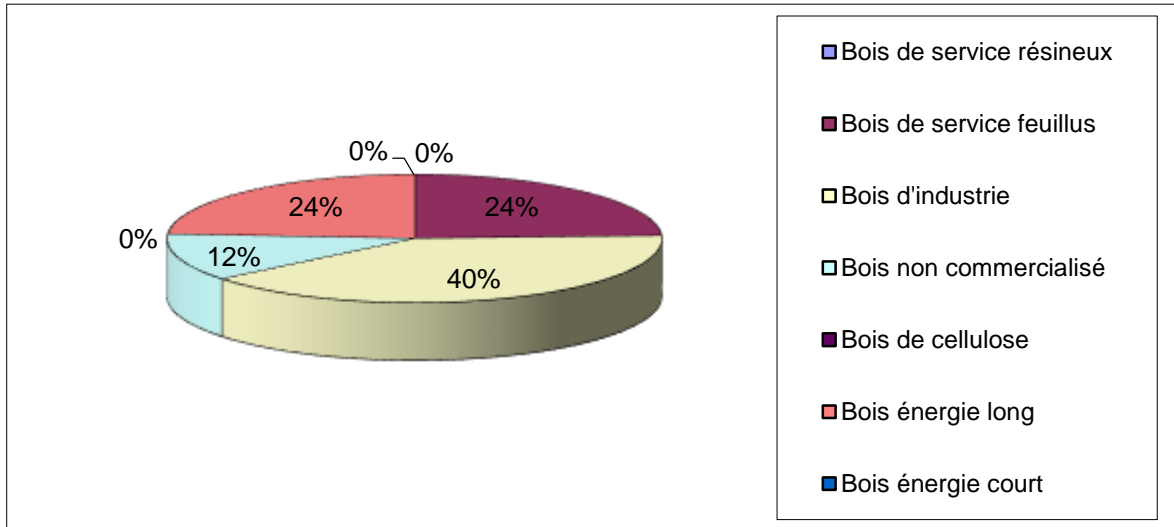
##### **Eclaircies forestières forcées (chablis) (25 m<sup>3</sup>)**

Le terme "chablis" désigne les arbres qui sont, soit secs, soit cassés, renversés ou attaqués par les parasites. A noter que le Garde forestier procède à une inspection sanitaire sur l'ensemble des propriétés forestières communales.

##### **Génie forestier et entretien des chemins**

Ce chapitre implique l'entretien des chaussées à camion, des pistes de débardage; afin de rationaliser les travaux, les fauchages et les émondages sont effectués par un tracteur muni d'une scie et d'une épareuse. Ces travaux sont effectués en dehors des périodes de nidifications. Nous alternons chaque année, les secteurs exploités afin de garantir la diversité des espèces végétales.

Utilisation des bois



## **GROUPEMENT DU TRIAGE FORESTIER INTERCOMMUNAL DE LA VENOGÉ**

**Composition :** Bussigny-près-Lausanne - Chavannes-près-Renens - Cheseaux-sur-Lausanne – Crissier – Ecublens – Jouxten-Mézery – Mex – Penthaz – Prilly – Romanel-sur-Lausanne – Renens – Saint-Sulpice – Sullens – Villars-ste-Croix – Vuflens-la-Ville.

### **Surfaces forestières gérées**

444 hectares de forêts publiques (Confédération-Etat-communes)  
228 hectares de forêts privées (500 propriétaires)

### **But**

Le but du Groupement est de favoriser une gestion optimale des forêts sur les 15 territoires et de défendre les intérêts de ses membres. La partie opérationnelle est gérée par un garde forestier qui assume à la fois, une fonction d'autorité publique (représentant de la DGE-Forêt) et de gestionnaire des forêts communales.

### **Structure légale**

La définition de l'entité groupement est contenue dans la loi forestière vaudoise à l'article 11. Le Groupement est constitué d'une assemblée et d'un comité:

Président du comité :	M. Jean-Claude Glardon, Municipal de Bussigny
Vice-Président du comité :	M. Christian Maeder, Municipal d'Ecublens
Membre du comité :	M. Pierre Haemmerli, Municipal Cheseaux
Secrétaire du comité :	M. Laurent Robert
Président de l'assemblée :	M. Stéphane Rezso, Municipal de Crissier
Secrétaire de l'assemblée :	Mme Eliane Paley, Mme Emanuelle Pellet
Caissier comptable :	M. Michel Gisclon, Boursier de Bussigny
Garde forestier :	M. Laurent Robert

### **Séances de l'assemblée et décisions**

Deux assemblées générales ponctuent l'année pour traiter les aspects financiers et la gestion forestière; dans cette perspective, chaque commune délègue son représentant aux assemblées.

L'assemblée ordinaire pour les comptes et la gestion a eu lieu le 18 mars 2015 à Cheseaux-sur-Lausanne. La deuxième assemblée ordinaire, consacrée à l'étude du budget, a eu lieu le 16 septembre 2015 à Ecublens. De plus, une assemblée extraordinaire, destinée à informer les communes sur le nouveau concept des contrats degré 3, dits baux à ferme, a été organisé le 17 novembre 2015 à Bussigny.

### **Séances du comité**

Les attributions du comité figurent à l'article 16 des statuts du Groupement : En résumé, il dirige et administre le Groupement. Les objets particuliers qui ont mobilisé l'attention du comité, mis à part l'organisation des assemblées générales, sont :

- organisation d'un séminaire sur la valorisation des chênes
- élaboration des nouveaux contrats de degré d'intégration 3 pour les membres du groupement
- recherche et engagement d'une nouvelle collaboratrice, Mme Emmanuelle Pellet pour remplacer Mme Paley, démissionnaire.

Au total, le comité s'est réuni à 5 reprises.

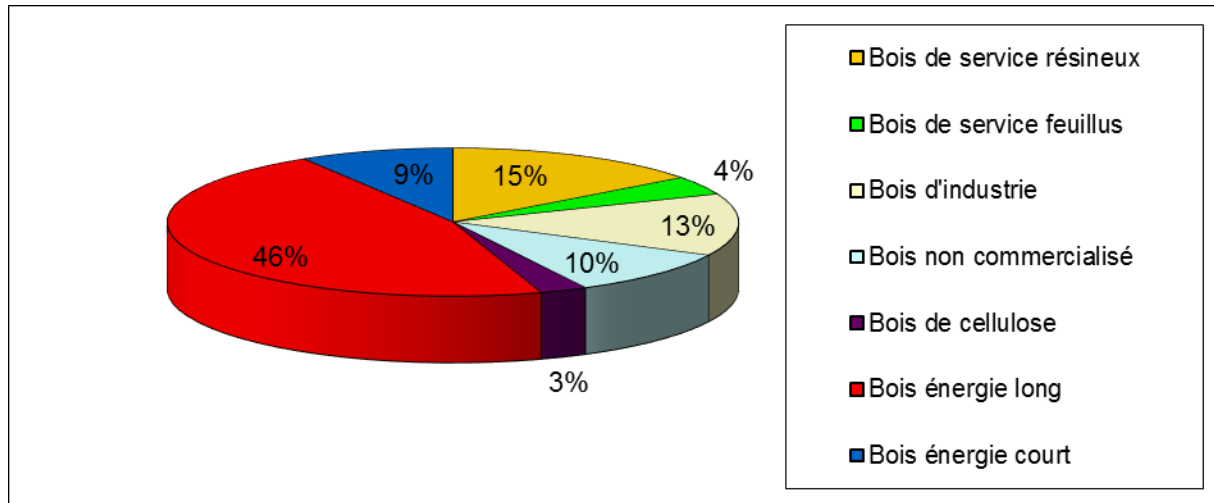
### **Contrats de gestion**

Depuis 2012, les 15 communes membres du Groupement sont liées par un contrat de gestion degré 1, ce qui implique que toutes les factures et revenus sont comptabilisés par les communes après avoir été consultées ou validées par le garde forestier. La durée des contrats arrivant à son terme fin 2016 et au regard du bilan de cette expérience, le comité a pu apprécier et mesurer les limites du contrat degré 1, notamment en matière de gestion de projets subventionnés, de vente des bois et de rationalisation des travaux.

Ce constat a conduit le comité à analyser la possibilité de proposer des contrats de degré 3 (plus modernes et plus performants) pour les membres qui le désiraient. La consultation auprès des communes a révélé que 11 d'entre-elles souhaitent conclure un nouveau contrat pour la nouvelle période qui débutera en janvier 2017.

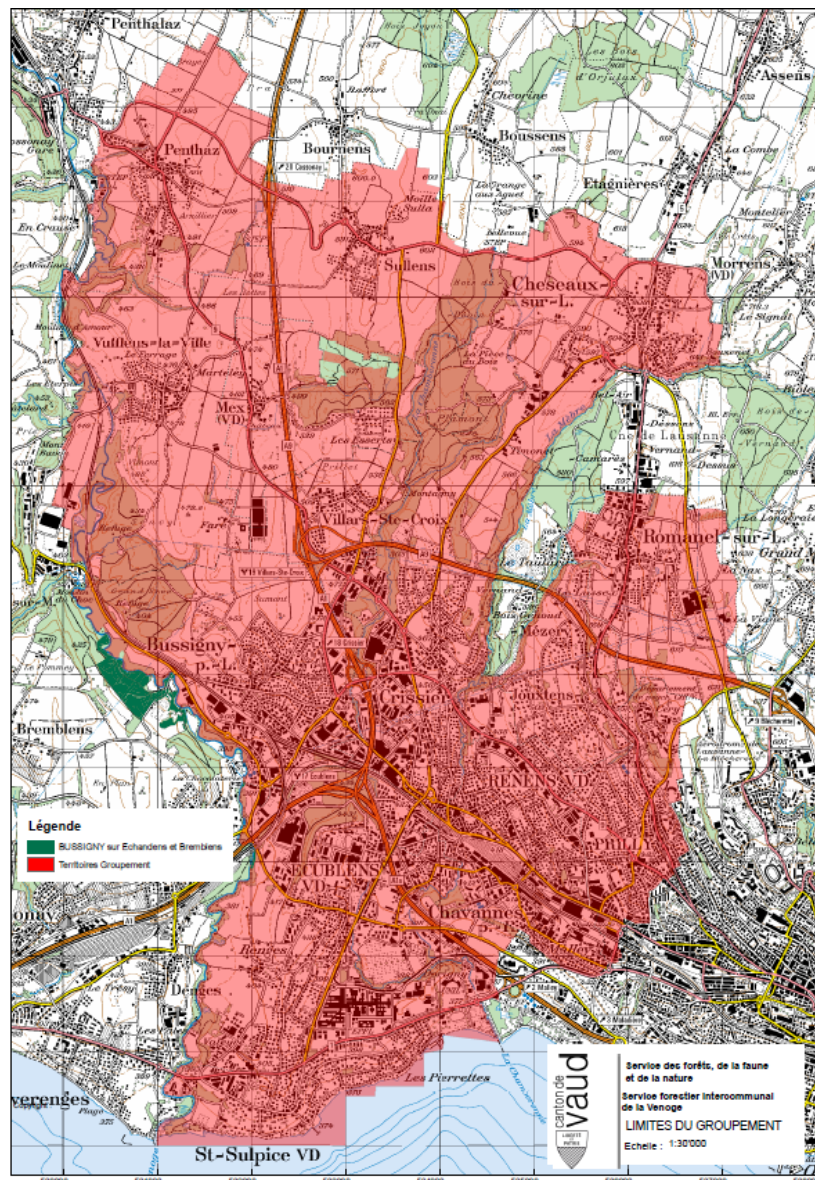


### Volume de bois prélevé sur le Groupement forestier (3'730 m<sup>3</sup>)



### Convention avec l'Etat

Le Groupement a signé une convention dans laquelle il s'engage à mettre à disposition de l'Etat son garde forestier, uniquement pour les tâches étatiques, et selon un tarif calculé en fonction de la complexité de la gestion forestière de chaque groupement.



## GESTION DES DÉCHETS

### **VALORSA - Société pour la gestion des déchets du périmètre Ouest**

Pour le périmètre, l'année 2015 fut marquée par la réflexion cantonale. Un groupe de travail des 8 présidents avec le Canton a lancé une étude sur le fonctionnement des organismes de gestion des déchets. Il en est ressorti que d'Est en Ouest et du Nord au Sud, les 318 communes vaudoises n'ont pas le même niveau de services. Mais dans chaque périmètre, les Présidents ont souligné que la mise en œuvre d'une organisation régionale de collaboration entre les communes sur la gestion des déchets revenait auxdites communes. Dès lors, il a été clairement établi que les structures des périmètres reflétaient la volonté de leurs Communes-actionnaires. Le Canton a entériné cette vision, mais va pousser les périmètres non structurés à offrir un minimum de services. Cette décision sera décrite dans les nouvelles fiches du Plan Cantonal de Gestion des Déchets.

Les exutoires pour les boues de STEP ont été finalement assurés via un contrat avec SAIDEF. Cette usine valdo-fribourgeoise d'incinération possède également un four dédié aux boues ce qui permet à VALORSA de garantir une filière et des coûts raisonnables à nos Communes-actionnaires. Pour la période 2015 à 2019, un tiers des tonnages seront donc acheminés à Posieux.

Ce contrat est un exemple typique de la collaboration entre les périmètres, puisque VALORSA a travaillé avec SADEC (périmètre de gestion de La Côte) pour trouver cette solution. Dans le dossier, Concept régional de taxe au sac « Trier c'est ... valoriser », 5 périmètres sont associés. Ils le gèrent sans entraîner de frais d'une structure supplémentaire. Les citoyennes et les citoyens ont maintenu leur effort de tri, la quantité de déchets restant stable et le taux de fraude, qui a été vérifié systématiquement, est tout à fait satisfaisant. Le décompte final de 2015 se fera en mars 2016. La tendance annoncée d'une rétrocession autour de CHF 360.-/tonne semble se confirmer.

Conformément aux années précédentes, la communication de VALORSA s'est concentrée sur la taxation des déchets et sur la Campagne cantonale en collaboration avec les autres périmètres.

Plusieurs Communes du périmètre ont fait appel aux connaissances techniques de l'équipe de VALORSA pour réfléchir à la gestion des déchets sur leur Commune ou plus spécifiquement à l'aménagement de la déchetterie. Si les fiches techniques du classeur donnent quelques pistes, une expertise externe amène souvent de nouvelles idées intéressantes.

Un autre dossier technique concerne la logistique de TRIDEL. Le Conseil d'administration de l'usine a réaffirmé que la moitié des tonnages incinérés doivent arriver par le rail. Les actionnaires ont repris le dossier de l'acheminement, sachant que l'usine est ouverte depuis janvier 2006, il est temps d'examiner les contrats et les pratiques pour les faire correspondre aux évolutions survenues et à venir.

La thématique des plastiques a été traitée par tous les périmètres. Ensemble, nous avons commandité une étude d'impact. Il s'agissait de sortir des chiffres évaluant les différentes gestions de cette matière, de la réduction au recyclage en passant par la revalorisation thermique. Les résultats ont été mis à disposition des Municipaux. Cette matière multiforme, multicolore et multi-densité n'a pas encore de filière de recyclage digne de ce nom. Avec une usine d'incinération de dernière génération, comme TRIDEL, la valorisation thermique reste l'exutoire technique le plus éco-efficace. Cependant, la pression politique est importante et les périmètres continuent leur recherche sur de potentielles filières locales.

Derrière ces quelques lignes évoquant étude, groupe de travail et loi, près de 25'000 tonnes de déchets ont transité sur le site de Penthaz. Elles ont été recyclées, comme les déchets verts ou le papier. Le verre a été récupéré et stocké, afin d'en garantir un écoulement régulier. Les tonnes de déchets spéciaux ont été triées pour être dûment réduites. Les déchets carnés de l'Ouest du bassin lémanique transitent aussi par VALORSA. Toute une série de tâches pour rassembler, stocker, réduire, trier, récupérer qui participent à l'ensemble des filières de recyclage privées ou publiques.

		<b>2015 en tonnes facturées par Valorsa</b>	<b>2015 Destination</b>	<b>2015 Valorisation</b>
Incinérables	Ordures ménagères	22'745	TRIDEL	Chaleur/électricité
	Déchets encombrants	2'047	TRIDEL	Chaleur/électricité
	Déchets industriels	8'056	TRIDEL	Chaleur/électricité
	Boues d'épuration	6'139	Incinérateur de Vidy Incinérateur de SAIDEF TRIDEL	Chaleur
Recyclables	Papier	4'881	1/3 carton en papeterie européenne, 2/3 papier en papeterie suisse et française	Carton/papier recyclé
	Verre	4'786	1/2 chez Vetropack, 1/2 en verrerie européenne	Bouteilles en verre
	Déchets végétaux	1'839	Compost en andain à Penthaz	Compost
	OREA, appareils électriques	354	Centre de démontage et de recyclage SENS/SWICO	Métaux bruts/incinération
	Déchets spéciaux des ménages	263	CRIDEC	Traitement physico- chimique/incinération
	Déchets carnés	1'108	GZM	Energie
	Information	Participation à la Campagne Cantonale de Communication	10 présences dans les Communes	2 comptoirs régionaux pour 15 jours de présence

POLICE
--------

**Comité de direction au 31.12.2015**

Représentant de Saint-Sulpice : M. Jean-Paul **Meyer**, Conseiller municipal

**Conseil intercommunal au 31.12.2015**

Représentants de Saint-Sulpice : Mme Madeleine **Grzelak-Guidon**, Conseillère communale  
M. Marcel André **Panzer**, Conseiller communal

**Rapport de gestion 2015 pour Saint-Sulpice**

Les éléments rapportés dans le rapport de gestion de la commune constituent un extrait de l'ensemble du travail réalisé par l'Association "Sécurité dans l'Ouest lausannois" au profit des huit communes du district.

Les membres du Conseil communal sont invités à prendre connaissance du rapport de gestion que l'Association édite, chaque année, conformément à ses statuts. Le rapport de gestion de l'Association est disponible auprès du Président du Conseil communal en 5 exemplaires, auprès des délégués de la commune au sein du Conseil intercommunal, auprès du Conseiller municipal en charge de la police, auprès du Secrétariat de la POL et sur internet à l'adresse [www.polouest.ch](http://www.polouest.ch).

Il est à relever que la Commission de gestion de l'Association est en charge de la vérification de la gestion de l'Association, tâche qui fait également l'objet de comptes rendus publics sur internet, à la même adresse.

**Comité de Direction et Conseil intercommunal**

Le Conseiller municipal en charge de représenter la commune de Saint-Sulpice est M. Jean-Paul Meyer. En 2015, il a participé à 11 séances du Comité de Direction au cours desquelles 64 décisions ont été prises. Le Conseil intercommunal s'est réuni à 4 reprises en 2015.

**Répondant communal**

Pour Saint-Sulpice, le répondant communal est le lieutenant Chappuis. A l'instar des années précédentes, l'échange d'informations entre le municipal et le répondant s'est effectué à raison d'une fois par mois. Cet échange s'est quelques fois déroulé en présence du chef du poste de base d'Ecublens. A l'arrivée des beaux jours, la problématique des cyclistes ne respectant pas la signalisation ad hoc en circulant le long des rives du lac s'est répétée. Des contrôles soutenus, puis ponctuels, par le personnel du poste de base d'Ecublens ont été effectués, avec à la clé la délivrance d'amendes d'ordre et d'avertissements. Force est de constater que cela ne suffit pas à endiguer l'indiscipline récurrente des cyclistes. Dès lors, une proposition de décision municipale est en cours et vise à empêcher la circulation des vélos sur ces tronçons problématiques. Une même réflexion a été menée afin d'interdire le stationnement sauvage le long du chemin du Laviau, plus précisément sur le trottoir. Une proposition de décision municipale sera également rédigée en ce sens. La problématique des nuisances sonores, lors des soirées d'été le long des rives du lac, a aussi fait l'objet de plusieurs séances. De ces discussions, et d'un certain constat d'échec résultant parfois de facteurs indépendants des actions de la POL (fêtes organisées sur le territoire lausannois), il a été décidé que ce sujet serait l'objet d'une priorité en 2016 et que des actions ciblées seraient menées afin d'améliorer de manière considérable la situation.

Le répondant communal a également soumis une proposition visant à mettre à ban les parcelles communales privées. Cette démarche vise à donner un cadre légal à certaines interdictions ayant cours actuellement mais qui en l'état ne donne pas la possibilité à la police et/ou à une société privée de sécurité de les faire respecter. De plus, l'Unité Trafic, à la demande du Conseiller municipal, a augmenté les contrôles radar sur le territoire communal et particulièrement sur la rue du Centre.

Il est entendu que les éventuels aspects politiques d'un dossier sont toujours supervisés par le Commandant, le Maj F. Schaer.

## Section Territoriale

### Approche en résolution de problèmes, îlotage et réseautage

L'analyse qui a été faite suite à la réorganisation des postes de police, introduite en 2014, a démontré globalement la cohérence du système mis en place. Afin de gagner en pertinence, les horaires des collaborateurs ont été adaptés pour optimiser la présence policière sur le terrain aux moments-clés. L'examen de la structure a également permis d'établir que des ressources supplémentaires apporteraient indéniablement une plus-value permettant ainsi d'augmenter la visibilité des policiers, notamment les samedis. Cette mesure conduirait aussi à l'intensification des contacts et partenariats avec les réseaux tissés dans le travail d'îlotage et de traiter plus en profondeur les dossiers en approche de résolution de problèmes.

Au travers de la méthode "SARA" (Situation – Analyse – Réponse – Appréciation), justement utilisée dans le cadre des dossiers précités, le personnel de la Section territoriale a notamment contribué à résoudre, parfois avec l'appui de partenaires, des problématiques liées à des litiges entre locataires, nuisances sonores récurrentes et comportements routiers inappropriés et répétés.

Phénomènes en augmentation ces dernières années, notamment chez les adolescents et jeunes adultes, le littering et les nuisances sonores ont amené les policiers à trouver des solutions à ces comportements. Ces approches consistent particulièrement en la prise de contact avec les parents dans une approche participative, une collaboration avec les différents travailleurs sociaux de proximité et la mise en place d'actions de prévention.

Organisés par secteurs afin de responsabiliser et de valoriser leurs activités, les policiers des unités territoriales sont entrés en contact et ont créé de nouveaux liens avec des personnes clés, tels que les concierges et les commerçants, pour ne citer que ces deux exemples. Ce réseautage permet aux agents d'identifier rapidement toutes les problématiques liées aux secteurs dont ils ont la charge.

En plus de l'activité susmentionnée, le personnel de la section territoriale a collaboré avec celui de l'unité prévention afin de mener des campagnes de prévention, liées à la circulation routière, à la criminalité et aux incivilités. Il a également participé au service d'ordre et assuré une présence préventive lors de manifestations locales ou régionales, sans oublier les rencontres du Lausanne HC.

### Activité sur le territoire de Saint-Sulpice

Pour la commune de Saint-Sulpice, le personnel de la section territoriale est intervenu préventivement et de manière répressive à l'endroit des personnes qui ne respectaient pas les interdictions de faire du feu dans le secteur du Laviau. De plus, le policier garant du secteur a approché plusieurs propriétaires d'immeubles inoccupés depuis de nombreuses semaines afin de les sensibiliser face au risque de squat par des bandes organisées.

## Service de la signalisation

En 2015, à St-Sulpice, le service est intervenu à 3 reprises à la suite d'accidents de la circulation. 163 interventions ont été réalisées sur des chantiers, particulièrement dans le cadre de fouilles à la rue du Centre. Les policiers sont également intervenus lors de 33 manifestations, dont le marché villageois, les soirées de gym, ainsi que la Fête nationale du 1<sup>er</sup> Août. Enfin, 148 interventions ont été réalisées dont notamment pour la pose de signalisation et de compteurs routiers.

**Statistiques pour Saint-Sulpice** (Les chiffres, ci-après, sont extraits du rapport de gestion de la POL)

### Activité générale de la POL

Événements 393	Assistance	117
	Lésion corporelle / bagarre	1
	Domage à la propriété	22
	Incendie	3
	Infraction à la loi sur les étrangers	6
	Appréhension / arrestation	13
	Trouble de la tranquillité / nuisance	65
	Stupéfiants	3
	Violence domestique	2
	Prévention	161

Vols / cambriolages 85	Brigandage	-
	Vol simple	20
	Vol par effraction	36
	Vol par effraction véhicule	10
	Vol introduction clandestine	4
	Vol qualifié	1
	Vol Véhicule	14
Circulation 165	Contrôle circulation	129
	Accidents	24
	Infraction à la loi sur la circulation routière	6
	Ivresse / conduite sous stupéfiants, médicaments	6

### Police Proximité

Infractions radar	Nombre de contrôles	61
	Véhicules contrôlés	9437
	Véhicules en infraction	1352
	14.33 % d'infractions	
Signalisation	Interventions	347

### Police Administrative

<i>Commission de police</i>	Audiences	7
	Ordonnances pénales dans les communes (*)	Domaine privé 165 Domaine public 143
	Amendes d'ordre délivrées	Circulation et stationnement 2132
<i>Naturalisations</i>	Nombre de rapports rédigés	Naturalisations ordinaires 8
		PV d'audition -
		Rapports de fond -
		Autres rapports -
<i>Notifications</i>	Commandements de payer reçus	194
	Mandats reçus	1
<i>Police du commerce</i>	Total des manifestations : 210	Janvier 4
		Février 6
		Mars 15
		Avril 13
		Mai 24
		Juin 28
		Juillet 11
		Août 12
		Septembre 11
		Octobre 29
		Novembre 39
		Décembre 18
		Contrôles des établissements publics

(\*) Une ordonnance pénale fait notamment suite à :

- une amende d'ordre qui n'a pas été payée dans les délais légaux (30 jours)
- une plainte sur terrain privé (par exemple parking devant un immeuble)
- une dénonciation sur parking privé ouvert au public (par exemple parking d'un magasin)
- un rapport de police, de gendarmerie, de l'office vétérinaire, des douanes, etc, dénonçant une infraction régie par le règlement général de police (miction sur la voie publique, dépôt de sacs d'ordures hors des containers, etc.).

L'ordonnance pénale est notifiée par courrier recommandé au contrevenant. Elle indique entre autre les faits reprochés et la sanction (amende et émoluments). Enfin, l'ordonnance pénale "publique" sanctionne toutes les infractions se déroulant sur le domaine public et les ordonnances pénales "privée", celles se déroulant sur le domaine privé.



<b>SERVICE DU FEU</b>
-----------------------

**SDIS CHAMBERONNE****1. Commission Consultative du Feu (CCF)**1<sup>er</sup> semestre

- M. FARINE Michel, Président	Municipal	Ecublens
- Mme STEINER Isabelle, Vice-présidente	Municipale	Chavannes-près-Renens
- M. MEYER Jean-Paul,	Municipal	Saint-Sulpice
- M. MASSON Claude, secrétaire	Membre	Ecublens
- M. COTTIER Michel	Membre	Chavannes-près-Renens
- M. MOSIMANN Pierre	Membre	Saint-Sulpice
- Maj. LEGERET Christophe	Commandant du SDIS Chamberonne	
- Cap. SARTIRANI MICHEL	Remplaçant du Cdt du SDIS Chamberonne	

2<sup>ème</sup> semestre

- Mme STEINER Isabelle, Présidente	Municipale	Chavannes-près-Renens
- M. MEYER Jean-Paul, Vice-président	Municipal	Saint-Sulpice
- M. FARINE Michel,	Municipal	Ecublens
- M. COTTIER Michel	Membre	Chavannes-près-Renens
- M. MOSIMANN Pierre	Membre	Saint-Sulpice
- M. MASSON Claude, secrétaire	Membre	Ecublens
- Maj. LEGERET Christophe	Commandant du SDIS Chamberonne	
- Cap. SARTIRANI MICHEL	Remplaçant du Cdt du SDIS Chamberonne	

**2. Etat-major**

- Commandant	Maj LEGERET Christophe
- Remplaçant commandant	Cap SARTIRANI Michel
- Responsable du site A + DAP	Plt TILLE Cyrille
- Responsable du site C + DPS	Plt TILLE Cyrille
- Responsable de l'instruction	Plt VERREY Julien
- Responsable des APR	Plt JACOT Frédéric
- Responsable du matériel	Plt MOSER Didier

**3. Chefs de sections**

- Section DPS caserne 1	Lt CAÏTUCOLI Stephan
- Section DPS caserne 2	Lt KAESER Christophe
- Section DAP 1 caserne 1	Lt SERVONET Anthony
- Section DAP 2 caserne 1	Lt PASCAL Pierre-Alain
- Section DAP 3 caserne 1	Lt BUREAU Jean-Baptiste
- Section DAP 1 caserne 2	Lt WALZ Michael
- Section DAP 2 caserne 2	Lt DE OLIVEIRA Carlos
- Section de service	Lt VERASANI Fabrizio

**4. Administration**

- Employée administrative	Mme MARTINS Peggy	(dès le 01.10.2015)
---------------------------	-------------------	---------------------

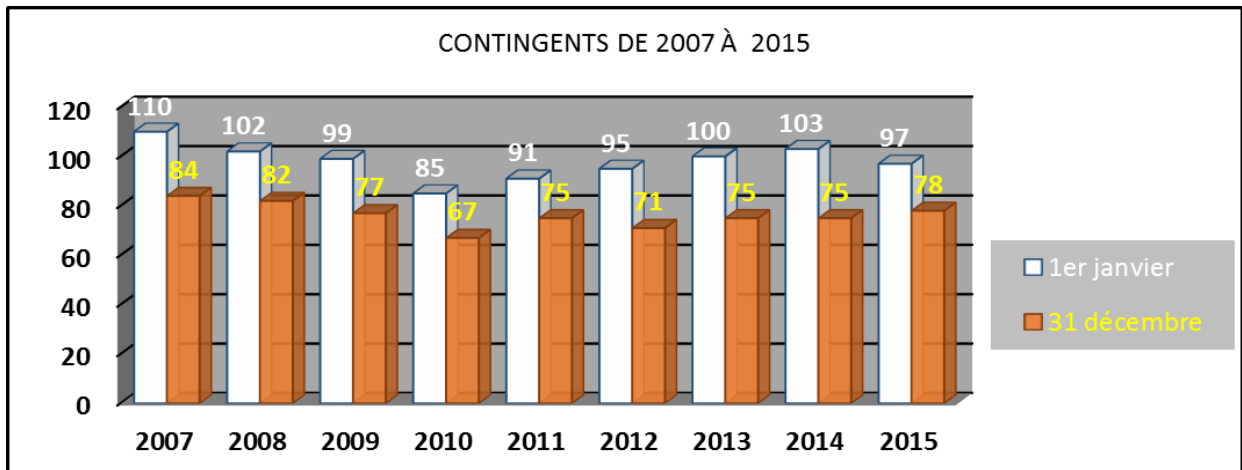
**5. Organigramme**

Voir annexe 1

**6. Effectif**

- Au 1<sup>er</sup> janvier 2015, celui-ci était de 97 sapeurs-pompiers et 1 civil (Dr Jean-Claude Simon médecin-conseil du SDIS) pour arriver à 78 sapeurs-pompiers et 2 civils au 31 décembre 2015 suite à l'arrivée le 01.10.2015 de Mme Peggy Martins employée administrative à 20 %.
- 19 démissions dont :
  - 3 pour raisons personnelles ou familiales.
  - 6 pour déménagement hors du SDIS.
  - 6 pour raisons professionnelles ou études.
  - 4 pour exclusion suite à la non-participation aux exercices et non excusé.
- 8 recrues sorties des listes état au 1<sup>er</sup> janvier 2015 pour non-participation aux cours de formation de base ou qui ont renoncé à leurs engagements avant ce cours.

- Graphique du contingent de 2007 à 2015



## 7. Instruction

- Tout le SDIS a suivi 13 heures d'instruction. Avec pour thèmes :
  - Engagement Tonne-pompe.
  - Motopompes.
  - Inondation.
  - Service des tuyaux.
  - Revue du SDIS, présentation des concours cantonaux (MP, TP) ainsi qu'une démonstration anti-chute.
- Pendant les 4 premiers exercices du SDIS la section recrue a reçu une instruction relative et complémentaire à leur cours de formation de base.
- Les membres du Détachement de Premier Secours (DPS) ont suivi en plus une formation spécifique à leur tâche de 18 heures, soit 7 exercices :
  - Actions opérationnelles introduites par le canton.
  - Service aux échelles (notamment avec notre nouvelle échelle à crochets).
  - Interventions sur des installations solaires.
  - Interventions sur ascenseur, véhicule GPL et pollution.
  - Travail d'extinction avec le véhicule Fire Dragon de la société Dräger loué par les SDIS Chamberonne, Morget, Malley, Sorge et Mèbre.
  - Exercice d'engagement sur le bâtiment des archives cantonales.
- Les porteurs d'appareils de protection respiratoires (APR) ont, quant à eux, été formés et instruits pendant 15 heures supplémentaires à leur instruction du SDIS et du DPS, dans les thèmes suivants:
  - Nouvelles directives SSL,
  - Dynamique d'intervention, recherche de personne et sac RIT,
  - Actions opérationnelles mise en application sous APR,
  - Lutte contre le feu,
  - Travail à la chaleur, extraction de personnes blessées
  - Travail à la maison de feu de la RAMA pour le moitié de notre personnel.
- Avant d'être incorporés dans le groupe APR les nouveaux porteurs ont suivi pendant 7 h 30 une formation spécifique d'introduction dans les thèmes suivants:
  - La moitié de l'effectif des porteurs a effectué la piste d'entraînement Introduction au port des appareils APR.
  - Travail d'équipe.
  - Recherche à l'aveugle.
- De la Grangette avec ses tests ergonomiques et de performances ainsi que l'entraînement au massage cardiaque pour un total de 6 heures.
- Tous les membres DPS au bénéfice d'un certificat BLS-AED (réanimation et défibrillation) ont suivi : ou le recyclage obligatoire du certificat tous les 2 ans ou un exercice d'entraînement et de perfectionnement sur le BLS-AED et l'administration d'oxygène.
- Les sous-officiers se sont préparés pendant 2 cours de cadres, soit 5 heures qui traitaient de la grille d'exercices DAP du SDIS, soit : Thème DAP sous l'égide du nouveau règlement, tactiques de déploiement de conduites, anneaux cousus, engagement TP et MP, place APR, échelle à crochet.
- Pour les officiers, en plus de transmettre l'instruction lors de chaque exercice, ils ont suivi 4 cours de cadres officiers sur les reconnaissances de nouveau bâtiment, sur les techniques de conduite d'intervention et sur le nouveau matériel.



- Les cadres APR ont participé à un exercice de formation didactique pour la mise en place d'une leçon d'instruction et les directives cantonales en matière d'APR, ainsi que les consignes internes du SDIS.
- Les chauffeurs machinistes poids-lourds ont suivi un exercice spécifique sur la conduite et les diverses machineries de nos véhicules d'intervention des deux casernes.

## 8. Cours de formation ECA

- Les cours ECA suivants ont été suivis par des membres du SDIS :
  - 20 recrues ont suivi le cours de formation des sapeurs-pompiers au centre de formation de la RAMA pour un total de 50 jours + FOAD (formation ouverte à distance).
  - 72 sapeurs-pompiers ont suivi des cours à l'ECA pour un total de 129 jours.

Ces cours avaient pour thème :

- |   |  |
|---|--|
| ▪ Rapport administratif des commandants         | ▪ Hydraulique - Tonne-pompe                      |
| ▪ Formateur maison de feu                       | ▪ Protection respiratoire - Préposé              |
| ▪ Formation routière - Théorie permis C1        | ▪ Protection - sécurisation CH/DCH               |
| ▪ Protection respiratoire - Perfectionnement    | ▪ Conduite d'intervention coordonnée d'un groupe |
| ▪ ORCA/EMCC - Généralités                       | ▪ Formation ECAWIN                               |
| ▪ Conduite d'intervention - Chef d'intervention | ▪ Formateur de conduite                          |
| ▪ Formation de base des recrues                 | ▪ Préservation des preuves                       |
| ▪ Conduite s'intervention-Conduite de groupe    | ▪ Journée technique des DPS                      |
| ▪ Véhicules à propulsion alternative            | ▪ BLS/AED  |
| ▪ Transmissions                                 | ▪ Chefs de groupes                               |
| ▪ Installations techniques bâtiments            | ▪ Feux de cheminées                              |
| ▪ Hydraulique - Base                            | ▪ Journée technique des commandants              |
| ▪ Entretien matériel & équipement               | ▪ Conduite d'intervention – Engagement           |
| ▪ Protection respiratoire - Base                | ▪ Phénomènes Thermiques                          |

## 9. Autres cours de formation

- Formation au massage cardiaque et défibrillation (BLS-AED) aux Samaritains d'Ecublens :
  - 50 personnes ont suivi la formation ou le recyclage BLS-AED pour un total de 23 soirées.
  - 6 personnes du DPS ont suivi une formation spécifique sur l'oxygène d'une soirée.
- Formation permis poids lourd C1-118:
  - 1 personne a passé son permis.
  - 6 personnes en formation pratique.
  - 12 personnes en formation théorique. pour un total de 290 heures.

## 10. Diverses gardes et manifestations

- Gardes dans les salles de spectacles :
  - Gardes diverses dans les salles du Motty, de la Plaine, de La Planta et du Foyer paroissial des Pâquis.
- Manifestations :
  - Manifestations importantes :
 

Chavannes	Brûler de bûches nouvelle année
Chavannes	Soirée cinéma
Chavannes	Atelier de danse
Chavannes	Soirée cinéma
Chavannes	Promotion école primaire
Chavannes	Loto de l'USL
Chavannes	Soirée cinéma
Ecublens	Karaoké de la jeunesse
Ecublens	Culte de Noël
Ecublens	Fête de Noël EMS Claire soleil
Saint-Sulpice	Bonhomme Hiver
Saint-Sulpice	Loto de la gym
Malley	Service de parc Match LHC
Lausanne	20 kilomètres de Lausanne
Lausanne	Triathlon de Lausanne

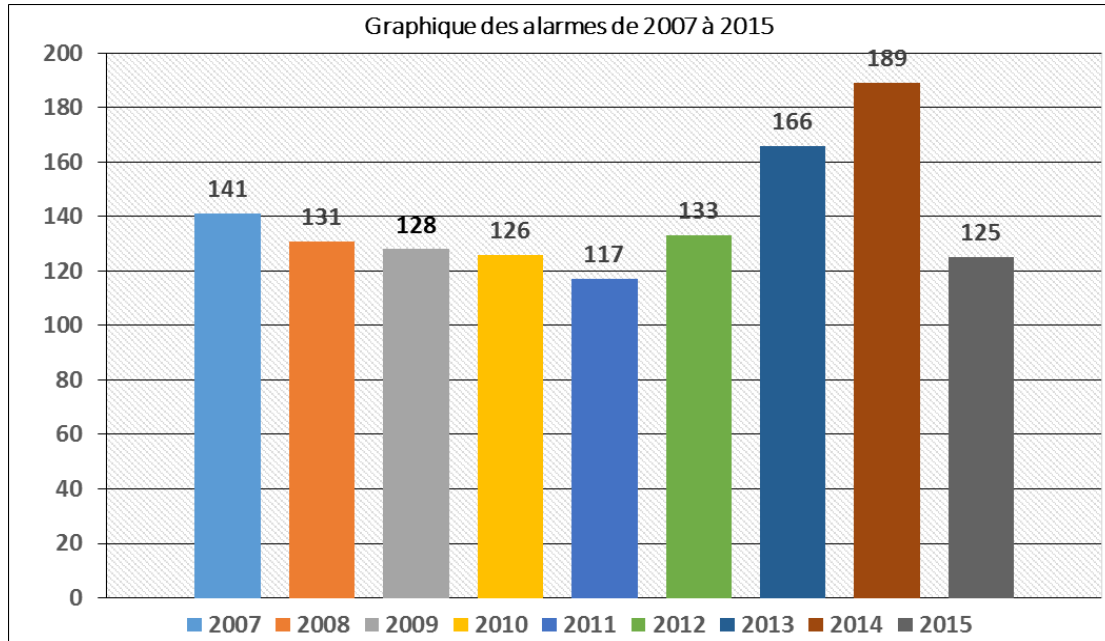
pour un total de 328 heures
  - Manifestations du 1<sup>er</sup> Août sur les trois communes du SDIS :
 

Chavannes	46 heures
Ecublens	44 heures
Saint-Sulpice	40 heures
Total	130 heures

## 11. Interventions

- Les deux OI du DPS des deux sites sont intervenus à 125 reprises sur les trois communes. En comparaison, de 2007 à 2011, la tendance était à la baisse. Pour la période 2012 à 2014, il en est tout autre puisque l'on constate une augmentation régulière des alarmes.
- Cela vous est présenté sous la forme d'un graphique, voir ci-dessous et qui illustre bien les variations depuis 2007, la 1<sup>ère</sup> année du SDIS Chamberonne et jusqu'à fin 2015.
- 2015 a été une petite année pour les interventions par rapport à 2014 avec une forte baisse avec 64 interventions de moins.

### - Graphique des alarmes de 2007 à 2015 :



### - Les principales alarmes :

Texte Alarme	Adresse	Commune
Feu enseigne lumineuse	av. du Tir-Fédéral 12	CHAVANNES-RENENS
Feu poubelle extérieure.	ch. des Ramiers 18	CHAVANNES-RENENS
Feu de cuisine	rue Centrale 30	CHAVANNES-RENENS
Prévention feu odeur suspecte	rte de la Maladiere 6	CHAVANNES-RENENS
Sauvetage personne ascenseur	ch. des Berges 2	CHAVANNES-RENENS
Odeur de gaz	rue de la Blancherie 40	CHAVANNES-RENENS
Inondation garderie	rte de la Maladiere 24	CHAVANNES-RENENS
Feu de cuisine	av. d'Epenex 3	CHAVANNES-RENENS
Inondation cave	ch. des Ramiers 14	CHAVANNES-RENENS
Inondation cave	ch. des Ramiers 14	CHAVANNES-RENENS
Officier de service	rue de la Blancherie 29	CHAVANNES-RENENS
Feu de container	av. du Tir-Fédéral 12	CHAVANNES-RENENS
Feu de cartons	av. de la Gare 2	CHAVANNES-RENENS
Feu de broussailles	av. du Léman, station Avia	CHAVANNES-RENENS
Prévention chute de matériaux	av. de la Gare 4	CHAVANNES-RENENS
Feu appartement	rue de la Blancherie 29	CHAVANNES-RENENS
Feu véhicule	av. de la Gare 92	CHAVANNES-RENENS
Feu voiture	av. de la Gare 9	CHAVANNES-RENENS
Sécurisation DCH / POL-0	rte de la Sorge et Mouline 0	CHAVANNES-RENENS
Feu industrie	ch. de la Motte 5	ECUBLENS VD
Feu de cheminée	rte de Reculan 0	ECUBLENS VD
Feu de poubelle	rte de la Sorge 0	ECUBLENS VD
Feu appartement	ch. du Bochet 18	ECUBLENS VD

Texte Alarme	Adresse	Commune
Feu de broussailles	ch. du Coteau 14	ECUBLENS VD
Feu industrie	ch. de la Motte 5	ECUBLENS VD
Feu de voiture	ch. du Bochet 18	ECUBLENS VD
Alarme automatique	ch. du Devent 0	ECUBLENS VD
Officier de service	rte de Reculan 9	ECUBLENS VD
Inondation chaufferie	ch. du Stand 17	ECUBLENS VD
Sécurisation DCH / POL-0	rte du Bochet, av Tir-Fédéral 0	ECUBLENS VD
Inondation parking et caves	rte Neuve 5	ECUBLENS VD
Inondation caves et parking	ch. de Champ-Colomb 1 a	ECUBLENS VD
Prévention objet ECA	av. du Tir-Fédéral 24	ECUBLENS VD
Feu Broussailles	devant Migros Vaud 0	ECUBLENS VD
Inondation	ch. de la Plantaz 11	ECUBLENS VD
Alarme automatique	les Blevallaires 0 sqn	ECUBLENS VD
Alarme automatique	les Blevallaires 0 sqn	ECUBLENS VD
Alarme automatique	les Blevallaires 0 sqn	ECUBLENS VD
Alarme automatique	les Blevallaires 0 sqn	ECUBLENS VD
Feu	ch. de la Forêt 22	ECUBLENS VD
Feu divers non ECA	rte Cantonale 26	ECUBLENS VD
Feu	ch. du Suchet 1	ECUBLENS VD
Prévention odeur suspect	ch. du Stand 23 a	ECUBLENS VD
Prévention chute d'arbre	ch. du Coteau 11	ECUBLENS VD
Intervention DCH / POL-0	route de Crochy 9	ECUBLENS VD
Feu non ECA	ch. du Stand 21 dans	ECUBLENS VD
Prévention odeur suspect	ch. des Mémises 10	ECUBLENS VD
Prévention odeur suspect	ch. de Champ-Colomb 2	ECUBLENS VD
Aide au portage	av. du Tir-Fédéral 26	ECUBLENS VD
Prévention objet ECA	ch. des Esserts 5	ECUBLENS VD
Inondation	ch. du Stand 17	ECUBLENS VD
Sauvetage d'un chat	ch. de l'Ochettaz 15 b	SAINT-SULPICE VD
Sauvetage d'un chat	ch. de l'Ochettaz 15 b	SAINT-SULPICE VD
Court-circuit	rue du Centre 59	SAINT-SULPICE VD
Feu de cheminée	ch. des Charmilles 59	SAINT-SULPICE VD
Feu appartement	rte de Vallaire 1	SAINT-SULPICE VD
Inondation panne pompes relevage	ch. des Charmilles 67	SAINT-SULPICE VD
Inondation panne pompes relevage	ch. du Petit-port 7	SAINT-SULPICE VD
Inondation panne pompes relevage	ch. des Charmilles 67	SAINT-SULPICE VD
Inondation panne pompes relevage	ch. du Petit-port 7	SAINT-SULPICE VD
Sauvetage de canetons	ch. d'Oche 6	SAINT-SULPICE VD
Sauvetage de serpent python royal sous le lit d'un étudiant	rte Cantonale 35	SAINT-SULPICE VD
Feu appartement (prévention)	ch. des Codoz 13	SAINT-SULPICE VD
Feu déchet extérieur	la plage du Laviau, port	SAINT-SULPICE VD

- Le 04 juillet nous sommes alarmés pour le sauvetage de canetons tombé dans une canalisation, où il fallut de la patience car ils sont tombés 4 mètres plus loin dans une grille après les avoir mis sur le bon chemin ils ont atteint le bord du lac sans incident.
- Le 08 juillet nous sommes alarmé pour récupérer un python royal caché sous le lit d'un étudiant, quelle belle surprise !
- Le matin du 27 novembre vers 09h00, nous sommes alarmés pour une prévention feu suite à un feu survenu durant la nuit et qui a malheureusement conduit au décès du locataire.

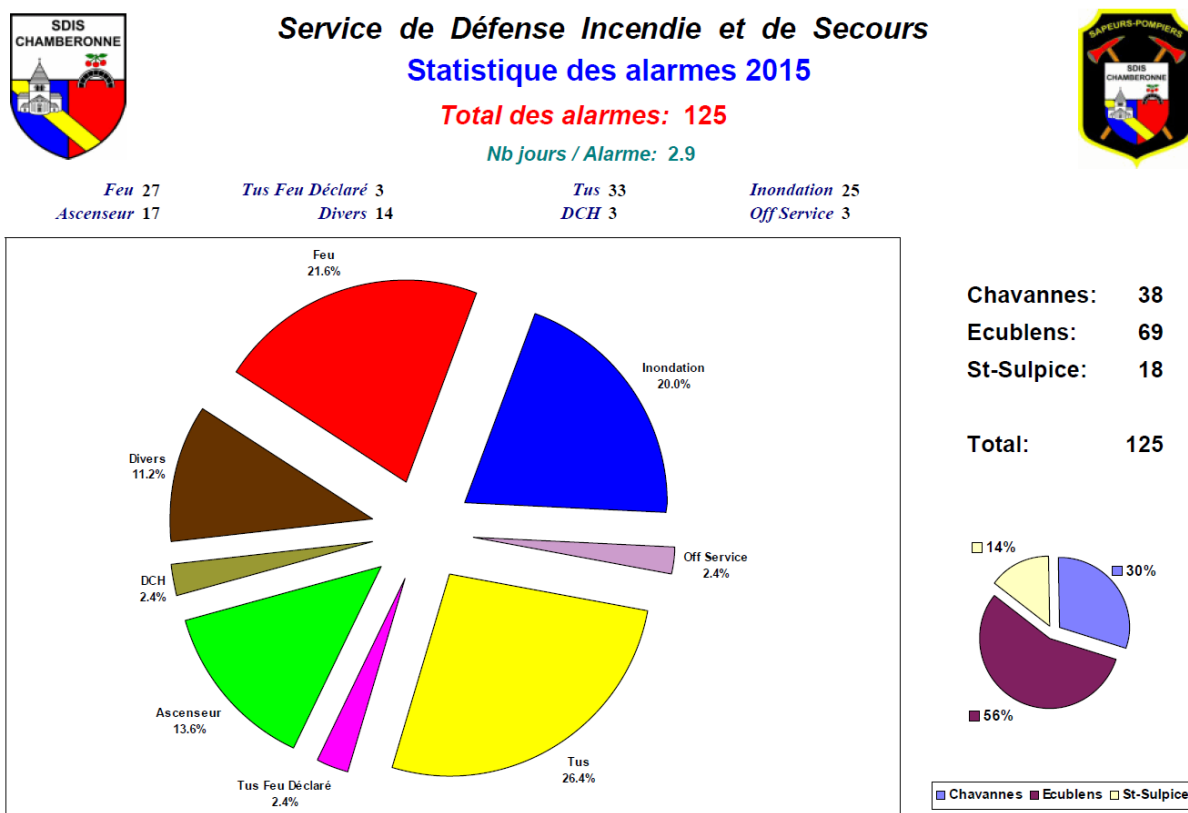
## 12. Intervention non déclenchée par la CTA :

Mise en action du plan canicule par des visites à domicile des personnes âgées de 80 ans et plus qui sont seules chez elles, se fait en collaboration avec les samaritains et la protection civile. Les visites s'effectuent le soir de 18h00 à 20h00 env. les personnes non visitées durant la soirée sont soit visitées par la Protection Civile ou contactées par téléphone.

- Déclenchement du plan :
  - 30 mai : Préparation exercice d'engagement à la demande de la préfète pour contrôle des processus de mobilisation et des visites et après visites.
  - 03 juin : Exercice d'engagement pour +/- 100 visites.
  - 04 juin : Séance de débriefing à l'abri PC du Croset entre tous les partenaires et la préfète, sur le retour de cet exercice où seul des points mineurs constatés qui nécessitent une correction ont été réglés en séance.
  - 02 juillet : Mise en action du plan 100 visites prévues mobilisation du SDIS 26 pompiers de présents
  - 06 juillet : Mise en action du plan 100 visites de prévues mobilisation du SDIS 22 pompiers de présents.
  - 07 juillet : Séance à l'abri PC du Croset entre tous les partenaires et la préfète pour un point de situation des 2 soirées.
  - 16 juillet : Mise en action du plan 100 visites prévues mobilisation du SDIS 19 pompiers de présents.
  - 17 juillet : Séance à l'abri PC du Croset entre tous les partenaires et la préfète pour un point de situation pour les prochains jours.
- Depuis le 16 juillet seul la PC a fait encore durant une journée des visites.
- Pour le SDIS Chamberonne et les samaritains de la section d'Ecublens, le point d'engagement était la caserne d'Ecublens où le SDIS a assuré la direction des opérations.
- En conclusion il est à relever qu'aucun problème de santé sur les 100 visites n'a nécessité l'engagement d'une ambulance ou d'un médecin. Le SDIS a effectué un total de 300 heures pour le plan canicule.

## 13. Quelques graphiques pour illustrer ces 125 alarmes

- **Graphique général des alarmes**



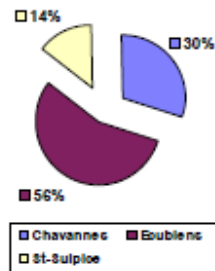
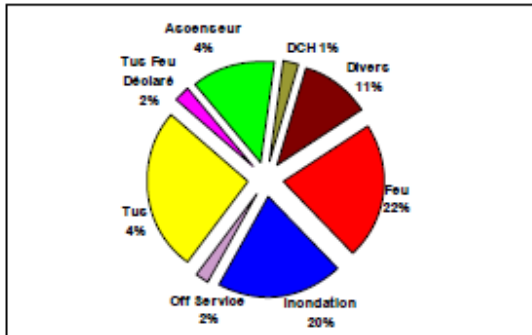
## - Graphiques comparatifs des 4 dernières années



### Service de Défense Incendie et de Secours Statistique des alarmes 2015

Total des alarmes: 125

Nb jours / Alarme: 2.9

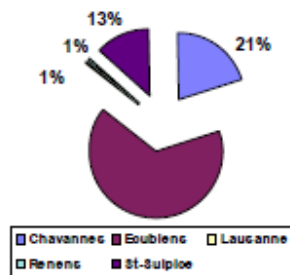
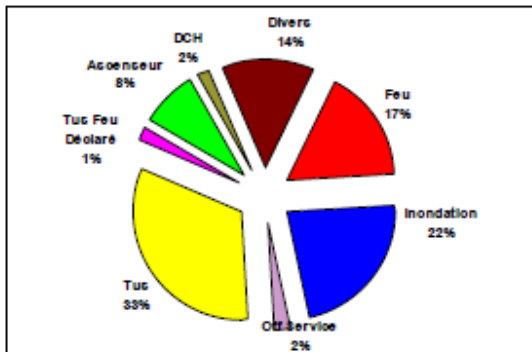


Chavannes: 38  
Ecublens: 69  
St-Sulpice: 18

Total: 125

### Statistique des alarmes 2014

Total des alarmes: 189

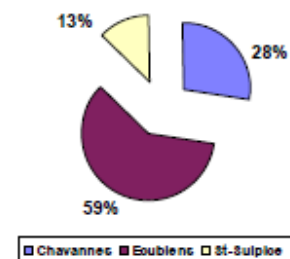
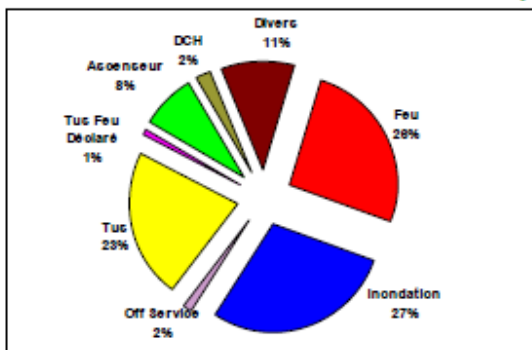


Chavannes: 52  
Ecublens: 103  
St-Sulpice: 34

Total: 189

### Statistique des alarmes 2013

Total des alarmes: 165



Chavannes: 34  
Ecublens: 107  
St-Sulpice: 22

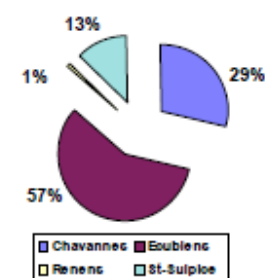
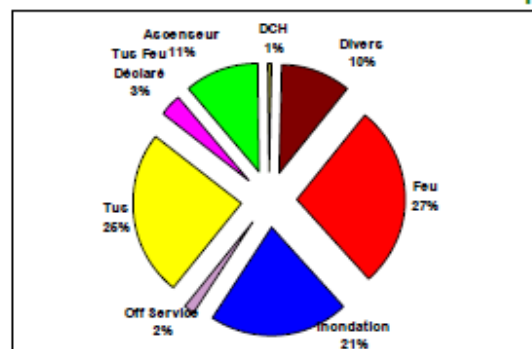
Lausanne: 1

Renens: 1

Total: 165

### Statistique des alarmes 2012

Total des alarmes: 133



Chavannes: 37

Ecublens: 79

St-Sulpice: 17

Renens: 0

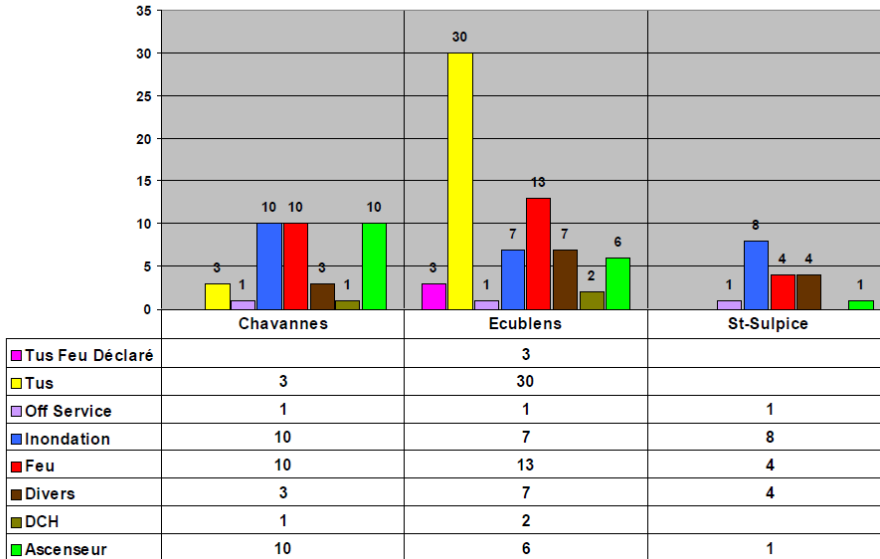
Total: 133



**Service de Défense Incendie et de Secours**  
**Statistique des alarmes 2015**

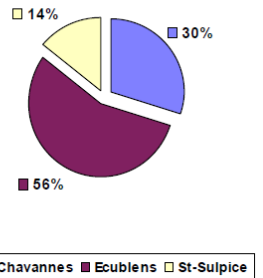


**Total des alarmes: 125**



Chavannes: 38  
 Ecublens: 69  
 St-Sulpice: 18

**Total: 125**



**- Graphiques par tranches horaires**



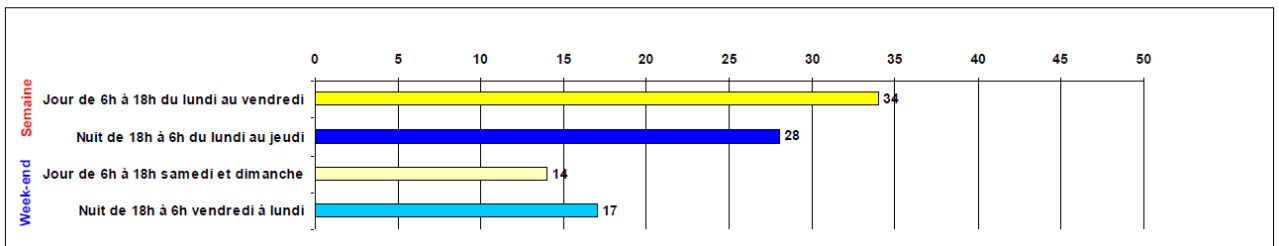
**Service de Défense Incendie et de Secours**  
**Statistique des alarmes 2015**



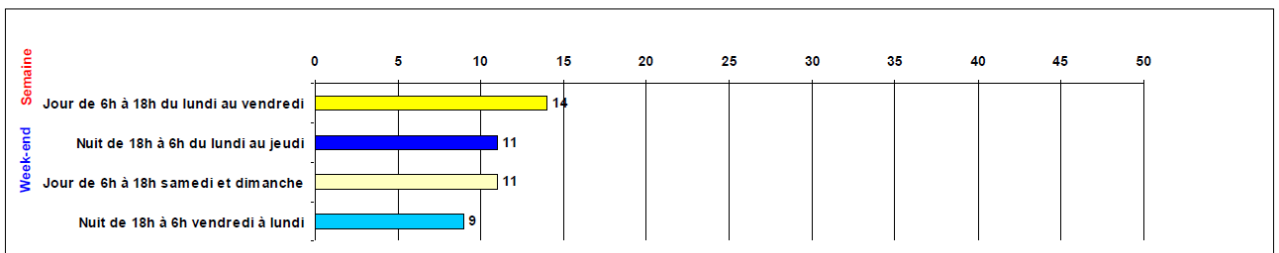
**Total des alarmes: 125**

**Nombre d'interventions par tranche horaire**

**Caserne 1**



**Caserne 2**

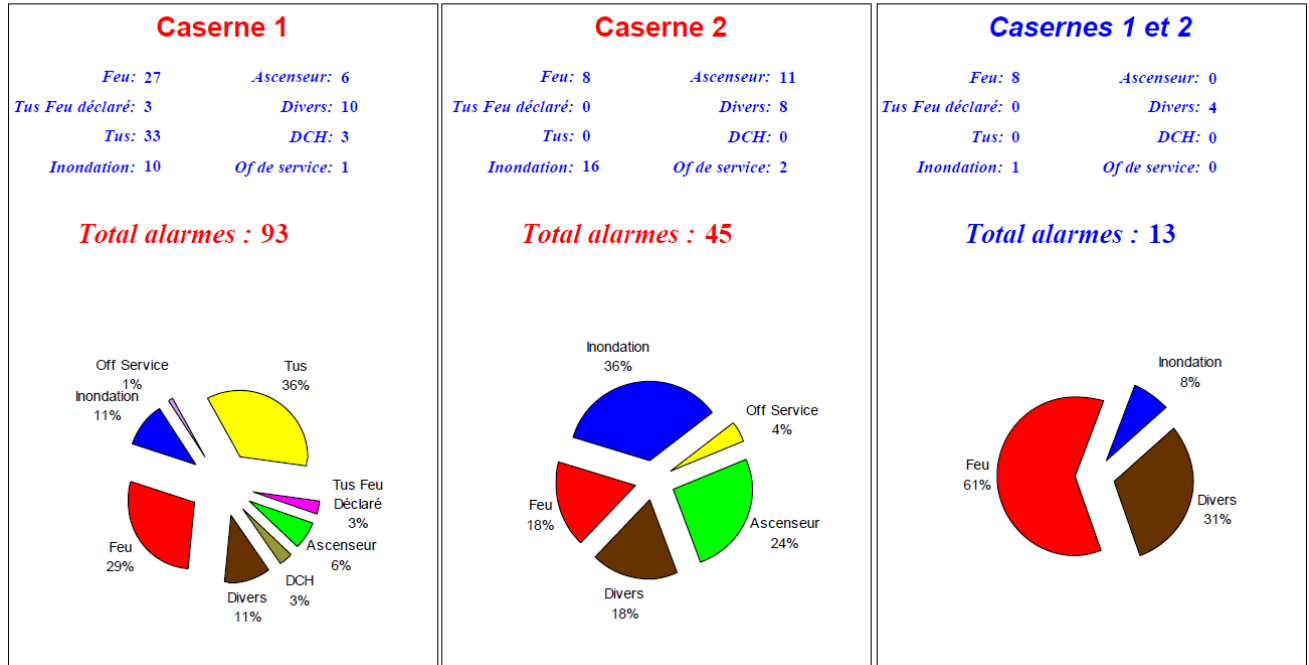




**Service de Défense Incendie et de Secours**  
**Statistique des alarmes 2015**  
**Par caserne**



**Total des alarmes: 125**



- Le dernier lundi de chaque mois les sections techniques des deux sites effectuent l'entretien courant du matériel, des véhicules et de l'équipement des casernes.
- Les sections techniques se sont aussi occupées de réaménager quelques véhicules pour qu'ils soient adaptés au nouveau matériel acquis par le SDIS durant l'année.
- Suite à la mise en place d'un concept de numérotation des véhicules, commun pour les SDIS et les intervenants en intervention, l'ECA a pris en charge l'intégral du parc radio et a fait procéder à la nouvelle programmation par la société MOTCOM SA
- Le SDIS a fait l'acquisition du matériel suivant :
  - Une armoire de séchage pour équipement feu.
  - Une imprimante de format A0 pour instruction.
  - Un sac sanitaire et un défibrillateur pour un véhicule d'officier de service.
  - Du matériel antichute (harnais – gants – casque – élingue).
  - Un écran de projection et un beamer pour la salle EM de la caserne 2.

#### 15. Véhicule

- L'ECA a également procédé, au réaménagement des véhicules et remorque suivant :
  - Caserne 1
    - TP 2000 : pose d'un support de charge pour caméra thermique dans la cabine avant – pose d'une caméra de recul – pose d'une tablette d'aide à l'engagement – aménagement du caisson pour recevoir diverses caissettes matériel de surveillant APR et pour ascenseurs – supports pour lampe de poche pour les intervenants.
    - VM : pose d'une tablette d'aide à l'engagement – aménagement du caisson pour recevoir diverses caissettes matériel de surveillant APR
    - TPM : pose d'une tablette d'aide à l'engagement
    - VCI : pose d'une tablette d'aide à l'engagement
  - Caserne 2
    - TPM : pose d'une tablette d'aide à l'engagement – aménagement cabine pour recevoir divers caissette matériel de surveillant APR et pour ascenseurs – supports pour lampe de poche pour les intervenants.
    - VCI : pose d'une tablette d'aide à l'engagement (payer par le SDIS)
    - VTT : pose d'une tablette d'aide à l'engagement (payer par le SDIS)
    - Remorque APR : modification du caisson pour réaménagement pour du nouveau matériel : caisses de surveillants – balises de marquage de différentes couleurs pour recherche en grande surface – et autres.

## 16. Locaux / Casernes

- Les deux casernes ont également reçu un écran d'information avec les interventions en cours (uniquement Chamberonne) et les ressources engagées. Les informations et mises à jour du système se font par l'intermédiaire d'un boîtier de données à distance branché sur le réseau téléphonique.

## 17. Diverses activités

- Les plus importantes :
  - Représentation du SDIS au concours cantonal de la FVSP, par une équipe tonne-pompe qui est sortie 4<sup>ème</sup> et une équipe motopompe est sortie 1<sup>ère</sup>.
  - Continuation de l'activité physique hebdomadaire avec des activités soit en piscine et course à pied, ainsi qu'un suivi médical en collaboration avec le Dr. Simon, ceci pour augmenter la réussite aux tests de performance instaurés par l'ECA pour les porteurs d'Appareils de protection respiratoire (APR).
  - Suivi de modifications des aide-mémoires et consignes pour le personnel DAP et DPS, pour la bonne marche du service.
  - Formation technique du personnel DPS sur les nouvelles acquisitions de l'année.
  - Plan canicule, engagement du SDIS suite à l'activation par la préfète sous la direction du service de la santé Publique (SSP) pour des visites à domicile aux personnes âgées de 80 ans et plus qui sont seules.
  - Contrôle des bornes-hydrantes des 3 communes.
  - Exercice d'envergure sur le site des archives cantonales.
  - Revue du SDIS sur la commune de Chavannes au collège de la Concorde, avec différents chantiers.
  - Participation au recrutement cantonal, organisé conjointement par la FVSP et l'ECA.
  - Elaboration du programme, des thèmes d'instructions 2016
  - Formation continue du groupe antichute et formation de ceux-ci par nos deux formateurs.
  - Exercice de collaboration avec la POL, USR et les SDIS de Malley et Sorge avec pour thème l'évacuation d'un bâtiment avec la prise en charge des impliqués par la Pol.
  - Assuré le suivi des sections DPS et DAP, suite à leur séparation pour les exercices 2015.
  - Assuré le suivi de l'école de formation pour nos nouveaux DPS qui comprend 5 soirées de formation de base DPS et 4 soirées de préparation aux cours cantonaux APR.
  - Recrutement élargi sur les 3 communes pour 2016.
  - Coordination pour divers gros chantiers sur Ecublens, Chavannes et St-Sulpice.
  - Participation du commandant et du remplaçant à différentes séances pour VIDIS 20-25 avec la société TC (Team Consult) et l'ECA.
  - Représentation du SDIS au rapport annuel de l'ORPC ROL.
  - Représentation du SDIS au rapport annuel du SDIS Malley.
  - Représentation du SDIS au rapport annuel du SPSL SDIS Lausanne - Epalinges.
  - Représentation du SDIS à la cérémonie d'assermentation de la POL (Police de l'Ouest Lausannois) à Chavannes.
  - Représentation au SDIS Sorge lors de leur revue annuelle.
  - Représentation du SDIS au Téléthon les vendredi 5 et samedi 6.12.2015.
  - Fenêtre de l'Avent à Ecublens.

## 18. Commission consultative du Feu

- Activités de la CCF :

Durant cette année, la CCF a traité, entre autres, les sujets suivants :

- Acceptation du rapport d'activités du SDIS Chamberonne 2014.
- Acceptation des comptes du SDIS pour l'exercice 2014, après lecture du rapport de la fiduciaire.
- Participation des trois municipaux à différentes séances pour VIDIS 20-25 avec la société TC (Team Consult) et l'ECA.
- Accepté l'engagement sur la base d'un cahier des charges établis par le SDIS, d'une employée administrative à 20% engagée par la commune de Chavannes qui sera financée par le budget du SDIS.
- Acceptation d'achat pour le remplacement de PC devenus obsolètes.
- Participation aux séances du projet VIDIS 20-25 qui concerne la couronne lausannoise par M. Michel Farine, Municipal d'Ecublens délégué au COPIL (ECA – TC – FVSP – représentant d'une autorité), depuis le mois de juillet plusieurs commandants représentent les SDIS dans cette commission, ainsi que le président de la FVSP.
- Courrier de remerciements aux entreprises qui laissent partir leur personnel aux interventions de jour.
- Acceptation du budget 2016 du SDIS et transmission aux Municipalités.



- Acceptation du programme d'instruction 2016 du SDIS, ainsi que des matières instruites sur proposition de l'EM.
- Autorisation de procéder au recrutement élargi pour 2016.
- Représentations diverses lors de manifestations du SDIS.
- Acceptation et procédure d'exclusion de certains membres du SDIS sur proposition de l'EM.
- A accepté de remplacer la revue annuel par un rapport administratif, tout en maintenant une revue quadriennale ou au changement de commandant.

## 19. Conclusion

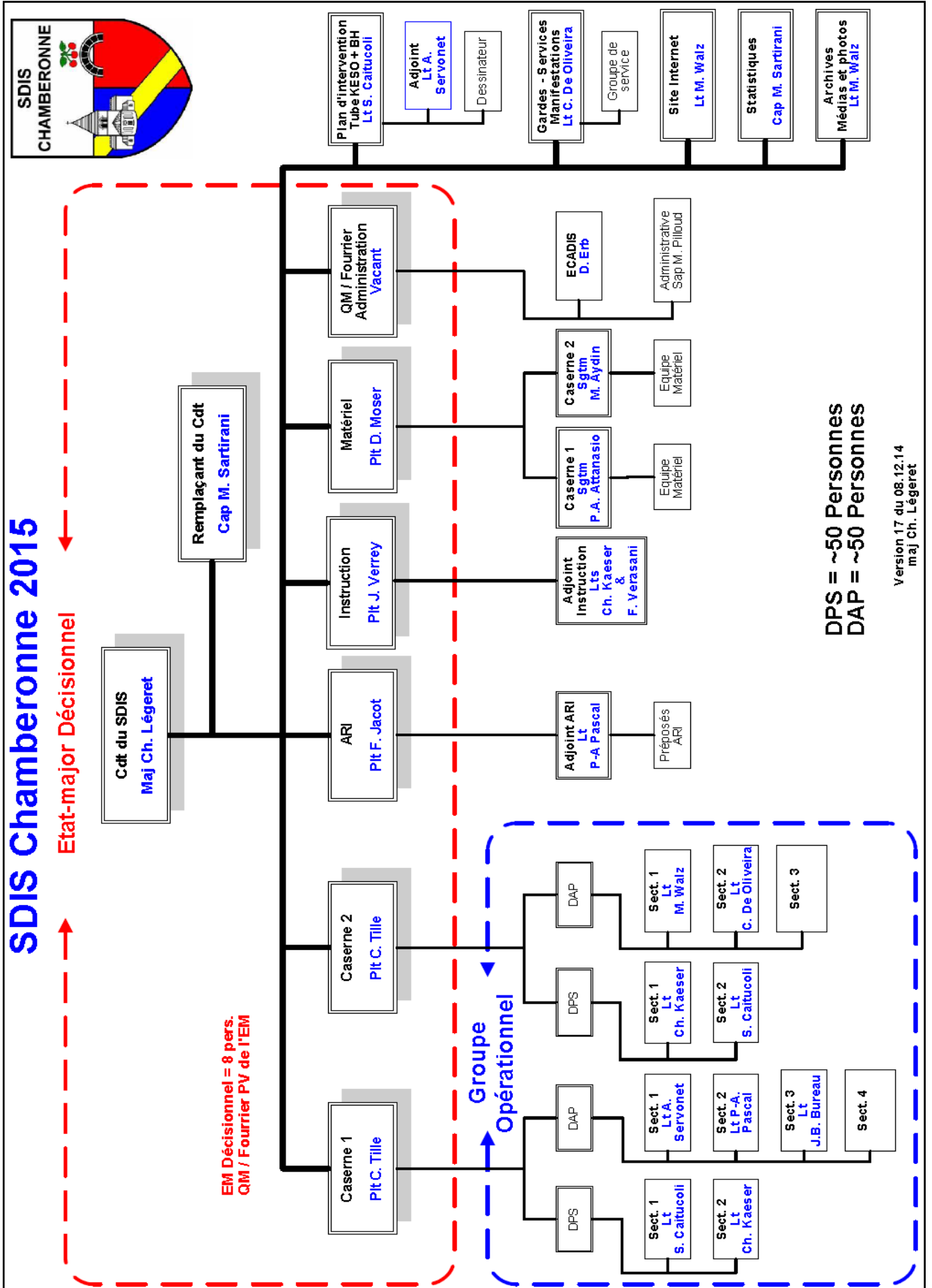
- Les buts fixés en début d'année ont été atteints, c'est-à-dire :
  - ✓ Assurer la permanence 24 heures sur 24 d'un officier de service.
  - ✓ Assurer les départs lors des interventions sur les trois communes.
  - ✓ Compléter les effectifs des groupes d'alarme, spécialement de jour.
  - ✓ Compléter les manques en permis poids-lourd du personnel DPS.
  - ✓ Poursuivre l'instruction permanente aux membres du SDIS.
  - ✓ Assurer la bonne marche administrative et la gestion du budget.
  - ✓ Continuer d'entretenir de bonnes relations avec l'ECA et les services communaux, les SDIS de Sorge et de Malley (Prilly-Renens), la POL et l'ORPC ROL
  - ✓ Rester présent sur les trois communes vis-à-vis de la population et des entreprises.
  - ✓ Présenter aux autorités, à la population et aux entreprises un service de défense incendie et secours avec des prestations professionnelles et opérationnelles en tout temps.
- Les points suivants sont encore à finaliser ou à réaliser:
  - ⇒ Augmenter et maintenir l'effectif DAP du SDIS afin de garantir un réservoir de personnel pour assurer la relève au sein du DPS.
  - ⇒ Continuer de maintenir les effectifs de jour du DPS en suffisance.
  - ⇒ Continuer de garantir un officier de permanence en journée.
  - ⇒ Formation des permis poids-lourd du personnel DPS.
  - ⇒ Consolider la formation ECAWIN et sur l'administration d'un SDIS avec les cours ECA de notre employée administrative.
  - ⇒ Continuer d'améliorer la bonne marche administrative et la gestion du budget.
  - ⇒ Suivi de formation des sapeurs formés à l'antichute sur notre matériel acquis.
  - ⇒ Maintenir une qualité de formation optimale de tous les sapeurs DPS et DAP.

Pour terminer ce rapport, je remercie les Municipalités, la Commission Consultative du Feu (CCF), l'état-major, les officiers, sous-officiers et sapeurs, ainsi que M. Stéphane Oliva et Mme Carine Cottier du service de la bourse de Chavannes, les 3 administrations communales pour l'aide qu'ils m'ont apportée, ainsi que la confiance qu'ils m'ont témoigné pour le bon fonctionnement du SDIS Chamberonne durant cette année de commandement 2015 et j'espère avoir répondu aux attentes des communes et de leur population.

*Le Commandant  
Maj Christophe Légeret*

20. **Liste des abréviations :**

ACVS	Association cantonale vaudoise des samaritains.
APR	Appareil de protection respiratoire.
BLS-AED	basic life support (mesures de base pour sauver la vie). Automated External Defibrillation (défibrillation semi-automatique externe).
CCF	Commission consultative du feu.
CPR	Cardio-pulmonary resuscitation (réanimation cardio-pulmonaire).
CODIR	Comité directeur.
COPIL	Comité de pilotage.
DAE	Défibrillation semi-automatique externe.
DAP	Détachement d'appui.
DCH	Défense contre les hydrocarbures.
DDIS	Division défense incendie et secours de l'établissement cantonal d'assurance.
DPS	Détachement de premier secours.
DPMA	Détachement du poste médical avancé.
DSI	Division secours et incendie du SDIS Lausanne - Epalinges.
ECA	Etablissement cantonal d'assurance incendie et éléments naturels.
EM	Etat-major.
EMCC	Etat-major cantonal de conduite.
EN	Elément naturel.
FAR	Force d'appuis rapide.
FIR	Force d'intervention rapide.
FOAD	Formation ouverte à distance.
FSSP	Fédération suisse des sapeurs-pompiers.
FVSP	Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers.
GAS	Groupe d'appui samaritains.
MP	Motopompe.
OIMDE	Schémas de la donnée d'ordre : Orientation, Intention, Mission, disposition particulière, Emplacements.
PC ROL	Protection civil région ouest lausannois.
POL	Police de l'Ouest lausannois.
SSCM	Service de la sécurité civil et militaire
SDIS	Service de défense contre l'incendie et de secours.
SPSL	Service de protection et sauvetage de Lausanne.
SSO	Soutien sanitaire opérationnel.
TC	Société de consultation spécialisée dans le domaine des pompiers, et des secours en général Team Consulte.
TP	Tonne pompe.
TPM	Transport de personnes et matériel.
TUS	Telekommunikation Und Sicherheit (télécommunication et sécurité, transmetteur d'alarme automatique).
VCI	Voiture chef d'intervention.
VIDIS	Vision intégrée de défense incendie et secours.
VM	Véhicule matériel
VTT	Véhicule tous terrains.



## PROTECTION CIVILE

### **OFFICE RÉGIONAL DE PROTECTION CIVILE (ORPC - ROL) - Rapport d'activité 2014**

#### **Organisation Régionale de Protection Civile – Lausanne Ouest**

L'acceptation du rapport de gestion par l'Assemblée régionale de l'Organisation Régionale de Protection Civile étant postérieur à l'édition du présent rapport, celui-ci pourra être consulté dans son intégralité dès le 15 juin 2016 sur le site internet [www.crissier.ch](http://www.crissier.ch).

#### **Assemblée régionale**

L'assemblée régionale est d'un effectif de 39 membres. Elle s'est réunie deux fois durant l'année 2015, soit :

- Le 16 juin, elle a adopté, sur proposition du comité directeur, le rapport de gestion et les compte 2014.
- Le 22 septembre, elle a adopté, sur proposition du comité directeur, le budget de l'année 2016.

#### **Comité directeur**

Le comité directeur s'est réuni à 3 reprises, les 21 avril, 18 août et 24 novembre, pour la gestion courante de l'ORPC dans le cadre de ses attributions.

Dans le cadre des diverses séances, le comité a validé les préavis liés à la gestion 2014, aux comptes 2014 ainsi qu'au budget 2016.

#### **L'organisation**

##### **Effectif du personnel professionnel (au 31.12.2015)**

L'effectif du personnel professionnel représente 640 % d'ETP (équivalent temps plein) et concerne 8 personnes au 31 décembre 2015. Le potentiel humain des professionnels de l'ORPC sera réexaminé dans les périodes à venir et une adaptation devra être réalisée ; au vu des exigences du domaine de la conduite opérationnelle et de l'instruction, il est envisagé d'engager un chef opérations à plein temps, dont le profil de formation recherché sera axé principalement sur la maîtrise de ces domaines. De plus, les 70 % aujourd'hui vacants dans le domaine « Administration & Technique » seront également partiellement repris par une organisation interne.

#### **Instruction**

##### **Bilan de capacité de la FIROL (porteurs de pager)**

Premier échelon d'intervention de l'ORPC, la Formation d'Intervention Régionale de l'Ouest Lausannois – FIROL, compte 93 personnes dans ses rangs au 31 décembre 2015. Cet effectif demande un entraînement spécifique et son renouvellement est une tâche continue du commandement de l'ORPC ROL.

La diversité des spécialistes qui la composent permet une activité étendue à l'assistance de personnes en hébergement et ravitaillement, à l'engagement de moyens techniques au profit des partenaires, à la conduite et l'exploitation de moyens d'aide à la conduite (AiC) à l'attention des autorités et la collaboration avec les services communaux.

Les contraintes professionnelles des incorporés miliciens de la FIROL influent sensiblement sur leur disponibilité au moment de l'alarme. L'aléatoire de leur entrée en service rapide se doit d'être compensé par un effectif important, garantissant ainsi une disponibilité numérique et pluridisciplinaire suffisante à l'accomplissement de missions d'envergure, tant dans l'ampleur que la durée.

Aujourd'hui encore, la FIROL est composée d'astreints volontaires provenant des différents domaines de l'ORPC et représentant une formation où la proportion de cadres (niveau officier/sous-officier est à plus de 85 %), soit toujours trop largement dominante ; elle se compose de 44 officiers, 37 sous-officiers supérieurs et sous-officiers ; les appointés et soldats ne sont que 12 actuellement. Cette situation était due principalement au fait que les cadres présentaient une plus-value quant aux jours de service nécessaires à l'exercice de cette fonction.

### Personnel incorporé, instruction et intervention

Au 31 décembre 2015, les contrôles de l'effectif dénombrèrent 703 incorporés formés, 345 en réserve et inactifs, soit une stabilité relative par rapport à l'effectif relevé une année auparavant. Malheureusement le constat reste que depuis plusieurs années, les nouveaux incorporés ne compensent pas les départs et que le contingent de base est en diminution permanente (exemples 2014, 40 arrivées /77 départs et 2015, 52 arrivées/59 départs).

### Instruction de base des cadres et spécialistes, perfectionnement

52 jeunes incorporés ont suivi l'école de formation de base au centre de compétence du SSCM à Gollion (CCPP).

49 personnes ont suivi des cours complémentaires aux centres de compétence de Gollion (VD) et d'instruction de Schwarzenburg (CH) et ainsi accomplis 204 jours de service. Le maintien du quota des participants et jours de service de cette catégorie est aussi dû à la prise en compte des « paiements de galons », intitulés aussi stages pratiques et instaurés par le SSCM dès le 01.01.2010.

22 personnes ont obtenu des qualifications leur donnant accès à une formation de cadre et ont été promus à un grade supérieur.

### Cours de répétition, services d'entretien, engagements au profit de tiers

(Organisés par l'ORPC ROL, soit : 1'390 personnes – 3'206 jours de service)

*\* Remarque : La même personne peut être comptée plusieurs fois par le fait qu'elle a accompli des services différents et/ou participé aux phases préparatoires.*

Pos	Domaine	Effectif *	Jours de services
1	Cours de répétition standards, reprise des connaissances de base, acquisition de nouvelles connaissances, entraînement du savoir-faire, appréciation des capacités et gestion des moyens. Aide dans le domaine sanitaire lors des dix journées du don du sang sur les sites de l'EPFL et de l'UNIL.	853	1919
2	Maintien de la capacité d'intervention de la Formation d'intervention régionale.	91	376
3	Entretien du matériel et des constructions.	61	218
4	Services d'utilité collective, interventions.	385	693
	<b>Totaux</b>	<b>1'390</b>	<b>3'206</b>

L'appui à la collectivité et aux partenaires se répartit comme suit :

- Engagement d'urgence « ATOME » du 14 mars au 1er avril 2015
- Missions de l'ORPC ROL, en appui des ORPC Lausanne-District et Gros-de-Vaud :
- Engagement d'urgence « GRANA » du 16 avril 2015
- Engagement d'urgence « Daillens » du 25 au 30 avril 2015
- Plan canicule 2015
  - o Activation du plan canicule par le Conseil d'Etat et la Santé Publique (médecin cantonal) pour les engagements des partenaires dans le cadre du district :
  - o Engagement 1 (2 au 8 juillet 2015)
  - o 342 personnes visitées dans le district lors d'un premier passage
  - o 181 dans une deuxième visite
  - o Engagement 2 (16 au 22 juillet 2015)
  - o 285 personnes visitées dans le district lors d'un premier passage
  - o 144 dans une deuxième visite
  - o Soit un total de 952 visites pour la durée des deux interventions ordonnées par le Conseil d'Etat et la Santé Publique du canton de Vaud, via la Préfecture du district.
- 20 km de Lausanne, le samedi 25 avril 2015
- Tour de Romandie, le dimanche 3 mai 2015
- Destiny, weekend des 3 au 5 juillet 2015
  - 30<sup>ème</sup> Marchethon CF Lausanne
  - 28<sup>ème</sup> TELETHON, les 4 et 5 décembre 2015

## Structure du bataillon

D'un effectif réglementaire de 687 hommes, le bataillon est structuré selon la vision cantonale et regroupe un effectif réel de 703 astreints au 31 décembre 2015. Il comprend entre autres un état-major de 24 officiers dont 18 sont membres de la FIR et porteurs de pagers (l'effectif réglementaire est de 13 officiers pour l'EM), une formation d'intervention (FIR) de 73 cadres et spécialistes, une compagnie d'état-major (cp EM) de 155 incorporés, ainsi que de 5 compagnies (cp Appui/Assist) représentant 420 cadres, spécialistes et soldats du contingent FAR (appui).

Malgré l'équilibre relatif des nombres constaté dans la comparaison entre les effectifs réels et réglementaires, la réalité des proportions entre cadres et soldats des sections est loin d'être idéale.

EM ORPC	13
cp EM	137
cp FIR	117
cp Appui/Assist (5x84)	420
<b>Total</b>	<b>687</b>

## Dispositif logistique et territorial

### Constructions de l'ORPC et gestion des abris publics et privés

Entretenues par le personnel professionnel et de milice, les 11 constructions de protection, un atelier/hangar, les 4 locaux annexes et les bureaux de l'administration composent l'essentiel du parc immobilier géré et utilisé par l'ORPC. Régulièrement contrôlés par les instances fédérales et cantonales, ces ouvrages sont pour la plupart en bon état et opérationnels.

17 locations de dortoirs, cuisines et réfectoires ont été comptabilisées sur toute l'année ; elles sont réparties dans les catégories suivantes : 9 du domaine privé, 8 des sociétés locales des communes de l'Ouest lausannois, ainsi que des Hautes Ecoles (UNIL/EPFL).

Les contrôles périodiques de l'entretien des abris privés se sont déroulés à raison d'une semaine de cours en mars et une autre en octobre. Au total ce sont 126 abris (5155 places protégées) qui ont été visités ; 92 sont conformes et en ordre ; les 34 autres seront ou reconduits en 2016, ou considérés comme de pleine valeur sitôt enregistrée la réception de la facture validant les travaux de remise en état légers signifiés aux propriétaires.

### Véhicules d'intervention

A ce jour, l'Organisation a une "flotte" de 7 véhicules (5 bus de transport Vito-Mercedes et 2 Puch /8 places) tous sont la propriété de l'ORPC; le 7<sup>ème</sup> et dernier véhicule acquis du type Vito-Mercedes (4 X 4) pour transport de personnes et traction de remorques de matériel a été commandé en août et conformément au budget 2015 ; sa préparation finale a été exécutée en décembre et la livraison programmée au 19 janvier 2016.

### Dispositif d'alarme POLYALERT et essais de sirènes

Au 25 novembre 2015, 448 sirènes fixes du dispositif cantonal vaudois ont été migrées du système INFRANET sur POLYALERT. Les essais de sirènes sont planifiés le 3 février 2016.

## Situation AGILE

Depuis février 2015, l'application des phases prévues dans le projet « AGILE » est en cours. Concrètement, le contingent du détachement cantonal s'agrandit et poursuit le développement de ses structures. Aux 6 régions de PCi déjà constituées selon le concept de la réforme, dont l'Ouest Lausannois, est venue s'adjoindre une 7<sup>ème</sup>, l'ORPC Broye-Vully (fusion des ORPC de Payerne – Moudon – Avenches). Pour la suite et d'ici 2018, il s'agit de permettre la mise en œuvre des trois dernières encore manquantes au projet final des 10 régions « bataillonnaires » au niveau de chaque district.

TOURISME
----------

**COMMISSION INTERCOMMUNALE DE LA TAXE DE SÉJOUR - RAPPORT 2015**

Au cours de l'année 2015, l'hôtellerie a enregistré en Suisse 35,6 millions de nuitées, ce qui représente une baisse de 0,8 % (-305'000 nuitées) par rapport à l'année 2014. La demande étrangère génère 19,6 millions de nuitées, soit une diminution de 1,7 % (- 331'000 nuitées). L'année 2015 a été marquée par l'abandon du taux plancher entre le franc suisse et l'euro. Cette mesure a certainement influencé la demande étrangère, notamment européenne. Les hôtes suisses affichent 16,1 millions de nuitées, soit un résultat stable (+ 0,2 % / + 26'000 nuitées).

Avec 2,67 millions de nuitées, le bilan 2015 des hôteliers vaudois constitue un nouveau record depuis l'introduction de la statistique de l'hébergement touristique sous sa forme actuelle en 1992. Par rapport à l'année précédente, les nuitées vaudoises ont progressé de 0,7 % (+ 19'000). Le recul de fréquentation des hôtes de la zone euro (-6,1 %) a été compensé par la fidélité des hôtes suisses (+7,6 %) et la progression constante des visiteurs des marchés émergents, en particulier ceux des Pays du Golfe (+11,2 %) et de Chine (+5,8 %).

En ce qui concerne l'évolution du tourisme lausannois, En ce qui concerne l'évolution du tourisme lausannois, nous pouvons relever une augmentation de près de 2 % des nuitées avec un total de 1'133'031. Notre ville et son agglomération se situent au-dessus de la moyenne suisse (-0.8 %) et vaudoise (+0.7 %). Nos visiteurs suisses représentent une part de marché prépondérante avec 43.7 %, soit une augmentation de 7.5% par rapport à 2014. Le marché européen représente un peu moins de 35 % de nos nuitées, en légère baisse sur les pays de la zone Euro. Les pays dits lointains représentent 21.3 %. Les plus fortes progressions en 2015 sont l'Afrique (+29,1 %), les pays du Golfe (+23.3 %) et la Chine (13.1 %).

Le relevé des montants versés à Mobilis pour la Lausanne Transport Card étaye ce constat. Sur la base du décompte des nuitées transmis par Lausanne Tourisme, le versement du Ferl s'inscrit à :

2013 :	CHF	1'021'315.00
2014 :	CHF	1'055'634.00
2015 :	CHF	1'073'428.00

Au cours de l'année sous revue, la commission s'est réunie trois fois : le 10 février, le 29 mai et le 6 novembre 2015. Lors de ces séances, elle a décidé d'octroyer les subventions suivantes pour un montant total de CHF 1'366'000.00.

---

CHF	40'000.00	Lausanne Tourisme : bureau des congrès de Lausanne
CHF	150'000.00	Lausanne Tourisme : développement du site internet, confirmation 3 <sup>ème</sup> tranche de soutien
CHF	40'000.00	Lausanne/Pully For Noise Festival
CHF	25'000.00	Festival'entre 2
CHF	9'000.00	Week-end musical de Pully
CHF	20'000.00	Fête de la musique, Lausanne
CHF	80'000.00	Good Festival, accord de principe
CHF	50'000.00	Lausanne Tourisme : congrès ACIE 2015

---

CHF	40'000.00	Un grand Carillon pour l'Abbaye de Montheron , nouveau projet
CHF	20'000.00	Enquête marketing urbain
CHF	50'000.00	Union mondiale des villes olympiques : 2 <sup>ème</sup> édition du « Smart Cities & Sport Summit »
CHF	50'000.00	40 ans de la Collection de l'Art Brut
CHF	35'000.00	Objectif Gare
CHF	33'000.00	4 <sup>ème</sup> édition du Festival Lausanne Lumières
CHF	30'000.00	Compagnie Linga
CHF	12'000.00	Cinéma City Club Pully
CHF	10'000.00	Equiterre : projet « Les petits déj' et brunchs du terroir »
CHF	20'000.00	40 <sup>ème</sup> édition d'Athletissima

---

CHF	12'000.00	Eglise St-Françoise : projets d'application native pour smartphone et de site internet
CHF	15'000.00	Championnat d'Europe U-20 de rink-hockey, Pully, octobre 2016
CHF	90'000.00	Lausanne Tourisme : brochure accueil : Lausanne Incontournables
CHF	50'000.00	Lausanne Tourisme : guide touristique. « Un grand Week-end à Lausanne et environs
CHF	170'000.00	Lausanne Tourisme : création d'un nouveau site internet Phase 1 : 2016 : mise en place du nouveau CMS, de la migration des deux systèmes et de l'adaptation du nouveau système
CHF	150'000.00	Phase 2 : 2017 : développement du nouveau site
CHF	50'000.00	Lausanne Tourisme : couverture de déficit 2015 suite aux retards de mise en œuvre de la nouvelle taxe de séjour
CHF	100'000.00	Label Suisse 2016
CHF	15'000.00	Chalet des Enfants : publication d'un livre consacré à l'histoire de la Maison

Outre, les subventions ci-dessus, le FERL a versé, en 2015, des soutiens liés à des décisions d'années antérieures. La réalisation de ces projets figure dans des rapports précédents.

Le produit de la taxe de séjour est attribué au FERL à raison de 50 %.

Durant l'année sous revue, les communes membres de la commission intercommunale de la taxe de séjour ont engagé un processus de révision du règlement sur la taxe de séjour. Un certain nombre de difficultés sont apparues durant le processus d'adaptation du règlement, entraînant un report de son entrée en vigueur au début 2016. Les problèmes sont aujourd'hui réglés.

*6 avril 2016 / V. Jaques / Devcom / Ville de Lausanne*



## SECURITÉ SOCIALE

### **AJESOL – Association pour l’Accueil de Jour des Enfants du Sud-Ouest Lausannois (Chavannes-près-Renens, Ecublens et Saint-Sulpice)**

Les trois communes de Chavannes, Ecublens et Saint-Sulpice forment le réseau d'accueil de jour du Sud-Ouest lausannois, répondant ainsi aux exigences de la loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE).

L'AJESOL propose trois types d'accueil :

- L'accueil familial de jour (environ 40 accueillantes agréées s'occupant d'un peu plus de 120 enfants).
- L'accueil préscolaire (5 structures accueillant les enfants dès leur naissance jusqu'à l'entrée à l'école).
- L'accueil parascolaire (5 unités accueillant les enfants dès le début de leur scolarité et jusqu'à 12 ans).

Les organes de l'association sont l'Assemblée générale, composée des délégués de chaque commune et le Comité directeur. La commune de Saint-Sulpice a droit à 4 délégués (dont un siège au Comité directeur).

### **Composition du comité au 31.12.2015**

<b>Manzini</b>	Pascale	Municipale à Ecublens, présidente
<b>Laabar</b>	Loubna	Municipale à Chavannes-près-Renens, vice-présidente
<b>Merminod</b>	Anne	Municipale à Saint-Sulpice, membre
<b>Nicod</b>	Serge	Chef de service à Ecublens, caissier
<b>Pahud</b>	Patrick	Adjoint au Chef de service à Ecublens, secrétaire dès le 1 <sup>er</sup> juillet
<b>Bignens</b>	Brigitte	Assistante du Chef de service à Ecublens, membre dès le 1 <sup>er</sup> juillet

### **Délégués de Saint-Sulpice à l'Association**

#### ***Commune de Saint-Sulpice***

<b>Merminod</b>	Anne	Conseiller municipal
<b>Clerc</b>	Alain	Syndic
<b>Kaeser-Moser</b>	Alice	Conseillère communale
<b>Willi</b>	Corinne	Membre du comité APE Saint-Sulpice

### **Activités 2015**

#### ***Accueil familial de jour :***

Il se compose de 45 accueillantes en milieu familial (AMF) qui ont assuré la prise en charge de 276 enfants pour un total de 131'240 heures d'accueil durant cette année. Notre coordinatrice consacre une bonne partie de ses tâches au suivi, au soutien et à la surveillance de nos accueillantes. Aussi, des visites régulières sont organisées au domicile des accueillantes. Cette année, ce ne sont pas moins de 71 visites qui ont été effectuées. Celles-ci permettent d'évaluer les conditions d'accueil et de surveiller la qualité de la prise en charge des enfants.

#### ***Accueil collectif préscolaire :***

Le CVE Domino a intégré l'administration communale d'Ecublens le 1<sup>er</sup> janvier 2015. La capacité d'adaptation du personnel de la structure Domino a été fortement sollicitée tant sur le plan organisationnel que sur le plan de la gestion de la structure.

Une transformation des locaux, destinée à améliorer les conditions d'accueil en nursery, a permis d'atteindre, à la rentrée d'août 2015, la capacité de placement initialement prévue de 15 bébés.

#### ***Accueil parascolaire :***

Les besoins en places d'accueil parascolaire sont importants. Bien que les accueillantes en milieu familial participent activement à cet accueil, le nombre de places disponibles ne suffit pas à satisfaire les demandes. Des projets sont en cours d'élaboration sur la Commune d'Ecublens alors que l'UAPE « La Plage des Pirates » à Saint-Sulpice a inauguré ses locaux à la rentrée scolaire d'août dans le nouveau collège.

## Structures du réseau

### **Accueil familial de jour**

Nbre d'accueillantes en milieu familial (115 places préscolaires + 47 places parascolaires)	176
Nbre d'enfants accueillis	154

### **Accueil collectif préscolaire (garderies - en places)**

Domino, Ecublens	66
Les Bout'choux, Ecublens	49
Les Petits Loups, Ecublens	22
Capucine, Chavannes-près-Renens	10
Les Croc'cerises, Chavannes-près-Renens	34

### **Accueil parascolaire (en places)**

UAPE Domino, Ecublens	36
APEMS, Antenne Coquerellaz Ecublens (après-midi)	24
UAPE La Concorde, Chavannes-près-Renens	36
UAPE La Plaine, Chavannes-près-Renens	36
UAPE La Plage des Pirates, Saint-Sulpice	48

Accueil de 276 enfants au sein de 162 places d'accueil préscolaire  
 Accueil de 328 enfants au sein de 192 places d'accueil parascolaire  
 Au total 1'050 enfants ont été accueillis au sein du réseau AJESOL en 2015

## Finances

Les charges administratives de fonctionnement de l'AJESOL sont réparties selon le nombre d'habitants. Les coûts du préscolaire sont répartis en fonction des places occupées. L'accueil parascolaire est entièrement à charge de la commune de "domicile" de la structure.

L'accueil familial fait l'objet d'un décompte spécifique qui répartit les charges administratives au nombre d'habitants et les charges de l'accueil en fonction de la consommation.

Les participations des parents sont quant à elles comptabilisées en fonction du lieu de domicile pour les trois types d'accueil.

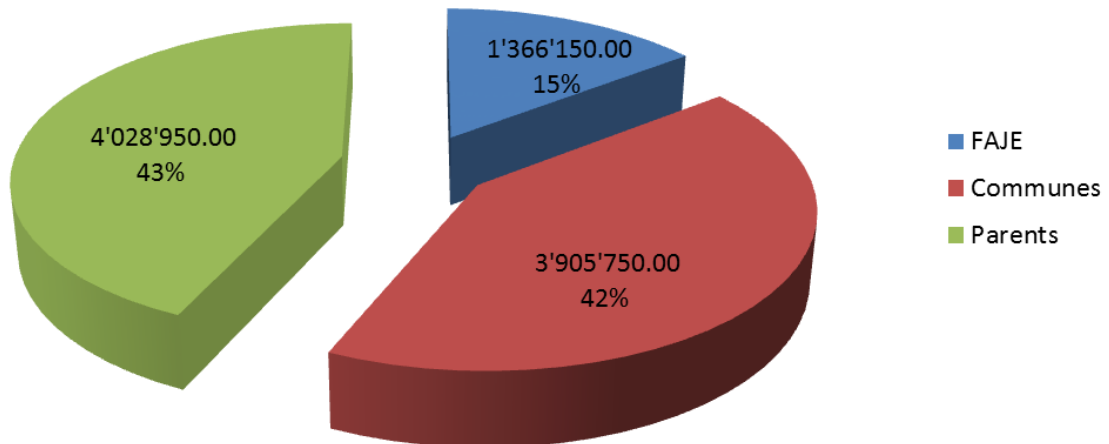
Le premier des deux tableaux ci-après résume l'investissement global des communes à l'accueil de jour des enfants. Les subventions de la FAJE, directement attribuées aux structures, sont déjà déduites des charges pour les trois types d'accueil.

Le deuxième montre la répartition du financement de l'ensemble du réseau entre les parents, les communes et la FAJE.

	Ecublens	Chavannes	Saint-Sulpice
<b>Charges de l'AJESOL</b>	<b>95'783.32</b>	<b>55'393.05</b>	<b>25'600.65</b>
<b>Charges nettes structures préscolaires</b>	<b>2'608'378.45</b>	<b>1'719'663.95</b>	<b>544'022.35</b>
<b>Charges nettes structures parascolaires</b>	<b>708'759.73</b>	<b>851'753.75</b>	<b>384'381.49</b>
<b>Charges nettes accueil familial de jour</b>	<b>418'715.40</b>	<b>420'235.40</b>	<b>53'935.25</b>
<b>Participation des parents</b>	<b>- 1'909'746.80</b>	<b>- 1'337'094.40</b>	<b>- 734'038.45</b>
<b>Excédent de charges à couvrir</b>	<b>1'921'890.10</b>	<b>1'709'951.75</b>	<b>273'901.29</b>



## Comptes 2015: Répartition des coûts du réseau AJESOL Fr. 9'300'850.00



### Mot de la Présidente

L'AJESOL est toujours en attente de l'implémentation du revenu déterminant unifié pour l'accueil de jour des enfants dans tout le canton. L'agenda politique étant ce qu'il est, nous pouvons espérer avoir le cœur net à ce sujet d'ici à la fin 2016. Cette mise en œuvre d'un revenu déterminant LAJE impliquera la modification des barèmes pour l'accueil pré et parascolaire. Ces modifications seront présentées à l'AG de l'AJESOL dès qu'il aura été possible de les réaliser.

Des places d'accueil en parascolaire pour les vacances scolaires sont disponibles dans la structure chavanoise de la Concorde. Pour le moment les places, prioritaires pour les utilisateurs de la structure, sont ouvertes aux utilisateurs du réseau AJESOL. Nous espérons que cette nouvelle offre complémentaire pendant les vacances scolaires connaîtra un accueil positif de la part des parents.

### Conclusion

Fin 2015 la liste d'attente centralisée fait état de 72 demandes non satisfaites en préscolaire. La liste d'attente pour les places d'accueil parascolaire n'est pas significative encore à la fin 2015. Elle le sera au printemps 2016, période pendant laquelle se font les inscriptions pour la rentrée scolaire.

Il peut être relevé que le programme de la liste d'attente centralisée est un bon outil pour élaborer la statistique de la demande en place d'accueil sur notre réseau.

La possibilité de faire des conventions entre les trois réseaux d'accueil de jour de l'Ouest lausannois est toujours à l'ordre du jour et les démarches seront entamées en 2016.

Le personnel de l'AJESOL ainsi que celui de toutes les structures d'accueil est vivement remercié pour tout le travail accompli de manière qualitative au service des enfants des Communes membres de l'AJESOL.

*Au nom du comité de l'AJESOL  
La Présidente : Pascale Manzini*

**ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR** (Structure d'Ecublens, Chavannes-près-Renens et Saint-Sulpice)**Situation accueillantes 2015**

<b>Accueillantes au 31.12.2015</b>	<b>45</b>
Ecublens	25
Chavannes-près-Renens	17
Saint-Sulpice	3
<b>Cessations d'activité du 01.01.2015 au 31.12.2015</b>	<b>3</b>
Ecublens	0
Chavannes-près-Renens	3
Saint-Sulpice	0
<b>Accueillantes agréées en 2015</b>	<b>5</b>
Ecublens	2
Chavannes-près-Renens	3
Saint-Sulpice	0

En 2015, nous avons reçu 14 candidatures pour les accueillantes familiales.

Au terme des enquêtes :

- 5 nouvelles accueillantes obtiennent leur autorisation provisoire.
- 2 accueillantes sont en cours d'évaluation.
- 4 renoncent après avoir eu connaissance des conditions salariales et sociales.
- 4 ne sont pas retenues ne remplissant pas les critères de sélection, à savoir, maîtrise du français insuffisante, logement trop petit, instabilité financière.

Au long de cette année, 3 accueillantes ont cessé leur activité, 2 ont souhaité changer d'orientation professionnelle, 1 a pris sa retraite.

Le nombre d'accueillantes reste relativement stable entre les départs et les arrivées dans le réseau.

**Offres en place d'accueil 2015**

<b>Placements 2015</b>	<b>Ecublens</b>	<b>Chavannes-près-Renens</b>	<b>Saint-Sulpice</b>	<b>Total</b>
Nombre d'enfants placés durant l'année	39	42	7	<b>88</b>
Résiliations conventions	46	57	16	<b>119</b>
Placements effectifs au 31.12.2015	74	64	16	<b>154</b>
Nombre d'enfants en liste d'attente au 31.12.2015	8	12	3	<b>23</b>
Autres solutions	8	5	1	<b>14</b>

**Le nombre d'enfants placés dans le courant de l'année 2015 est de 88.** Nous constatons une légère diminution par rapport à l'année précédente. En revanche, il y a eu 119 résiliations de contrats de placements, ce qui représente une forte augmentation par rapport à l'année dernière. Le nombre des places dénombrées au 31 décembre 2015 y compris les écoliers est de 154.

Les parents s'adressent régulièrement à la structure de coordination dans le but d'obtenir des renseignements sur les démarches à effectuer en vue d'un placement, les coûts, les disponibilités, etc. Par ailleurs, les demandes de certains parents pour l'accueil pendant les vacances scolaires sont souvent réitérées. Nous nous efforçons d'y répondre dans la mesure de nos possibilités.

En plus, la facturation et autres tâches administratives constituent également un surcroît de travail.

Cette année, on dénombre au total 131'240 heures facturées aux parents, ce qui constitue une très légère diminution par rapport à l'an dernier.

Enfin, la recherche des places d'accueil nécessite du temps. Une certaine créativité est parfois nécessaire et lorsque des solutions sont proposées, les démarches entreprises ne se concrétisent pas toujours, soit parce que les parents ont trouvé une place dans une crèche ou l'aide d'un proche. Ce qui peut engendrer quelque fois découragement et déception.

Par rapport à la liste d'attente centralisée, devenue opérationnelle en juillet 2014, elle permet de mieux gérer les placements, en particulier d'avoir une meilleure visibilité du nombre d'enfants en attente. Cela engendre aussi des nouvelles collaborations avec les structures d'accueil collectif de jour et les échanges s'avèrent fort enrichissants.

### **Activités**

En ce qui concerne, le suivi, le soutien et la surveillance, des visites régulières sont organisées au domicile des accueillantes. Cette année, ce ne sont pas moins de 71 visites qui ont été effectuées. Celles-ci permettent d'évaluer les conditions d'accueil et de surveiller la qualité de la prise en charge des enfants.

De plus, l'accès à la permanence téléphonique durant la semaine permet d'entretenir des contacts réguliers. Les accueillantes appellent volontiers pour faire part de leur difficultés et demander conseil afin de trouver de solutions adaptées. Ces échanges permettent de stimuler la réflexion, d'accompagner et de favoriser la disposition d'un environnement favorable au bon développement de l'enfant.

Les entretiens de médiation, c'est-à-dire la mise à jour des conflits entre les parents et les accueillantes occupent une place de plus en plus importante.

En outre la demande des placements en dépannage ne cesse d'augmenter.

### **Formation accueillantes**

En 2015, 7 accueillantes ont suivi, avec succès la formation de base comprenant 24 heures de cours, préparation utile à leur activité. Ce moment formateur qui se veut également convivial, permet de créer des contacts plus étroits entre pairs et de partager des expériences communes. Lors de la remise d'attestation un apéritif leur est offert, en présence des autorités et de la coordinatrice. C'est l'occasion de les remercier et de leur témoigner de la reconnaissance.

Par ailleurs toutes les accueillantes ont participé à une rencontre de formation continue organisée par la communauté d'intérêt pour l'accueil familial de jour sur le thème « l'accueillante face à un parent difficile ».

En lieu et place de la rencontre annuelle, les accueillantes ont suivi la formation « premiers secours petite enfance », dans le cadre des samaritains de la commune d'Ecublens. Elles ont fort apprécié.

Par ailleurs, au vu de leur succès grandissant trois rencontres « relais contacts » ont eu lieu et seront reconduits en 2016.

C'est l'occasion de prendre du recul par rapport au travail quotidien et de partager des réflexions communes. L'éclairage d'un professionnel avisé, pendant ses moments de partage, est précieux.

Aussi, pour la deuxième année consécutive, un souper annuel a été organisé. Ce moment de partage s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

### **Collaboration- Formation continue**

La collaboration se poursuit avec les partenaires du Centre Social Régional (CSR), de l'Office de l'accueil de jour des enfants (OAJE), des écoles de formation (EESP), de la fondation d'accueil de jour des enfants (FAJE), de la communauté d'intérêt pour l'accueil familial de jour (CIAFJ), des garderies du réseau AJESOL et autres associations liées au domaine de la petite enfance. Nous les remercions pour leur précieuse collaboration.

3 rencontres ont été organisées dans le cadre de l'OAJE avec les coordinatrices régionales. Ces moments de partage et de réflexion sont importants car ils constituent un appui considérable, d'abord au niveau juridique, puis par rapport à des questions d'ordre général et enfin pour des échanges avec d'autres professionnels sur des problématiques rencontrés dans la pratique.

En 2015, la coordinatrice a participé également à :

- 6 séances d'analyse de pratique dans le cadre de l'EESP (Ecole d'Etudes Sociales et Pédagogiques).
- Une journée de formation organisée par fédération suisse de l'accueil familial de jour, sur le thème « accueil extrafamilial d'enfants : les défis qui posent les nouvelles familles » au pluriel avec l'intervention de Chantal Valenzuela-Schaller, directrice de l'Office familial de Fribourg, licencié en sciences sociales, consultation conjugale et familiale et Mme Chloé Lavanchy Scaiola, dr PhD Psych. Collaboratrice de recherche du Centre d'Etude de la Famille du CHUV, Lausanne.

## **Conclusion**

Les demandes des parents pour de solutions de garde pour leurs enfants ne cessent pas de croître. Par ailleurs, les demandes pour l'accueil pendant les vacances scolaires sont souvent réitérées. Nous nous efforçons d'y répondre dans la mesure de nos possibilités.

Pour conclure, nous tenons à relever que les accueillantes réalisent un travail de qualité auprès des enfants accueillis et assument une grande responsabilité. Leur reconnaissance n'est pas toujours à la hauteur de leurs espoirs ce qui peut occasionner, parfois démotivation et frustration. Nous les remercions pour leur implication tout au long de l'année.

*Maria Gomez*  
Coordinatrice de la structure

## **ARASOL - Association Régionale pour l'Action Sociale dans l'Ouest lausannois**

### **CENTRE SOCIAL RÉGIONAL DE L'OUEST LAUSANNOIS**

(Bussigny-près-Lausanne, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens, Saint-Sulpice et Villars-Ste-Croix)

Bureaux : av. du 14-Avril 8, 1020 Renens

**Les organes de l'Association, au 31.12.2014, sont :**

#### **CONSEIL INTERCOMMUNAL**

Président : M. David **METZGER**, Conseiller communal, Crissier  
Déléguées pour Saint-Sulpice : Mme Claude **PROBST**, Conseillère communale  
Mme Florence **ROMANZINI**, Conseillère communale

#### **COMITÉ DE DIRECTION**

Présidente : Mme Susanne **PERRUDET**, Conseillère municipale, Villars-Ste-Croix  
Déléguée pour Saint-Sulpice : Mme Anne **MERMINOD**, Conseillère municipale

### **ARASOL - Rapport d'activité succinct 2015**

#### **Centre Social Régional**

#### **Revenu d'insertion / RI - Appui social**

Au niveau du volume de dossiers, respectivement de personnes au bénéfice du Revenu d'Insertion, la tendance amorcée en 2014, soit celle d'une stabilisation et d'une légère diminution, s'est poursuivie en 2015.

Le nombre de dossiers RI traités, dans notre région au cours de l'année, a évolué de la manière suivante :

	<u>Année 2015</u>	<u>Année 2014</u>
Moyenne mensuelle au cours du premier trimestre	1'088	1'171
Moyenne mensuelle au cours du second trimestre	1'091	1'195
Moyenne mensuelle au cours du troisième trimestre	1'069	1'152
Moyenne mensuelle au cours du quatrième trimestre	1'197	1'162

Comme on peut le constater, la comparaison met en exergue une légère baisse sur chacun des trois premiers trimestres comparés, entre les années 2015 et 2014, avec une hausse ponctuelle très modérée sur le dernier trimestre.

Un changement intéressant a été introduit en juillet 2015, soit la mise en place pour l'ensemble des CSR d'un poste d'assistant/e social/e supplémentaire afin de créer un petit groupe de professionnels spécialisé dans la prise en charge des jeunes adultes.

Ceux-ci ont notamment comme mission d'inclure les parents dans la réflexion, de manière structurée, afin de convenir avec eux de l'effort à réaliser pour l'insertion professionnelle de leur fils ou fille (formation professionnelle prioritairement à tout statut d'attente de prise d'emploi hypothétique sans formation).

En termes simples, l'objectif est que les parents d'un/e jeune sollicitant le RI soit autant impliqués, sur les questions de soutien à l'insertion comme sur les questions financières, que les parents ayant des enfants en apprentissage ou aux études.

La décision du Chef de département d'augmenter l'effectif dans ce but a inclus le prélèvement du financement de ce poste sur les réserves de chaque région d'action sociale.

Au plan de la gestion du personnel du CSR, l'année sous revue a été marquée par 5 collaboratrices ayant bénéficié d'un congé maternité et de 2 absences pour maladie de longue durée. Cette situation particulière s'est ajoutée à un phénomène général constaté dans l'ensemble des CSR concernant la charge de travail importante, particulièrement au sein des gestionnaires de dossiers, où un turnover a été constaté.

Cela a amené l'ensemble des régions d'action sociale du canton à mandater une analyse externe sur la pénibilité et l'adéquation des moyens à disposition pour réaliser la tâche.

Notre CSR a été particulièrement concerné par ce phénomène au cours de 2015 et du début 2016, qui se traduit par un turnover plus élevé que souhaité au sein de ce groupe professionnel, et conséquence logique, par une charge lourde à assumer.

Nous tenons à exprimer à nos collaborateurs nos remerciements pour le travail réalisé dans ce contexte difficile et les assurons de notre recherche prioritaire de conditions de travail améliorées.

Une réflexion a été entamée en fin d'année pour chercher des pistes visant à simplifier les processus, particulièrement dans la phase de récolte des renseignements et des multiples documents que nous sommes contraint de solliciter des demandeurs, avant de pouvoir intervenir.

Cette réflexion se poursuivra durant le premier semestre 2016 au moins, en collaboration avec les gestionnaires de dossier, qui ont fait des propositions dans ce sens, dont certaines ont pu être mises en place rapidement.

Cette année a été particulière au niveau de la gestion du personnel, de par la nécessité de procéder à des engagements de substitution, qui se sont fait dans les meilleurs délais et parfois par anticipation, pour réduire le temps de formation préalable, particulièrement long, en lien avec la complexité de notre tâche.

Il en résulte que nous avons dû puiser, conformément à leur but énoncé, dans nos réserves, à hauteur d'un montant de CHF 89'655.09, pour équilibrer nos comptes 2015.

Il est toutefois à relever que nos deux réserves restent relativement confortables, totalisant CHF 603'679.97 au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

### **Agences d'Assurances Sociales (AAS)**

L'année 2015 a vu l'ensemble des AAS vivre une période de transition concernant la mission elle-même de celles-ci.

S'agissant des PC Familles et Rente-Pont AVS, une refonte des processus et des compétences a été décidée par le Département de la Santé et de l'Action Sociale (DSAS).

Cette réorganisation fait suite aux importants retards évoqués au cours des années précédentes, s'agissant du traitement et des décisions d'octroi des PC Familles.

Nous relevons que nos collaborateurs et nos agences n'ont en rien été responsables de ces retards et que la mise à jour des retards connus à Clarens par les collaborateurs de la ville de Lausanne les a satisfaits, particulièrement par rapport aux demandeurs.

Il est logique que ceux-ci aient eu besoin d'explications répétées sur l'origine de ces retards, certains voulant logiquement s'assurer que leur demande avait bel et bien été transmise.

Cela étant, dans un contexte où les analyses ont différé (entre régions et canton) sur l'organisation nouvelle à mettre en place, la décision de transférer, dès le second trimestre 2016, le « leadership » en matière de PC Familles de Clarens à Lausanne a été prise par Monsieur Pierre-Yves Maillard, Chef du département.

Le corollaire de cette décision est que les trois régions d'action sociale de la couronne lausannoise, dont la nôtre, verra sa mission en regard de ce régime social vivre un changement important, l'objectif étant que le dépôt des demandes se fasse à Lausanne uniquement, où les décisions seront prises.

La mission des AAS sera donc de consacrer du temps à l'information au public, à l'orienter, puis, pour ceux qui seront mis au bénéfice de ce régime, de procéder aux remboursements des frais médicaux et des frais de garde.

La mise en place des outils informatiques : Registre Cantonal des personnes et Système d'Information du Revenu Déterminant Unifié ont également apporté des simplifications et des processus plus économes, visant à fluidifier l'important travail de contrôle et de détermination du droit à des prestations.

Le directeur et l'Agente Régionale en charge des cinq AAS de notre région, participent à des groupes de travail visant à définir les tâches qui seront en partie abandonnées (par l'implantation de portails informatiques accessibles au citoyen, « cyberadministration » notamment) et par l'attribution de nouvelles tâches confiées aux agences du canton.

Le rôle fondamental des collaborateurs va évoluer, passant d'un statut de rassembleur de pièces en vue d'une transmission à un organe décisionnel à un statut plus actif, au service de nos partenaires et en réalisant un travail directement intégré au processus de décision.

Une réflexion est toujours pendante au niveau du comité de direction quant au nombre d'AAS dans notre région et au besoin d'une rationalisation.

A l'heure actuelle, nous disposons de cinq agences, dont quatre sont desservies par deux collaborateurs à temps partiel. Cette organisation pose d'importants problèmes à chaque moment particulier (vacances, maladie, accident) et nécessite régulièrement des transferts provisoires de personnel afin de maintenir toutes les AAS ouvertes au public.

Notre région, par le comité de direction, a choisi la voie du pragmatisme au cours de 2015, souhaitant attendre d'avoir tous les éléments en main pour décider d'une évolution ou non.

Elle est la seule à n'avoir pas densifié le nombre de collaborateurs tout en réduisant le nombre d'agences pour permettre sans attendre de viser à une meilleure efficacité dans un secteur complexe, celui des assurances sociales.

Ce sera une tâche prioritaire pour 2016 que de définir la meilleure offre pour le public tout en cherchant la meilleure efficacité quant à l'organisation de nos équipes, dès que le périmètre des tâches confiées à l'avenir aura été décidé au niveau cantonal.

Au plan financier, la charge financière a été clairement inférieure à ce qui avait été estimé et l'ARASOL va restituer aux communes adhérentes la somme de CHF 181'686.50, selon la clef de répartition statutaire.

Nous invitons les citoyens et conseillers communaux intéressés à solliciter auprès de l'ARASOL le rapport d'activité complet et détaillé, sur simple appel téléphonique ou demande écrite. Celui-ci comprend un certain nombre d'éléments statistiques fort intéressants, autant sur les volumes d'aides, sur la composition, l'origine et la composition familiale des bénéficiaires. Sa lecture permet de sortir des idées reçues, sur un certain nombre de points.

## **APREMADOL**

### **Association pour la Prévention et le Maintien à Domicile dans l'Ouest lausannois**



L'APREMADOL couvre les territoires des Communes de Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens, Saint-Sulpice et Villars-Ste-Croix.

Elle gère les CMS (Centres Médico-Sociaux) de Bussigny, d'Ecublens, de Renens Nord-Crissier et de Renens Sud.

L'Assemblée générale s'est tenue le 23 avril 2015 à la salle de la Concorde à Chavannes-près-Renens.

**Direction : Av. du 14 Avril 12 – 1020 Renens - Site Internet : [www.apremadol.ch](http://www.apremadol.ch)  
☎ 021 694 34 34 – fax 021 694 34 35 - Courriel : [direction.apremadol@avasad.ch](mailto:direction.apremadol@avasad.ch)**

<p><b>CMS DE BUSSIGNY</b> Rue de l'Industrie 58 A 1030 Bussigny tél. 021 706 57 00 fax 021 706 57 29 <a href="mailto:cms.bussigny@avasad.ch">cms.bussigny@avasad.ch</a> Mme C. Repond, responsable</p>	<p><b>CMS D'ECUBLENS</b> Rte du Bois 29A 1024 Ecublens tél. 021 694 24 24 fax 021 694 24 25 <a href="mailto:cms.ecublens@avasad.ch">cms.ecublens@avasad.ch</a> Mme M.-C. Thierstein, responsable</p>	<p><b>CMS DE RENENS SUD</b> Av. de la Poste 14 1020 Renens tél. 021 632 53 53 fax 021 632 53 54 <a href="mailto:cms.renens.sud@avasad.ch">cms.renens.sud@avasad.ch</a> Mme R.-M. Abades Porcel , responsable</p>
<p><b>CMS DE RENENS NORD-CRISSIER</b> Av. de la Poste 14 1020 Renens tél. 021 637 39 39 fax 021 637 39 40 <a href="mailto:cms.renens.nord@avasad.ch">cms.renens.nord@avasad.ch</a> Mme M.-C. Despeyroux, respons.</p>	<p><b>EQUIPE D'APPOINT</b> Rue de l'Industrie 58 A 1030 Bussigny tél. 021 706 57 00 fax 021 706 57 29 <a href="mailto:renappoint@avasad.ch">renappoint@avasad.ch</a> Mme G. Pisu Selva, responsable</p>	<p><b>SECUTEL-CENTRE</b> Av. de la Poste 14 1020 Renens tél. 021 651 05 20 fax 021 651 05 29 <a href="mailto:info.secutel-centre@avasad.ch">info.secutel-centre@avasad.ch</a> M. O. Rojas, responsable</p>

Les membres du Comité de l'APREMADOL sont pour une part désignés par les communes et, d'autre part, élus par l'Assemblée générale (ouverte à tous pour une cotisation modique). Le Comité a tenu séance les 29 janvier, 23 avril, 30 juin, 6 octobre et 26 novembre 2015.

Composition partielle du Comité au 31.12.2015 :

Présidente : Mme Manon **Fawer**, Intérêt pour le domaine médico-social, Chavannes-près-Renens

Direction : Mme Tiziana **Brutto Koller**, Directrice

Déléguée de la Commune de Saint-Sulpice : Mme Anne **Merminod**, Municipale

Membre de Saint-Sulpice nommée en raison de son intérêt : Mme Diane **Burrus**, Conseillère communale



## Rapport de gestion - Communes de Chavannes-près-Renens, Ecublens et Saint-Sulpice

### Indications du Centre médico-social (CMS) d'Ecublens, affilié à l'Association pour la prévention et le maintien à domicile de l'Ouest lausannois (APREMADOL)

#### 1/ INTRODUCTION

Les prestations d'aide et de soins à domicile visent à promouvoir, maintenir ou restaurer la santé d'une personne en situation de handicap ou atteinte dans sa santé.

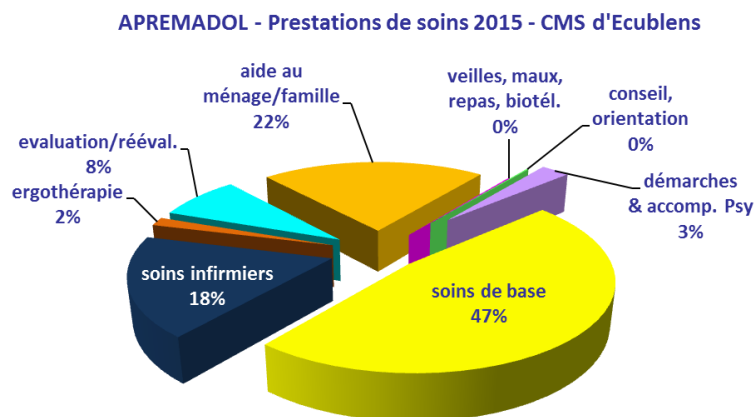
Notre objectif est de préserver et de maintenir leur niveau d'autonomie et leur intégration sociale tout en facilitant l'appui de leur entourage.

#### 2/ FAITS MARQUANTS 2015

Le plan canicule a été déclenché en juillet 2015 (soit du 1<sup>er</sup> au 9 juillet et du 15 au 23 juillet) pour la première fois depuis 2003. Un travail considérable a été effectué pour répondre aux exigences de ce plan. Durant la phase 1 (soit les 9 premiers jours de juillet), ce sont près de 148 heures de travail qui ont été nécessaires pour contacter ou s'assurer de l'état de santé de nos bénéficiaires (81 % des clients de l'Association concernés par cette prévention) Pendant la deuxième période, ce sont 55 heures d'activité qui ont été mises à profit de la population de nos CMS (soit 30 % des clients de l'Association). Le 18 juin 2015, pour la 1<sup>ère</sup> fois, quatre auxiliaires ont reçu la certification pour leur formation d'accompagnatrice en psychiatrie de l'âge avancé. Enfin, dès septembre 2015, les CMS de l'Ouest lausannois ont acquis une visibilité accrue grâce au déploiement de véhicules de fonction aux couleurs du CMS.

#### 3/ PRISE EN CHARGE

L'évolution de notre activité se poursuit. De mai à octobre, nous avons fait appel à du personnel intérimaires suite au départ de trois infirmières. Durant cette période, les responsables du CMS ont assuré le relais pour garantir la continuité des soins.



#### 4/ CONCLUSION

Après plusieurs mois de travail sur l'organisation de nos structures, et afin de consolider le dispositif existant, notre Association a pris la décision de renforcer le personnel d'encadrement. Un accent particulier a été mis sur le travail en lien avec les « prestations » pour les clients, nos CMS et Secutel-Centre. Ces démarches se sont concrétisées par l'engagement d'un responsable des prestations - directeur adjoint et d'un responsable pour le Service Secutel-Centre.

2015 a vu les heures de prestations fournies à la population de l'Ouest lausannois augmenter d'environ 10 % alors même que le nombre de clients reste particulièrement stable. Face à une telle croissance, les équipes des CMS ont fait preuve de solidarité et de professionnalisme pour répondre, dans des délais courts, à toutes les demandes correspondant aux besoins des clients. Ceci a été possible grâce à une appropriation des nouveaux outils et des nouveaux processus de travail qui ont permis une intervention et une documentation des soins rapide, efficace et de qualité.

Les soins à domicile s'affichent sur internet à l'adresse [www.apremadol.ch](http://www.apremadol.ch) ou [www.avasad.ch](http://www.avasad.ch).

*Mary-Claude Thierstein, responsable du CMS d'Ecublens*

## **ORPOL – Office Régional de Placement de l'Ouest lausannois**

L'ORPOL ne rédige désormais plus son propre rapport de gestion. Tous les renseignements utiles figurent dans le rapport annuel du Service de l'emploi, qui peut être consulté sur le site Internet: [www.vd.ch/emploi](http://www.vd.ch/emploi). Nous rappelons néanmoins ci-dessous les coordonnées et objectifs de cet organisme.

### **Objectifs de l'ORPOL**

Suite à l'adoption par le Grand Conseil, en juin 1993, de la loi sur l'emploi et l'aide aux chômeurs, l'**Office régional de placement de l'Ouest lausannois** (ORPOL) a vu le jour le 1er janvier 1994. L'ORPOL est un centre de prestations compétent pour tout ce qui a trait au marché du travail; il fait également office de bureau de liaison entre employeurs et chômeurs.

Buts principaux poursuivis :

- Réinsertion rapide et durable des demandeurs d'emploi au sein du marché du travail.
- Fourniture de prestations qualitativement élevées aux clients des ORP.
- Application optimale des mesures liées au marché du travail.
- Détection des abus en matière d'assurance chômage et lutte contre ces derniers.

### **L'ORPOL, un partenaire sur le marché du travail**

L'office régional de placement de l'Ouest lausannois couvre les 8 communes du district de l'Ouest Lausannois : Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, Saint-Sulpice et Villars-Sainte-Croix. Comme mentionné précédemment, il offre ses prestations tant aux demandeurs d'emploi qu'aux entreprises du district. La régionalisation choisie par le seco permet à l'ORPOL de toucher environ 3'000 entreprises réparties dans les secteurs primaires, secondaires et tertiaires.

### **Coordonnées de l'ORPOL**

Office régional de placement de l'Ouest lausannois  
Rue de l'Industrie 19 - Case postale 203  
1020 Renens

Tél. 021 557 04 50 - Fax 021 557 04 55  
E-mail : [orp.orphol@vd.ch](mailto:orp.orphol@vd.ch)  
Site Internet détaillé : [www.vd.ch/emploi](http://www.vd.ch/emploi)

## **PLATEFORME JEUNESSE DE L'OUEST LAUSANNOIS**



Communes de Bussigny-près-Lausanne – Chavannes-près-Renens – Crissier – Ecublens –  
Lausanne – Prilly – Renens – Saint-Sulpice – Villars-Sainte-Croix

p.a. Myriam Romano-Malagrifa, Présidente, Conseillère municipale,  
Rue de Lausanne 21, 1020 Renens / 078 848 45 34 – [myriam.romano@renens.ch](mailto:myriam.romano@renens.ch)

### **Groupe Coordination Jeunesse**

Le Groupe Coordination Jeunesse a été créé en 2007 dans le but de former un groupe de réseautage actif et partenarial réunissant les professionnels s'occupant de la jeunesse dans le district de l'Ouest lausannois (centres socioculturels, TSP, structures d'insertion professionnelle, délégués jeunesse, conseillers en insertion/orientation, institutions de prévention et santé). Il permet de créer des liens par des rencontres régulières, d'agir dans l'interdisciplinarité, d'organiser et de promouvoir des actions communes dans l'ensemble du district comme des Diners quizz, des rallyes de la citoyenneté, des tournois intercommunaux de foot en salle, des spectacles, des actions de prévention, des projets radio, etc. Mais il répond aussi à la mobilité des jeunes qui bougent dans un territoire compact qu'est l'Ouest lausannois et dont les jeunes ne perçoivent plus les limites communales.

Toutes les communes y sont représentées par leurs professionnels et deux centres de la FASL (Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise) en font partie également (Montelly et Prélaz).

Les TSP sont intégrés au Groupe Coordination Jeunesse. Ils ont formé également un groupe de TSP de l'Ouest lausannois qui se rencontre une fois par mois, voire plus si cela s'avère nécessaire. A travers leurs échanges, ils confirment que les réalités de terrain se rencontrent dans toutes les communes de manière cyclique et que le fait de partager entre mêmes professionnels est tout à fait bénéfique. Des collaborations ont même démarré entre TSP dans des quartiers limitrophes à deux ou trois communes. Un site internet – [www.j-ouest.ch](http://www.j-ouest.ch) – a été créé pour informer et donner une plus grande visibilité aux actions et structures du district.

Le Groupe Coordination Jeunesse est présidé jusqu'à fin 2015 par le délégué jeunesse de la ville de Renens, la vice-présidence est assumée par le chef du service enfance et jeunesse de la ville de Prilly. Dès 2016, c'est ce dernier qui prend les rênes du Groupe Coordination Jeunesse. Pour son fonctionnement, il n'a pas besoin de budget, puisque ses membres sont des collaborateurs des communes et l'adhésion y est volontaire.

Par contre pour ce qui concerne les actions ou projets intercommunaux, il est soutenu par la Plateforme jeunesse du district de l'Ouest lausannois, créée en mai 2007 et formée des Municipales et Municipaux en charge de l'enfance et la jeunesse, qui lui alloue un budget correspondant à Frs. 0.20 par habitant du district.

### **Plateforme jeunesse de l'Ouest lausannois**

Constituée des Municipales et Municipaux de l'enfance et la jeunesse de l'Ouest lausannois, la Plateforme jeunesse OL a pour mission d'échanger, de collaborer, de coordonner, de réfléchir et de construire une vision commune des activités de la jeunesse dans l'Ouest lausannois. Elle propose et finance des actions à l'attention des jeunes du district au travers de projets de prévention, de formation, de projets ludiques ou sportifs, donnant aux jeunes des occasions de s'exprimer et d'agir de manière positive et constructive.

Dans ce sens, elle s'appuie sur les compétences des professionnels de la jeunesse des communes et notamment du Groupe Coordination Jeunesse. Elle se réunit quatre à cinq fois par année pour rencontrer et écouter les professionnels du terrain (les animateurs des centres socioculturels et les TSP), pour accorder des soutiens à des projets intercommunaux présentés par le président du Groupe Coordination Jeunesse et pour prendre connaissance des informations relatives aux activités de la jeunesse dans les communes, mais aussi au niveau cantonal.

La Plateforme jeunesse de l'Ouest lausannois dispose d'un budget (environ frs. 14'000.-) alimenté par une contribution des communes du district de frs. 0.20 par habitant. La commune de Bussigny assume le rôle de commune boursière (lien historique puisque le premier président de la Plateforme a été le municipal de cette commune).

Par ce budget, la Plateforme finance en priorité les projets présentés et mis en œuvre par le

Groupe Coordination Jeunesse. Il est à relever que les projets financés n'ont jamais, depuis la création de la Plateforme, épuisé le budget alloué. Ce qui montre que les actions proposées ont un effet multiplicateur et visible auprès des jeunes pour un faible coût grâce à l'efficacité des structures et du personnel en place.

### **La Plateforme s'est réunie à quatre reprises, soit les 11 mars, 16 juin, 15 septembre et 1<sup>er</sup> décembre.**

Lors de cette dernière séance plus informelle, la Plateforme jeunesse et le Groupe Coordination Jeunesse ont été accueillis à Saint-Sulpice dans le cadre de l'apéritif de fin d'année auquel les Municipalités et Président-e-s des Conseils communaux de l'ensemble du district, ainsi que les Président-e-s des Conseils d'Etablissement, Mme la Préfète et Monsieur le Commandant de la Polouest sont conviés. Force est de constater que malgré la large invitation faite aux autorités politiques des communes du district, peu de celles-ci se sont déplacées. Nous le regrettons car ce moment est une occasion importante de présenter aux personnes invitées l'ensemble des activités réalisées durant l'année et de mieux faire connaître les missions de chacun. Nous avons pu compter sur la présence appréciée de deux présidents de Conseil communal ainsi que du Délégué cantonal à la Jeunesse. Nous avons profité de ce moment convivial pour prendre congé de Nicolas Perelyguine, président sortant du Groupe Coordination jeunesse et d'accueillir le nouveau président en la personne de M. Daniel Gambazza, chef du service jeunesse de la ville de Prilly. La Plateforme jeunesse de l'Ouest lausannois remercie M. Perelyguine, membre fondateur du Groupe Coordination Jeunesse pour son investissement, son dynamisme et son esprit rassembleur et constructif qui ont permis la réalisation de différents projets mais surtout de créer des liens solides entre les différents partenaires. Ses qualités ont été reconnues au niveau cantonal, puisqu'il a été désigné par le Conseil d'Etat pour présider la Chambre consultative cantonale de la jeunesse. Le nouveau président saura prendre le relais et maintenir vive la flamme, il reçoit toute la confiance de la Plateforme jeunesse de l'Ouest lausannois.

### **Rencontre avec les animatrices et animateurs des centres de loisirs**

La séance du mois de mars a été consacrée à la rencontre avec les animatrices-ices travaillant dans les centres de loisirs de nos différentes communes. L'occasion leur a été donnée de se présenter, de faire connaissance entre eux, ainsi que de présenter également leurs activités et de relayer leurs besoins. Cette séance a été profitable pour toutes et tous notamment pour les animateurs qui ont peu de connaissances des activités proposées par les autres centres de loisirs. Il a été question surtout de programmes, d'activités, d'organisation, d'espaces et de diverses ressources, la question des besoins n'a pas pu être abordée. A la suite de cette séance, les animateurs ont décidé de créer un groupe au même titre que les TSP afin de partager leurs expériences.

## Rencontre avec les travailleurs sociaux de proximité

La rencontre est prévue en janvier 2016.

### Actions communes

Les projets financés et soutenus par la Plateforme sont exclusivement des projets proposés par le Groupe Coordination Jeunesse. Ce sont les professionnels du terrain qui proposent des actions susceptibles d'intéresser les jeunes ou qui répondent aux demandes et attentes du terrain, et qui pourraient se mettre en place entre plusieurs communes, ils en discutent entre eux, planifient une action ou un projet, déterminent qui est à même de la mener parmi l'ensemble des professionnels et qui du réseau peut les accompagner dans la démarche.

Pour 2015, les demandes de soutien ont été moins nombreuses, notamment dû au fait que les communes développent en priorité leurs propres projets et qu'il faut dégager du temps et du personnel pour les projets intercommunaux. A relever, que ce n'est pas la quantité des projets qui compte mais plutôt la qualité de ceux-ci, leur efficacité auprès des jeunes, leur ancrage et leur périodicité comme par exemple le tournoi intercommunal de foot en salle et la semaine de prévention contre l'alcool.

En 2015, la Plateforme a soutenu les projets intercommunaux suivants :

- **Tournoi intercommunal de foot en salle** au collège de la Planta à Chavannes-près-Renens.  
Il s'agit de la 6<sup>ème</sup> édition soutenue par la Plateforme. Cet événement sportif organisé par les travailleurs sociaux de proximité rencontre toujours un très grand succès et mobilise des équipes de nos huit communes. Cette année, ce sont plus d'une centaine de jeunes qui se sont retrouvés autour du ballon rond.
- **Semaine nationale de lutte contre l'alcool.** Organisée sous l'impulsion des travailleurs sociaux de proximité et de Raidblue, deux actions spécifiques ont été menées. Soit un **dîner quizz sur la problématique de l'alcool**. L'organisation était confiée à la commune d'Ecublens avec la participation de 40 jeunes et de nombreux acteurs en lien avec la problématique de l'alcool. Ce projet a été soutenu financièrement également par "Lausanne région" et l'Office Fédéral de la Santé Publique. Ainsi qu'un **concours pour la création et l'impression d'un sticker** en lien avec la thématique.
- **Formation « communiquer, mais comment ? »** par l'agence *Konsept*

Dans les activités qui n'ont pas été financées par la Plateforme mais qui ont impliqué de manière conséquente tous les travailleurs sociaux de proximité de nos communes, nous pouvons citer l'organisation et la tenue des Etats généraux du Travail social de proximité. Cette manifestation, destinée en particulier aux élus politiques, organisée par la Plateforme cantonale TSP et Rel'ier a connu un très grand succès, réunissant à la salle de spectacles de Renens plus d'une centaine de personnes autour de conférences, ateliers et tables-rondes. Celles et ceux qui ont pu y participer, ont pu se faire une opinion très précise du travail social de proximité, souvent méconnu ou galvaudé.

*Myriam Romano-Malagrifa*  
*Présidente de la Plateforme jeunesse de L'ouest lausannois*